QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12179 – 4 F – VENDREDI 23 MARS 1984

La FNSEA appelle les agriculteurs à une manifestation nationale le 26 mars

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 25 à 30

- *Le Stendhal de Jacques Laurent.*
- *Roger Vailland sous le regard des femmes.*

La Communauté toujours recommencée...

M. François Mitterrand va donc reprendre son bâton de pèlerin pour aller prêcher dans les diverses capitales de la Communauté, comme il l'avait déjà fait avec une obstination remarquée avant le sommet de Bruxelles, la bonne parole européenne. Cet acharnement est d'autant plus risqué que, comme l'a montré le fiasco de mardi, le succès de l'entreprise est loin d'être assuré. On peut en dire autant de la conférence européenne que le président de la République veut organiser avant le conseil prévu à Fontainebleau en juin, pour ramener les Etats membres de la Communauté à retrouver la source de leur union, le traité de Rome. On pense à ces couples désunis qui tentent de ressusciter leur lune de miel en refaisant leur voyage de noces...

Cette démarche est certes estimable, quand ce ne serait que parce qu'elle confirme que l'attachement du président de la République à la construction européenne n'est pas seulement verbal. Mais elle laisse sceptique. Un hommage unanime a été rendu à Bruxelles à la manière méthodique dont avait été préparé le conseil européen, les mêmes causes engendrant le plus souvent les mêmes effets. On ne voit pas bien comment ce qui n'a pas été possible hier le serait aujourd'hui — ou demain à Fontainebleau. La magie du verbe mitterrandien a peu de chances d'y suffire...

Sauf, bien sûr, à céder aux exigences de Londres, comme on a été à deux doigts de le faire à Bruxelles pour en finir. Mais M. Mitterrand s'est coupé cette porte de sortie en déclarant mercredi soir à la télévision qu'un accord acquis à ce prix aurait constitué « un facteur de destruction de l'Europe ».

Le président de la République écarte à l'évidence toute solution qui conduirait à une mise à l'écart, en fait sinon en droit, de la Grande-Bretagne. Il considère, à juste titre, que, même si les Britanniques n'étaient sans doute pas encore assez « européens » au moment de leur adhésion, leur exclusion pratique, après dix ans de présence, serait ressentie comme un recul de la Communauté. Son intervention télévisée ne peut à cet égard que rassurer Londres, puisqu'il a eu le mérite de ne pas chercher d'effet facile à l'encontre d'un pays souvent soupçonné de perfidie.

Les propos de M. Mitterrand paraîtront beaucoup moins rassurants à tous ceux — partenaires européens ou agriculteurs français notamment — qui s'alarment des mesures unilatérales que Londres, d'après diverses rumeurs, s'apprêterait à prendre et qui seraient fort dommageables pour le budget des Dix, et donc pour la politique agricole commune. En début d'année budgétaire, les caisses ne sont jamais vides ; mais qu'en sera-t-il dans quelques mois ?

L'absence de toute mesure de représailles à l'égard de la Grande-Bretagne donne au « non » de Mme Thatcher une force redoutable. Sans doute doit-elle braver l'impopularité au-dehors, mais ce défi, dans la meilleure tradition britannique, lui vaudra un surcroît de prestige dans l'opinion nationale. La volonté française de ne rien brusquer donne au chef du gouvernement britannique la meilleure et la plus simple des armes : le temps. Lequel, comme le dit très justement un proverbe anglais, est de l'argent.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

M. Mitterrand plaide à Washington pour le dialogue avec Moscou

Le secrétaire d'Etat, M. Shultz qualifie la France de « meilleur ami » des Etats-Unis

De nos envoyés spéciaux

Washington. — Accueilli mercredi soir sur la base militaire d'Andrews par le secrétaire d'Etat M. George Shultz, le président de la République — qui avait fait le voyage en Concorde — devait avoir le jeudi 22 mars dans la matinée (16 h 30 heure de Paris) *un premier* entretien d'environ quatre-vingt-dix-minutes avec M. Reagan après la traditionnelle cérémonie d'accueil à la Maison Blanche.

M. Mitterrand, qui paraissait légèrement fatigué après la réunion de Bruxelles, n'a fait aucune déclaration à son arrivée ni sur l'avenir de la Communauté européenne ni sur les développements de la crise libanaise — deux des sujets qu'il devait aborder tant dans ses conversations avec le président américain que dans le discours qu'il prononce dans l'après-midi devant le Congrès et qui sera diffusé en direct par TF 1 à partir de 21 h 25 (heure française).

Les relations franco-américaines ayant rarement été aussi bonnes que dans la période actuelle, en raison notamment de la fermeté manifestée par M. Mitterrand à l'égard de l'URSS dans l'affaire des euromissiles, cette visite de près d'une semaine devrait être marquée d'une particulière chaleur.

Après les appréciations très flatteuses portées ces derniers jours sur M. Mitterrand et sa politique étrangère dans les milieux officiels américains, le secrétaire d'Etat a franchi mercredi après-midi *un* pas très remarqué à l'occasion d'un « club de la presse » organisé par Radio-France Internationale. Comme on lui demandait si la France était aujourd'hui l'allié auquel les Etats-Unis accordent le plus de confiance, M. Shultz a répondu : *« Nous avons beaucoup d'amis* (mais) *la France est certainement un ami très solide : nous n'en avons pas de meilleur. »*

Souriant, le secrétaire d'Etat a ajouté que Washington pouvait, en particulier, faire confiance à la France pour *« défendre ses intérêts »*, mais c'était là un compliment dans sa bouche. C'est l'idée que la France se fait d'elle et sa « force », a-t-il ajouté, qui en font un pays avec lequel il est profitable de travailler.

BERNARD GUETTA et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 4.)

La guérilla tente de saboter les élections au Salvador

La Maison Blanche fait du scrutin du 25 mars un test décisif pour sa politique en Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Deux millions et demi d'électeurs salvadoriens sont appelés à élire le 25 mars un président et un vice-président de la République, qui prendront leurs fonctions le 1er juin pour cinq ans. Si aucun des huit candidats à la présidence n'obtient la majorité absolue, un second tour aura lieu trente jours après la proclamation des résultats.

San-Salvador. — La tension est *montée au Salvador* à la veille de l'élection présidentielle du 25 mars, mais ce n'est pas la fièvre. Malgré l'*importance des enjeux*, la campagne électorale n'a pas suscité de débordements notables. Les deux principaux aspirants à la présidence, le démocrate-chrétien, M. Jose Napoleon Duarte, et le leader de l'extrême droite, M. Roberto d'Aubuisson, ne se ménagent guère dans les réunions, mais leurs partisans ne s'affrontent pas.

Des soldats en tenue de combat montent la garde devant les permanences des partis comme devant le siège du conseil électoral, qui aura la redoutable charge de centraliser les résultats. Peu de slogans sur les murs des villes et les ponts des routes. Pas de portraits géants à l'américaine. L'Alliance républicaine nationaliste de M. Roberto d'Aubuisson a peint les arbres de certaines avenues à ses couleurs : le bleu, le blanc, le rouge. Et les partisans de M. Duarte arborent des calicots verts. Mais la gravité de la situation a *imposé une discrétion générale*. Car l'angoisse est présente, nourrie de multiples incertitudes, de menaces latentes.

Au pied de son volcan, San-Salvador est calme. En quatre ans de guerre, la capitale a connu des heures plus sombres, tout particulièrement pendant les élections à la Constituante de 1982. Pourtant, on s'interroge déjà sur les conditions de sécurité et de régularité du scrutin de dimanche. Les incidents se sont multipliés ces derniers jours. Des guérilleros ont monté des barrages sur la route panaméricaine et sur la route du littoral.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

Détente à la frontière espagnole

Les routiers français ont accepté de lever leur blocus

Au Pays basque, la frontière entre la France et l'Espagne est rouverte. Jeudi matin 22 mars, après une nuit de négociations entre les autorités et les routiers français qui bloquaient le passage, depuis le 19 mars, pour protester contre les attaques de représailles dont ils étaient l'objet de la part des pêcheurs espagnols, un premier convoi de douze camions s'est présenté au poste de Biriatou (Pyrénées-Atlantiques). Il a été immédiatement encadré par des véhicules de la guardia civile et de la police basque et s'est engagé, sous leur protection, sur les routes espagnoles. Par petits paquets, les quatre cents poids lourds qui stationnaient à Biriatou devaient passer la frontière au cours de la journée. Des opérations identiques ont été organisées aux autres postes frontières du Pays basque.

Les autorités espagnoles ont garanti aux routiers français une protection renforcée, avec des hélicoptères, sur une douzaine d'itinéraires dont certains mènent jusqu'au Portugal. Elles avaient déjà manifesté leur fermeté en arrêtant, la veille, cinq personnes soupçonnées d'avoir attaqué des camions français. En revanche, pour tenter de calmer les esprits, les cinquante pêcheurs qui avaient été appréhendés sur l'autoroute Bilbao-Behobie, alors qu'ils transportaient des cocktails Molotov, ont été remis en liberté. De plus, les routiers français ont reçu l'assurance qu'ils recevraient rapidement des indemnités pour les trente-deux poids lourds incendiés ces jours derniers.

(Lire nos informations page 12.)

L'EUROPE EN PANNE

Ce que femme ne veut pas

par ANDRÉ FONTAINE

Les Capétiens ont fait la France. La maison d'Autriche et celle de Prusse, chacune à sa manière, l'Allemagne. La maison de Savoie, l'Italie. Qui fera l'Europe ? De Gaulle, qui savait l'histoire, disait qu'*« il n'y a pas de fédération sans fédérateur »*. La Suisse est l'exception qui confirme la règle. Les Etats-Unis ont leur groupe hégémonique : les protestants blancs anglo-saxons, les WASP, d'où sont sortis, depuis bientôt deux cents ans, tous leurs présidents, sauf le catholique irlandais John Kennedy, lequel est mort assassiné.

A la direction (en anglais *leadership*) de l'Europe, les candidats n'ont pas manqué. A commencer par l'Amérique, à laquelle songeait le général quand il parlait du *« fédérateur »*. Prenant avec quelque candeur le contre-pied de l'éternel principe du « diviser pour régner », elle s'imaginait que, en encourageant la création, *de ce côté-ci* de l'Atlantique, d'autres Etats-Unis, ceux-ci, tout naturellement, constateraient la convergence de leurs intérêts avec les siens. Aussi bien la Maison Blanche a-t-elle fortement poussé à la roue dans les premières années de la construction européenne, et est-ce sous la pression de John Kennedy, déjà nommé, que Harold Macmillan s'est décidé, en 1962, à poser la candidature de son pays au Marché commun.

La Grande-Bretagne, jusque-là, avait manifesté à l'égard de l'entreprise européenne l'hostilité la plus franche. Ses raisons étaient simples. A la différence de sa fille américaine, elle adhère strictement au principe du diviser pour régner *(divide and rule)*, et l'article premier de sa politique est de ne laisser aucune hégémonie s'installer sur le continent. C'est ce qui l'a fait s'opposer, entre autres, aux Bourbons, à Napoléon, à Guillaume II, à Poincaré et à Hitler. Or il était évident que, une fois évanoui, après le rejet de la communauté européenne de défense, le rêve d'Etats-Unis d'Europe bien sagement alignés sur les vues et les intérêts américains, la France, profitant de l'impossibilité pour l'Allemagne, après le crépuscule des dieux nazis, de prétendre à l'hégémonie continentale, allait tenter, quitte à proposer à Bonn le rôle de brillant second, d'imposer la sienne.

A quoi s'ajoutait que l'Angleterre est libre-échangiste par nature et que l'idée même d'une communauté à laquelle le tarif extérieur commun confère nécessairement une tonalité protectionniste était inacceptable pour elle. Aussi bien avons-nous entendu une personnalité britannique de premier plan (1) nous dire, il y a une quinzaine d'années : *« Au début, nous ne croyions pas au Marché commun ; quand nous l'avons vu prendre corps, nous avons tenté de le torpiller de l'extérieur ; comme nous n'y sommes pas arrivés, nous avons tenté de le faire de l'intérieur. »* La personnalité en question concluait : *« Mais maintenant nous avons compris la nécessité de l'Europe, et, si nous voulons y entrer, c'est pour renforcer son unité. »*

(Lire la suite page 2.)

(1) Qu'on nous excuse de ne pas citer son nom. La personnalité en question a « oublié » qu'elle nous avait tenu ces propos, difficiles à inventer.

Les vertus de la crise

par PIERRE DROUIN

Faute de vaincre les crises, on cherche leur bon usage. En sera-t-il ainsi pour l'Europe ? Pourquoi pas ? Les Dix sont passés en neuf mois de Stuttgart à Athènes et à Bruxelles sans être capables d'accoucher. Il y a donc quelque chose de pourri dans le royaume communautaire, et singulièrement les institutions. On s'en doutait. C'est maintenant une certitude.

Les sommets n'exhaussent, au vu de tous, que les paquets de difficultés que les conseils des ministres *n'ont pu dénouer*. Et comme la plus haute instance des Dix ne s'en montre pas plus capable, l'opinion est confortée dans son idée que l'Europe n'est décidément qu'un champ clos de réalités nationales.

La mesquinerie de Mme Thatcher est ainsi apparue en pleine lumière. Empoisonnant... depuis 1979 ses partenaires pour des questions de gros sous — qu'elle perd, parce qu'elle le veut bien, en achetant trop de produits à l'extérieur du Marché commun, — elle avait réussi non seulement à faire monter les enchères en sa faveur, mais à convaincre les autres pays — et là elle n'avait pas tort — que la fonction agricole n'était pas la seule qui dût être défendue dans une organisation aux ambitions aussi grandioses que la Communauté économique européenne.

Qu'on ait glissé vers l'échec pour 300 millions d'ECU est dérisoire. C'est là où l'on voit que la règle de l'unanimité — imposée par la France en 1966 — est d'une application beaucoup trop rigide. Qui fera croire qu'il s'agissait là d'« intérêts essentiels » — sauf peut-être pour la politique intérieure de la Grande-Bretagne ?

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Poésie

On peut regretter que pour le Jour de la poésie, jeudi 22 mars, les hommes politiques n'aient fait aucun effort d'imagination et de création. Eux qui écrivent tant avaient l'occasion de nous gratifier — pour une fois — de quelque sonnet bien senti et peut-être sincère.

Las ! Nous n'aurons pas d'ode à l'Europe par M. Mitterrand ni de ballade du temps jadis par M. Giscard d'Estaing. M. Chirac n'a pas pris le temps de composer des stances à Marianne ni M. Marchais d'élégie des classes laborieuses. Point d'épigrammes opposantes, nulle épopée majoritaire : les temps sont prosaïques et les discours aussi.

BRUNO FRAPPAT.

QUATRIÈME SALON DU LIVRE DE PARIS

La saga des « poche »

Près de 150 000 visiteurs sont attendus au Grand Palais, où se tient le quatrième Salon du livre de Paris, du 23 au 28 mars. Cette année, tous les espaces du Salon, que devait inaugurer jeudi M. Jack Lang, sont occupés par les mille éditeurs francophones qui ont voulu présenter leurs nouveautés et les richesses de leurs fonds malgré une conjoncture maussade, ou peut-être à cause d'elle.

Après une légère reprise en 1982, les premières estimations pour 1983 indiquent, en effet, un léger fléchissement du chiffre d'affaires, et 1984, selon nombre d'éditeurs, ne s'annonce pas meilleur.

Cinq cents auteurs défendront leurs livres au stand de leur éditeur. Parmi eux, M. Valéry Giscard d'Estaing signera son dernier ouvrage le vendredi 23 mars, à partir de 21 heures. Le même jour, à 18 heures, M. Jacques Chirac, maire de Paris, visitera le Salon.

A l'occasion du Salon du livre, *le Monde* consacre chaque année un ou deux suppléments à l'édition. Après avoir traité précédemment des difficultés de l'édition, du roman, des sciences humaines, nous proposons cette fois deux suppléments à un phénomène dont l'importance n'a cessé de croître : le « poche », dont Jean Giono disait en 1958 à son fondateur en France, Henri Filipacchi, qu'*« il est le plus puissant instrument de culture de la civilisation moderne »*. De fait, la jeunesse s'en est emparé et, aujourd'hui, le « poche » représente le tiers de la production éditoriale.

Dans ce numéro, nous examinons la situation de l'économie des « poche » en France et à l'étranger (pages 17 à 24).

Dans *le Monde* de vendredi, daté 24 mars, nous inviterons nos lecteurs à une « Balade dans les collections de poche ».

★ *Le Monde* sera présent au Salon du livre, sur le stand A 32.

Le Monde

idées

Lendemain de rupture

La « dame de fer » n'a donc rien cédé. André Fontaine montre qu'il n'y a pas lieu d'en être surpris, compte tenu de la tradition et de l'état de l'opinion britanniques. Pierre Drouin pense que la crise fournit l'occasion de s'attaquer à certains problèmes de fond de la Communauté, dont celui des institutions. René Lejeune réclame la création immédiate d'un pouvoir politique, avec délégation progressive de souveraineté en matière de diplomatie et de défense, et une monnaie commune. Jean-René Bernard constate que l'Europe a trouvé sa légitimité parce qu'elle est entrée dans les faits et les esprits.

La confusion des sentiments

par JEAN-RENÉ BERNARD (*)

UN corps existe, apparemment *sans âme, ou, plutôt,* doué d'une existence presque animale. La Communauté survit ; *son existence ne paraît guère* menacée par les difficultés qu'elle éprouve à suivre les règles de fonc*tionnement* qu'*elle* a *édictées.* Ses fonctions vitales restent, tant bien que mal, assurées. Mieux même, elle continue d'attirer.

L'Europe est muette parce qu'elle ne parle pas d'une seule voix. La Commission est écartelée entre l'idée qu'elle demeure une sorte d'exécutif et une coutume qui fait d'elle un peu plus qu'un secrétariat général. Son rayonnement est médiocre, mais sa fonction la rend respectable.

En face d'elle, le Parlement européen est, Dieu merci, élu au suffrage universel. Peut-être, un jour, l'organe créera-t-il la fonction ? Peut-être passerons-nous, pour reprendre une formule qui a été originale, « de l'Europe des bureaux à l'Europe des peuples ». Mais une approbation générale peut dissimu*ler le caractère insoluble d'une ques*tion, aussi prestement escamotée que sacralisée. Ce n'est parfois *qu'un moyen d'évacuer un pro*blème.

Quant au véritable exécutif, le *conseil des ministres, il m'a donné* davantage, au cours des dix années déjà lointaines où j'ai assisté à ses *séances,* l'*impression* d'un grand magasin un jour de soldes que d'un endroit où se fait l'histoire. Qui dira la lassitude des séances interminables, leur immuable rituel, les réunions « super-restreintes » où l'on se retrouve à cinquante sans compter les interprètes ? Qui évoquera les marathons, les fausses colères, les poses, les confidences faites face au public, l'impossibilité absolue du secret, les compromis arrachés au petit jour à des ministres épuisés, entourés d'une cohorte d'experts jacasseurs ? Faut-il que l'idée européenne corresponde à une nécessité pour résister à une désacralisation aussi prolongée !

Enfin, les résultats pratiques de l'entreprise européenne sont difficiles à apprécier de façon objective, même si l'on se borne à l'aspect purement économique. Il faut souligner que la mise en place progressive du Marché commun a coïncidé avec le développement économique le plus fort que le monde ait connu au cours d'une longue période, et qu'il y a, *bien évidemment,* contribué.

L'esprit de clocher marque, néanmoins, *l'Europe de l'Ouest,* dont le rôle dans l'innovation technologique a diminué d'une *façon dramatique. Le cloisonnement* des marchés nationaux, en particulier dans les secteurs contrôlés par *les Etats, constitue* un handicap pour rentabiliser au mieux les efforts de recherche.

Force est enfin de constater que nos pays connaissent une évolution démographique qui se traduit par une diminution de la part de la population active et par un rapide alourdissement des charges sociales. La rigidité des facteurs de production, le culte des droits acquis, le poids de réglementations tatillonnes, autant de données qui ne laissent guère l'espoir de bien augurer du comportement commercial à long terme de nos pays sur un marché international où règne une concurrence féroce.

Et pourtant, cette réalité qui nous paraît volontiers dérisoire est un progrès, d'autant plus grand que nous avons tendance à considérer son existence comme naturelle. En premier lieu, l'Europe est, à la fois, un résultat et un gage de l'amitié entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Que le premier acte de l'actuel chancelier ait été d'aller voir, à Paris, le président de la République, en dit long sur l'intimité des liens qui se sont tissés entre les deux pays. De même que, sous la IIIe République, les radicaux ont été condamnés, à terme, par la réalisation de leur programme et, singulièrement, par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les dévôts de l'Europe, épuisés par leur succès, paraissent manquer d'autant plus d'imagination qu'ils ne rencontrent guère plus, chez nous, de contradicteurs, à l'exception du Parti communiste.

Un *quart* de siècle de vie communautaire a conditionné le comportement des Etats membres d'une façon que l'on a tendance à sous-estimer lorsqu'on vit à l'intérieur du système. En dehors même de tout aspect économique, et pour reprendre les termes employés récemment par un grand hebdomadaire américain, *« la coopération politique en Europe ne correspond pas seulement à de grandes manœuvres administratives ; elle décrit une nouvelle réalité ».*

Condamnés à vivre ensemble

Condamnés à vivre et à agir *ensemble, les Etats membres* devraient prendre davantage conscience de l'importance fondamentale, au sens exact du terme, de ce qu'ils ont déjà réalisé : des habitudes ont été prises ; il est devenu presque inconcevable de ne pas sacrifier à certains rites, de refuser de se mettre du même côté de la table que ses partenaires pour examiner les problèmes.

La partie occidentale de notre continent constitue encore un « espace de liberté ». Or la liberté ne peut être préservée que par un effort de tous les instants.

Il est réconfortant, dans cette perspective, de constater qu'en France des partis qui représentent probablement près de neuf citoyens sur dix ont sacrifié aux tabous européens et s'inclinent devant un autel qu'il faudra bien, un jour, dépoussiérer.

Il faut voir, dans cette réaction quasi unanime, un obscur instinct de survie de notre peuple. On doit également constater, par là même, et pour employer un terme qu'il ne faut pas utiliser à la légère, la légitimité de l'idée européenne et le signe de sa profonde concordance avec notre intérêt national.

(*) Ancien secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique (SGCI) de 1967 à 1977.

Les vertus de la crise

(Suite de la première page.)

Qui doutera que les grands principes (et notamment celui de la préférence pour les produits agricoles communautaires dans les achats des Dix) n'aient été bafoués par Londres, au nom de ses intérêts dans les pays du Commonwealth ? Neuf contre un ne signifie pas toujours que le dernier a tort. Il y a tout de même d'autres moyens de démontrer qu'il a raison.

La première vertu de la nouvelle crise européenne est de bien mettre ceci en évidence : la Grande-Bretagne ne joue pas le jeu *parce que les institutions le lui permettent.*

Il en est une autre : la crise révèle l'incohérence de divers plans sur lesquels s'agite l'Europe. Les agriculteurs français se mobilisent contre les accords sur la production laitière réalisés il y a quelques jours et en suspens depuis le sommet des Dix. Or, s'il n'y avait finalement pas d'accord du tout et, pis, si la politique agricole commune explosait sous les coups de boutoir de la Grande-Bretagne, ce sont des larmes de sang que devraient verser les exploitants français. Ils savent bien que l'Europe est pour eux un marché dont ils profitent, peut-être un peu moins aujourd'hui qu'il y a vingt ans, du fait de la concurrence des voisins, mais qui reste prioritaire.

Autre distorsion pénible : les partis s'agitent avec une fébrilité grandissante pour les élections prochaines à l'Assemblée européenne. Mais quelle crédibilité aura le programme de telle ou telle liste si le spectacle donné par les Dix n'est pas plus ragoûtant. Jusqu'ici l'Assemblée de Strasbourg, pourtant élue au suffrage universel depuis 1979, n'a pas pu faire pression sur l'exécutif pour qu'il gère les affaires européennes plus efficacement. Elle voulait servir de caisse de résonance pour l'opinion publique. Hélas ! rien n'a retenti. Le pouvoir n'est pas là. Mais ce qui vient de se passer à Bruxelles montre qu'il n'est nulle part lorsque l'un des Dix veut faire la mauvaise tête.

Troisième vertu de cette crise : elle montre que le sang européen ne coule pas de la même façon dans les veines des pays membres, et qu'il faut en tirer la leçon, comme M. Mitterrand l'a déjà laissé entendre. Manifestement, certains pays voudraient aller plus vite que d'autres et se sentent brimés par les traînards. Cela veut dire ou bien qu'on cherche à faire fonctionner une Europe à deux vitesses, avec son noyau dur (les Six) et ses satellites, en soignant particulièrement le différentiel qui permettra que l'ensemble ne capote pas ; ou bien que l'on cherchera sur le fond du plus petit dénominateur commun à lancer des « coups » intéressant deux, trois, quatre pays, voire certains qui n'appartiennent pas au Marché commun : la fusée Ariane, Airbus-320, etc., etc.

A cet égard, outre le programme ESPRIT sur l'informatique, qui a reçu l'assentiment des Dix, bien d'autres réalisations peuvent figurer sur la panoplie des techniques nouvelles. Si le futur n'arrache pas l'Europe à son ronron, c'est à désespérer de sa faculté de redressement. Des discussions sur l'installation d'une station orbitale, par exemple, ne devraient-elles pas balancer les sempiternelles négociations sur l'agriculture ?

Autre vertu de cette crise : elle a *montré, malgré l'échec final, et pour* les trois accords importants qui ont été réalisés (décélération des *dépenses agricoles, réduction* de la production laitière, augmentation de la TVA), que la solidarité franco-*allemande pouvait servir* de locomotive au train européen. Le général de Gaulle avait compris depuis long*temps que l'accord entre* Paris et Bonn était le ciment de la construction. Il le reste malgré l'élargissement à *d'autres partenaires, ou plu*tôt à cause de lui. Comme l'écrivait Michel Albert (1) : *« Ce n'est pas l'Europe qui décline sur la pente du sous-développement relatif et de la non-croissance. C'est la non-Europe. »* A la France et à l'Allemagne, qui se sont tellement déchirées, de brandir le drapeau communautaire, trop *humilié,* et de voir *qui* suivra.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Pari européen.* Edition du Seuil, 1983.

Pour une stratégie de rechange

par RENÉ LEJEUNE (*)

IL faut, dès à présent, mettre au point une stratégie de rechange reposant sur deux piliers : la neutralisation des forces centrifuges et *l'apparition* d'*un événement* capable de susciter une dialectique de dépassement mobilisatrice.

Les forces centrifuges sont principalement mues par la Grande-Bretagne. Celle-ci est indispensable dans une Communauté européenne digne de ce nom ; on a eu tort de l'accueillir avant la construction de l'édifice politique. Il existe une antique tradition insulaire de défense à tout prix des « intérêts éternels » de l'Angleterre, incompatible avec le sens du compromis indispensable *dans un* dessein communautaire. Espérer modifier cette tradition au cours d'un règne circonstanciel de *six mois, c'était méconnaître* la ténacité sans égale de ce petit peuple qui avait cinq millions d'habitants au temps de *Shakespeare et, en moins* de trois siècles, a imposé sa langue au monde entier.

Le président français devrait maintenant inviter solennellement les Dix à s'engager sans délai dans la phase d'intégration politique de l'Europe.

Un pouvoir communautaire politique serait créé, de préférence ailleurs qu'à Bruxelles, avec délégation progressive et partielle de souveraineté en matière de défense et de relations extérieures. Et, à terme, une monnaie commune.

L'idée d'une armée européenne serait reprise, pour laquelle les esprits sont incomparablement plus perméables qu'en 1954, année de l'échec de la CED. La force nucléaire de dissuasion resterait cependant du domaine réservé du ou des membres qui en disposent.

En politique extérieure, on distinguerait entre les intérêts communautaires, objet des *délégations de pou*voir à un organisme confédéral de relations extérieures, et les intérêts *nationaux qui continueraient à rele*ver des ministères au plan national.

Pour ce qui est de la politique monétaire, un échéancier prévoirait les étapes d'une harmonisation économique destinée à réduire les écarts des taux d'inflation et de croissance, afin de créer un contexte de compatibilité pour l'intégration des monnaies nationales et l'émission d'une monnaie commune.

Un tel projet, en rupture radicale avec l'état actuel de la CEE, ne semblera irréalisable qu'à ceux pour qui la congestion de l'énorme mécanisme de l'unification européenne est une fatalité. Il s'agit précisément de s'en arracher par une stratégie de dépassement.

(*) Président de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe.



LU

« LES RELATIONS INTERNATIONALES DEPUIS 1968 » par Jean-Marie Lebreton

Le tournant méconnu de 1975

A mi-chemin des années qui nous séparent de 1968, 1975, *une année qui n'a pas* encore un nom dans l'histoire, marque une charnière.

Si 1968 dissipe brutalement, à Prague, le rêve d'un « socialisme à visage humain », la détente Est-Ouest n'est pas bloquée pour autant et connaîtra son apogée à Helsinki en juillet 1975 avant un rapide déclin.

Les pourparlers officiels américano-vietnamiens commencent *à Paris en mai 1968, mais la paix* n'interviendra, par la violence, qu'avec la chute de Phnom-Penh et *celle de Saïgon, en avril 1975.*

La démonétarisation de l'or, amorcée par la liquidation du pool de l'or par les grandes banques centrales en mars 1968, sera consommée à la Jamaïque dans les premiers jours de 1976.

Avec la guerre du Kippour à *l'automne 1973, les Arabes décou*vrent l'arme du pétrole, le prix du brut s'envole, et ne connaîtra de répit *qu'au début des années 80.*

« Après 1975, écrit Jean-Marie Lebreton, *un autre monde se cherche. Conséquence d'une lente maturation des esprits et des forces vives, le Sud sous-développé prend une place de plus en plus grande dans les rapports internationaux. (...) Le Nord industrialisé s'enfonce dans la crise, crise économique mais aussi crise démographique et crise spirituelle. (...) Le chômage frappe de plus en plus durement les pays industrialisés que concurrencent d'ailleurs de nouveaux foyers de croissance, en Asie notamment. »*

Aussi l'auteur a-t-il traduit cette *irruption du Sud dans les relations* internationales en divisant son ouvrage en trois parties : évolution des rapports Est-Ouest ; *préoccupa*tions communes au Nord et au Sud ; déséquilibre des rapports Nord-Sud, cette dernière partie étant la plus longue.

La conclusion de Jean-Marie Lebreton n'est pas optimiste. Certes, l'accent s'est déplacé au cours des quinze dernières années des problèmes Est-Ouest aux problèmes Nord-Sud, mais les premiers ne sont pas résolus pour autant. *« La crise polonaise, la fin de la détente sont plus liées qu'il ne paraît aux grandes mutations qui se préparent et qui ne déboucheront sans doute que par la violence »,* écrit Jean-Marie Lebreton en recommandant aux grands pays industrialisés, qui gardent encore la puissance, *d'« être attentifs aux signes annonciateurs des nouveaux équilibres que le monde cherche confusément ».*

Précis, concis, s'en tenant strictement aux faits, J.-M. Lebreton, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et diplomate (récemment nommé ambassadeur à Sofia), a écrit avec un grand souci pédagogique un exposé aussi agréable à lire que facile à consulter. Une cinquantaine de pages d'annexes précisent notamment les rapports de forces, la chronologie des événements et l'évolution de la politique française pendant la période considérée.

MAURICE DELARUE

★ *Les Relations internationales depuis 1968,* de Jean-Marie Lebreton. Nathan université. 122 p., 91 F.

RECTIFICATIF. – Dans la page *Idées* du mercredi 21 mars, l'article « Coup d'envoi au Collège international » n'était pas d'Elie EL MALEH mais d'Edmond EL MALEH. Nous nous excusons de cette confusion auprès de l'auteur.

Ce que femme ne veut pas

(Suite de la première page.)

Hélas ! notre très sympathique interlocuteur, qui s'est battu comme un lion pour faire entrer son pays dans la CEE, est loin de représenter un courant majoritaire. Georges Pompidou, qui avait tout fait, de son côté, pour faciliter l'adhésion de la Grande-Bretagne, qu'il jugeait nécessaire afin d'équilibrer l'influence d'une Allemagne à son goût trop puissante, ne cachait pas, quelques mois plus tard, sa déception : *« Au fond,* disait-il, *il n'y a qu'un Européen en Grande-Bretagne, c'est Heath »,* le premier ministre de l'époque.

Valéry Giscard d'Estaing, lui aussi champion déterminé de la candidature britannique, et François Mitterrand sont arrivés à des conclusions voisines. Et il suffit de regar*der les sondages d'opinion pour se* persuader qu'ils ont raison (2). En jouant les têtes de mule, « Maggie » *Thatcher est sûre d'avoir le soutien* de ses compatriotes. *« L'orgueil humain personnifié,* disait Michelet, *c'est l'Angleterre. »* Alors que les activités commerciales de son fils chéri commencent à faire jaser et *que le Parti travailliste amorce, dans* les sondages, une nette remontée, c'était peut-être le moyen le plus efficace de permettre aux conservateurs de ne pas faire un trop mauvais score aux élections européennes.

De toute manière, la négociation de Bruxelles avait pris l'aspect d'une bagarre franco-anglaise. En cédant si peu que ce soit, la « dame de fer » aurait eu le sentiment d'encourager les prétentions hégémoniques de ce François Mitterrand, qui a eu l'audace de prétendre l'isoler et qui, pis encore, y est parvenu. Faut-il rappeler que la même tactique d'isolement, jadis employée à l'égard de de Gaulle, n'avait pas mieux réussi ?

Ce n'est pas elle qui *allait* laisser le chef de l'État profiter de ce qu'il exerçait la présidence de la Communauté pour *marquer* un *succès* à exploiter sur le front intérieur français. Son calcul est simple : à la fin d'octobre, *la Communauté aura* épuisé ses ressources. Pour régler ses fonctionnaires et les subventions *qu'elle consent au* titre de la politique agricole commune et des aides au développement régional, il faudra *bien le consentement de Londres.*

« Maggie » entend se le faire chèrement payer, sans que Paris puisse en tirer le moindre bénéfice. Ce n'est pas son collaborateur Michael Butler, qu'on a connu jadis, à l'ambassade britannique en France, acharné à combattre ce qu'il a toujours interprété comme une volonté hégémonique de de Gaulle et qui ne la quittait pas d'une semelle à Bruxelles, qui la fera changer d'avis.

Pour l'ébranler, il n'y aurait qu'une solution : c'est que les Neuf *s'organisent sans elle. Ce qui pose,* pour commencer, de très sérieux problèmes juridiques, puisque le budget *doit* être *voté à l'unanimité.* Ont-ils la volonté nécessaire ? D'ores et déjà, il faut bien se rendre *compte, par* exemple, que *tout* le beau discours, à la vérité passablement creux, qu'on a entendu ces temps derniers sur la *défense* européenne n'a plus, si la Grande-Bretagne ne s'en mêle pas, rigoureusement aucun sens.

Qui ne voit pourtant que, si ne se constitue *pas, pour maintenir* et développer l'Europe, un noyau dur et déterminé, elle est vouée inexorablement à l'impuissance et à la dilution ?

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Suivant un sondage de SECED-*Research International* effectué entre le 6 et le 12 mars, 55 % des Britanniques contre 45 % voteraient en faveur d'un retrait de leur pays de la Communauté si la question était soumise à référendum.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; *Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ;* Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés *qui* paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LES RÉACTIONS A L'ÉCHEC DU SOMMET EUROPÉEN DE BRUXELLES

L'échec du conseil européen de Bruxelles continue de susciter de nombreux commentaires et réactions dans les différentes capitales de la Communauté, ainsi qu'à Madrid et à Lisbonne.

● A BRUXELLES, le porte-parole du gouvernement belge a estimé « *regrettable* » que l'Europe « *montre son impuissance au moment où de nombreux pays souhaitent qu'elle s'exprime sur les problèmes internationaux* ». Le quotidien *le Soir* évoque « *le sabordage de la CEE* » auquel Mme Thatcher a, selon lui, procédé.

● A ROME, le président du conseil, M. Craxi, a déclaré : « *Le gouvernement de Londres porte toute la responsabilité de la situation, qui est très grave.* » *La Stampa* insiste de son côté sur la nécessité, pour les neuf partenaires de la Grande-Bretagne, de renforcer leur solidarité face aux exigences de Mme Thatcher.

● A ATHÈNES, on souligne, dans la presse, comme dans les milieux gouvernementaux, que l' « *intransigeance absolue* » du premier ministre britannique a conduit la Communauté à un échec encore plus marqué et plus lourd de conséquences que lors du précédent conseil européen, organisé en décembre *dans la capitale grecque*.

● A DUBLIN, le premier ministre, M. FitzGerald, a confirmé devant le Parlement que son pays s'opposerait au règlement des problèmes financiers de la CEE aussi longtemps qu'il ne serait pas exempté du plan de réduction de la production laitière européenne. A propos de l'échec de Bruxelles, il a ajouté : « *La Communauté a une grande résistance, et elle a déjà surmonté des crises importantes.* » Mais il a mis en cause « *l'intransigeance manifestée par certains pays* », parmi lesquels il a cité la Grande-Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas, alors qu'il était prêt, de son côté, à accepter le compromis laitier proposé par la présidence française.

● A MADRID ET A LISBONNE, on s'inquiète des conséquences que l'échec du sommet de Bruxelles pourra avoir sur le calendrier de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté. M. Gonzalez, premier ministre espagnol, a qualifié de « *regrettable* » cet échec, tout en relevant que le conseil européen a enregistré « *l'accord, sans exception, des dix pays de la CEE pour faire avancer les négociations avec l'Espagne* ». « *Les autorités portugaises n'ont aucune raison de changer leurs orientations en ce qui concerne les négociations en cours* », a-t-on, d'autre part, affirmé à Lisbonne.

● A MOSCOU, par ailleurs, l'agence Tass a qualifié la réunion de Bruxelles de « *fiasco total* », ses participants n'étant « *parvenus pratiquement à aucun accord sur les points principaux* », et a parlé à propos des Dix d' « *un entrelas complexe de contradictions irréconciliables* ». — *(AFP, Reuter.)*

La Commission aux côtés de M. Mitterrand

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne va faire des propositions afin que les prix agricoles, ainsi que les mesures de réforme de la politique agricole commune puissent, malgré l'échec du conseil européen, être adoptés dans les meilleurs délais. En outre, elle s'apprête à soumettre des propositions pour pallier l'insuffisance des moyens budgétaires disponibles en 1984 et 1985. Elle appuie l'initiative de M. Mitterrand qui envisage la convocation d'une conférence où les gouvernements membres délibéreront ensemble du « *type d'Europe* » au sein de laquelle ils souhaitent coopérer. Tels sont les trois thèmes qui ont été développés, le mercredi 21 mars, par M. Gaston Thorn, président de la Commission, au cours d'une conférence de presse.

Le conseil des ministres des Dix se réunira, les 26 et 27 mars à Bruxelles, avec, comme principale mission, d'adopter l'ensemble des dispositions sur lesquelles les ministres de l'agriculture étaient parvenus à s'entendre la semaine passée. Mardi, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donné leur aval à ces accords. Ainsi, mis à part la question du niveau de la production laitière en Irlande, il n'existe aucune divergence sur le fond. Mais le Royaume-Uni a maintenu une réserve faisant dépendre l'approbation définitive des décisions agricoles d'un accord sur l'ensemble de la négociation en cours et, en particulier, bien sûr, sur le montant de la compensation budgétaire qui lui sera accordée par les pays partenaires au cours des années à venir. Va-t-il maintenir cette réserve et tenter ainsi de bloquer le fonctionnement normal du Marché commun ?

M. Thorn espère que Londres s'abstiendra d'agir de la sorte. « *Tous les gouvernements membres ont intérêt à ce qu'on contrôle et qu'on maîtrise les dépenses agricoles. Ne pas bouger maintenant, ce serait l'anarchie et l'assurance de voir encore se dégrader la situation. Ainsi, si les quotas laitiers ne sont pas appliqués, les Dix produiront en 1984 sensiblement plus de 100 millions de tonnes et la Communauté en subira un contrecoup terrible* », a-t-il commenté.

La Commission qui, a souligné M. Thorn, « *est plus que jamais le garant de la continuité et de la survie de la Communauté* », va reprendre à son compte l'ensemble des mesures sur lesquelles les ministres de l'agriculture étaient tombés d'accord (*quotas, prix, démantèlement des montants compensatoires monétaires, mesures d'économie*), de telle façon que le conseil puisse formellement les approuver et qu'elles entrent en vigueur, de ce fait, aux dates prévues : c'est-à-dire, pour le lait et la viande de bœuf, à partir du 1er avril prochain. Si les Britanniques s'y opposent, il y aura un vote, du moins pour les dispositions qui sont arrêtées en application d'articles du traité prévoyant que les décisions sont prises à la majorité. Il est évidemment exclu de procéder à un vote sur des questions où le traité impose une adoption à l'unanimité. Il existe, semble-t-il, un doute à propos du démantèlement des MCM. Si les juristes considèrent qu'il ne s'agit pas là d'une question de gestion et que leur suppression exige l'unanimité, le problème risque de se trouver grandement compliqué.

La Commission transmettra de nouvelles propositions afin d'essayer de parvenir à un compromis avec les Irlandais sur leur production laitière au cours des prochaines campagnes.

On sait que les crédits mis à la disposition de la Communauté en 1984 pour assurer le soutien des marchés sont inférieurs d'au moins 2 milliards d'ECU (près de 14 milliards de francs) à ce que seront les dépenses effectives. « *Nous allons nous repencher sur le problème budgétaire. Nous devons voir comment financer cet excédent de dépenses* », a indiqué M. Thorn. A propos du projet de conférence, annoncé mardi soir par le président de la République, M. Thorn a déclaré : « *Je crois qu'effectivement nous devons parler de l'avenir de la Communauté. On ne peut continuer à vivre ensemble en étant constamment divergents sur le fond. Il convient que les Dix, demain les Douze, soient d'accord sur la Communauté dans laquelle ils veulent vivre et sur la façon dont elle doit fonctionner.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

Bonn veut aider Paris à surmonter rapidement la crise

Correspondance

Bonn. — Le premier moment de déception passé, le gouvernement de Bonn entend redoubler d'efforts pour que le problème de la contribution britannique au budget de la Communauté européenne puisse être réglé rapidement. On n'écarte pas à Bonn la possibilité d'un sommet spécial pour entériner un accord avant les élections européennes du 17 juin.

Pas de « résignation », tel était le mot d'ordre dans la capitale ouest-allemande au lendemain de l'échec de la réunion de Bruxelles. Au cours du conseil des ministres de mercredi, le chancelier Kohl a estimé que la situation n'était pas « *catastrophique* ». Quant à M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, il a reconnu qu'elle était « *grave* ». Mais il a également tenu à souligner au cours d'une conférence de presse que tout n'avait pas été négatif à Bruxelles puisque les Dix s'étaient mis d'accord sur un certain nombre de principe importants : discipline budgétaire, démantèlement des montants compensatoires monétaires, limitation des productions agricoles excédentaires, accroissement de la part de TVA versée au budget communautaire par les pays membres à partir de 1986.

Bonn semble redouter avant tout une confrontation entre Paris et Londres qui ruinerait toute chance d'accord avec les Britanniques. Si l'attitude de Mme Thatcher a fait l'objet d'une condamnation quasiunanime en RFA, il ne manque pas de voix pour reconnaître que le problème soulevé, celui d'un plus juste équilibre à long terme entre les contributions des divers États membres, n'est pas totalement dénué de fondement. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* va jusqu'à relever que le vieil antagonisme franco-anglais est loin d'être dépassé et que Paris actionne toujours le frein dès qu'il s'agit de faire des concessions à Londres. « *Il n'est pas passé inaperçu aux yeux des Anglais que la France préférerait les forcer à sortir de la Communauté* », écrit le grand quotidien de Francfort.

Tout en insistant sur l'excellent travail accompli par la présidence française, le gouvernement évite pour sa part de jeter la pierre à Mme Thatcher. Selon son porte-parole, le chancelier Kohl a réaffirmé au cours du conseil des ministres qu'il avait une « *certaine compréhension* » pour le premier ministre britannique dont l'opinion publique avait moins de raisons d'être aussi européenne que celle du continent. L'important dans l'immédiat pour Bonn est d'appuyer les efforts du président Mitterrand pour tenter de vider l'abcès le plus vite possible. On a fait savoir, dès mercredi dans la capitale fédérale, que M. Genscher s'en était entretenu par téléphone avec M. Cheysson.

HENRI DE BRESSON.

Mme Thatcher opte pour une riposte graduée

De notre correspondant

Londres. — « *Je ne pense pas que l'on puisse continuer comme si de rien n'était.* » En faisant, mercredi 21 mars, un compte rendu du sommet de Bruxelles devant la Chambre des communes, Mme Thatcher a ainsi redit son intention de sanctionner financièrement la CEE. Il s'agit moins de manifester contre l'échec du sommet de Bruxelles que de protester contre le refus de la France et de l'Italie de verser à la Grande-Bretagne la *ristourne* de l'année 1983, soit environ 450 millions de livres (5,4 milliards de francs). Mme Thatcher a pris le soin de souligner qu'il y avait eu dans l'histoire de la Communauté des précédents de ce genre de la part de la France, du Danemark et de la Grande-Bretagne à propos de la TVA.

Mais le premier ministre a marqué une hésitation, indiquant que la réplique britannique n'était pas encore décidée et que le cabinet en discuterait ce jeudi 22 mars. Il semble, selon son entourage, que la décision pourrait ne pas être arrêtée avant la semaine prochaine. Mme Thatcher sait que, sur l'affaire des remboursements et, plus généralement, sur le principe d'une contribution « juste » de son pays au budget de la CEE, son gouvernement bénéficie d'un soutien assez large du Parlement et de l'opinion, mais sur la manière d'agir et sur l'étendue de la riposte, il y a des divergences qui l'embarrassent.

Les conservateurs ne sont pas unanimes. Tandis qu'une petite fraction du Parti, tout aussi « anti-européenne » que la majorité des travaillistes, la pousse à faire un choix radical, Mme Thatcher doit compter avec la *ferme opposition* des « modérés », qui l'incitent à ne pas commettre l' « irréparable ». MM. Edward Heath, ancien premier ministre, et Francis Pym, ancien secrétaire au Foreign Office, ont été au cours du débat aux Communes ses contradicteurs les plus acharnés. Le gouvernement britannique ne peut se mettre dans l' « illégalité », ont-ils soutenu, tandis que le leader travailliste, M. Neil Kinnock, l'incitait à cesser tout paiement à la CEE. Mais il convient de noter que ce dernier s'est gardé d'évoquer à cette occasion un retrait pur et simple de la Grande-Bretagne du Marché commun, ce qui était, il n'y a pas si longtemps, un des chevaux de bataille de son Parti.

Même en pareille circonstance, plus personne en Grande-Bretagne — à quelques rares exceptions près — ne se fait l'avocat de l'isolement. D'autre part, la presse, dans son ensemble, prêche la modération. « *Un drame, mais pas une crise* », écrit le *Times* en titre de son éditorial, dans lequel il recommande la négociation avec sang-froid pour faire valoir le point de vue britannique. Le grand quotidien de Londres met notamment l'accent sur le fait que Mme Thatcher a tenu devant le Parlement à rendre hommage aux « *efforts* » déployés par M. Mitterrand pour parvenir à un accord. Et comme d'autres journaux, il remarque que Mme Thatcher a, elle-même, indiqué que l'accord avait été très proche. Le *Guardian* (libéral) estime que le premier ministre doit « *avoir la sagesse de résister aux sirènes* » qui souhaitent des mesures extrêmes. Quant au *Financial Times*, il souligne que c'est le « *moment de garder son calme* ».

Dans ces conditions, il semble que Mme Thatcher et les membres de son cabinet s'orientent vers une sorte de demi-mesure, c'est-à-dire le blocage d'une somme de 100 millions de livres réclamée à titre d'avance pour le mois prochain. Mais certains ministres, et peut-être Mme Thatcher elle-même, pensent qu'il leur faut déclarer dès maintenant que la Grande-Bretagne bloquera tous ses versements pour une somme équivalente aux montants des remboursements impayés.

FRANCIS CORNU.

Les réactions en France

● *M. Lionel JOSPIN*, premier secrétaire du PS : « *L'activité de la présidence française et l'action personnelle de François Mitterrand depuis de longues semaines ont permis au sommet de Bruxelles de déboucher positivement sur plusieurs points. (...) La position maintenue jusqu'au bout par le gouvernement britannique sur les reversements financiers qu'il réclame a interdit un accord complet, qui aurait permis à la Communauté de sortir clairement de la crise. Par son attitude conservatrice, à courte vue et contraire au principe du traité de Rome, Mme Thatcher porte la responsabilité du désaccord. En ne cédant pas à ses exigences, le président de la République, François Mitterrand, a préservé l'avenir de l'Europe et les intérêts de la France.*

● *M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT*, chef de file du CERES : « *Mieux vaut une crise ouverte qu'un mauvais compromis. L'avenir de l'Europe, ce n'est ni le chèque de Mme Thatcher ni la résorption des excédents laitiers, c'est de savoir s'il y a encore place demain, à côté des rôles technologiques américain et japonais, pour un rôle européen. (...) L'Europe n'a pas l'équivalent du budget fédéral américain, elle n'a pas l'organisation intégrée du Japon ; pire, elle n'a pas de volonté politique. Celle-ci ne peut procéder que des nations : ou bien elles veulent, ou bien elles ne veulent pas. Faisons donc l'Europe avec celles qui la veulent. Une Europe à la carte, une Europe à géométrie variable, une Europe des grands projets technologiques : satellites, câblage en fibres optiques, stations spatiales habitées, trains à grande vitesse, etc.* »

● *M. René PIQUET*, président du groupe communiste français à l'Assemblée des communautés européennes : « *L'échec du sommet de Bruxelles est celui d'une Europe qu'il faut bien appeler par son nom : l'Europe du capital, des multinationales (...). L'Europe des Dix, c'est l'Europe de l'échec. Bien évidemment, pour résoudre, on ne trouve rien d'autre à faire que de pénaliser par exemple les producteurs de lait, dont l'indignation est totalement justifiée.* »

● *M. Jean-Michel BAYLET*, président du MRG : « *J'estime positifs les premiers résultats obtenus par François Mitterrand à Bruxelles. Je regrette l'attitude de la Grande-Bretagne, qui est indéfendable et bloque sans justification un accord global. Les difficultés rencontrées ne doivent en aucun cas conduire au découragement. J'approuve donc sans réserve la volonté du président de la République de donner des fondements plus solides à l'Europe. Dans cette perspective, le MRG réaffirme son souhait de construire les Etats-Unis d'Europe.* »

● *M. Valéry GISCARD D'ESTAING*, invité mercredi du club de la presse du Havre : « *Le résultat du Conseil européen de Bruxelles est un échec et une faute politique. L'échec, c'est le fait que la présidence française, malgré un effort incontestable de préparation de ce sommet, n'ait pas abouti à un accord global. La faute politique, c'est d'avoir accepté des mesures mauvaises et injustes pour l'agriculture française sans obtenir en contrepartie un accord d'ensemble sur la politique agricole européenne. Les agriculteurs français vont payer les pots cassés de l'Europe.* »

● *M. Jean LECANUET*, président de l'UDF : « *Il est clair, désormais, que seule l'opposition pourra rendre à l'Europe un second souffle. L'échec du conseil de Bruxelles est d'abord celui de M. Mitterrand, qui disposait de l'influence que lui confère (...) la présidence du conseil européen. Mais l'échec de Bruxelles est aussi une défaite de l'Europe (...). La Grande-Bretagne a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de la Grande-Bretagne (...). Si cette nécessité est reconnue par tous, des compromis équitables pourront être trouvés.* »

● *M. Pierre MÉHAIGNERIE*, président du CDS : « *Le président de la République avait beaucoup investi dans ce sommet. Lui qui, avant 1981, avait tant critiqué les négociations passées n'avait plus le choix qu'entre concéder ou échouer. Il a beaucoup concédé à Bruxelles, pour finalement échouer.* »

● *M. René MONORY*, sénateur centriste de la Vienne : « *Il importe de relancer l'Europe sur des bases nouvelles après l'échec attristant du sommet de Bruxelles (...). Le problème agricole ou le problème britannique sont de faux problèmes, qui ne prennent une dimension tragique que parce qu'il n'y a pas assez d'argent dans la caisse (...). Il faut supprimer le droit de veto au profit de la prise de décision par une majorité simple : cela changera considérablement le déroulement des négociations.* »

● *M. Bernard PONS*, secrétaire général du RPR : « *Je crois que la stratégie de M. Mitterrand, qui s'est beaucoup dépensé et qui a beaucoup investi dans cette affaire, a été mauvaise. Il ne fallait pas céder n'importe quoi et n'importe comment. Je pense qu'il faut montrer à nos amis britanniques que, s'ils ne respectent pas la règle communautaire, ils doivent en tirer les conséquences. Lorsque, il y a un mois et demi, Jacques Chirac a parlé d'une Europe à deux vitesses, on a crié au scandale. Aujourd'hui, le président de la République lui-même est bien obligé de reconnaître que c'est une solution qui doit être envisagée avec lucidité.* »

● *Les réactions syndicales.* — M. Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT, a déclaré que « *la relance de la construction européenne ne peut plus attendre, sous peine d'une irrémédiable régression de la capacité de l'Europe à répondre aux graves problèmes du moment, notamment du chômage de masse* », et qu'il « *faut tout tenter pour sortir de l'impasse dans laquelle l'intransigeance britannique enfonce la CEE* ». Force Ouvrière déplore l'échec de la conférence de Bruxelles et constate que « *la Grande-Bretagne ne cesse de soulever des problèmes de plus en plus insolubles* ». Enfin, la CFTC « *dit non au blocage de la communauté européenne et considère qu'il appartient aux pays qui le veulent de trouver les moyens d'aller de l'avant* ».

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● *Bilan des derniers combats.* — L'UNITA, mouvement de l'opposition armée au régime de Luanda, a affirmé, mercredi 21 mars, avoir tué 3 Soviétiques, 15 Cubains et 256 soldats de l'armée régulière angolaise (FAPLA), au cours d'actions menées, du 6 au 15 mars, dans six provinces du centre et du nord de l'Angola. Le mouvement de M. Jonas Savimbi reconnaît avoir eu, au cours de la même période, 19 tués, 17 blessés et 12 disparus. De leur côté, les forces gouvernementales ont annoncé mercredi avoir tué récemment 16 membres de l'UNITA dans les provinces du Sud angolais. D'autre part, M. Herman Toivo Ja Toivo, fondateur de la SWAPO (mouvement nationaliste namibien), récemment libéré des prisons sud-africaines, a annoncé mercredi, à Nairobi, son intention de retourner en Namibie. — *(AFP.)*

Grande-Bretagne

● ARRESTATION DE L'AUTEUR PRÉSUMÉ DE L'ATTENTAT CONTRE HARROD'S. — Un habitant de Belfast a été arrêté et accusé d'être l'auteur de l'attentat à la bombe commis le 17 décembre dernier contre le grand magasin londonien Harrod's, dans lequel six personnes avaient trouvé la mort et 94 autres avaient été blessées, a-t-on appris mercredi 21 mars.

Haute-Volta

● GRÈVE NATIONALE DES ENSEIGNANTS. — A l'appel du Syndicat national des enseignants africains de Haute-Volta (SNEAHV), les enseignants du primaire et du secondaire se sont mis en grève, mardi 20 et mercredi 21 mars, pour obtenir la libération de deux dirigeants du SNEAHV, arrêtés le 9 mars pour attitude « *contre-révolutionnaire* ». Cette grève, qui est la première manifestation d'ampleur nationale depuis le coup d'Etat du 4 août dernier, illustre les réticences d'une partie de la population devant le rôle de plus en plus important joué par les comités de défense de la révolution (CDR). Ce sont en effet les CDR qui avaient réclamé des sanctions contre la direction « *réactionnaire* » du syndicat des enseignants.

DIPLOMATIE

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE APRÈS LE SOMMET EUROPÉEN

« On aurait détruit l'Europe si l'on avait accepté la réclamation britannique »

« Monsieur le président, vous avez consacré beaucoup d'efforts à la préparation de ce sommet de Bruxelles, beaucoup d'énergie, et vous revenez aujourd'hui à Paris sans accord. Est-ce que vous êtes déçu ?

— Assurément. Ne pas parvenir à régler un problème en suspens depuis plusieurs années, répété pendant au moins cinq sommets successifs alors que l'on approche, parce que l'on travaille, du résultat qui devrait être positif, c'est décevant. Le problème qui s'est posé cette nuit, c'était de savoir ce qui était le plus grave. Était-ce d'aboutir à un accord à tout prix qui eût été non seulement très coûteux pour les neuf autres pays que la Grande-Bretagne, mais aussi qui aurait eu un facteur de destruction de l'Europe à laquelle je suis attaché, ou aboutir à un désaccord comme c'est le cas. J'ai jugé, et avec moi les huit autres pays, puisque nous étions neuf solidaires, non pas par coalition contre la Grande-Bretagne mais parce que cela s'est trouvé comme cela... Oui, j'ai préféré assumer le désaccord, étant entendu — et ce sera ma dernière réflexion — qu'à l'intérieur de ce désaccord, sur le seul point de ce qu'il convient de verser d'argent à la Grande-Bretagne en compensation des paiements qu'elle exécute en cours d'année, tous les autres points ont été réglés.

» J'en ai cité seize dont certains sont très importants : la TVA, en 1986, les montants compensatoires, toute une série de règles décisives qui sont définitivement réglées mais quj, pour certaines d'entre elles, ne pourront pas être exécutées avant l'accord total. Voilà ce que je puis vous répondre pour l'instant.

— *Monsieur le président, si la Grande-Bretagne continue à bloquer le fonctionnement de l'Europe, qu'est-ce que l'on va faire pour que l'Europe marche malgré la Grande-Bretagne ? Il y en a même qui disent sans la Grande-Bretagne...*

— Je vais reprendre mon raisonnement, si vous le voulez bien, en répondant à votre question comme je le dois à vous-même et aux téléspectateurs, je veux dire aux Français. Qu'est-ce que l'Europe du Marché commun ? On emploie beaucoup de mots qui ne sont pas très compréhensibles. Il faut que cela soit clair. L'Europe du Marché commun repose sur trois réalités : une politique agricole commune qui implique une fixation de prix unique pour certains produits dans toute l'Europe des dix pays, une garantie pour les agriculteurs, pour les producteurs, qu'ils seront payés à ce prix.

» Deuxième réalité : une préférence communautaire, ce qui veut dire que les pays de la Communauté, les dix toujours, sont invités à acheter leurs produits à l'intérieur, c'est-à-dire aux autres, aux neuf autres, et, s'ils ne le font pas, alors ils doivent payer la différence. Résultat, on a augmenté le commerce extérieur en peu d'années : multiplié par cinq.

» La troisième réalité sur laquelle repose cette Europe, c'est l'union douanière. C'est-à-dire que nous n'avons pas de frontière intérieure entre nous pour nos produits. Il y a liberté de circulation pour les personnes et aussi pour les biens, mais la frontière, c'est la frontière de l'Europe.

» Si nous acceptons que chacune de ces réalités soit réduite à néant, détruite, il n'y a plus d'Europe. Or, les agressions contre l'unité de marché, je veux dire contre la politique agricole commune, elles sont multiples. Je vais en citer une, consentie par la France en 1970 et 1979 : l'entrée massive des produits agro-alimentaires américains comme le soja, le glutène de maïs, le manioc (...), sans taxe, sans droit de douane — un consentement inadmissible. Bon, alors à partir de là, il faut bien comprendre (...) que l'on détruite l'Europe comme on l'a détruit avec les montants compensatoires.

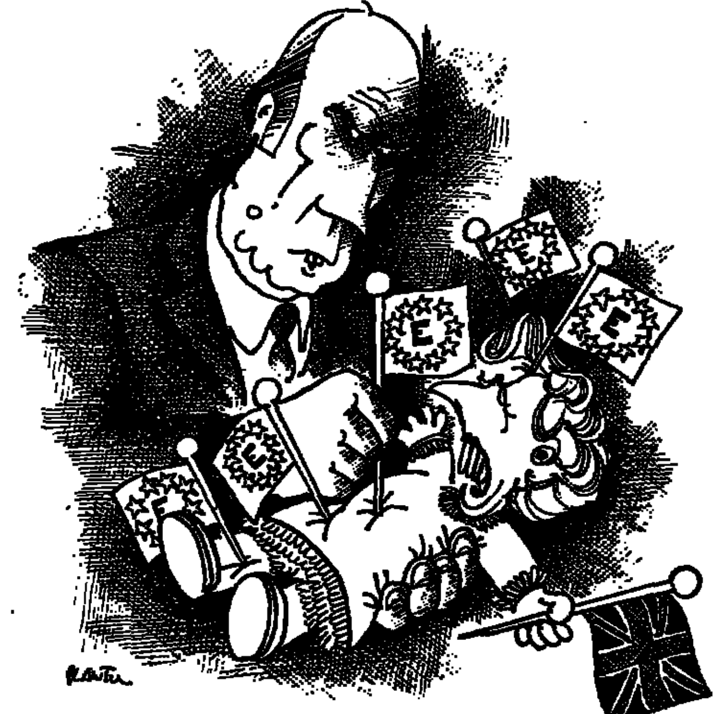
» Les montants compensatoires — c'est encore un terme bien compliqué, — cela veut dire qu'il y a une taxe sur les produits français lorsqu'ils vont en Allemagne ou en Hollande par exemple et qu'il y a une prime pour les produits hollandais ou allemands s'ils viennent en France, tout cela pour suivre les évolutions monétaires. Cela a été décidé en 1969. On détruit l'Europe, on aurait détruit l'Europe si on avait accepté la réclamation britannique qui veut faire entrer dans ses comptes les taxes douanières et ce que l'on appelle les prélèvements, c'est-à-dire ce qu'elle doit rendre sur ce qu'elle achète à l'extérieur. Et elle achète beaucoup à l'extérieur : en Nouvelle-Zélande, en Australie, un peu partout, et elle voudrait qu'on lui rembourse cela. Donc, sur ces trois points, il faut résister.

Je ne dénonce pas la Grande-Bretagne

— *Précisément, monsieur le président vous semblez désigner un mauvais européen, l'Angleterre, la Grande-Bretagne plus exactement. Qu'est-ce qui va permettre de changer l'attitude de la Grande-Bretagne dans les mois à venir. Est-ce que l'on va continuer le marchandage avec l'espoir que la Grande-Bretagne va changer de position ou bien précisément est-ce que l'on va imaginer une Europe qui tournerait à neuf par exemple ? Et, est-ce que c'est possible ?*

— Je ne dénonce pas la Grande-Bretagne en tant que Grande-Bretagne. C'est un grand pays ami de la France et je veille à ce que cette amitié soit préservée. Mais il est vrai que la Grande-Bretagne a de la peine à s'habituer à vivre dans la Communauté européenne. Elle a des habitudes, une histoire différente, peut-être un tempérament, et lorsqu'elle a signé en 1972 son entrée dans le Marché commun elle n'était pas prête à supporter les obligations de ce Marché commun.

» Et on ne peut pas être à la fois dedans et dehors de telle sorte que l'on est allé constamment d'exception en exception. Il faut que la Grande-Bretagne rentre davantage à l'intérieur en se soumettant aux obligations des autres. Maintenant je comprends qu'à l'heure actuelle pour la Grande-Bretagne en raison de sa situation — vous savez qu'après tout un Anglais n'a que les trois quarts du pouvoir d'achat d'un Français, — c'est un problème pour la Grande-Bretagne et comme elle achète beaucoup en dehors de la Communauté, il faut qu'elle paie beaucoup à la caisse de la Communauté.



Dessin de PLANTU.

» Alors, qu'on lui rembourse certaines sommes, je l'admets mais sans atteinte aux principes. Autrement nous détruirions l'Europe. Voilà pourquoi les neufs autres pays se sont trouvés toujours solidaires du début à la fin ce qui est d'ailleurs un événement historique important.

— *Concrètement qu'est-ce que vous allez faire monsieur le président, pour obliger les Anglais à suivre votre raisonnement puisqu'ils ne le suivent pas ?*

— C'est un peu la question que vous m'aviez posée précédemment à laquelle je n'ai pas eu le temps de répondre parce que je ne voulais pas me lancer dans un trop grand développement, j'y viens.

» De quelle façon maintenant agir ou réagir ? Tout d'abord le prochain sommet, c'est la règle, une fois tous les trois mois, aura lieu au mois de juin, fin juin. Il aura lieu en France, à Fontainebleau, ensuite ce sera dans un autre pays, l'Irlande. (...) En juin, nous allons reprendre ce dossier ce qui veut dire que, dans quelques jours, je vais reprendre ma démarche inlassablement. Je verrai les uns et les autres et j'essaierai d'aboutir sur le seul point où nous avons échoué, c'est-à-dire la contribution britannique.

» Tous les autres ont été réglés. Tous les autres, y compris l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, donc cela nous donne trois mois. Mais je pense qu'on ne peut pas laisser pendant trois mois la situation telle qu'elle est et, d'autre part, il faut que les pays de l'Europe, y compris la Grande-Bretagne et surtout même la Grande-Bretagne, que je respecte au demeurant, prennent conscience que cela ne peut pas durer comme cela.

» Je demande à ces pays, je leur lance un appel, je l'ai fait hier à Bruxelles, pour qu'ils repensent ensemble, dans une consultation qu'il faudra bien organiser, les fondements de l'Europe parce qu'il faut que l'Europe vive lorsque l'on songe à l'heure actuelle que les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique, des grands pays comme le Japon, d'autres encore, prennent leur place dans le monde, des places éminentes, prééminantes, et que l'Europe est de plus en plus absente alors qu'elle représente la première puissance commerciale du monde et qu'elle pourrait représenter beaucoup plus sur le plan politique et industriel notamment.

» Je pense qu'il faut que je saisisse les neufs partenaires et particulièrement ceux qui ont fondé l'Europe. (...) Pour qu'ils imposent une conception qui soit vraiment européenne et non pas une sorte de vague ensemble qui conduirait l'Europe à se fondre dans la zone de libre-échange dont rêvent les autres et notamment les Américains. Voilà pourquoi je ferai tout cela dans les trois mois qui viennent. J'ajoute que le conseil de ministres, c'est-à-dire le conseil qui vient juste derrière ou après le conseil européen (...) s'est réuni déjà hier soir à Bruxelles. Il est convoqué pour la semaine prochaine. (...) C'est dire que l'on ne va pas chômer et que l'on va travailler d'arrache-pied pour tirer l'Europe de l'ornière.

— *Mais cette réflexion, monsieur le président, des différents partenaires de l'Europe peut-elle aller jusqu'à revoir ce qui a fondé l'Europe, c'est-à-dire le traité de Rome ?*

— Eh bien, surtout, il convient que les dix pays de l'Europe reprennent conscience que leur charte c'est le traité de Rome, que ce traité doit être respecté. On peut toujours modifier, naturellement, telle ou telle disposition, mais sur l'essentiel c'était un bon traité, et il convient de l'appliquer ; et toutes les erreurs, et toutes les déviations et tous les échecs de l'Europe viennent du fait que ce traité n'est plus respecté. Voilà pourquoi j'engagerai mon action sur ce thème.

— *Monsieur le président, en cette période d'élection européenne, vous pensez qu'on peut toujours croire à l'Europe ?*

— Oui, et au rôle de la France dans l'Europe. Un rôle considérable. Le Marché commun, l'Europe des Dix, représente pour la France une très grande chance. Le développement de notre agriculture a connu un formidable bond en avant, grâce au traité de Rome. Il faut accepter la discipline du traité de Rome, et je garantis que la France continuera de — j'allais dire de profiter, mais le terme me déplaît presque, cela va plus loin, — d'être dans l'Europe une puissance déterminante ; et de voir, pour les Européens y compris, d'abord ses agriculteurs disposer de grands moyens supplémentaires.

— *Monsieur le président, vous parlez des agriculteurs. Ce qui s'est passé à Bruxelles, qui manifeste la difficulté de vivre à dix, vous fait-il réfléchir sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ?*

— La difficulté de Bruxelles est venue du fait, surtout sur le plan laitier, que la production laitière de l'Europe est de 105 millions de tonnes et qu'elle ne peut absorber pour sa consommation, pour ses exportations, ses ventes à l'étranger, que 85 millions de tonnes. Tout ce qui est en plus coûte cher ; c'est ce qu'on achète aux agriculteurs, et ensuite on le stocke. Alors, puisqu'on ne vend pas, la Communauté a estimé que le chiffre limite, disons, d'excédent acceptable, absorbable, c'est 97 millions de tonnes. On est arrivé, au conseil agricole, à faire 98,8 millions de tonnes. Si l'on fait plus, comme cela ne se vend pas, c'est la crise. Et s'il n'y avait pas le Marché commun, s'il n'y avait pas l'Europe — c'est ce qu'il faut dire aux Français, en particulier pendant cette campagne européenne, — les prix s'effondreraient, ce serait le marché libre. On est pour le marché libre. Les prix agricoles s'effondreraient d'une façon dramatique, provoquant des ruines et des ruines puisqu'ils ne seraient pas soutenus et que la loi du marché ferait que quand on produit quelque chose qu'on ne vend pas, eh bien, naturellement, on reste sur sa faim. Le Marché commun, c'est la garantie — même au prix d'un sacrifice douloureux — que la production laitière continuera d'être assurée si elle reste dans les limites raisonnables de production.

» Parmi les façons d'aborder ce problème, il y en a une que j'ai bien retenue. D'abord, il faut cesser de recevoir tous ces produits américains, donc, il faut des textes sur ces produits américains ; je l'ai demandé, et j'ai obtenu à Bruxelles que la négociation s'engage. D'autre part, il y a des suggestions très judicieuses qui émanent des organisations syndicales ; je pense en particulier au fait que les personnes plus âgées — je ne dirai pas les personnes âgées, — à partir de cinquante-cinq ans ou soixante ans, puissent disposer d'une indemnité de départ de telle sorte qu'elles cessent de produire. Cette seule différence dans la production française permettrait aux autres de vivre, disons, comme ils vivaient avant les décisions de Bruxelles.

— *Une dernière question, monsieur le président. Vous partez aux Etats-Unis dans quelques instants. Vous êtes président du conseil européen. Au nom de cette Europe, qu'allez-vous dire au président Reagan ?*

— Je suis toujours jusqu'au 1er juillet président de la Communauté. La Communauté existe, même si elle ne se met pas d'accord sur un certain nombre de dispositions de caractère financier. Pendant que nous parlons, les produits s'échangent, les produits industriels, les produits agricoles ; pendant que nous parlons, se développent les normes industrielles ; pendant que nous parlons, on est en train de discuter des facilités douanières qui éviteront les embouteillages que nous avons connus. Je vois là de grands problèmes, des problèmes qui peuvent paraître petits mais qui sont fort importants.

» La vie continue, et la vie continue à dix. Si les neuf qui se sont rassemblés pour défendre l'Europe ont une conception plus ferme de l'Europe que le dixième, il n'empêche que c'est une Europe à dix et que cela représente, aux yeux des Américains et des autres, une réalité dont il faut tenir compte. Naturellement, l'Etat de crise dans lequel nous sommes enlève un peu de percussion et de force à nos arguments. Il est difficile de dire aux autres ce que nous pensons de leur action, alors qu'ils sont en droit de critiquer la nôtre. Mais l'Europe, c'est une grande histoire. Je pourrais parler en son nom, croyez-moi, au président des Etats-Unis sans avoir à m'en excuser. Au contraire. Et cela sera ressenti aux Etats-Unis d'Amérique, qui s'inquiètent, comme moi, moins que moi, naturellement, mais qui *s'inquiètent aussi du désarroi* présent de l'Europe des Dix. »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Sage ou impuissant ?

M. François Mitterrand serait-il devenu *« le voyageur sans bagages »* ? Le QUOTIDIEN DE PARIS le pense si fort que cela fait, ce jeudi 22 mars, son titre de une. *« Voyageur sans bagages »*, en effet, écrit Philippe Marcovier, et même *« syndic d'une faillite » : M. François Mitterrand voulait s'octroyer une dimension continentale. Il doit désormais se contenter d'une dimension nationale. [...] Ce voyageur a perdu à l'escale de Bruxelles quelques-unes de ses valises. »*

Certes, mais ce voyageur pourrait bien être aussi un *« pèlerin, obstiné« , de l'Europe »*. C'est ce que croit pouvoir affirmer, dans un colonne voisine, Stéphane Denis qui souligne : *« En refusant toute dramatisation, pour proposer un retour à l'esprit des pères fondateurs du traité de Rome, François Mitterrand demeure fidèle à sa méthode. Simplement, il décale l'objectif : trois mois de plus, trois mois encore, pendant lesquels, si l'on comprend bien, ce pèlerin de l'Europe reprendra, obstiné, le chemin des capitales.*

Le compromis auquel il s'est refusé à Bruxelles et qui fut bien près d'aboutir. [...] ce compromis-là, Mitterrand s'est résolu à le passer avec lui-même. »

A ce voyageur, à ce pèlerin, Max Clos, éditorialiste du FIGARO, a trouvé une destination peu glorieuse : *« le vide »*. Car, pour Max Clos, l'affaire est entendue. *« Le sommet a montré que l'Europe, éclatée, n'existe pas. A Bruxelles, elle a limité ses ambitions [...] à des histoires de cochons et de vaches. Programme exaltant ! Pendant près de vingt minutes le président de la République a parlé de Bruxelles.*

Et pourtant l'information la plus extraordinaire de la journée d'hier n'est pas là. Elle figure dans le communiqué du Conseil de ministres, expliquant qu'il n'a pu examiner les problèmes des mutations industrielles et de la sidérurgie par manque de temps (...) ». Le plus important donc pour M. Max Clos serait donc ce à quoi le gouvernement de la France consacre son *« manque de temps » : « Une avalanche de dossiers urgents (...) : l'industrie, mais aussi la police cassée, la justice révoltée, les agriculteurs furieux, les routiers qui menacent de bloquer nos frontières, la guerre scolaire imprudemment rallumée, le statut de la presse, nos forces engluées au Tchad et au Liban (...), bien d'autres encore. Sur tout cela, pas une idée directrice, pas une apparence de décision, le vide »*.

Bref, M. Max Clos ne l'envoie pas dire à M. François Mitterrand : *« Il devient une sorte de maître Jacques traitant de tout, courant sans relâche du fourneau au potager, finalement débordé et impuissant à rien régler »*.

Certes, certes, mais *« à qui la faute »* demande Jeanne Villeneuve dans *Libération*, à qui la faute *« si l'Europe fait profit bas, (si) la station spatiale habitée est retombée lourdement sur le plancher des vaches »* Peut-être bien est-ce simplement la *« faute à l'Europe » : « A trop vanter les mérites de la vieille Europe*, souligne Jeanne Villeneuve, *on ne comprend plus pouquoi l'échec de Bruxelles est si important. Les enjeux prestigieux avaient disparu du discours présidentiel hier soir. François Mitterrand était avant tout le grand coordinateur de la Communauté. Il avait tout fait pour aboutir à un accord. On le croit. Et parce qu'on le croit et que le problème n'était finalement qu'une affaire de gros sous [...] on a peur pour l'Europe »*.

l'une a peur, l'autre Georges Valance, dans *le Matin* s'indigne : *« l'Europe des dix est en passe de redevenir l'Europe des Neuf. Mais la simple arithmétique cache mal l'ampleur du drame. L'europe des Neuf, ce n'est pas l'Europe des Dix moins un.*

C'est l'Europe continentale adossée à l'empire soviétique, coupée des îles britanniques, premier alliées des Etats-Unis. En un mot un peu brutal, une montange de beurre et de poudre de lait barre l'horizon de l'unification européenne. Absurde, dérisoire, scandaleux dans un monde frappé par la crise économique et menacé par la guerre ». Certes, M. Georges Valance, mais comment pour reprendre le titre du Matin *« faire du neuf avec les Dix »* ?

P. G.

M. GALLO : l'« erreur de Dublin »

Rendant compte des travaux du conseil des ministres du 21 mars, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a observé qu'il ne pouvait être question de céder à des exigences qui remettraient en cause l'esprit même de la construction européenne.

Sur ce point, a dit M. Gallo, il y a eu consensus de neuf pays sur dix. Le porte-parole a souligné, d'autre part, le contraste entre les résultats de Bruxelles, marqués par le refus de céder à l'Angleterre, et le sommet tenu à Dublin, en mai 1980, où les négociateurs français avaient fait *« une grave erreur »* en acceptant des *reversements aussi énormes à la* Grande-Bretagne. Cette erreur explique, selon M. Gallo, la situation de blocage d'aujourd'hui.

Pour le porte-parole du gouvernement, la délégation française a *« le sentiment et la conviction d'avoir effacé l'erreur de négociation du sommet de Dublin »*. Il a, d'autre part, souligné que la Communauté a *« avancé »*.

Ainsi, elle continue à travailler, comme l'atteste la réunion du conseil des ministres, qui a décidé de suspendre le versement à la Grande-Bretagne du *« chèque de Stuttgart »*.

EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS

M. Mitterrand plaide pour le dialogue avec Moscou

(Suite de la première page.)

Cette définition de la France comme le *« meilleur ami »* des Etats-Unis n'est certes pas habituelle dans un pays où l'on a plutôt tendance à accorder ce titre à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne fédérale. Elle traduit, cependant, une évolution profonde tenant au consensus national presque unique en Europe que connaît la France sur la nécessité de ne pas laisser s'éroder en faveur de l'URSS l'équilibre nucléaire.

Le prestige que M. Mitterrand a acquis auprès de l'administration Reagan comme avocat actif et convaincu du rééquilibrage lui permet, aujourd'hui, d'exposer à Washington, dans un climat de confiance, toutes les analyses françaises — y compris celles qui paraissent les plus discutables à la Maison Blanche.

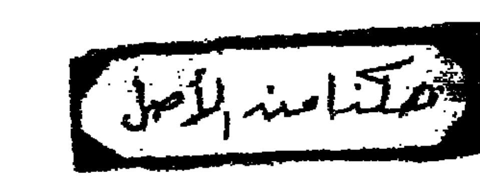
On s'attendait, à cet égard, que le président de la République, qui devait également avoir, ce jeudi, un déjeuner et un entretien avec M. Shultz, souligne notamment devant le *Congrès la nécessité*, pour développer la démocratie et la paix dans le tiers-monde, d'y combattre la pauvreté et l'injustice sociale. Sûr d'être entendu en ami, le président de la République devait, cependant, s'exprimer avec la plus grande modération et mettre l'accent avec beaucoup d'insistance sur le patrimoine commun aux Etats-Unis et à la France que constitue la démocratie parlementaire.

Après l'annonce, dans son interview à *Paris-Match*, de sa volonté de se rendre prochainement en URSS, il était très probable que M. Mitterrand insiste auprès de ses interlocuteurs sur le désir de la France de favoriser la reprise du dialogue avec Moscou, maintenant que l'alliance atlantique a fait preuve de sa cohésion.

M. Reagan ayant lui-même fait part, à plusieurs reprises depuis le mois de janvier, de sa disponibilité à une amélioration des relations Est-Ouest, il ne devrait avoir aucune objection de principe aux idées que pourrait lui soumettre M. Mitterrand. Les modalités d'une éventuelle initiative française pourraient, en revanche, prêter à discussion.

BERNARD GUETTA et JEAN-YVES LHOMEAU

● *Manœuvres du pacte de Varsovie.* — Des manœuvres du pacte de Varsovie ont été organisées sous le nom de code Soyouz 84, du 12 au 20 mars, au niveau des états-majors sur les territoires de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Roumanie, dans le sud-ouest de l'URSS et en mer Noire, annonce l'agence Tass. L'agence roumaine Agerpress ajoute que *« seule l'armée roumaine a participé aux manœuvres sur le territoire de la Roumanie »*. — *(Reuter.)*



Je suis dans la chambre de ma mère. C'est moi qui y vis maintenant. Je ne sais pas comment j'y suis arrivé. Dans une ambulance peut-être, un véhicule quelconque certainement. On m'a aidé. Seul je ne serais pas arrivé. Cet homme qui vient chaque semaine, c'est grâce à lui peut-être que je suis ici. Il dit que non. Il me donne un peu d'argent et enlève les feuilles. Tant de feuilles, tant d'argent. Oui, je travaille *maintenant*, un peu comme autrefois, seulement je ne sais plus travailler. Cela n'a pas d'importance, paraît-il. Moi je voudrais maintenant parler des choses qui me restent, faire mes adieux, finir de mourir. Ils ne veulent pas. Oui, ils sont plusieurs, paraît-il. Mais c'est toujours le même qui vient. Vous ferez ça plus tard, dit-il. Bon. Je n'ai plus beaucoup de volonté, voyez-vous. Quand il vient chercher les nouvelles feuilles il rapporte celles de la semaine précédente. *Elles sont marquées de signes* que je ne comprends pas. D'ailleurs je ne relis pas. Quand je *n'ai rien fait il ne me donne rien, il me gronde*. Cependant je ne travaille pas pour l'argent. Pour quoi alors? Je ne sais pas. Je ne sais pas grand'chose, franchement. La mort de ma mère, par exemple. Était-elle déjà morte à mon arrivée? Ou n'est-elle morte que plus tard? Je veux dire morte à enterrer. Je ne sais pas. Peut-être ne l'a-t-on pas enterrée

Le petit garçon qui s'appelle Robert Payen entre dans la classe le *dernier en criant qui c'est qui veut* voir ma quéquette, qui c'est qui veut voir ma quéquette. Il est en train de reboutonner sa *culotte. Il a des* chaussettes en laine beige. Ma *sœur* lui dit de se taire, et *pourquoi tu arrives toujours le dernier. Ce* petit garçon qui n'a que la route à traverser et qui arrive toujours le dernier. On voit sa *maison de la* porte de l'école, il y a des arbres devant. Quelquefois pendant la récréation sa mère *l'appelle. Elle est à* la dernière fenêtre, on l'aperçoit par-dessus les arbres. Des draps pendent sur le mur. Robert, viens chercher ton cache-nez. Elle crie fort de façon à ce que tout le monde l'entende, mais Robert Payen *ne répond pas*, ce qui fait qu'on continue d'entendre la voix qui appelle Robert. La *première* fois que Catherine Legrand est venue à l'école, elle a vu de la route la cour de récréation l'herbe et les lilas au bord du grillage, c'est du fil de fer lisse qui dessine des losanges, quand il pleut les gouttes d'eau glissent et s'accrochent dans

— Veux-tu lire ce qu'il y a d'écrit au-dessus de ta partition ? demanda la dame.

— Moderato cantabile, dit l'enfant.

La dame ponctua cette réponse d'un coup de crayon sur le clavier. L'enfant resta immobile, la tête tournée vers sa partition.

— Et qu'est-ce que ça veut dire, moderato cantabile ?

— Je ne sais pas.

Une femme, assise à trois mètres de là, soupira.

— Tu es sûr de ne pas savoir ce que ça veut dire, moderato cantabile ? reprit la dame.

L'enfant ne répondit pas. La dame poussa un cri d'impuissance étouffé, tout en frappant de nouveau le clavier de son crayon. Pas un cil de l'enfant ne bougea. La dame se retourna.

— Madame Desbaresdes, quelle tête vous avez là, dit-elle.

Anne Desbaresdes soupira une nouvelle fois.

— A qui le dites-vous, dit-elle.

L'enfant, immobile, les yeux baissés, fut seul à se souvenir que le soir venait d'éclater. Il en frémit.

— Je te l'ai dit la dernière fois, je te l'ai dit l'avant-dernière fois, je te l'ai dit cent fois, tu es sûr de ne pas le savoir ?

Amadis Dudu suivait sans conviction la ruelle étroite qui constituait le plus long des raccourcis permettant d'atteindre l'arrêt de l'autobus 975. Tous les jours, il devait donner trois tickets et demi, car il descendait en marche avant sa station, et il tâta sa poche de gilet pour voir s'il lui en restait. Oui. Il vit un oiseau, penché sur un tas d'ordures, qui donnait du bec dans trois boîtes de conserves vides et réussissait à jouer le début des Bateliers de la Volga ; et il s'arrêta, mais l'oiseau fit une fausse note et s'envola, furieux, grommelant, entre ses demi-becs, des sales mots en oiseau. Amadis Dudu reprit sa route en chantant la suite ; mais il fit aussi une fausse note et se mit à jurer.

Il y avait du soleil, pas beaucoup, mais juste *devant lui, et le bout de la* ruelle luisait doucement, car le pavé était gras ; il ne pouvait pas le voir parce qu'elle tournait deux fois, à droite, puis à gauche. Des femmes aux gros désirs mous apparaissaient sur

Un jour, un homme sortit d'un hangar. C'était un hangar vide, dans la banlieue est. C'était un homme grand, large, fort, avec une grosse tête inexpressive. C'était la fin du jour.

L'homme était vêtu d'un pull-over tricoté à la main, à rayures jaunes et rouges, sous un imperméable *en feuille* plastique souple, opaque, avec des côtes impressionnées imitant un *tissage de gabardine. Un petit chapeau* de pluie s'étalait comme un poisson plat sur le sommet de son crâne. *Il venait de dormir cinq heures d'affilée* au fond du hangar, et maintenant il marchait en jetant de fréquents *regards à gauche*, à droite, derrière lui. Il se méfiait. Il avait volé la veille une somme importante, il craignait *d'être reconnu*, il ne voulait pas qu'on l'arrête ; il ne voulait pas qu'on lui reprenne l'argent.

Non loin du hangar, dans un bar-tabac, sur une carte fixée près du percolateur, des dessins figuraient des *sandwiches, des omelettes*, du fromage en tranches. L'homme regarda longuement ces dessins. Il aimait les images *des choses, il y était plus sensible qu'à leurs noms*, depuis la veille qu'à leur prix. Il se retourna vers la salle où ne se *trouvaient* que trois consommateurs, deux qui

Vous avez mis le pied gauche sur la rainure de cuivre, et de votre épaule droite vous essayez en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant.

Vous vous introduisez par l'étroite ouverture en vous frottant contre ses bords, puis, votre valise couverte de granuleux cuir sombre *couleur d'épaisse* bouteille, votre valise assez petite d'*homme* habitué aux longs voyages, vous l'arrachez par sa poignée collante, *avec vos doigts qui se sont échauffés, si peu lourde qu'elle soit*, de l'avoir portée jusqu'ici, vous la soulevez et vous sentez vos muscles *et vos tendons se dessiner non seulement dans vos phalanges, dans* votre paume, votre poignet et votre bras, mais dans votre épaule aussi, dans toute la *moitié du dos et dans* vos vertèbres depuis votre cou jusqu'aux reins.

Non, ce n'est pas seulement l'heure, à peine matinale, qui est responsable de cette faiblesse inhabituelle, c'est déjà l'âge qui cherche à vous convaincre de sa domination sur votre corps, et pourtant, vous venez seulement d'atteindre les quarante-cinq ans.

Vos yeux sont mal ouverts, comme voilés de fumée légère, vos paupières sensibles et mal lubrifiées, vos tempes crispées, à la peau tendue et comme raidie en plis minces, vos cheveux, qui se clairsèment et grisonnent, insensiblement pour autrui mais non pour vous, pour Henriette et pour Cécile, ni même

Maintenant l'ombre du pilier — le pilier qui soutient l'angle sud-ouest du toit — divise en deux parties égales l'angle correspondant de la terrasse. Cette terrasse est une large galerie couverte, entourant la maison sur trois de ses côtés. Comme sa largeur est la même dans la portion médiane et dans les branches latérales, le trait d'ombre projeté par le pilier arrive exactement au coin de la maison ; mais il s'arrête là, car seules les dalles de la terrasse sont atteintes par le soleil, qui se trouve encore trop haut dans le ciel. Les murs, en bois, de la maison — c'est-à-dire la façade et le pignon ouest — sont encore *protégés de ses rayons par le toit* (toit commun à la maison proprement dite et à la

Mon oncle Octave, l'éminent professeur de *scolastique à la Faculté de...*, souffrait de son bonheur conjugal comme d'une maladie, certain *qu'il était de s'en guérir dès qu'il l'aurait rendue* contagieuse. Ma tante Roberte avait ce genre de beauté grave propre à dissimuler de singulières propensions à la légèreté ; on s'estime lésé sitôt qu'on les découvre, et l'on croit devoir regretter de n'avoir su montrer plus de décision. Il est étrange que mon oncle lui-même ait pu se croire la première victime de cette équivoque ; ma tante qui s'en rendait compte, s'était raidie dans une attitude d'autant plus hostile à toutes ses idées. Plus elle prenait cette attitude, plus mon oncle la jugeait énigmatique ; pour sortir de sa perplexité, il n'avait su trouver mieux que d'introduire dans leur *train* de vie une loi de l'hospitalité qui est considérée comme honteuse dans nos traditions. Ma tante passait pour une

Mon souvenir est précis : la première fois que je vis Robert C..., j'étais dans un pénible état d'angoisse. Il arrive que la cruauté de la jungle se révèle être la loi qui nous régit. Je sortis après déjeuner...

Dans la cour d'une usine, sous le soleil de plomb, un ouvrier chargeait de la houille à la pelle. Sa sueur collait la poussière à sa peau...

Un revers de fortune était la raison de cette angoisse Je le voyais soudain : j'aurais à travailler , le monde cessait d'offrir sa divinité à mes caprices, je devais, pour manger, me soumettre à ses lois

Ils semblaient sourdre de partout, éclos dans la tiédeur un peu moite de l'air, ils s'écoulaient doucement comme s'ils suintaient des murs, des arbres grillagés, des bancs, des trottoirs sales, des squares.

Ils s'étiraient en longues grappes sombres entre les façades mortes des maisons. De loin en loin, devant les devantures des magasins, ils *formaient des noyaux plus* compacts, immobiles, occasionnant quelques remous, comme de légers engorgements.

Une quiétude étrange, une sorte de satisfaction désespérée émanait d'eux. Ils regardaient attentivement les piles de linge de l'Exposition

Si la Lorpailleur est folle je n'y peux rien.

Si la Lorpailleur est folle je n'y peux rien, nul n'y peut rien et bien malin qui prouverait le contraire.

Si la Lorpailleur est folle mais est-elle folle, elle l'est, prétend que j'aurais participé de près ou de loin, que j'aurais trempé dans l'affaire du petit Ducreux, j'aurais eu des accointances avec la police d'où mon impunité.

Trempé dans l'affaire du petit Ducreux sans que personne s'en doute, mon nom n'a pas été prononcé à l'enquête et voilà cette folle maintenant des années après et qu'on se met à jaser.

Si la Lorpailleur est folle ai-je dit à Verveine moi je n'y peux rien, nul n'y peut rien, arrangez-vous pour la faire enfermer, il doit y avoir un moyen, pas la peine d'être pharmacien alors, est-ce que vous ne connaissez pas un truc, est-ce que vous ne connaissez pas une personne, une autorité voyons, il s'agit de trouver la filière ensuite les choses vont toutes seules, déclencher le mécanisme c'est le mot, il me répond que non, pas le pouvoir, d'ailleurs pas la moindre idée du comment, il ne voit à la rigueur que la famille, ayant entendu dire autrefois qu'en cette matière,

Il tenait une lettre à la main, il leva les yeux me regarda puis de nouveau la lettre puis de nouveau moi, derrière lui je pouvais voir aller et venir passer les taches rouges acajou ocre des chevaux qu'on menait à *l'abreuvoir*, la *boue était si profonde qu'on enfonçait* dedans jusqu'aux chevilles mais je me rappelle que pendant la nuit il avait brusquement gelé et Wack entra dans la chambre en portant le café disant Les chiens ont mangé la boue, je n'avais jamais entendu l'expression, il me semblait voir les chiens, des sortes de créatures infernales mythiques leurs gueules bordées de rose *leurs* dents *froides* et blanches de loups mâchant la boue noire dans les ténèbres de la nuit, peut-être un souvenir, les chiens dévorant nettoyant faisant place nette : maintenant elle était grise et nous nous tordions les pieds en courant, en retard comme toujours pour l'appel du matin, manquant de nous fouler les chevilles dans les profondes empreintes laissées par les sabots et devenues aussi dures que de la pierre, et au bout d'un moment il dit Votre mère m'a écrit. Ainsi elle l'avait fait malgré ma *défense*, je sentis que je rougissais, il s'interrompit essayant quelque chose comme un sourire sans doute lui était-il impossible, non d'être aimable (il désirait certainement

j'ai froid mais je ne claque pas des dents ce serait un bruit agréable joyeux ma peau s'horripilerait je me sentirais tout chaud dessous l'hiver continue entrailles mortes regard *peureux corps perdu aucune* voix à écouter un gargouillis cette chair crispée qui ne dit rien

le corps des autres je l'aimais sans comprendre je suis desséché obscurci pétrifié là où j'ai cru voir quelque chose

les mâchoires serrées l'une à l'autre la langue racornie au milieu ou que sa bave dissout si cela rit deux trois pets me sortiront du gosier iront crever sous le palais je sentirai ça passer moins agréable que par le cul moins odorant moins vivant mais je ne ris pas je n'éprouve rien ma bite est pourrie *mes membres rigides*

on finira sûrement par apercevoir ce cadavre on l'aimera on l'emportera à dos d'homme *ils auront une chambre* pour l'asseoir peut-être dans un bordel droit sur un fauteuil je préside je décore je fais joli bien assis dans du noir sa peau est jaunie violacée verdâtre ses joues mangées ses lèvres brunes en vieux cuir sec j'aurai des impressions des images

EUROPE

Grande-Bretagne

LA FAMILLE THATCHER SUR LA SELLETTE

Les affaires du fils ne font pas celle de la mère

Londres. – Ce n'est pas encore un véritable scandale, car l'existence du gouvernement ne semble pas pour le moment menacée. Mais voilà deux mois que l'« affaire Mark Thatcher » empoisonne les rapports du premier ministre avec la presse, l'opposition et même son propre parti.

Soupçonnée d'avoir confondu son rôle de mère et celui de chef du gouvernement, en intervenant en faveur de son fils pour lui faire gagner un important contrat à l'étranger, Mme Thatcher continue de refuser de s'expliquer et rejète avec superbe toute question à ce sujet. Mais le Parti travailliste est revenu à la charge pour réclamer un débat au Parlement, voire une enquête. Sommés de prendre publiquement la défense de leur *leader*, tous les députés conservateurs n'ont pas répondu à l'appel ; ils commencent à se faire tirer l'oreille, estimant que le silence hautain et persistant de la « dame de fer » n'a pour effet que d'aggraver les soupçons.

Paradoxalement, l'affaire est d'autant plus dommageable pour Mme Thatcher que celle-ci a toujours bénéficié jusqu'à présent d'une solide réputation d'intégrité.

C'est au cours du mois de janvier que l'hebdomadaire *Observer* a révélé que M. Mark Thatcher avait obtenu en 1981 du sultanat d'Oman un marché de 300 millions de livres (3,6 milliards de francs) portant sur l'édification d'une université pour le compte d'une grosse société britannique de construction et de travaux publics, Cementation International, dont il était devenu – pour l'occasion – le « conseiller ». A cette fin, M. Thatcher fils s'était rendu à Oman précisément au moment où sa mère y effectuait une visite officielle (*le Monde* daté 22-23 janvier).

Cementation International est une filiale du groupe financier Trafalgar House qui s'est porté, récemment acquéreur d'un chantier naval écossais, jusqu'alors nationalisé. On a reproché à Mme Thatcher d'avoir, dans cette vente, favorisé ce groupe au détriment d'autres firmes. *Trafalgar House* possède le journal *Daily Express* et ses publications annexes qui sont de fervents soutiens du Parti conservateur.

De notre correspondant

Manœuvre de diversion

Le « contrat d'Oman » a suscité de multiples spéculations que Mme Thatcher a méprisées. Elle *s'est contentée de faire savoir* qu'elle ne tolérait pas que l'on s'en prenne à son fils à cause d'elle et de sa fonction, feignant *ainsi d'ignorer qu'il s'agissait en* réalité du contraire puisque c'est elle qui est principalement visée. Pour tenter de faire diversion, l'entourage du premier ministre s'est ingénié à créer un contre-événement : la présentation de la dernière *girl friend* de M. Mark Thatcher, le genre de sujet dont la presse britannique est particulièrement friande. Mais, peine perdue, les journaux ne se sont pas laissé longtemps attendrir.

Phénomène inquiétant pour les stratèges de Downing Street, c'est la presse de droite – depuis quelques mois de plus en plus critique à l'égard du gouvernement – qui a relancé l'affaire. Le *Sunday Times* indique, début mars, que le mari de Mme Thatcher, Denis, est lui aussi quelque *peu mêlé au « contrat », puisqu'il* a la signature du compte en banque sur lequel son fils aurait reçu la commission pour le service rendu à Oman. Le premier ministre proteste avec indignation contre les méthodes, pas très orthodoxes, employées par le journal pour recueillir le renseignement, mais refuse toujours les explications. Au Parti conservateur, on juge cette attitude inefficace et même néfaste d'autant que Mme Thatcher vient involontairement de fournir des armes à ses adversaires en reconnaissant *incidemment qu'elle a rencontré* deux fois l'un des directeurs de Cementation avant son voyage à Oman.

Voilà ce qui a décidé le Parti conservateur à réagir, à la veille d'une nouvelle offensive des travaillistes. M. Edward Du Cann, président du comité 1922, qui représente la masse des « sans-grade » du parti, se charge de la défense. C'est lui qui, la semaine précédente, a adressé à Mme Thatcher, sur divers aspects de sa politique, des critiques voilées et exprimé le malaise général ressenti actuellement par de nombreux députés conservateurs (*le Monde* du 14 mars). Si *M. Du Cann vient maintenant au* secours du premier ministre, il semble que ce n'est pas tant pour se faire pardonner que pour tirer le Parti tory d'un mauvais pas et empêcher qu'il ne fasse les frais des attaques dirigées contre son leader. Au début de cette semaine, il a fait circuler une motion de soutien à Mme Thatcher pour contrecarrer la démarche travailliste visant à obtenir des enquêtes officielles.

Mais cette initiative a eu un effet boomerang car – nouvelle preuve de leur mauvaise humeur – beaucoup de députés conservateurs ont manifesté très peu d'empressement à signer le document, notamment, M. Edward Heath. L'ancien premier ministre, qui, à tout propos, mène la fronde des conservateurs « modérés », n'a pas caché qu'à son avis Mme Thatcher aurait dû, depuis longtemps, mettre un terme *à son mutisme et répondre à* certaines des questions qui lui ont été posées, ne serait-ce que pour faire taire les rumeurs les plus désobligeantes. Ce qui aurait dû être une démonstration immédiate d'unité s'est soldé par un aveu supplémentaire du trouble qui affecte les partisans de Mme Thatcher.

F. C.

Turquie

Les familles des grévistes de la faim attendent des autorités une amélioration des conditions de détention

Ankara. – Elle va mal. Visiblement, elle a fort peu dormi ces derniers jours. Elle est inquiète. Elle se sent perdue : *« Je ne sais à qui m'adresser »*, murmure-t-elle entre deux sanglots. Cette femme, venue d'Izmir, comme tant d'autres qui assistent, depuis de longs mois, au procès de leurs enfants devant le tribunal militaire d'Ankara, est de plus en plus démoralisée : la grève de la faim que les détenus de la prison militaire de Mamak ont entreprise pour protester contre les conditons de détention est entrée dans sa quatrième semaine. *« Je ne vois mon fils que lors des audiences. Il a beaucoup maigri »*, soupire cette mère.

Les rumeurs à propos du décès de deux grévistes de la faim n'ont pas été confirmées, mais le mercredi 21 mars dix-sept accusés, hospitalisés, n'ont pas pu assister à leur procès.

Nombreux sont ceux qui se plaignent des conditions psychologiques de détention et des sévices dont ils seraient l'objet. M. Hasan Isik, ancien ministre des affaires étrangères, dont le fils se trouve parmi les accusés, vient d'adresser un télégramme au premier ministre, M. Ozal, au chef d'état-major des armées, ainsi qu'au commandant de l'état de siège d'Ankara. Il dénonce les pressions *« physiques et morales »* subies par les détenus à la prison d'Ankara, qui vont au-delà des exigences de sécurité.

La mère venue d'Izmir précise : *« Mon fils risque la peine capitale, nous avons vu l'acte d'accusation. Il faisait partie d'une organisation d'extrême gauche armée. Nous, nous étionsau courant de rien puisqu'il étudiait à Ankara. Il a été arrêté en novembre 1980. Plus que sa condamnation, ce qui m'intéresse, c'est qu'il ne fasse pas l'objet d'un traitement indigne d'un être humain. »*

De nombreux accusés devaient dénoncer les blessures résultant des coups reçus des gardiens, affirmant cependant qu'ils ne reniaient pas leurs actes, et qu'ils étaient *« prêts à en assumer les conséquences judiciaires »*. Ils veulent simplement qu'on mette fin *« aux traitements très durs et à la discipline excessive »* des prisons militaires. Leurs avocats demandent au tribunal militaire d'alerter les autorités. Les juges se déclarent incompétents, mais envoient une copie des procès-verbaux comportant les dénonciations de sévices formulées par les accusés au commandant de l'état de siège. Celui-ci devrait charger son conseiller juridique de promettre aux parents que *« tout sera fait »* pour alléger les conditions de détention de leurs enfants.

De notre correspondant

L'application de la loi

Le Parlement turc ayant suspendu ses travaux durant la campagne pour les élections locales du 25 mars, les familles de détenus peuvent difficilement s'adresser aux députés en campagne dans leur circonscription. Seul M. Inonu, *président du Parti social*-démocrate (SODEP), fait parfois remarquer, dans ses discours électoraux, que les droits de l'homme ne sont pas totalement respectés dans le pays. Dans ces conditions, les familles se tournent vers le président de la République, le général Evren, afin qu'il donne des directives pour l'amélioration des conditions de détention.

Dans une interview, le général Evren a récemment déclaré à l'hebdomadaire américain *Newsweek* que les allégations selon lesquelles des tortures sont pratiquées dans les prisons ont pour seule origine le port obligatoire d'uniformes pénitentiaires, les fouilles et l'appel. Les administrateurs de prison appliquent simplement la loi et les règlements intérieurs et ne peuvent se conformer aux seuls désirs des prisonniers. Ce sont ces pratiques que les intéressés s'efforcent de présenter à l'extérieur comme des cas de tortures, devait ajouter le président turc dans une allusion aux campagnes organisées de l'extérieur.

Il est vrai que les autorités réussissent parfois à s'emparer des « consignes » envoyées aux prisonniers par leurs amis leur recommandant d'organiser des mouvements de protestation afin d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur leur situation. Les autorités se déclarent également en possession de preuves attestant que tous les mouvements extrémistes turcs ont récemment créé un front uni contre le régime.

Une personnalité turque ayant elle-même connu naguère les prisons *militaires nous a fait remarquer que* les *« conditions matérielles »* des détenus des prisons militaires sont nettement meilleures que celles des prisons civiles, tant du point de vue de l'hébergement que de la nourriture. Cela dit, ajoute-t-elle, les *« conditions psychologiques »* sont très dures, et les gardiens, pour la plupart des soldats du contingent, ne sont pas particulièrement préparés à ces fonctions.

Tandis que la campagne pour les élections municipales bat son plein, l'opinion turque, toujours fortement marquée par les excès des extrémistes durant la période précédant l'intervention militaire du 12 septembre 1980, ne s'intéresse pas particulièrement au sort des détenus.

La presse reste également discrète, même si elle parle épisodiquement des cas de tortures dénoncés lors des procès. Mais les familles de prisonniers espèrent que les autorités militaires, qui ont, à maintes reprises, rappelé aux forces de l'ordre que les droits de l'homme doivent être respectés sous peine de poursuites judiciaires, se montreront plus vigilantes.

ARTUN UNSAL.

• *La peine de mort requise contre un directeur de prison.* – La peine de mort a été requise pour la première fois en Turquie dans une *affaire de torture pratiquée dans* une prison, dont le directeur est accusé d'avoir ordonné de battre à mort un détenu, apprend-on de source judiciaire. Un criminel de droit commun avait été soumis en 1981, sur ordre du directeur de la prison d'Izmir, à une séance de *falaka* (bastonnade sur la plante des pieds) à laquelle il n'avait pas survécu. – *(AFP)*.

AMÉRIQUES

El Salvador

La guérilla tente de saboter les élections

(Suite de la première page.)

Ils arrêtent les véhicules, réclament un « impôt révolutionnaire » aux voyageurs, surtout, ils confisquent systématiquement les cartes d'identité, indispensables pour voter. Ils promettent de les rendre *« plus tard, après les élections »*, sans doute contre le versement d'une nouvelle dîme.

La radio des insurgés a lancé une menace plus grave, et nouvelle : certaines routes des régions orientales seraient minées d'ici à la fin de la semaine, pour dissuader les électeurs des bourgades isolées de se rendre dans les bureaux de vote. La semaine dernière, la guérilla a de nouveau attaqué la caserne de San-Miguel. Un harcèlement de quelques heures, et de nuit, mais un signe de plus d'une agressivité croissante des insurgés. L'assassinat, la semaine dernière, dans la capitale, d'un député conservateur, Tulio Flores, a d'autre part été revendiqué par le front métropolitain Clara Elizabeth Ramirez. Cette organisation, issue du mouvement des Forces populaires de libération (FPL), surtout actives dans les départements du Nord (Chalatenango et Cabana), a déjà revendiqué l'assassinat, à San-Salvador, de deux autres députés, membres ceux-là de la formation du major Roberto d'Aubuisson.

L'Eglise déplore cette escalade et ce qu'elle appelle la *« violence pré-électorale »* ; elle a recensé soixante-dix-neuf victimes pour la seule période du 9 au 15 mars. Sans compter les morts des « actes de guerre », car l'armée n'est pas inactive. Elle poursuit une opération engagée avec des moyens importants dans le Nord et l'Est pour tenter de paralyser d'éventuels mouvements de la guérilla vers les capitales départementales.

La crédibilité de la politique centre-américaine du gouvernement Reagan est en cause dans l'élection de dimanche. Washington s'est nettement engagé pour que ce nouveau « test » soit positif. En réclamant avec insistance au Congrès une aide militaire d'urgence pour le Salvador avant le premier tour du scrutin, M. Reagan et son secrétaire d'Etat, M. Shultz, laissent entendre que la situation du gouvernement et des forces armées de ce petit pays est désespérée. Sur place, la vision est sensiblement plus nuancée.

En six ans, l'aide américaine au Salvador a déjà été multipliée par quarante. Les Etats-Unis viennent de faire de nouveaux efforts. Militaires d'abord. L'aviation américaine, basée au Honduras, participe directement aux opérations menées depuis deux semaines par les unités d'élite salvadoriennes contre la guérilla. Selon les experts occidentaux, les bons résultats obtenus par les forces de la troisième brigade d'infanterie du lieutenant-colonel Monterrosa, dont le QG est à San-Miguel, s'expliquent en partie par cette assistance aérienne. Ce baroudeur, qui a le sens des relations publiques, est aussi un politique. Il affirme que *« la solution n'est pas militaire »*.

L'aide américaine pour les élections est également technique et financière. Les effectifs de l'ambassade de San-Salvador ont été sérieusement renforcés, particulièrement la section « politique ». Des crédits exceptionnels de l'ordre de 10 millions de dollars ont été affectés aux organismes qui ont préparé le scrutin du 25 mars. Des urnes en plastique ont été achetées avec ces fonds, et aussi des ordinateurs installés au siège du conseil central des élections, qui ont permis une révision des listes électorales. On a décelé quelques anomalies : près de trois cent mille Salvadoriens disposeraient de deux ou même de trois cartes d'identité.

Rien d'étonnant. Le pays est en guerre depuis quatre ans. Trois cent mille Salvadoriens – ce ne sont pas les mêmes – l'ont quitté. Des dizaines de milliers d'autres sont des personnes « déplacées » ou réfugiées dans des camps. Dans certaines régions particulièrement troublées, le *vote sera impossible*. On l'admet à l'ambassade américaine, où l'on estime que vingt-deux municipalités seront exclues du scrutin, c'est-à-dire près de 10 % du total.

Officiellement, l'ambassadeur *américain, M. Thomas Pickering, n'a* de préférence pour aucun des huit candidats à la présidence. Les Etats-Unis se veulent neutres et souhaitent seulement que *« le scrutin se déroule dans les conditions les plus démocratiques possibles »*. L'ambassadeur précise simplement que Washington définira sa politique en fonction des engagements et du programme du vainqueur. Dans son entourage, on ne cache pourtant pas qu'une victoire du major Roberto d'Aubuisson, chef du parti d'extrême droite Alliance républicaine nationaliste, serait *« une catastrophe pour le gouvernement Reagan »*.

M. d'Aubuisson est jeune – il a quarante ans, – il est dynamique, flamboyant et catégorique. *« La patrie, oui, le communisme, non »* : c'est son slogan, celui que ses partisans, enthousiastes et inconditionnels, répètent sans cesse. Il tient un discours reaganien : respect absolu de l'entreprise privée et limitation du rôle néfaste de l'Etat. Mais il ne déclare pas totalement hostile à une réforme agraire, jugeant *« bureaucratique » celle adoptée, puis réduite*, par l'Assemblée constituante, qu'il a présidée depuis 1982 jusqu'à décembre 1983. Elle ne sert pas les intérêts des paysans. Il ne manque jamais de saluer, avant chaque discours, *« ses camarades des forces armées »*. Il a de solides appuis parmi les militaires et le soutien sans réserve du secteur privé, dynamique et important dans ce petit pays surpeuplé de cinq millions d'habitants.

« Nous ne sommes pas en guerre, lance-t-il aux journalistes étrangers. *Vous mentez. Nous sommes victimes d'une agression extérieure. »* On l'accuse – et d'abord aux Etats-Unis – *d'être lié aux escadrons de la* mort. Il répond que les véritables Escadrons de la mort sont ceux des ennemis du Salvador, à commencer par les démocrates-chrétiens de M. Duarte, qui veulent *« livrer le pays au communisme »*. Le chef de l'*extrême droite a, de l'avis général*, fait une bonne campagne, et il inquiète. Il se dit persuadé de l'emporter dès le 25 mars, ce que les sondages ne confirment pas.

LES ESCADRONS DE LA MORT ET LA CIA

Washington (*AFP*). – Un haut responsable de la police salvadorienne, lié aux Escadrons de la mort, a émargé pendant plusieurs années au budget de la CIA, a affirmé, le mercredi 21 mars, un « officiel » salvadorien non identifié, interviewé par la chaîne de télévision CBS.

Selon ce témoin, le chef de la police du Trésor, M. Nicolas Car*ranza, a été payé par* la Centrale américaine de renseignement *« pendant cinq ou six années »*. CBS a précisé que son témoin avait occupé des postes importants au sein des forces de sécurité salvadoriennes.

Le témoin a déclaré que M. Roberto d'Aubuisson commandait les Escadrons de la mort et qu'il avait personnellement ordonné des assassinats. Il a précisé que M. d'Aubuisson prenait ses ordres auprès de M. Carranza.

Un responsable américain, qui a requis l'anonymat, a déclaré que les informations données par CBS étaient exactes, mais il n'a pas été possible d'obtenir *d'autre confirmation*. La CIA s'est refusée à tout commentaire.

Le témoin a été amené aux Etats-Unis par un groupe d'opposants à la politique américaine au Salvador, qui lui a versé 50 000 dollars. Il a été interrogé par plusieurs membres du Congrès, et ses accusations ont reçu une large publicité aux Etats-Unis. C'était toutefois la première fois qu'il impliquait la CIA.

Le courage du démocrate-chrétien

Son adversaire numéro un, bien sûr, c'est M. Duarte, leader d'un Parti démocrate-chrétien qui est le *premier à l'Assemblée constituante* élue en mars 1982. Le premier, mais en situation minoritaire face à la coalition de l'extrême droite de M. d'Aubuisson et des autres petites formations conservatrices, comme PAISA (Parti institutionnel salvadorien) ou le Parti populaire salvadorien (PPS), dont le slogan est « Dieu, ordre et progrès ».

M. Duarte a été trois fois maire de San-Salvador, et un bon maire. Vainqueur des élections de 1972, il a été déposé, arrêté, torturé, et enfin expulsé grâce à l'intervention, entre autres, du pape et de M. Nixon.

Il est revenu après le putsch des officiers libéraux de 1979, a participé ensuite au gouvernement civil et militaire *jusqu'aux élections de 1982*. Il a du courage, de l'abattage.

Il n'hésite pas à affronter les accusations et les menaces de l'extrême droite. Son parti a même – sans succès – réclamé la disqualification de M. d'Aubuisson pour atteinte aux droits de l'homme. M. Duarte dit *aussi que la situation dramatique du* Salvador s'explique par une société injuste, où certains *« ont tout »* et d'autres *« seulement leur faim »*. Mais il reste discret sur la façon de régler le conflit armé.

Il sait qu'il n'est pas sûr de l'emporter au second tour, bien que les sondages le placent en tête pour le 25 mars. Aussi s'efforce-t-il de persuader *« tous les démocrates »* de se ranger derrière lui dès maintenant. Le vrai favori, non déclaré, de *l'ambassade américaine était, en* 1983, M. José Francisco « Chachi » Guerrero, leader du Parti de conciliation nationale (PCN), une formation liée à l'armée et qui a « fait » les présidents salvadoriens pendant près de deux décennies jusqu'en 1979.

Mais « Chachi » ne vient qu'en troisième position, dans les sondages, derrière M. Duarte et M. d'Aubuisson. Il espère, au mieux, jouer un rôle d'arbitre dans l'hypothèse probable d'un second tour. *« Si d'Aubusson gagne,* dit M. Duarte, *j'entrerai dans la clandestinité. »* Le leader de l'extrême droite ajoute, sarcastique : *« Avec les guérilleros communistes ! »* Et si M. Duarte gagne ? : *« J'ai déjà pris ma décision,* affirme un des patrons du secteur privé. *Je quitte le pays. »* Le Salvador n'est pas une nation de nuances et de compromis, comme le souhaiterait Washington, du moins pour le moment.

MARCEL NIEDERGANG.

LE PÉTROLIER SOVIÉTIQUE TOUCHÉ PAR UNE MINE AU NICARAGUA : MOSCOU ACCUSE LES ÉTATS-UNIS

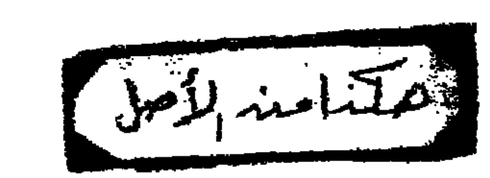
Moscou (*AFP*). – L'Union soviétique a officiellement protesté, le mercredi 21 mars, auprès des Etats-Unis, à la suite d'un incident dans lequel cinq marins soviétiques ont été blessés, lorsque leur pétrolier a heurté une mine, la veille, dans le port nicaraguayen de Puerto-Sandino.

Une note en ce sens a été remise, le mercredi 21 mars, à Moscou au chargé d'affaires américain, M. Warren Zimmermann, par le chef de la diplomatie soviétique, M. Andreï Gromyko.

L'Union soviétique, indique ce texte, estime que les Etats-Unis sont responsables de cet *« acte de banditisme et de piraterie »*, car les *« services secrets américains »* sont *« représentés au sein des bandes de mercenaires et de terroristes »* qui sont responsables de la pose de mines à Puerto-Sandino. Washington est ainsi *« directement responsable de la violation d'un des principes fondamentaux de la loi internationale, le droit à la liberté de navigation »*.

La note de protestation indique que Moscou se réserve le droit de demander des *« compensations »* pour les blessures encourues par les ressortissants soviétiques, ainsi que pour les dommages matériels.

Le pétrolier *Lugansk* (et non *Dulher*, comme indiqué précédemment dans *le Monde* du 22 mars) avait heurté une mine, mardi ; cinq marins ont été blessés, selon l'agence Tass. Puerto-Sandino, situé à 70 kilomètres à l'ouest de Managua, sur la côte pacifique, avait été miné au cours des dernières semaines par l'Alliance *révolutionnaire démocratique* (ARDE), organisation antisandiniste dirigée par M. Eden Pastora, le commandant « Zéro », et basée au Costa-Rica.



URSS

LE SÉJOUR INCOGNITO DE DEUX DÉPUTÉS FRANÇAIS

Evoquer les droits de l'homme dans toute négociation avec les Soviétiques

Les campagnes d'opinion en faveur des candidats à l'émigration et des prisonniers de conscience en URSS gardent toute leur utilité : tel est l'enseignement majeur qu'ont tiré de leur brève expédition à Moscou les deux députés français qui ont accepté de participer à l'une des « missions de routine » organisées par le Comité des quinze, une association humanitaire qui parraine quinze familles de Soviétiques ne pouvant obtenir l'autorisation de quitter leur pays (*le Monde* du 21 mars).

MM. François Léotard (PR) et Michel Noir (RPR) ont eu des conversations avec des familles de *refusnik*, des femmes de prisonniers politiques et avec l'épouse d'Andreï Sakharov. Tous leur ont dit que les campagnes d'opinion et les démarches de diverses natures étaient réconfortantes, et utiles, même si certaines se heurtent à un mur qui semble infranchissable. Ainsi dans le cas de M. Sakharov : son épouse estime que seule une intervention au plus haut niveau, celui des chefs d'Etat, est à présent susceptible de donner un résultat quelconque.

Autre leçon tirée, par les deux députés, de leur bref séjour et de leurs conversations : l'Occident doit se montrer plus ferme, mettre constamment sur la table la question des droits de l'homme dans les négociations avec les Soviétiques, y compris à propos des affaires commerciales ou des transferts de technologie. Et, aussi, ne jamais se laisser payer de mots, en imaginant que les Soviétiques raisonnent suivant les schémas « occidentaux ». Les deux députés de l'opposition n'entendent pas faire de leur voyage à Moscou une opération de politique intérieure. M. Léotard a même déclaré qu'il n'avait aucun reproche à faire à la politique du gouvernement actuel pour la défense des droits de l'homme. Ils admettent qu'en la matière une certaine discrétion est parfois nécessaire et semblent déterminés à poursuivre leur action, y compris en coopérant avec des représentants de la majorité parlementaire et du gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

La « Stratégie militaire » du maréchal Sokolovski enfin traduite en français

Parmi les ouvrages de base servant à l'étude de la stratégie soviétique, une place de choix revient depuis vingt ans à celui du maréchal Sokolovski, grand chef militaire pendant la dernière guerre et chef d'état-major de l'armée rouge de 1952 à 1960. Sa *Stratégie militaire*, publiée pour la première fois à Moscou en 1962, a connu deux autres éditions, respectivement en 1963 et en 1968, année de la mort de l'auteur. Mais cet ouvrage, connu en anglais grâce à une traduction de la Rand Corporation dès 1963, n'avait jamais été traduit en français.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et cette omission est maintenant réparée grâce à une traduction de la troisième édition établie par les soins du Cercle d'études de stratégie totale (CESTE) (1).

Le livre a un peu vieilli, puisque les Soviétiques, à partir de 1981, ont dû prendre leurs distances par rapport à certains de ses enseignements. En particulier les réflexions du maréchal Sokolovski selon lesquelles l'arme atomique ne change pas la nature de la guerre, celle-ci restant *« un instrument de la politique »* et devant recourir comme par le passé à l'avantage de la surprise et de l'attaque massive, étaient quelque peu gênantes au moment où Moscou devait encourager les mouvements pacifistes à l'Ouest.

Toutefois, on doit se demander si ce qu'écrivait Sokolovski à une époque où la puissance militaire soviétique était très inférieure à celle d'aujourd'hui et à celle des Etats-Unis d'alors, ne serait pas, au contraire, encore plus actuel aujourd'hui, à l'heure de la parité avec l'Amérique et des SS-20 en Europe. De toute manière, aucun ouvrage de même ampleur n'a été publié à Moscou sur le sujet depuis les années 60, et celui-ci conserve donc tout son intérêt.

La Fondation pour les études de défense nationale, qui a prêté son concours à cette traduction de *Stratégie militaire*, publie en outre, dans sa revue trimestrielle *Stratégique* (2), la traduction intégrale d'un autre ouvrage soviétique, beaucoup plus actuel celui-là. *Toujours prêt à défendre la patrie* est le titre d'une brochure publiée en 1982 par le maréchal Ogarkov, actuel chef de l'état-major général des forces armées soviétiques. Ce titre avait attiré l'attention à l'époque par les mises en garde que l'auteur y lançait contre les tendances pacifistes parfois à l'œuvre dans la jeunesse soviétique. Mais l'on y trouvera aussi d'utiles éclaircissements sur l'organisation de l'armée rouge et la place que celle-ci, selon l'auteur, doit tenir dans la société.

M. T.

(1) L'Herne, « Classiques de la stratégie », 524 p., 160 F.

(2) Hôtel des Invalides, 75007 Paris ; traduction de Jacques Laurent.

LE DISSIDENT UKRAINIEN VALERI MARTCHENKO EST CONDAMNÉ A DIX ANS DE CAMP

M. Valeri Martchenko, journaliste et philologue ukrainien, a été condamné à une peine de dix ans de camp à régime spécial (le plus dur qui soit) et cinq ans de relégation pour « agitation et propagande antisoviétiques » vient d'annoncer la société des droits de l'homme de Francfort. Valeri Martchenko avait déjà passé, à partir de 1973, six ans dans un camp à régime sévère et deux ans en relégation pour les mêmes motifs. Il avait collaboré auparavant à la revue *Littérature d'Ukraine*, tout en publiant en samizdat des articles dénonçant la politique de russification de l'Ukraine, et aussi d'autres Républiques soviétiques.

En août 1974, il avait signé depuis le camp une lettre collective adressée à la Croix-Rouge pour protester contre les conditions de détention, avant de réclamer dans une lettre au président du Soviet suprême la reconnaissance du statut de prisonnier politique, puis de féliciter M. Andreï Sakharov pour son prix Nobel de la paix, en 1975.

Sa dernière arrestation date du 24 octobre 1983. Il était notamment accusé d'avoir collecté et transmis des informations sur les familles des prisonniers politiques et participé au fonds d'aide à ces prisonniers créé à l'initiative d'Alexandre Soljenitsyne. Valeri Martchenko, qui est le petit-fils de l'historien ukrainien du même nom, souffre de plusieurs maladies graves, et on imagine difficilement qu'il puisse résister à dix ans de « régime spécial ». *(AFP.)*

Yougoslavie

L'opinion s'intéresse peu à la campagne pour le renouvellement de la direction collégiale

De notre correspondant

Belgrade. – La Yougoslavie est *en campagne électorale*, depuis le début de l'année et jusqu'au 15 avril, pour la mise en place de la nouvelle direction collégiale de l'Etat, qui doit entrer en fonction le 15 mai. L'une des principales institutions du système yougoslave, la direction collégiale de l'Etat, officiellement appelée « présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie », est composée des représentants de chacune des six républiques et des deux régions autonomes. A ces huit délégués s'ajoute le président de la Ligue des communistes (l'élection de ce dernier, relevant de la seule compétence du parti, est soumise à une procédure particulière).

Les membres de la direction de l'Etat, élus pour cinq ans, avec la possibilité de renouvellement de leur mandat pour une nouvelle période de cinq ans, veillent aux intérêts communs de la Yougoslavie trop souvent en conflit avec les intérêts « spécifiques » ou « particuliers » des républiques et provinces autonomes. Ils sont responsables devant l'Assemblée nationale fédérale, mais en même temps devant celle de leur république ou province autonome, conformément aux dispositions de leurs constitutions respectives, qui *ne sont pas harmonisées sur tous les* points et qui, en général, ne souffrent pas d'un excès de précision.

La procédure électorale est longue et extrêmement compliquée. Amorcée par la commission fédérale des cadres de l'Alliance socialiste, elle doit aboutir à une liste de candidats « possibles », puis « potentiels » et, enfin, de candidats tout court, qui, en dernière instance, sont élus par l'Assemblée nationale de leur république ou province autonome. L'Assemblée nationale fédérale ne peut que « confirmer » leur élection.

Agitation des cadres

A la campagne électorale participent directement ou indirectement les innombrables « structures » du système censées exprimer la volonté des citoyens. Théoriquement, on peut proposer plusieurs candidats pour chaque fonction. Cette possibilité cependant n'a pas été retenue. L'explication donnée est que le nombre de candidats est une question de « forme ». Compte tenu de la procédure qui est appliquée, la candidature unique serait *« la meilleure garantie que chaque poste sera occupé par celui qui est le plus compétent »*. Des « concertations » et « consultations » qui accompagnent la désignation des candidats, l'opinion n'est guère tenue au courant. Elle n'est informée que lorsque les « structures » ont déjà pris des décisions pratiquement irrévocables. Un tel procédé, qui suscite une visible agitation parmi les cadres, mais laisse le public plutôt indifférent, a été critiqué à plus d'une réunion des organisations sociales, et l'hebdomadaire *NIN* le qualifie de *« nuisible »*, relevant qu'il n'était pas conforme aux principes démocratiques prônés par l'Alliance socialiste, qui a la haute main sur les opérations électorales.

Sur les huit membres sortants de la présidence collégiale de l'Etat, trois sont rééligibles : MM. Kreigher, représentant de la Slovénie, Spiljak, représentant de la Croatie et Vlajkovitch, représentant de la Voïvodine. Or, à la suite des tractations qui n'ont pas été rendues publiques, MM. Kreigher et Spiljak ont décidé de se retirer. Tous les partants ont été pendant des décennies parmi les plus proches collaborateurs de Tito. Comme il s'agit de personnes déjà d'un certain âge (la *majorité d'entre elles ont plus de* soixante-dix ans), elles se retireront probablement de la vie publique.

La procédure de nomination des *candidats étant pratiquement terminée*, les noms de leurs successeurs sont déjà connus. Outre M. Vlajkovitch pour la province autonome de Voïvodine, la nouvelle direction collégiale de l'Etat sera composée ainsi : *le général Ljoubitch*, ancien ministre de la défense nationale (Serbie), M. Vrhovetz, ancien ministre des affaires étrangères (Croatie), *M. Dolantz*, l'actuel ministre de l'intérieur (Slovénie), M. Mikoulitch (Bosnie-Herzégovine), M. Moïsov, l'actuel ministre des affaires étrangères (Macédoine), M. Djouranovitch, ancien premier ministre fédéral (Montenegro), M. Sinam Hasani (Kosovo).

Plus jeunes que leurs prédécesseurs, les hommes de la nouvelle équipe ne sont cependant pas des hommes nouveaux compte tenu des fonctions qu'ils ont déjà exercées et qu'ils exercent encore. On peut affirmer que, lorsqu'ils seront assis dans ce qu'on appelle *« les fauteuils fédéraux »*, ils poursuivront la politique intérieure et extérieure qui est celle de la Yougoslavie depuis près de quarante ans. Ils ont en ce moment la réputation d'« hommes forts » dans leur république et province autonome et pourront à ce titre renforcer l'autorité de l'Etat fédéral trop souvent contestée et abréger les interminables et inefficaces discussions qui, surtout depuis la mort de Tito, le paralysent dans plus d'un domaine.

PAUL YANKOVITCH.

Hongrie

L'« éveil » de la diplomatie

Chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres des affaires étrangères, responsables des partis politiques occidentaux, se succèdent depuis 1982 à Budapest. La Hongrie, dont les dirigeants multiplient de leur côté les déplacements à l'étranger, est à la mode. L'intensification spectaculaire des contacts à tous les niveaux *entre ce pays membre du pacte de* Varsovie et l'Occident (ce qui suscite des commentaires mitigés de la part de ses alliés, comme par exemple au lendemain de la visite de Mme Thatcher en janvier) ne saurait *évidemment être interprétée comme* un revirement de sa politique étrangère *fondée sur l'alliance étroite* avec Moscou. Mais cette fidélité à l'Union *soviétique ne signifie pas* pour autant l'absence de toute originalité.

« Malgré l'identité du système social et des objectifs communs des Etats socialistes, chaque pays a ses intérêts particuliers qu'il convient de défendre », répètent les déclarations officielles. Les Hongrois reconnaissent l'existence de différends survenus avec tel ou tel de leurs partenaires, tout en évitant de les dramatiser ou de les envenimer : on pense avant tout au conflit latent qui les oppose à la Roumanie autour du sort réservé à la minorité hongroise de Transylvanie. Mais les problèmes « délicats » longtemps passés sous silence sont abordés dans les médias.

Apparemment les dirigeants hongrois estiment qu'un petit pays d'Europe centrale, qui bénéficie d'une bonne image de marque en raison de la réussite (même fragile) de son expérience économique et qui donne l'exemple d'une tolérance politique relative inexistante dans les autres régimes socialistes, *peut* jouer un rôle, même limité. D'autant plus que, lourdement pénalisée par les répercussions des crises afghane et polonaise et par les retombées des difficultés de l'économie mondiale, la Hongrie est particulièrement sensible à la dégradation des rapports Est-Ouest.

La crainte d'un durcissement

L'« *éveil* » de la diplomatie hongroise semble avoir bénéficié de la sympathie de *Iouri Andropov*, ambassadeur de l'URSS à Budapest au moment *des événements de 1956 et* qui aurait par la suite pleinement approuvé *la politique « réformiste »* de M. Janos Kadar.

Un mois après l'élection de M. Tchernenko au secrétariat général du P.C. soviétique accueillie sans enthousiasme à Budapest, certains dirigeants se montrent préoccupés et craindraient un durcissement du Kremlin, entraînant une limitation de la marge de manœuvre laissée aux alliés est-européens. En attendant, le calendrier diplomatique pour les mois à venir est encore plus chargé que celui des deux dernières années ; le chancelier Kohl et le premier ministre italien M. Bettino Craxi figurent parmi les visiteurs occidentaux attendus en 1984 à Budapest, tandis que M. Kadar doit venir à Paris.

Ce nouveau style de la diplomatie hongroise paraît lié à l'action de trois responsables, MM. Matyas Szürös, cinquante et un ans, secrétaire du comité central, Gyula Hoen, quarante-trois ans, chef du département des relations internationales du comité central, et Péter Varkonyi, cinquante-trois ans, ministre des *affaires étrangères* : des hommes de la nouvelle génération encore peu connus à *l'étranger mais* qui semblent « monter » au sein de *l'appareil du Parti et de l'Etat.*

THOMAS SCHREIBER.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU LIBAN

MM. Gemayel et Berri ont discuté avec M. Mitterrand du rôle des forces françaises à Beyrouth et dans le Sud

L'avenir du contingent français à Beyrouth et le rôle de la FINUL au Liban du Sud ont été au centre des entretiens que le président Mitterrand a eus successivement, mercredi 21 mars, avec le président Gemayel puis avec le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri. M. Berri, qui répondait à l'invitation que lui avait adressée le chef de l'Etat il y a quelques semaines à Beyrouth, s'est déclaré *« très heureux »* de son entretien de plus d'une heure avec le chef de l'Etat. M. Berri nous a indiqué qu'il avait reçu la promesse de M. Mitterrand que la France ferait son possible pour obtenir de l'ONU un renforcement du rôle de la FINUL au Liban du Sud. Paris ne serait d'ailleurs pas hostile à une augmentation du contingent français servant dans la FINUL.

En ce qui concerne le contingent français à Beyrouth, la décision française de se retirer étant prise, le problème, nous a dit M. Berri, est de savoir comment partir. Il semble bien que le départ des troupes françaises ne s'effectuera qu'après un accord entre les combattants sur le terrain, cela afin d'éviter de sanglants combats pour l'occupation de la résidence des Pins, qui se trouve sur la ligne de démarcation entre Beyrouth-Ouest et Beyrouth-Est. Le Comité de sécurité, qui se réunit de nouveau depuis le cessez-le-feu de Lausanne, va, selon M. Berri, se saisir de ce problème.

Pour sa part, le président Gemayel a révélé que des militaires français et libanais étaient en train d'étudier sur place *« un système de relève »* concernant le contigent français et *« pas uniquement »* dans le cadre d'un renforcement des *effectifs français au sein de la* FINUL et au Liban du Sud.

Du côté français, le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, s'est borné à indiquer à l'issue de l'entretien entre MM. Mitterrand et Gemayel que cette visite marquait *« l'importance que la France attache à ses relations avec le Liban »*.

A Beyrouth, où un calme relatif régnait ce jeudi 22 mars, des affrontements ont opposé en début de matinée les milices druzes du PSP, à celles des mourabitouns (nassériens indépendants), dont le quartier général sur la corniche Mazraa a été incendié partiellement. Ces locaux ainsi que la radio des mourabitouns sont aux mains du PSP, qui a bloqué toutes les issues qui y mènent. D'autre part, le barrage de Barbir qui commande la passage du Musée, unique liaison entre l'est et l'ouest de la capitale, est désormais également aux mains des milices druzes.

Un appel à la négociation des Forces libanaises

Sur le plan politique, c'est l'appel des Forces libanaises (milices chrétiennes) à des *« négociations directes »* avec les druzes du Parti socialiste progressiste (PSP), le mouvement chiite Amal et *« les autres groupes libanais, y compris le Parti communiste »*, qui retient l'attention. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 21 mars, M. Naoum Farah, porte-parole des Forces libanaises, a, en effet, indiqué que les milices chrétiennes étaient prêtes à entamer le dialogue, *« sans intervention étrangère et hors de l'hégémonisme syrien, avec le PSP et Amal, pour arriver à un consensus sur le Liban futur et mettre au point une formule durable qui permettra de réaliser une pacification totale du Liban »*.

Cet appel intervient au lendemain d'une annonce de M. Walid Joumblatt, publiée par le quotidien *Al Safir* (opposition), de sa volonté d'entamer *« le dialogue entre lui et M. Berri, d'une part, et les jeunes chefs de l'autre camp (chrétien), notamment les FL, de l'autre »*. Selon le porte-parole des FL, des contacts ont déjà été pris avec les organisations druze et chiite. Les FL ont mis, cependant, comme condition à toute négociation le respect par *« toutes les factions »* du cessez-le-feu proclamé à Lausanne. *« Aucune négociation ne peut avoir lieu sous la pression militaire »*, a affirmé M. Farah, qui a estimé qu'aucune des factions libanaises présentes à la conférence n'a voulu *« voir la Syrie prendre un rôle de plus en plus prépondérant au Liban. » « L'échec de Lausanne était aussi l'échec personnel du vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, qui fut l'architecte de ce congrès. Son incapacité à faire aboutir cette conférence est due à l'érosion de sa position à l'intérieur de la Syrie, et cela va affecter son futur »*, a-t-il conclu.

A Damas, la radio syrienne s'est attachée, mercredi, a minimiser l'absence de résultats politiques de la conférence de Lausanne. La radio a dit que les dirigeants libanais s'étaient déclarés *« satisfaits des résultats »* de la réunion et avaient évoqué la *« position constructive »* de la Syrie, dont le vice-président Abdelhalim Khaddam s'est efforcé de favoriser un compromis.

A Washington, la Maison Blanche a exprimé mercredi sa *« déception »*, en confirmant le départ pour le Proche-Orient de M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Reagan dans la région.

La tournée de M. Rumsfeld, dont les étapes n'ont pas été précisées, vise a *« poursuivre les étroites consultations »* entre les États-Unis et leurs amis dans la région, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. Il a souligné que Washington compte ainsi *« demeurer actif »* au Proche-Orient.

Les États-Unis renoncent à fournir des missiles antiaériens à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite

Washington *(AFP)*. – Le président Reagan a renoncé à fournir des missiles antiaériens Stinger à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite, a annoncé, mercredi 21 mars, la Maison Blanche. M. Reagan avait décidé, mardi soir, de retirer la notification transmise le 1er mars au Congrès et portant sur la vente de mille six cent treize Stinger à la Jordanie et de mille deux cents à l'Arabie Saoudite.

Le porte-parole de la présidence a précisé que cette décision avait été prise *« après consultations »* avec les dirigeants du Congrès. Il est de fait que le puissant lobby juif au Congrès s'était opposé à cette vente.

De source officieuse, on indique que, en renonçant à demander au Congrès la vente des Stinger, M. Reagan espère, en contrepartie, obtenir du Congrès les 220 millions de dollars qu'il a demandés pour le financement d'une force d'intervention jordanienne susceptible d'intervenir en cas de crise dans la région du Golfe. De même source, on indique que les défenseurs d'Israël au Congrès ont assuré qu'ils ne s'opposeraient pas à ce projet.

La Maison Blanche s'est, d'autre part, efforcée d'obtenir le retrait d'un projet de loi visant à obliger les Etats-Unis à déplacer leur ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. De source parlementaire, on indique que cet effort n'a pas abouti mais que le projet de loi pourrait être modifié afin de ne pas être contraignant (1).

Le retrait du projet de vente des missiles Stinger fait suite à un durcissement de l'attitude du roi Hussein de Jordanie à l'égard de la politique américaine au Proche-Orient. *Le souverain a dénoncé la semaine* dernière, à plusieurs reprises, la perte de crédibilité des États-Unis au Proche-Orient en affirmant que Washington ne pouvait plus jouer le rôle de médiateur dans cette région du monde. Il a également exclu toute négociation directe avec Israël et a menacé de se procurer en Union soviétique les armes qui lui seraient refusées aux Etats-Unis.

(1) Dans un message au roi Hassan II publié mercredi 21 mars à Rabat, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a assuré le souverain du Maroc que l'ambassade des Etats-Unis en Israël ne serait pas transférée de Tel-Aviv à Jérusalem. M. Shultz écrit : *« L'administration* [américaine] *s'oppose à cette législation, et nous avons précisé de façon très claire notre position tant publiquement que dans les contacts privés. Nous sommes conscients de l'impact que pourrait avoir cette législation dans la recherche d'une paix juste et durable au Proche-Orient. »*

Soudan

Le bombardement d'Omdourman était-il libyen ou… soudanais ?

La Libye a demandé, mercredi 21 mars, une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour protester contre l'attitude des États-Unis, qu'elle accuse de mettre en danger la sécurité de la région soudano-libyenne avec l'envoi d'avions de reconnaissance radar « AWACS » en Égypte. Cette décision américaine a été prise après le raid effectué, vendredi 16 mars, par un bombardier qui, selon Khartoum et Le Caire, était de nationalité libyenne, contre la ville soudanaise d'Omdourman (*le Monde* daté 18-19 mars). Lundi 19 mars, le Soudan avait saisi le *Conseil de sécurité* de cet incident. Pour sa part, le gouvernement égyptien avait affirmé son intention de *« soutenir et défendre le Soudan contre toute agression »*, en vertu du traité de défense mutuelle qui lie les deux pays.

La nationalité – libyenne – de cet avion, qui ne fait aucun doute pour Khartoum et Le Caire, commence pourtant à être mise en doute. Faisant état d'informations en provenance d'« observateurs britanniques » et d'opposants soudanais, le *Times* de Londres rapportait mercredi 21 mars, des propos de M. Joseph Oduho, opposant au régime du président Nemeiry, selon lesquels c'est, en fait, un avion soudanais qui, sur ordre direct du chef de l'État, aurait effectué ce bombardement. L'appareil aurait décollé d'El Obeid ou de Wadi-Sedna, en territoire soudanais, et son objectif aurait été la maison d'un leader de l'opposition, M. Sadiq al-Mahdi, qui est située juste à côté du siège de la radio nationale, qui a été touchée par les bombes. M. Sadiq al-Mahdi est emprisonné depuis septembre dernier pour avoir critiqué la décision du maréchal Nemeiry de faire strictement appliquer la loi islamique. Sur la pression du président égyptien, M. Moubarak, le maréchal Nemeiry serait allé voir M. Sadiq al-Mahdi en prison pour lui offrir la liberté, à condition que celui-ci prenne l'engagement d'arrêter ses critiques publiques. C'est parce que M. Sadiq al-Mahdi aurait exigé la libération de tous les prisonniers politiques et une participation de l'opposition dans la conduite des affaires du pays, que le chef de l'État soudanais aurait pris la décision d'éliminer M. Sadiq al-Mahdi, ancien premier ministre et chef de l'influente secte ansar. Pour limiter les conséquences politiques de ce bombardement, les autorités égyptiennes auraient alors décidé de faire leur la thèse soudanaise et d'accuser la Libye.

Un entretien avec le président du CRIF

L'OLP ne peut être le premier interlocuteur d'un dialogue pour la paix

nous déclare M. KLEIN

M. Théo Klein avait été élu président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) le 21 mars 1983. Il succédait à M. Jean-Paul Elkann, qui, en tant que président du consistoire central, avait assuré l'intérim de la présidence du CRIF après la mort d'Alain de Rothschild, en octobre 1982.

M. Klein avait inauguré un nouveau mode de désignation du président, l'assemblée générale du CRIF ayant à choisir entre deux candidats, alors que, lors des élections précédentes, elle avait seulement ratifié un choix arrêté par les principales organisations représentées en son sein. Le nouveau président était ainsi et se voulait plus attentif aux préoccupations de la communauté dans son ensemble.

Un an après cette élection et avant que le CRIF ne fête, le 8 avril prochain, à Lyon, le quarantième anniversaire de sa fondation, M. Klein a répondu à nos questions.

« Les déclarations à caractère politique que vous avez faites depuis votre élection, monsieur le président, ont presque exclusivement porté sur le problème du Proche-Orient. Quel est votre jugement d'ensemble sur la politique française dans cette région ?

– L'expression de la communauté juive passe, parfois, par le grand rabbin de France, qui est son chef spirituel, ou bien par des organisations qui exercent, en son sein, des responsabilités spécifiques, par exemple le groupe de liaison des écoles juives. Il n'existe pas d'organisation de la communauté spécialisée sur le problème du Proche-Orient. C'est pourquoi celui-ci est le sujet principal de mes interventions.

» Nous pensons avoir des positions à défendre, qui sont conformes à l'intérêt français et qui sont, parfois, différentes de celles du gouvernement français. Le discours de M. François Mitterrand à la Knesset, en avril 1982, était une formulation de la politique française, sur le détail de laquelle beaucoup d'entre nous n'étaient pas d'accord mais qui, tout de même, établissait une neutralité, que j'ai qualifiée d'active et de bienveillante, et qui nous paraissait représenter une base acceptable. La France s'affirmait ouverte à la fois vers Israël et vers les pays arabes. Tout pays occidental qui réussit à maintenir des relations ouvertes et amicales à la fois avec Israël et avec les pays arabes est un facteur positif en faveur de la paix à laquelle nous rêvons.

» Les points de désaccord concernent le rôle que le gouvernement français veut attribuer à l'OLP. Dans sa grande majorité, la communauté juive ne comprend pas ce choix. L'OLP, du fait de ses structures, du fait des hommes qui l'animent et de leur propre histoire, ne nous paraît pas pouvoir être, demain, le premier interlocuteur d'un dialogue pour la paix. Je ne crois pas que ce soit avec la génération des camps de réfugiés que le dialogue puisse s'établir en premier lieu.

» Il existe, dans les territoires dits occupés ou administrés, une population arabe, qui travaille avec les Israéliens, qui les connaît, dans leurs qualités et dans leurs défauts, et avec laquelle le dialogue doit être recherché, parce qu'il est naturel. Comment y parvenir ? Il existe, sur le territoire de la Palestine, deux Etats palestiniens, Israël et la Jordanie. Nous souhaiterions que le gouvernement français soutienne tous les efforts possibles pour amener le roi Hussein et le gouvernement israélien à entamer des négociations, étant entendu que le souverain jordanien ne manquerait pas d'inclure dans sa délégation des représentants des territoires, puisque, aussi bien, ceux-ci sont déjà représentés dans son Parlement.

La « double allégeance »

– Dans son discours à la Knesset, M. Mitterrand avait affirmé la légitimité des « combattants palestiniens », c'est-à-dire de l'OLP.

– L'affirmation de cette légitimité était subordonnée à un certain nombre de conditions, qui ne sont toujours pas remplies. Ce que nous avions retenu du discours, c'était que, en tout état de cause, rien ne serait fait, en faveur des uns ou des autres, qui ne rencontrerait pas l'adhésion de l'autre partie. Aujourd'hui, il nous semble parfois que le gouvernement français essaie d'aller plus loin et prend une position qui, au-delà de toute recherche d'un accord avec Israël, tend à raffermir la position de l'OLP. C'est cette attitude unilatérale que nous critiquons.

– Vous aviez annoncé, lors de votre élection, votre intention de pratiquer un « dialogue direct » avec le gouvernement israélien. En quoi ce dialogue a-t-il consisté jusqu'à présent ? Que pensez-vous de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés ?

– Les choses ne vont pas toujours aussi rapidement qu'on le souhaite. Des progrès ont été faits : je me suis rendu en Israël à plusieurs reprises ; j'y ai rencontré aussi bien les représentants du gouvernement que ceux de l'opposition, et ils ont, les uns et les autres, accepté l'idée de ce dialogue, dont le cadre n'est pas celui d'un débat public. A cette condition, s'agissant d'un pays en état de guerre, nous pouvons, dans la mesure où nous sommes concernés par ces événements, faire passer nos idées, faire comprendre nos angoisses ou nos craintes.

» En tant que président du CRIF, je me refuse à entrer dans un débat de politique intérieure israélienne. Je constate que, au sein de la communauté, il y a des individus qui, eux, ont envie d'intervenir dans ce débat et je suis conscient que certaines initiatives du gouvernement israélien posent des problèmes au sein de cette communauté. C'est le cas des implantations. Je reconnais volontiers le droit de chacun à militer pour les idées dont il est le plus proche, mais je crois que la communauté en tant que telle, en tant qu'institution, ne doit pas entrer dans ce débat.

– Vous avez déclaré récemment que vous teniez la question de la « double allégeance » pour un faux problème. Mais n'y a-t-il pas une vraie contradiction entre le projet sioniste et l'idée que l'avenir des juifs – français, par exemple, – est parfaitement assuré dans une société démocratique, reconnaissant la diversité des cultures et des convictions ?

– Ce problème de la double allégeance ne m'a jamais beaucoup passionné, parce que je crois que nous sommes, les uns et les autres, le fruit d'une histoire et que les juifs sont, à la fois, le fruit d'une histoire juive et, pour ceux qui vivent en France, le fruit d'une histoire française. Ils vivent cette double histoire le mieux possible, ou le moins mal possible. Ils ne sont pas les seuls Français à vivre une telle dualité.

» La théorie sioniste consiste, effectivement, à penser que les juifs ne sont en sécurité et ne peuvent pleinement exister en tant que juifs que dans une société juive, c'est-à-dire en Israël. L'histoire vérifie quotidiennement cette assertion : pour le juif qui veut vivre une vie juive intense, complète, harmonieuse, Israël est la meilleure des solutions. C'est une question de choix personnel. On peut parfaitement bien vivre en tant que juif dans la société française, société de liberté.

» Cela dit, j'ai fait personnellement, en *1940*, une expérience qui m'a marqué. Né en France, de parents nés en France, de même que mes grands-parents, mes arrière-grands-parents, etc., élevé par une famille qui avait choisi en 1870 de quitter l'Alsace pour rester française, je me suis aperçu que la société française mettait en cause mon appartenance à la France.

– Etes-vous en désaccord avec l'idée – qui se fait jour dans certains courants – d'une identité juive spécifique hors d'Israël, idée opposée à la théorie sioniste ?

– Je sais que cette tendance existe et je respecte ceux qui militent en ce sens, mais je crois qu'ils font fausse route. Il n'y a qu'en Israël, par exemple, que l'on peut vivre pleinement la fête du Kippour, soit dans sa signification religieuse, soit dans sa dimension éthique, qui est celle d'un rendez-vous annuel du peuple juif avec sa conscience. Mais il est de fait que les juifs, dans leur plus grand nombre, n'éprouvent pas le besoin de vivre une vie juive pleine et se trouvent très bien là où ils sont.

» Etre juif, c'est aussi être porteur d'une certaine culture. Or je constate que la plupart des juifs de la diaspora ne sont pas porteurs de cette culture, que la plupart d'entre eux ne la connaissent pas. C'est en Israël, mieux que dans la diaspora, que l'on peut vivre dans la pleine connaissance de sa culture.

– Que pensez-vous du renouveau de la vie juive, que l'on observe surtout dans les jeunes générations ?

– Je crois que les jeunes juifs cherchent à donner un contenu au fait qu'ils se déclarent juifs. Il me semble assez naturel que ces jeunes essaient d'aller vers les sources et de comprendre pourquoi le peuple juif continue d'exister après des millénaires, alors que l'ambiance religieuse, autour d'eux, s'est atténuée et, parfois, n'existe plus du tout. »

Propos recueillis par

PATRICK JARREAU.

● *Entretien de M. Arafat et de l'ambassadeur de France en Tunisie.* – MM. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, et Gilbert Perol, ambassadeur de France, se sont entretenus mercredi 21 mars à Tunis pendant une heure. L'entretien a notamment porté sur le rôle que la France et l'Europe pourraient jouer dans un règlement au Proche-Orient. – *(AFP.)*

Émirats arabes unis

LE PÉCHÉ D'UNE FEMME ENCEINTE

Un homme et une femme s'aimaient sans être mariés. Un Indien et une Cinghalaise, gens de maison dans les Emirats arabes unis. Ils furent surpris en train de faire l'amour *« par quatre témoins musulmans »*, comme l'exige la loi coranique, appliquée à la lettre depuis quelques années dans cette principauté pétrolière qui s'arrêterait sans doute de « tourner » si les non-musulmans y travaillant s'en allaient.

Jugés, Kondela (28 ans) et Chahila (25 ans) ont été condamnés à mort. On craint que l'amant n'ait déjà été exécuté. S'il a été sursis à la lapidation de sa maîtresse, c'est parce qu'elle a argué d'une grossesse. On attend donc qu'elle accouche et, éventuellement, allaite son enfant, pour la châtier. L'interprétation de la loi islamique par les juges d'Abou-Dhabi l'exige, paraît-il.

Edmond Kaiser, qui a fondé à Lausanne, il y a un quart de siècle, Terre des hommes, organisation au service de l'enfance malheureuse, est un homme qui respecte parfaitement les idéaux des autres à condition qu'ils ne mettent pas en cause les droits humains élémentaires. Il a donc pris la tête d'une campagne en faveur de la condamnée en écrivant notamment à l'émir Zayed, chef de l'Etat des Emirats arabes unis, au roi d'Arabie, à divers présidents musulmans dont celui du Sénégal, à Mme Roudy, ministre des droits de la femme, à Amnesty International et à la commission des droits de l'homme des Nations unies. Parviendra-t-il à sauver Chahila ?

J.-P. P.-H.

★ Terre des hommes, 10, chemin du Languedoc, Lausanne.





Japon

La visite en Chine du premier ministre a été préparée par d'importants accords bilatéraux

De notre correspondant

Tokyo. – Le premier ministre du japon, M. Yasuhiro Nakasone, entame le vendredi 23 mars, en Chine populaire, une visite qui s'annonce à *priori* plus aisée et plus immédiatement fructueuse dans le domaine des relations bilatérales, dégagées de tout obstacle majeur, que dans celui des initiatives diplomatiques en faveur d'une solution négociée du problème coréen. On prête, en effet, au dirigeant japonais l'intention de faire avancer ce délicat dossier au cours de ses entretiens, après avoir fait tâter le terrain à Pékin ces jours derniers par l'ancien ministre nippon des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito.

Quatre mois à peine après la visite au Japon du secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, qui, d'une part, avait permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté de coopération à long terme, et, d'autre part, avait apporté au premier ministre japonais une caution précieuse à la veille d'élections difficiles, les relations bilatérales sont jugées aussi bonnes que possible.

Sur un seul dossier les deux parties ne s'étaient pas entendues en décembre : celui d'une attitude concertée face au déploiement des fusées nucléaires soviétiques SS 20 en Sibérie orientale.

Il est possible, que cette question soit à nouveau abordée compte tenu de l'importance que Tokyo y attache et malgré l'absence de réactions chinoises aux suggestions de coopération de M. Nakasone en la matière.

Bilatéralement, plusieurs développements reflètent en revanche la confiance et l'intérêt que se portent réciproquement les deux parties. Sur le plan politique, la Chine populaire a mis depuis décembre dernier une sourdine aux critiques visant le « militarisme » de M. Nakasone et les dangers qu'il ferait peser sur ses voisins asiatiques.

Sur le plan économique et commercial les relations ne cessent de s'intensifier, bien qu'à un rythme relativement lent par rapport au potentiel considérable des deux pays. Il est clair que la Chine – qui souffre toujours fortement des retards industriels, techniques et scientifiques accumulées pendant la révolution culturelle mais qui maintient ses objectifs de modernisation – à un énorme besoin des capitaux et des techniques des Japonais.

Il est non moins clair que ceux-ci entendent en profiter pour des raisons qui tiennent autant aux intérêts privés japonais qu'à la diplomatie régionale ou à la stratégie globale de Tokyo. *« Le Japon et la Chine doivent cimenter leurs relations car elles deviendront le fondement de la sécurité et de la paix en Asie »*, estime M. Nakasone.

La question coréenne

En témoignage de cet intérêt réciproque bien compris, M. Nakasone va d'abord relancer l'assistance économique du Japon à la Chine en ouvrant à cette dernière une nouvelle ligne de crédit de 470 milliards de Yens – soit plus de 2 deux milliards de dollars – pour une période de sept ans. Ces crédits, liés à la réalisation de sept grands projets infrastructurels chinois, viendront prendre la relève des prêts à faible taux d'intérêt de 300 milliards de yens consentis à la Chine entre 1979 et 1983.

Tokyo et Pékin ont signé, d'autre part, à la veille de la visite, le protocole d'accord prévoyant pour la première fois la livraison par les Japonais à la Chine d'équipements nucléaires civils (*le Monde* daté 4-5 mars). Le voyage du M. Nakasone sera en outre prolongé en avril par l'envoi en Chine d'une mission économique japonaise chargée d'étudier les possibilités d'investissement.

Enfin, les deux gouvernements sont tombés d'accord pour faciliter la recherche et le rapatriement de plusieurs centaines d'enfants japonais abandonnés en Chine en 1945, aur cours de la débâcle de l'armée impériale.

Sur le plan diplomatique, la visite devrait être dominée par la question *qui suscite actuellement le plus* de spéculations dans la région : celle de la Corée. Depuis quelques mois, elle est à tous les *menus diplomatiques* : M. Hu Yaobang en a parlé avec M. Nakasone en décembre à Tokyo, M. Zhao Zyiang avec M. Reagan en janvier à Washington. M. Nakasone revient en parler à Pékin, précédant d'un petit mois le président Reagan. Les Chinois en parlent avec leur allié, le président Kim Il Sung ; les *Japonais et les Américains* avec leur ami le président Chun Doo Hwan, etc. Dans ce contexte on prête à *M. Nakasone plusieurs intentions* qui témoignent de sa volonté de voir le Japon jouer un rôle actif dans *cette affaire*.

D'abord, le premier ministre nippon sera à Pékin le porte-parole des Sud-Coréens qui souhaitent plus que jamais améliorer leurs relations avec la République populaire et qui aimeraient que l'on passe de la « diplomatie du tennis » à la diplomatie tout court. Séoul a mal accueilli l'offre d'une négociation tripartite (Corée du Nord, Corée du Sud et États-Unis) lancée récemment par ses adversaires de Pyongyang mais souhaiterait entamer un dialogue direct avec le Nord, et aimerait que la Chine le favorise.

Ensuite, s'il se révélait impossible dans l'immédiat de négocier à deux ou à trois, les Japonais pourraient proposer une réunion quadripartite, *avec la Chine – solution* dont on sait qu'elle aurait la faveur des Américains mais que Pékin, jusqu'alors, n'a pas *acceptée*.

Le premier ministre japonais, d'autre part, ne manquera pas d'aborder les questions de Taiwan et du rapprochement sino-soviétique, qui toutes deux sont des éléments essentiels de l'équation politique régionale et du développement des relations sino-japonaises elles-mêmes.

R.P. PARINGAUX.

PORTE-AVIONS AMÉRICAIN CONTRE SOUS-MARIN SOVIÉTIQUE EN MER DU JAPON

Washington *(AFP)*. – Le porte-avions américain *Kitty-Hawk* est entré en collision, mercredi soir 21 mars, avec un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire dans le sud de la mer du Japon. Le porte-parole du Pentagone a précisé que l'incident s'était produit vers 22 heures (heure locale) et que les deux unités ne semblaient pas avoir subi de dégâts.

Le *Kitty-Hawk*, un porte-avions de 80 000 tonnes, effectuait des manœuvres en mer du Japon conjointement avec des bâtiments sud-coréens, et l'on sait que des unités soviétiques surveillent habituellement ce genre de manœuvres. Selon des sources américaines, le submersible soviétique *suivait « d'un peu trop près »* le porte-avions, et la collision se serait produite au moment où il faisait surface sans feux de navigation. Il s'agit d'un sous-marin de type Victor-I. Son équipage a refusé l'aide qui lui était proposé par le *Kitty-Hawk*, et il a été aperçu ensuite faisant route à vitesse réduite en direction de Vladivostok escorté par un croiseur soviétique.

De tels incidents sont relativement fréquents entre les marines des Etats-Unis et de l'URSS. Le dernier en date avait été signalé dans le nord de l'océan Indien, où un destroyer américain et une frégate lance-missiles soviétique s'étaient heurtés – sans dommages sérieux – le 17 novembre 1983.

Washington et Moscou ont signé, dès 1972, un accord visant à échanger des informations dans ce genre de situation, afin d'éviter qu'un simple froissement de tôles ne dégénère en crime majeure.

Corée du Sud

• L'ALLIANCE FRANÇAISE SANCTIONNÉE. – Le ministère sud-coréen de l'éducation a ordonné la fermeture pendant un mois de l'Alliance française à Séoul, pour avoir admis plus d'étudiants que ne le prévoit le règlement des instituts de langues privés, rapporte, jeudi 22 mars, la presse locale. L'Alliance française figure sur une liste de trente-quatre instituts de langue privés installés en Corée du Sud frappés de différentes « sanctions administratives » pour violation des règlements. Selon des sources françaises à Séoul, ce règlement ne saurait s'appliquer depuis que l'Alliance française est passé en Corée du Sud d'un statut privé à celui d'un organisme officiel, reconnu par un accord franco-sud-coréen sur les échanges culturels et éducatifs. – *(AFP.)*

Chine

LA VISITE A PÉKIN DU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR

Les discussions continuent en vue d'un accord sur la protection des investissements

De notre correspondant

Pékin. – M. Regan a déblayé le terrain pour M. Reagan. Mais *Chinois et Américains* devront redoubler d'efforts au cours des prochaines semaines, s'ils veulent que la *visite présidentielle en Chine*, dont les dates (du 26 avril au 1er mai) ont été annoncées officiellement mer*credi 21 mars, soit* véritablement un succès dans le domaine de la coopération commerciale et économique.

Le principal motif de satisfaction pour les deux parties, à l'issue des conversations que le secrétaire au Trésor vient d'avoir à Pékin dans le cadre de la quatrième réunion de la commission économique mixte sino-américaine, est le paraphe apposé, mercredi, par M. Regan et son collègue chinois, M. Wang Bingqian, au bas d'un accord visant à éviter la double imposition des sociétés de chacun des deux pays travaillant dans l'autre.

En revanche, peu de progrès semblent avoir été faits dans la mise au point d'une convention, en chantier depuis de longs mois, qui assurerait une protection aux investissements américains en Chine et réciproquement. Une délégation chinoise se rendra la semaine prochaine à Washington en vue de poursuivre les discussions à ce sujet. Un tel accord se révèle, en effet, indispensable à *l'extension de la participation des sociétés* américaines au programme de modernisation de la Chine. Il existait, *à la fin de 1983, vingt sociétés* mixtes sino-américaines, représentant un investissement total de *85 millions de dollars. Ce chiffre* est encore modeste, mais l'engagement financier américain en Chine va nécessairement augmenter dans les prochaines années avec le démarrage et le développement des activités de forage pétrolier en mer. Onze compagnies des Etats-Unis ont déjà commencé ou commenceront dans le courant de l'année l'exploration des zones qui leur ont été attribuées en mer de Chine du sud. On estime que, dans une première phase, les investissements subséquents seront de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars.

La Chine, pour sa part, paraît décidée depuis peu à accentuer sa politique d'ouverture et de coopération avec l'étranger. Dans cette perspective, *une dizaine de villes côtières* pourraient bénéficier d'ici quelque temps des mêmes conditions que *celles qui sont actuellement offertes* aux investissements étrangers dans les zones économiques spéciales des *provinces méridionales du Guang*dong et du Fujian.

Afin de prospecter les possibilités d'élargissement de la coopération sino-américaine, les représentants de quelque vingt-cinq à trente sociétés américaines feront un voyage d'études en Chine, à l'automne. Ils s'intéresseront plus spécialement, a indiqué M. Regan, aux secteurs de l'industrie légère, de la construction, de l'agro-alimentaire et de l'électronique. M. Wang Bingqian a exprimé aussi le désir de la Chine d'une coopération pour la construction de grandes centrales hydroélectriques, ainsi que sa disponibilité pour l'achat d'équipements de centrales nucléaires. Sur ce dernier point, l'absence d'accords bilatéraux réglementant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire reste toutefois un obstacle à la conclusion de contrats commerciaux. Les discussions à ce sujet continuent de buter sur la question des contrôles souhaités par les Américains.

Les échanges commerciaux

Un certain flou règne aussi sur la question de l'achat de céréales par la Chine aux *États-Unis*. Aux termes d'un accord qui vient à expiration cette année, Pékin s'était engagé à acheter chaque année, de 1981 à 1984, un minimum de 6 millions de tonnes métriques de blé américain. Or, l'an dernier, en guise de représailles contre les limitations imposées par Washington aux ventes de textiles chinois aux États-Unis, Pékin a limité ses achats à moins de 4 millions de tonnes. Les responsables chinois paraissent avoir donné l'assurance d'une régularisation de *la situation dans le courant de l'an*née.

Cette querelle a sérieusement envenimé les relations commerciales bilatérales, l'an dernier, provoquant une chute du volume global des *échanges de 15 %* par rapport à 1982. Le commerce sino-américain, qui avait atteint le chiffre record de *5,2 milliards* de dollars en 1982, ne s'est plus élevé qu'à 4,4 milliards de dollars en 1983. Les exportations agricoles des *États-Unis* vers la Chine, en baisse de 64 %, n'ont pas été compensées par une augmentation de *14 % des ventes de produits* non agricoles. En conséquence, pour la première fois depuis 1977, les *États-Unis* ont enregistré, *l'an der*nier, selon les statistiques américaines, un déficit d'environ 71 millions de dollars dans leurs échanges avec la Chine.

MANUEL LUCBERT.

• VISITE DU GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND. – Le général Jacques Mitterrand, président du GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), effectue actuellement une visite à Pékin, a-t-on appris mardi 20 mars, de source diplomatique. Au cours de son séjour, le général Mitterrand doit notamment être reçu par M. Yao Guang, vice-premier ministre, à qui il remettra un message de son frère, le président Mitterrand, indique-t-on de même source. Il aura également l'occasion de s'entretenir avec le *ministre chinois* de la défense, M. Zhang Aipin, et le ministre des industries aéronautiques, M. *Mo Wenxiang*. – *(AFP)*

• PROCHAINE TOURNÉE EUROPÉENNE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. – Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, effectuera une tournée dans six pays européens et arabes à la fin de ce mois et au début du mois prochain, a annoncé, le mercredi 21 mars, un porte-parole officiel chinois. M. Wu se rendra successivement en Yougoslavie, en Roumanie, en Autriche, en France – où il séjournera les 5 et 6 avril –, au Koweit et en Tunisie.

Le Monde

politique

L'ENTRETIEN DE M. MITTERRAND A « PARIS-MATCH »

Combat

Agissant comme une lunette d'approche, la préparation des élections européennes grossit les contours de l'affrontement qui se dessine à l'horizon, encore lointain, de 1986. Pour le pouvoir, ce peut être une bonne comme une mauvaise chose. D'un côté, sa politique est soumise à une sanction électorale – sans conséquence institutionnelle – avant qu'elle ait porté les fruits qu'il peut en attendre. De l'autre, il n'est plus seul face aux réactions que cette politique provoque, particulièrement dans sa « base » sociale : une autre politique se propose, plus ou moins clairement, celle que ferait l'opposition à sa place. Il faut choisir.

M. François Mitterrand montre, *dans l'entretien* qu'il a accordé à *Paris-Match*, qu'il est disposé à tirer tout le parti possible de l'alternative devant laquelle sont ou seront de nouveau placés les électeurs. Et cela en portant le fer dans cette opposition qui a vocation à gouverner, qui doit donc dire ce qu'elle veut et, d'abord, par qui *elle veut être conduite*. Il faudra bien savoir, dit le président de la République, *« en fin de compte, qui est qui »*. La formule laisse l'interprétation libre, mais la glose va de soi. *« Qui est »* Mme Simone Veil, par exemple, ennemie du sectarisme, mais chef de file (UDF) d'une campagne menée aux conditions voulues par le RPR contre le *« pouvoir socialo-communiste » ? « Qui est »* M. Raymond Barre, *qui refuse le jeu politicien mais* reçoit M. Jean-Marie Le Pen. *« Qui est »* M. Valéry Giscard d'Estaing, qui veut rassembler *« deux Français sur trois »* mais récuse les aspirations que plus d'une moitié d'entre eux ont exprimées en 1981 ?

M. Mitterrand laisse ses adversaires face aux questions que soulève leur propre comportement. Il leur rappelle que ces questions, en un sens, ne sont pas nouvelles, et que, de la démission de M. Jacques Chirac du poste de premier ministre, en août 1976, à son *« appel de Cochin »* contre *« le parti de l'étranger »*, en décembre 1978, *sans oublier les recours répétés* de M. Barre à l'engagement de responsabilité pour faire passer ses projets à l'Assemblée nationale, l'ancienne majorité n'a pas donné la preuve d'une cohésion qui garantisse son aptitude à diriger le pays dans les transformations qu'il lui fallait accomplir.

Le résultat – et ainsi se rejoignent les deux arguments du chef de l'Etat, – ce fut une France mise à mal par un *« faux libéralisme intolérant, dirigiste et touche-à-tout »*, que la gauche a dû, d'abord, rendre capable de s'engager dans *le « redressement national »*. Cette vision linéaire du cheminement de la *gauche prend, certes*, des libertés avec l'histoire récente, mais la réplique de M. Mitterrand aux reproches qui lui sont faits sur les rigueurs de la politique gouvernementale est difficilement parable : si les autres l'avaient fait, répète-t-il d'une autre manière, la gauche n'aurait pas à le faire.

Ce discours de combat, qui alterne, chez le président de la République, avec un discours de rassemblement, remet au goût du jour, par la dénonciation du libéralisme invoqué par l'opposition, *la lutte des classes et le « socialisme à la française »*. Certes, l'une n'est que le résultat du comportement de la *« minorité très puissante des privilégiés »*, l'autre n'est que l'entreprise de *« redressement »* du pays. Mais les mots sont là.

C'est la gauche que le chef de l'Etat s'efforce, aujourd'hui, de rassembler. Aussi ne s'attarde-t-il pas – pas maintenant – sur *les difficultés que lui crée le Parti* communiste. Il se montre même assez conciliant avec lui pour lui *rappeler qu'une réforme du mode* de scrutin pour les élections législatives, dont le moment approprié serait le printemps 1985, ne saurait ignorer que *« le programme de la gauche comportait un retour vers la proportionnelle »*.

PATRICK JARREAU.

« Quels que soient les risques politiques, nous tiendrons »

Interrogé sur l'état de l'opinion, M. François Mitterrand indique qu'à ses yeux la France, *« sous le coup d'une crise qu'elle ressent durement, s'inquiète et espère »*. Le chef de l'Etat décèle, parmi les appels qui montent dans l'opinion, *« celui des travailleurs qui ont besoin de se convaincre que la rigueur n'est qu'un moyen de traverser le mauvais temps ; plus encore, qu'ils n'en seront pas les victimes mais, bien au contraire, les bénéficiaires ; celui des chercheurs, entrepreneurs, créateurs de toutes sortes qui ont besoin d'être compris, aidés, libres d'imaginer et d'agir ; celui, enfin, de la masse des Français, qui ont un immense besoin de sécurité »*.

Après avoir observé que le climat *« de défiance ou de doute »* qui accompagne l'action du gouvernement ne le surprend pas, et noté, comme une *« constante de la vie politique française »*, que les élections locales sont défavorables à la majorité du moment, le chef de l'Etat indique : *« Mais le signal est clair et doit être compris comme tel. »*

Mettant en cause ensuite *« le refus de l'opposition d'accepter l'alternance »*, qui a pour effet, selon lui, de *« durcir les relations politiques au-delà du raisonnable »*, il estime que c'est *« le manque de détermination des gouvernements précédents pour adapter la France aux exigences de l'économie moderne qui pèse encore le plus »* aujourd'hui.

Le chef de l'Etat refuse de se prononcer sur les chances respectives, au sein de l'opposition, de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, *« mais tels qu'ils sont*, dit-il, *je ne détesterais pas les garder tous »*. *« Foin des polémiques*, ajoute-t-il, *j'estime leurs qualités et je porte plus d'attention et d'intérêt qu'ils ne le croient aux critiques qu'ils expriment. »* Quant à M. Le Pen, le chef de l'Etat estime que ni l'homme ni ses idées ne sont nouveaux, mais qu'ils ont *« rejoint l'actualité »*. *« Nous assistons, au sein de l'opposition*, ajoute-t-il, *à une épreuve de vérité. Elle ne fait que commencer. On verra bien, en fin de compte, qui est qui. »* Il reprend à grands traits les principaux aspects de la politique économique et sociale et souligne que *« chaque point gagné sur l'inflation est du terrain gagné pour le pouvoir d'achat »*. *« On se bat pied à pied et on réussira avec de la ténacité, de l'imagination, de l'audace »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Avant 1981, la France n'était pas préparée aux tâches qui l'attendaient. Pendant un an, nous avons mis en place les structures nouvelles nécessaires au redressement national et nous avons engagé la lutte. Ce n'est pas le moment de céder maintenant, de renoncer, d'abandonner. Quels que soient les risques politiques, nous tiendrons. »*

La gauche est-elle déjà battue ? lui demande-t-on. *« Mais non*, répond-il. *Contre la facilité, notre peuple choisira le courage ; contre le passé, l'avenir. »*

Le président de la République rappelle ensuite qu'il *« s'accommode »* des institutions et que, s'agissant d'une éventuelle réforme du texte fondamental, il *« ne désire pas ajouter une cause de discorde à celles qui déjà divisent les Français »*. Il rappelle que le programme de la gauche comportait, en matière électorale, *« un retour vers la proportionnelle »*. Il ajoute : *« Je suis très soucieux, vous le savez, de tenir mes engagements, mais, à l'heure actuelle, aucun projet n'est sous roche. »* Il précise que s'il doit y avoir une modification de la loi électorale, *« elle aura lieu dans la première session de l'année 1985 »*. Il réaffirme qu'à ses yeux il serait bon que les Français puissent se prononcer par référendum *« sur des problèmes de société comme cela se passe en Suisse, par exemple »*.

Interrogé sur la présence de ministres communistes au sein du gouvernement et sur le handicap que cette présence ferait peser sur la majorité, M. Mitterrand répond : *« Vous savez que je n'ai jamais accepté l'exclusive visant les communistes. La majorité actuelle est composite, comme l'était la précédente, et, comme elle, n'est pas exempte d'affrontements internes. Mais nous n'en sommes pas au point que nous avons connu ! Je n'ai pas encore eu de premier ministre qui soit venu me dénoncer à la télévision pour annoncer sa démission ! Je n'ai pas encore vu les groupes de la majorité refuser de voter le budget, acte essentiel du Parlement, et contraindre le premier ministre à poser la question de confiance pour le faire adopter sans vote. Je n'ai entendu aucun responsable de la majorité accuser de trahison le chef de l'Etat. J'ajoute que je ne supporte pas ces mauvaises mœurs. Voulez-vous mon avis ? Savoir ne pas aller trop loin est une bonne règle de conduite. »*

Interrogé également sur la lutte des classes, le président de la République répond que la politique qu'il conduit tend à *« réduire le champ »* de celle-ci et *« ne cherche pas la revanche des classes si longtemps exploitées »*. *« Je consacre mon temps et mes forces au redressement national et je continue de croire que la grande cause de la France peut rassembler les Français au-delà de leurs divisions. C'est pourquoi, quand je parle aux Français, je n'en exclus aucun. Mais la minorité très puissante des privilégiés exclut, elle, toute paix sociale qui ne servirait pas d'abord ses intérêts. Elle porte en elle la lutte des classes. Voilà la réalité. »*

Interrogé sur le point de savoir si sa priorité est de conduire le *« socialisme à la française »* ou de redresser le pays, le chef de l'Etat répond : *« Si, par la mise en œuvre d'un socialisme à la française, on redresse le pays, mis à mal par le faux libéralisme intolérant, dirigiste et touche à tout que nous avons connu précédemment, ce sera du très bon travail. »*

M. Mitterrand conclut enfin que, en matière scolaire, *« le compromis qu'offre le gouvernement peut inaugurer une période de sang-froid, qui donnera enfin sa chance au véritable apaisement »*.

M. MITTERRAND RÉUNIRA UNE CONFÉRENCE DE PRESSE LE 4 AVRIL

Le président de la République, François Mitterrand, qui réunira une conférence de presse le mercredi 4 avril, a déjà répondu aux questions des journalistes sous cette forme, à deux reprises, depuis son élection.

– La dernière conférence de presse remonte au 9 juin 1982. Elle s'était déroulée, pendant deux heures, dans la salle des *fêtes de l'Elysée, en présence* des membres du gouvernement menés par M. Pierre Mauroy, premier ministre. Le chef de l'Etat y avait dressé un bilan de sa première année de présidence avant de répondre aux questions de quelque quatre cents journalistes. En politique étrangère, il avait notamment évoqué trois conflits armés (Liban, Malouines, Tchad) et condamné sans réserve l'action israélienne au Liban.

– La première conférence de presse du septennat avait eu lieu le 24 septembre 1981 à l'Elysée et avait duré cent cinquante-sept minutes. Le président avait notamment lancé un appel à la confiance et au rassemblement des Français, avec pour thème majeur la « solidarité ». Il s'était attaché à expliquer sa politique *économique, en particulier sur* les nationalisations, la fiscalité et la monnaie.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE IRA EN URSS « CETTE ANNÉE SANS DOUTE »

M. François Mitterrand annonce, dans une interview à *Paris-Match*, qu'il ira *« cette année, sans doute »* en Union soviétique. *« Les événements d'Afghanistan et de Pologne restent condamnables [mais] la France, depuis près de trois ans, a suffisamment montré sa résolution, notamment dans le débat sur l'équilibre des forces en Europe, pour que nul ne puisse s'y méprendre »*, souligne le chef de l'Etat français, qui ajoute : *« Partenaire respecté, aucune des démarches [de la France] n'autorise personne désormais à spéculer sur sa faiblesse ou ses hésitations. »*

SELON UN SONDAGE « PARIS-MATCH » - BVA

L'opposition, avec l'extrême droite est majoritaire

L'enquête réalisée par BVA entre les 1er et 7 mars auprès de mille trente-deux personnes et publiée par *Paris-Match*, daté du 30 mars donne à l'opposition, la majorité absolue (51 %), pour les élections européennes : la liste de Mme Veil recueille 48,5 % (soit un demi point de plus qu'en février) et celle de M. Le Pen 2,5 % (soit un point et demi). A l'inverse, le camp majoritaire recule : la liste de M. Jospin est créditée de 27,5 % (au lieu de 30 %, il y a un mois), celle de M. Marchais de 14,5 % (au lieu de 14 %), celle de Mme Arlette Laguillier de 2 % et celle de M. Fiszbin, de 0,5 %. Les Verts obtiennent 3 % (sans changement) et la liste de MM. Edgar Faure et Maurice Favre (dont le renoncement a été rendu public au moment du sondage) de 1,5 % (au lieu de 2 %).

Selon la même enquête, la cote de M. Mitterrand est en baisse : 41 % (au lieu de 43 %) des personnes interrogées ont une *« bonne »* opinion du président de la République et 46 % (au lieu de 45 %) une *« mauvaise »*. En revanche, celle de M. Mauroy connaît une amélioration : 31 % (au lieu de 29 %) ont une *« bonne »* opinion du premier ministre et 54 % (au lieu de 58 %) une *« mauvaise »*. Le nombre des Français *« satisfaits de la façon dont la France est gouvernée »* reste de 28 % mais les *« mécontents »* sont moins nombreux : 64 % au lieu de 66 %.

Le chômage continue d'être le « problème le plus important » (60 % au lieu de 48 %, le cite), et *« l'école libre »* n'est citée que par 1 % des personnes interrogées.

44 % estiment qu'*« à l'heure actuelle »*, l'opposition est majoritaire et 26 % qu'elle est minoritaire. 55 % considèrent que cette opposition n'a pas changé depuis mai 1981. 34 % jugent qu'elle *« représente l'avenir »* contre 40 % qui affirment qu'elle *« représente le passé »*. Pour 47 %, elle n'a pas de politique de rechange (31 % ayant un avis contraire). Parmi les circonstances qui pourraient bénéficier le plus à l'opposition, la montée du chômage arrive en tête (26 %), suivie de la baisse du pouvoir d'achat (25 %) et de l'extension des conflits sociaux (15 %).

FONCIER AGRICOLE

Désaccord entre M. Rocard et les députés socialistes

Une fois encore, M. Michel Rocard rencontre quelques difficultés pour faire accepter par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale un projet de loi qu'il a longuement négocié avec la FNSEA ; à l'automne dernier, le débat avait eu lieu à propos de la réforme des caisses de la Mutualité sociale agricole ; cette fois, il s'agit de la réforme foncière.

Le texte que propose le ministre de l'agriculture (*le Monde* du 12 janvier 1984) est, il est vrai, bien loin des projets *d'offices fonciers* agricoles que les socialistes avaient élaborés du temps où ils n'étaient pas au pouvoir. Il s'agit simplement pour l'essentiel de « toiletter » la loi de 1980. Pour ce faire, M. Rocard s'est entendu avec la FNSEA; les représentants de celle-ci qui sont venus devant la commission de la production de l'Assemblée ont reconnu que le projet constituait *« un ensemble équilibré »* et ont donc demandé qu'il soit adopté *« sans changement de conception »*.

Ce n'est pas l'intention des députés socialistes, qui, lors de leur réunion de groupe le mercredi 21 mars, ont réaffirmé leur souhait de voir partout créer des « commissions cantonales » *chargées de donner* un avis à la commission départementale, qui aura, avec le préfet, à se prononcer dans les affaires de cumul. Le projet n'envisage que la possibilité pour les préfets d'en créer pour avoir un avis local en cas de difficulté. La FNSEA juge cela inutile puisqu'elle a déjà constitué en son sein de telles commissions locales qui donnent leur avis aux représentants syndicaux membres de la commission départementale. Seulement, les syndicats minoritaires comme le MODEF (proche du PC) ou la Fédération nationale des syndicats de paysans (plutôt *proche du PS) demandent* que de telles commissions soient obligatoirement mises en place, en espérant pouvoir s'y faire entendre plus facilement que dans les commissions départementales.

Les députés socialistes, qui ont gardé la volonté de lutter contre le « monopole » de fait de la FNSEA, sont sensibles aux arguments des minoritaires. M. Rocard ne l'entend pas ainsi. Il a redit mardi 20 mars à la commission de la production que la rédaction du texte était *« l'aboutissement de négociations »* et que, sur ce point, *« la fermeté du gouvernement sera inébranlable »*. Un accord sera-t-il trouvé avant la venue du projet en séance publique le 3 avril ?

Th. B.

Le contentieux électoral

DEUX « MAIRES » A NOISY-LE-GRAND

Comme à Limeil-Brévannes un temps, il y a désormais deux « maires » à *Noisy-le-Grand* (Seine-Saint-Denis). Le vendredi 24 février, le Conseil d'Etat a en effet inversé les résultats du deuxième tour de l'élection municipale de mars 1983 (*le Monde* daté 26-27 février 1984; le conseil municipal de Noisy-*le-Grand* est donc désormais composé de trente-trois membres de l'opposition sur quarante-trois. Seulement, comme à Limeil-Brévannes, les représentants de la liste RPR-UDF n'avaient pas demandé dans les délais légaux l'annu*lation de l'élection* du maire, en l'occurrence de Mme Marie-Thérèse Goutmann (PC), ancien sénateur et ancien député; le Conseil d'Etat a donc refusé sur ce point de faire droit à leur requête.

Mercredi 21 mars au soir, lors de la première réunion du conseil municipal dans sa nouvelle composition, Mme Goutmann a donc essayé, comme si de rien n'était, de faire procéder à l'étude des dossiers à l'ordre du jour. L'opposition ne l'a pas *entendu ainsi. Finalement*, après que furent sortis les dix élus de gauche, les trente-trois autres ont élu maire de la commune Mme Françoise Richard (RPR). Mme Goutmann considère cependant qu'elle est toujours légalement le premier magistrat de la commune ; elle estime que la seule solution est de *« redonner la parole aux électeurs »*.

Le gouvernement devra-t-il, comme il l'a fait pour Limeil-Brévannes, dissoudre le conseil municipal de Noisy-le-Grand ? A Limeil, la nouvelle élection avait permis à l'opposition, menée par le RPR, de l'emporter avec 53,28 % des suffrages exprimés.

LES INDEMNITÉS DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Les smicards et les autres

La décentralisation conduit-elle *les responsables des collectivités* locales à gérer les deniers publics avec plus de rigueur ou bien au contraire à multiplier les largesses? On ne peut s'empêcher de poser la question à la lecture d'une réponse que fait M. Gaston Defferre, minis*tre de l'intérieur et de la décentralisation*, au *Journal officiel* du 5 mars, à M. Joseph Pinard. Le député (PS) du Doubs voulait savoir quelles sommes étaient versées aux conseillers généraux de France, selon les départements, au *titre de leurs indemnités* de fonction.

En se référant aux comptes administratifs des départements, et plus particulièrement à l'article 666 du chapitre 934 de ces comptes, on note que, pour l'ensemble des départements, les indemnités étaient de 131,6 millions de francs en 1980, 162,8 millions de francs en 1981 et 236,9 en 1982, soit une progression considérable, pour ne pas dire inflationniste. Dans certains départements même, c'est à une augmentation de 100 % de ce chapitre budgétaire qu'on a assisté.

Ici, les présidents et les bureaux des conseils généraux sont très rigoureux, là, plus dispendieux, et les écarts sont parfois étonnants.

Ainsi, dans l'Ariège, chaque conseiller général n'aura touché en moyenne que 10476 F en 1982, en Saône-et-Loire 15782 F; en revanche, on est moins regardant dans le Vaucluse (133 666 F), le Pas-de-Calais (147399 F) ou les Yvelines (135208 F).

La palme de la générosité revient au Val-de-Marne (160090 F), tandis que le conseiller général de Saint-Pierre-et-Miquelon (5969 F) peut être classé parmi les smicards.

Les assemblées départementales sont libres de fixer les indemnités et les remboursements de frais de mission comme elles l'entendent, explique-t-on au ministère de l'intérieur. L'Etat n'a pas à intervenir. La liberté des collectivités locales, de ce point de vue, repose sur une loi du 4 avril 1947. Bien avant la réforme de la décentralisation, donc...

Il faut savoir aussi que ces indemnités (correspondant à des déplacements pour assister aux séances du conseil général, à des travaux de commission ou à l'exercice de mandats spéciaux) ne sont pas considérées par le fisc comme des revenus. Elles ne sont donc ni imposables ni soumises aux cotisations sociales.

F. Gr.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE SÉCURITÉ AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Un nouveau dispositif de sécurité est installé sous le porche de l'entrée principale de l'Elysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, depuis le mercredi 21 mars. Un cylindre métallique, d'environ 1 mètre de hauteur et 20 centimètres de diamètre, est planté verticalement derrière le *lourd portail de bronze*, qui ne s'ouvre que pour laisser entrer les véhicules. Ce cylindre ne *s'enfonce dans le sol, grâce à un* système hydraulique, que sur la commande des gardes républicains qui assurent la surveillance de l'entrée de la présidence de la République.

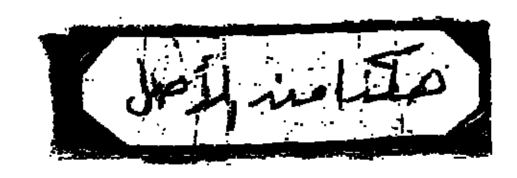
Ce dispositif de sécurité passive vient renforcer les diverses mesures prises au cours des derniers mois pour accroître la sécurité du chef de l'Etat.

● *En Guadeloupe : grève de la faim de militants indépendantistes emprisonnés.* – Le mouvement indépendantiste ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe) a déclaré, dans un communiqué reçu à Paris le mercredi 21 mars, que plusieurs militants indépendantistes guadeloupéens actuellement emprisonnés ont entamé une grève de la faim. *« A compter de ce jour, 18 mars 1984, et en prévision d'une évolution de santé qui serait fatale à Max Safrano ou à un autre de ses compagnons, nous décrétons journée de deuil national le 29 mars 1984 »*, indique le communiqué envoyé à Pointe-à-Pitre.

Cette date correspond à la fête de mi-carême, et l'ARC met en garde les Guadeloupéens contre toute festivité ce jour-là. L'ARC écrit qu'*« il serait indécent que des Guadeloupéens aillent danser dans les boîtes de nuit le soir du 29 mars »*.

Selon l'ARC, la grève de la faim est observée par *Max Safrano*, emprisonné en juin 1983 et inculpé de destruction par substance explosive, et par Leila Cassubie, animatrice de la radio pro-indépendantiste Unité, écrouée le 22 novembre 1983 dans le cadre d'une enquête sur des attentats, et par deux autres militants, Faisans-Renac et Marbœuf (*le Monde* des 25 juin et 24 novembre 1983).

« Si la mort devait être le terme de leur sacrifice, (...) *l'ARC rendrait alors coup sur coup »*, conclut le communiqué.



Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : que fera la France ?

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui entamait mercredi 21 mars un tour de France pour présenter son livre *Deux Français sur trois*, a réaffirmé qu'il voulait réfléchir à l'avenir : *« Que fera la France le lendemain du jour où les dirigeants socialistes auront quitté le pouvoir ? C'est pour répondre à cette question que j'entreprends ce tour de la France et de ses départements d'outre-mer »*, a expliqué l'ancien chef de l'Etat. *« Je souhaite, a-t-il ajouté, que les Français passent d'une attitude négative qu'ils expriment dans les élections à une attitude positive : qu'est-ce que la France voudra, devra faire et deviendra ? »* M. Giscard d'Estaing sera dimanche 25 mars l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1.

M. Rossinot (rad.) : M. Stirn est pris au piège

M. André Rossinot, président des radicaux valoisiens, a pris acte de la démission de M. Olivier Stirn, député du Calvados, du Parti radical. Il a estimé mercredi que ce dernier *« se retrouve comme une personnalité isolée en marge d'une formation* (le MRG) *favorable à la majorité présidentielle. Après la rétractation de toutes les personnalités consultées pour conduire la liste des deux Faure, M. Stirn a été pris au piège (...) et a été obligé de s'impliquer totalement »*. M. Rossinot a précisé que, si des membres du Parti radical suivaient M. Stirn, il serait conduit à *« appliquer les statuts du parti »*, autrement dit à les exclure.

M. Rossinot a d'autre part jugé que l'UDF *« a fait ses preuves »* et *« a su traverser la tourmente »*. Il n'est donc pas souhaitable, selon lui, de remettre en cause le fonctionnement de la confédération. *« Ce qui est fondamental*, a-t-il souligné, *c'est la préparation des élections législatives. L'UDF ne saurait mener de front cette préparation et une opération de fusion de ses composantes. »*

● *M. Sablé quitte l'UDF.* – M. Victor Sablé, député (UDF) de la Martinique, a annoncé, mercredi 21 mars, qu'il quittait l'UDF parce que *« la liste unique de l'opposition nationale aux élections européennes du 17 juin ne comporte aucun candidat des départements d'outre-mer en position d'éligibilité. L'éviction délibérée de ces départements, objets de convoitise de Moscou et de Washington, mais toujours fidèles à la civilisation européenne, n'est pas une simple péripétie électorale, mais revêt la signification d'un événement politique »*, a-t-il ajouté.

● *M. Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et les élections territoriales en Nouvelle-Calédonie.* – M. Jean-Claude Gaudin estime que, *« à l'approche des élections territoriales en Nouvelle-Calédonie »* (en juillet 1984) et *« en raison de la tension qui monte sur ce territoire français d'outre-mer, il est de la responsabilité du gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'ordre public et la loi républicaine soient respectés et que soit assurée la sauvegarde des personnes et des biens »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 21 mars, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le communiqué suivant a été rendu public :

● **TROISIÈME TRANCHE DU FONDS SPÉCIAL DE GRANDS TRAVAUX**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant majoration de la taxe spécifique sur les carburants instituée au profit du Fonds spécial des grands travaux créé en août 1982. Cette majoration de deux centimes par litre, applicable en avril 1985, permettra, dès le vote de la loi, le lancement d'une troisième tranche de travaux.

Les deux premières tranches ont permis de financer, dans l'ensemble du pays, de nombreux équipements concernant les infrastructures routières, les transports collectifs ou la maîtrise de l'énergie.

La troisième tranche, d'un montant de 4 milliards de francs, égal à celui de chacune des deux premières, permettra l'engagement rapide d'opérations sélectionnées d'un montant total de près de 10 milliards de francs.

L'intervention du Fonds concernera, pour un tiers environ, des opérations situées dans les pôles de conversion afin d'y apporter un soutien important et immédiat à l'activité économique.

Les deux autres tiers seront répartis sur l'ensemble du territoire et affectés à égalité d'une part aux économies d'énergie, d'autre part aux infrastructures de transports, et notamment au début des travaux du TGV Atlantique.

La troisième tranche contribuera ainsi, comme les deux précédentes, au soutien de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics.

● **PROTOCOLE FRANCO-TUNISIEN**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation du protocole franco-tunisien du 11 janvier 1983 relatif à la formation professionnelle et à la promotion de l'emploi.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la convention franco-tunisienne de main-d'œuvre du 9 août 1963, et permettra d'établir sur de nouvelles bases les relations des deux pays en ce qui concerne la formation professionnelle des travailleurs tunisiens.

● **ASSURANCE-CHOMAGE**

Sur proposition du ministre délégué chargé de l'emploi, le conseil des ministres a adopté une ordonnance prise en application de la loi d'habilitation du 20 décembre 1983 relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi.

Ce texte reprend et complète sur quatre points principaux les dispositions déjà adoptées lors du conseil des ministres du 15 février dernier.

1) L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, qui a fait la preuve de son efficacité, est maintenue et sera désormais prise en charge par l'Etat. Ses nouvelles modalités tiendront compte du temps écoulé comme demandeur d'emploi et des références de travail antérieures. Elles permettront une meilleure adaptation de l'aide aux besoins des créateurs d'entreprise.

2) Les agents non titulaires de l'Etat des collectivités locales et des établissements publics bénéficieront désormais, sans qu'il soit nécessaire de prendre pour eux des textes spécifiques, des mêmes allocations d'assurance que les salariés du secteur privé. Les collectivités qui emploient ces salariés garderont la faculté d'assurer elles-mêmes leurs agents. Elles pourront confier la gestion des allocations aux ASSEDIC.

3) Dans le cadre du régime d'assurance et selon les modalités qui seront convenues entre les partenaires sociaux, il pourra être prévu, au profit des travailleurs étrangers qui quittent la France pour s'installer dans leur pays d'origine, la possibilité, sur leur demande, de capitaliser en un versement unique leurs droits à l'attribution d'un revenu de remplacement. Ce versement pourra être complété par une aide de l'Etat dans des conditons qui seront fixées prochainement.

4) Le bénéfice de l'allocation de solidarité sera ouvert aux marins pêcheurs, aux ouvriers dockers occasionnels et aux artistes non salariés.

● **RELATIONS FRANCO-MEXICAINES**

Le ministre des affaires étrangères du Mexique a fait une visite officielle à Paris les 15 et 16 mars. Il a été reçu par le président de la République, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement.

Le conseil des ministres a noté qu'au cours des deux dernières années les échanges économiques entre les deux pays avaient continué à croître en dépit de la crise.

Le ministre des relations extérieures a également souligné la qualité remarquable de la relation entre le Mexique et la France, qui s'explique par la similitude des analyses et fréquemment des prises de position.

● **MARCHÉ COMMUN AGRICOLE**

Afin de définir les modalités de mise en œuvre des dispositions prises pour maîtriser la production laitière, le ministre de l'agriculture réunira dans les prochaines semaines toutes les parties intéressées de la filière.

A cette occasion, seront notamment examinées les mesures communautaires et nationales d'incitation au départ, à la conversion de certaines exploitations et au rééquilibre des marchés et des productions.

Le gouvernement veillera à ce que la modernisation de l'industrie laitière et son adaptation à ces nouvelles règles ne sacrifient pas les intérêts des petits producteurs et les nécessités de l'aménagement du territoire.

● **L'ACTION DE LA CEE POUR L'EMPLOI DES FEMMES**

Mme le ministre délégué chargé des droits de la femme a présenté au conseil des ministres une communication sur les conclusions de la réunion des ministres de l'emploi et du travail des pays de la CEE, qu'elle a présidée le 8 mars 1984 à Paris.

Cette réunion, la première depuis l'origine de la Communauté à avoir été consacrée exclusivement à l'emploi des femmes, a permis de dresser un bilan de la politique communautaire visant à établir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'emploi et d'examiner les conditions de la relance de cette politique.

L'acquis communautaire dans ce domaine n'est pas négligeable : directives sur l'égalité professionnelle et en matière de sécurité sociale, interventions du Fonds social européen, programme d'actions 1982-1985 pour l'égalité des chances.

Mais la crise qui frappe les économies des pays européens touche particulièrement les femmes : celles-ci occupent plus fréquemment que les hommes des emplois précaires ; certains de leurs secteurs traditionnels d'activité sont aujourd'hui menacés.

I. – Un consensus est apparu sur la nécessité de lutter de façon spécifique contre le chômage des femmes, en tenant compte des caractéristiques qu'il présente dans des économies en mutation. Sur ce point, une résolution devrait être soumise au prochain conseil des ministres des affaires sociales, le 7 juin, à Luxembourg.

II. – Les pays représentés ont reconnu la nécessité de mettre en œuvre rapidement des actions positives en faveur des femmes, analogues à celles instituées en France par la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle. Une recommandation dans ce sens devrait être proposée aux Etats membres par la Commission des Communautés européennes.

● **L'EMPLOI ET LES MUTATIONS INDUSTRIELLES**

Le gouvernement a proposé, le 8 février dernier, aux partenaires sociaux, les grandes orientations de l'action à mener pour assurer les mutations industrielles dans les secteurs les plus gravement frappés par la crise, pour adapter en conséquence les dispositifs sociaux et pour encourager la création et le développement des entreprises.

Les concertations approfondies qui ont eu lieu depuis lors ont permis de tenir compte des préoccupations des partenaires sociaux et d'améliorer sur de nombreux points les dispositions envisagées. Le conseil des ministres a commencé, sur la base des communications présentées par le premier ministre, le ministre de l'économie, des finances et du budget et le ministre de l'industrie et de la recherche, l'examen de cet important dossier. Les décisions seront arrêtées et communiquées incessamment.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 21 mars a adopté les mesures individuelles suivantes :

– M. Maurice Rampant, administrateur civil hors classe au ministère de la défense, a été placé, sur sa demande, en position de congé spécial.

– M. Guy Garonne, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur des personnels civils du ministère de la défense.

⁂

En outre, le conseil des ministres a décidé, sur proposition du *ministre de l'intérieur et de la décentralisation*, la dissolution du conseil municipal de la commune de Taix (Tarn).

LE GOUVERNEMENT PROPOSE UN CALENDRIER POUR LE RATTRAPAGE DES TAUX DE PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Le rattrapage de 14,26 % des taux de pensions des anciens combattants sera achevé pour la fin du septennat. Telle est l'assurance que les représentants du monde combattant ont obtenue, au terme de la réunion de la commission budgétaire élargie qui a eu lieu le mardi 20 mars, sous la présidence de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

Celui-ci, soulignant *« le souci de M. Pierre Mauroy de ne pas créer un nouveau contentieux avec le monde combattant »* et son désir de régler ce problème, a rappelé les mesures prises déjà par le gouvernement en juillet 1981 (5 % d'augmentation) et en juillet 1983 (1,40 %) ainsi que le relèvement prévu pour le 1er novembre prochain (1 %), ajoutant *« qu'il restait 6,86 % à rattraper sur le retard de 14,26 % constaté en 1980 par la commission tripartite »*.

Répondant au vœu des associations d'anciens combattants qui réclamait un échéancier pour ce rattrapage, M. Laurain a précisé que les pensions militaires seraient augmentées de 1 % en 1985, de 1,86 % en 1986, les 4 % restant étant appliqués durant la période 1987-1988. Cette mesure intéresse quelque huit cent mille personnes. Rappelons qu'un point d'indice représente pour l'Etat une dépense d'environ 40 millions de francs.

L'Union française des associations de combattants, la plus représentative des associations d'anciens combattants, tout en *« appréciant les efforts consentis par le gouvernement »* issu du 10 mai 1981, considère que le rattrapage de 4 % prévu en fin de septennat est beaucoup trop tardif. En conséquence, l'UFAC a décidé de réunir rapidement le conseil parlementaire qu'elle a constitué – groupant des députés et des sénateurs de la majorité comme de l'opposition – pour mettre au point des contre-propositions susceptibles de modifier le calendrier proposé par le gouvernement.

CLAUDE DURIEUX.

M. ANDRÉ CELLARD EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE.

Le conseil des ministre du mercredi 21 mars a nommé M. André Cellard président du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône.

[Né le 19 mars 1921 à Rabat (Maroc), M. André Cellard est licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, de droit privé et d'économie politique. Avocat à Paris (1945), il est président de la commission de politique générale du Parti radical social (1960), membre du secrétariat général de la FGDS (1968), puis membre du comité directeur du Parti socialiste (1969-1973). Elu député du Gers à Condom en 1978, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture le 22 mai 1981, poste qu'il occupera jusqu'au remaniement du 24 mars 1983).]

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s/saisie Pal. Just. Pontoise (95) 29 mars 14 h

CHALET EN BOIS à MONTLIGNON (95), Cce 27 a Chemin rural nº 7 de Saint-Prix au Château de la Chasse sans nº, cuis., 4 ch., débar., WC chimique

MISE A PRIX : 45.000 F

Consign. 25.000 F (ch. cert. Bque)

Ren. **Me BUISSON, avt.** 032-31-62 29, r. P.-Butin à Pontoise (95) Me DESOEUVRE, avoc. T. 038-72-28 2, mail des Cerclades à Pontoise (95).



Inscrit à l'inventaire supplémentaire à vendre par adjudication LE 27 MARS 1984 à 14 h 30 en la Chambre des Notaires de Paris, 12, avenue Victoria, 75001 PARIS

HOTEL PARTICULIER, fin XVIIIe siècle à BOULOGNE-BILLANCOURT (92), 5, r. de Montmorency

Surface habitable 406 m² + 200 m² (communs)
Surface cour et parc 2.828 m² environ

MISE A PRIX : 5.000.000 DE FRANCS

Consignation pour enchérir : 600.000 francs

Visite les 22, 26 mars 1984 de 14 heures à 17 heures et le 24 mars 1984 de 10 heures à 12 h 30

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BELLARGENT, notaire associé, à PARIS, tél. 260-31-12, et Me GUIGNIER, administrateur judiciaire, 36, rue de Courcelles à PARIS, tél. 562-79-46.

VENTE sur conversion de saisie en vente volontaire, au Palais de Justice de VERSAILLES, MERCREDI 28 MARS 1984, à 10 heures EN 24 LOTS, de

24 APPART. - 24 PARKINGS - 24 CAVES

(OCCUPÉS) dépendant d'un ensemble immeuble sis

r. Emile-Zola à FONTENAY-LE-FLEURY (78)

et rue CÉSAR-FRANK, nº 1 à 11 et 2 à 14

MISES A PRIX : 40.000 F chaque lot

(les lots font l'objet d'un bail à construction pour une durée de 50 années pour se terminer le 31-01-2016)

S'adr. pr rens. : Cabinets de Me COYDON, avocat à Versailles, 5, rue Pierre-Bertin, tél. 951-21-93 et à Rambouillet, 4, rue G.-Lenôtre, tél. 483-34-17 ; Cabinets de la SCP JEAN, avocats, 4, pl. Gambetta à Versailles, tél. 950-27-12 et à Rambouillet, 2, av. du Maréchal-Foch, tél. 483-00-17.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL LE JEUDI 29 MARS 1984 à 9 h 30 - EN DEUX LOTS

à MAISONS-ALFORT (94)

1er lot : BOUTIQUE et APPARTEMENT

24 et 26, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

Bât. B - Lot nº 22, au rez-de-chaussée, avec cuisine et débarras - Lot nº 23, au 1er étage, compr. entrée, trois pièces, cuisine - Lot nº 35, cave nº 105 - Lot nº 38, cave nº 108 - Bât. C, lot nº 40.

LA TOTALITÉ DU BATIMENT C cons. en une remise au rez-de-chaussée. Bât. D, lot nº 41, REMISE au rez-de-chaussée - Lot nº 79, jouissance exclusive d'un jardin portant le nº 903 - LOUÉS

MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

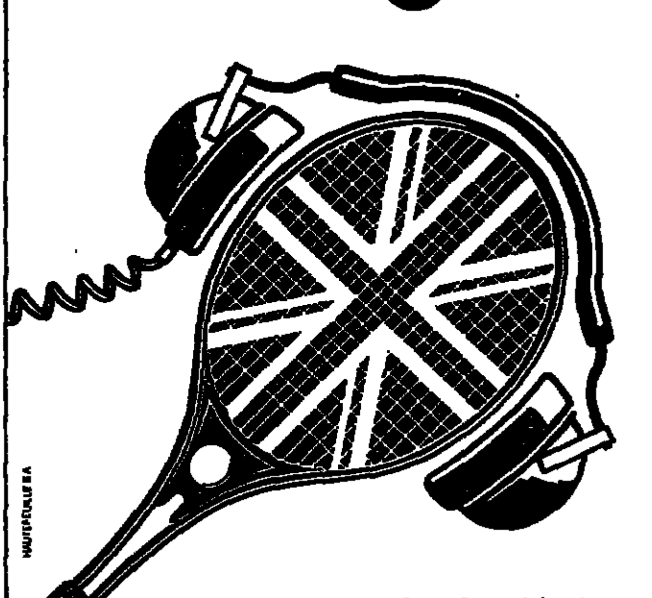
2e lot : UN MAGASIN ET APPARTEMENT

28, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

Lot nº 1, au r.-de-ch. à droite du vest. d'ent. de l'imm., avec cuisine réserve, entrée de garage, W-C, caves part. avec esc. portant le nº 7, à la suite, garage - Lot nº 17, au-dessus, av. esc. d'accès personnel ds cuis. Lot nº 1, 3 pièces, cuisine, salle de bains, W-C.

LOUÉS - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'ad. à Me LYONNET DU MOUTIER, avt, 182, r. de Rivoli, à PARIS-1er, tél. 260-48-09 ; au Greffe des Criées du TGI de CRÉTEIL où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter.



société

A LA FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE

Le jusqu'au-boutisme des pêcheurs

Bilbao. – « *Sachez que tant que l'on nous empêche de travailler dans les eaux qui sont historiquement les nôtres, nous continuerons à brûler des camions et à empêcher l'importation de poisson étranger. La répression ne nous intimide pas : la garde civile ne peut quand même pas contrôler tous les grands axes routiers kilomètre par kilomètre ! Et ceux qui veulent l'escalade l'auront. S'il faut demain s'en prendre aux voitures particulières étrangères ou aux chalets des Français sur la Costa del Sol, nous sommes prêts.* »

Prononcé d'un ton véhément, le discours est ponctué de coups de poing sur la table. Notre interlocuteur baisse ensuite la voix : « *Nous avons conscience que ce que nous faisons est condamnable. Les camionneurs ne sont pas responsables de notre situation. Mais que voulez-vous, nous n'avons pas d'autre moyen de pression. Cette fois, nous en avons assez et nous sommes décidés à aller jusqu'au bout.* »

Deux semaines après le mitraillage de deux de leurs chalutiers par un aviso de la marine française, les pêcheurs d'Ondarroa sont plus que jamais sur le pied de guerre. Face au siège de l'association des armateurs, les bateaux sont restés ancrés en signe de protestation depuis l'incident du golfe de Gascogne.

Le radicalisme et la violence des pêcheurs semblent surtout dictés par la rage du désespoir. Car Ondarroa est atteint de plein fouet par les restrictions de plus en plus sévères

De notre envoyé spécial

imposées aux Espagnols par la CEE dans la zone des 200 milles. Le drame d'Ondarroa, c'est celui d'une double dépendance : une ville qui ne vit que de la pêche et des pêcheurs qui ne vivent que du golfe de Gascogne.

« *Nous travaillons depuis des générations dans les eaux du golfe de Biscaye* – la seule appellation admise à Ondarroa – explique un armateur. *Nous y pêchions bien avant les Français. Et, du jour au lendemain, nous nous sommes entendu dire que cette région nous était désormais interdite. Nous considérons que nous avons sur le golfe de Biscaye, des droits historiques, qui peuvent tout autant être invoqués que la clause des 200 milles.* »

« Le poisson étranger n'entrera pas dans le pays »

Pour leurs cent un bateaux de haute mer, les pêcheurs d'Ondarroa se sont vu attribuer pour l'année 1984, vingt-trois permis de pêche dans les eaux communautaires. « *En nous les répartissant, chaque chalutier peut travailler en moyenne cinquante-cinq jours par an*, explique un dirigeant de l'Association des armateurs. *Comment voulez-vous vivre ? Nous devons continuer à pêcher même sans permis. C'est ce que nous faisons depuis des années et c'est ce que nous continuerons à faire* ».

Ne peut-on diversifier les lieux de pêche, moderniser la flotte pour la rendre plus polyvalente ? « *Impossible, car nos bateaux n'ont ni l'autonomie en carburant ni les moyens de conserver le poisson qui leur permettraient d'aller pêcher plus loin* », répond notre interlocuteur.

Les armateurs ne sont pas moins véhéments que les pêcheurs. « *Le port d'Ondarroa est différent des autres*, explique le maire de la ville, M. Félix Arambarri du PNV (Parti nationaliste basque). *Ailleurs, à Pasajes, par exemple, les armateurs ont investi dans la construction de chalutiers tant qu'elle rapportait des bénéfices ; ensuite, ils ont placé leur argent dans d'autres secteurs. Ici, les armateurs qui sont eux-mêmes malins n'imaginent pas d'autres moyen de subsistance que la mer. Donc pas de diversification d'activité et toute la population unie dans la lutte.* »

Pourquoi la crise n'a-t-elle éclaté que maintenant, sept ans après l'entrée en vigueur dans les pays de la CEE de la clause des 2 00 milles ? « *Au début*, raconte un armateur, *la Communauté nous a accordé un nombre relativement important de permis de pêche, puis elle l'a progressivement réduit d'année en année. Lorsque nous nous sommes rendu compte du danger, il était trop tard. Cela fait maintenant trois ans que l'on nous arraisonne, que l'on nous arrête, que l'on nous mitraille.* »

Pour les pêcheurs d'Ondarroa, l'alternative est simple : « *Ou bien l'on nous autorise à nouveau à pêcher dans le golfe de Biscaye, ou bien le poisson étranger n'entrera pas dans ce pays. Nous pouvons résister longtemps, plus longtemps en tout cas que les pêcheurs français qui ont besoin du marché espagnol pour vivre.* »

Les pêcheurs d'Ondarroa ne semblent guère avoir confiance dans le gouvernement de Madrid : « *Dans la négociation pour l'adhésion à la CEE, il est prêt à sacrifier la pêche, afin d'obtenir davantage de concessions en matière agricole* », affirment-ils. Mais les ponts ne sont pas rompus. Le 27 mars, les représentants des pêcheurs français et espagnols (y compris ceux d'Ondarroa) se rencontreront, pour la première fois, à Bordeaux.

THIERRY MALINIAK.

Un convoi mythique

Hendaye. – « *Que de palabres pour une dizaine de camions !* » Interdit d'Espagne, bloqué à la frontière derrière un mur de remorques et de tracteurs, l'automobiliste affichait, mercredi 21 mars, une réelle incompréhension de la seule question qui paraissait obséder les chauffeurs routiers.

Fallait-il écouter les autorités espagnoles quand elles prétendaient offrir aux transporteurs français et européens de meilleures garanties de sécurité pendant la traversée du Pays basque ? Devait-on laisser partir ce convoi de douze camions qu'on leur proposait de former, le lancer sur les routes des provinces autonomes pour faire la preuve qu'après dix jours de folie les pêcheurs pyromanes d'Ondarroa étaient revenus à de meilleurs sentiments ?

Ce convoi mythique avait fini par devenir, mercredi, l'idée fixe du mouvement des transporteurs à la frontière franco-espagnole de la Bidassoa. On ne parlait plus que de cela dans les relais routiers enfumés d'Hendaye, au poste de Biriatou, dans les meetings improvisés sur l'asphalte. Les plus pessimistes jugeaient le convoi « *suicidaire* ». *Plus de trente véhicules ont été brûlés en dix jours*, répétait un chauffeur revenu sans dommages de Victoria. *Cela suffit.* » D'autres trouvaient « *le risque acceptable* ». Les gros transporteurs voulaient oublier que leurs chauffeurs étaient rentrés du Pays basque très impressionnés par l'hostilité ambiante, par les cris des femmes et ces briquets qu'on allumait dans les villages à leur passage.

« *Les patrons, dans leurs bureaux, ne pensent qu'au manque à gagner* », disait un chauffeur indépendant de Bordeaux qui avait vu « *brûler un copain* » près du port de Fontarabie. Quelques semaines après la grève des transporteurs, ce mouvement de la frontière peinait à trouver sa dynamique. A l'idée de la formation d'un convoi-test, donc à

De notre envoyé spécial

celle de la levée du blocus, se rangeaient tous ceux qui avaient eu à souffrir de la fronde nationale, les entêtés, ceux encore qui se rendaient au Portugal ou tout au sud de l'Espagne.

« Ils nous crameront le troisième »

Les routiers eux-mêmes avaient cru à tort que tous les camions français étaient sous la menace des cocktails Molotov. Dans la liste des victimes figurent surtout des « ferrailleurs », livreurs de déchets pour la sidérurgie basque, ou les transporteurs qui répartissent chaque jour sur les points de vente du Pays basque plus de 130 tonnes de poisson chargées à Saint-Jean-de-Luz. Ceux-là étaient farouchement partisans du maintien du blocus. Ils distillaient la peur dans les réunions, décrivant les mystères du Pays basque, l'atmosphère lourde qui y règne.

Eux ne croyaient pas à la bonne foi de la Guardia Civil, venue à Biriatou, mardi, offrir sa protection. « *Il est possible que les pêcheurs d'Ondarroa laissent passer le premier convoi, peut-être le second*, expliquait un Hendayais, *mais ils nous crameront le troisième* ».

Mercredi, en début de matinée, les transporteurs et les représentants des organisations syndicales, la SNTR et l'UNOSTRA, avaient proposé qu'une poignée de volontaires se laissent encadrer par les policiers espagnols sur les quelques itinéraires « *jugés les plus dangereux* ».

Mais les chauffeurs salariés avaient refusé net. On avait entendu à nouveau la description des attaques lancées dans le col d'Etchegarate par les bandits de grands chemins. Dans l'espoir de voir le mouvement se durcir et d'empêcher tout départ d'un « convoi de mercenaires », quelques-uns avaient même placé pour deux heures, en milieu de journée, une remorque sur la ligne de chemin de fer Paris-Madrid.

Dans l'après-midi, les transporteurs rencontraient à la sous-préfecture de Bayonne M. Francis Rol-Tanguy, conseiller technique au ministère des transports, qui leur garantissait une indemnisation rapide des véhicules incendiés et les assurait de « *la volonté de l'Etat de recourir à toutes les mesures nécessaires, même les plus difficiles* ». Puis les chauffeurs apprenaient que le président du gouvernement basque autonome, M. Carlos Garaïkoetxea, avait obtenu en milieu de journée des pêcheurs d'Ondarroa la promesse de la fin des exactions.

« Tapis rouge »

Face à de tels arguments, les chauffeurs les plus inquiets perdaient pied peu à peu. Le fameux convoi se dessinait. Dans la soirée, une réunion mettait face à face, à Irun, les transporteurs, les chefs de la Guardia Civil et le gouvernement civil de la province. La police espagnole protégera une dizaine d'itinéraires, le convoi-test sera surveillé par hélicoptère et les policiers camperont, dès jeudi, sur les pentes du col d'Etchegarate. « *L'Espagne déroule le tapis rouge* », affirmait, le visage fatigué par les heures de discussions, un délégué élu des salariés. Le blocus n'avait donc plus de raison d'être, puisque, de mémoire de routiers, jamais des camions n'avaient été aussi bien encadrés. Madrid garantit même « *la sécurité des relais routiers* ».

Les salariés, les poissonniers, les ferrailleurs – le dernier carré des routiers, – ne voulaient toujours pas entendre parler de convoi, mais ils étaient désormais très minoritaires. Les pêcheurs d'Ondarroa ne faisaient plus peur.

PHILIPPE BOGGIO.

EN BREF

Neuf ans de prison pour Bruno Sulak

Albi. – Après moins d'une heure de délibération, les jurés de la cour d'assises du Tarn ont condamné, le 21 mars, Bruno Sulak et Yves Carillo, respectivement à neuf et à sept années de réclusion criminelle *(nos dernières éditions)*.

Dans un réquisitoire sobre et pondéré, le ministère public représenté par M. Etienne Daures avait demandé pour les deux accusés une peine « *n'excédant pas huit années de réclusion* ».

Bruno Sulak a déclaré pour sa part au terme de son procès que si « *on lui reprochait d'être une vedette, c'est parce qu'on avait fait de lui une vedette* ». Un moment après, il devait conclure : « *Je vais retourner en prison. Mais sachez que je n'ai pas en moi la haine qui pourrait me faire détruire une vie pour recouvrer ma liberté... s'il faut rester en prison, j'y resterai, mais ce sera sans regret ni remords pour ce que j'ai fait.* » – *J.M. D.S.*

Anciens combattants contre Daniel Balavoine

Avignon. – Les anciens combattants du Vaucluse ont obtenu satisfaction : Daniel Balavoine ne viendra pas samedi 24 mars à Avignon. Le comité d'entente des anciens combattants d'Avignon, ayant jugé déplacés les propos tenus par le chanteur lors de son passage à la télévision le 23 octobre 1983, avait estimé « *indésirable la venue en Vaucluse de cet artiste de l'insulte* ». Dans un communiqué remis à la presse le mardi 20 mars, les anciens combattants affirmaient qu'ils n'avaient « *pas de leçons à recevoir ni de Coluche, ni de Balavoine, ni de Gainsbourg en matière de civisme et de paix* ». Enfin, ils menaçaient, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, « *de ne plus participer derrière leurs drapeaux aux cérémonies officielles* ». Le mercredi 21 mars, dans l'après-midi, les organisateurs de la tournée de Balavoine faisaient savoir que son récital prévu samedi à Avignon était annulé, purement et simplement.

Plus de cent blessés au cours du séisme en Asie soviétique

Plus de cent personnes ont été blessées à Gazli (Ouzbékistan), lors du tremblement de terre qui a ébranlé, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 mars, trois républiques d'Asie centrale de l'Union soviétique, a annoncé l'agence Tass.

Outre Gazli, située à l'épicentre du séisme, qui a atteint 7,1 degrés sur l'échelle de Richter, le tremblement de terre a touché les villes de Kagan et de Boukhara.

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON VU PAR SES HABITANTS

(De notre correspondant.)

Montpellier. – La région Languedoc-Roussillon, écartelée entre deux grandes métropoles, Marseille et Toulouse, paraissait n'avoir qu'une existence artificielle ou seulement administrative. Il faut revenir sur ce jugement si on en croit le *sondage effectué, en décembre* dernier, par la SOFRES pour le conseil régional auprès de 1 200 personnes âgées de plus de dix-huit ans.

66 % des personnes interrogées savent qu'elles vivent dans la région Languedoc-Roussillon, c'est-à-dire un habitant sur trois ; 10 % ont répondu seulement le Languedoc et 5 % le Roussillon. 69 % sont intéressés par les problèmes de la région ; 30 % n'y attachent que peu ou pas d'intérêt. En tête de leurs préoccupations vient le développement industriel, puis l'agriculture. L'élargissement de la Communauté européenne n'est cité que par 14 % des personnes interrogées.

Les habitants ne se sentent pas encore pleinement solidaires : 40 % seulement des habitants accepteraient un effort particulier si un autre département que le leur connaissait des ennuis graves. Dans l'ensemble, ils ont le sentiment que la région est favorisée pour la qualité de la vie (53 %) et les loisirs (60 %), *mais défavorisée* pour l'emploi (86 %) et les salaires (59 %). La moitié des « Languedociens » pensent que des élections régionales au suffrage universel ne changeraient pas grand-chose à la situation actuelle.

R.B.

Un laboratoire clandestin d'amphétamines découvert en Corse

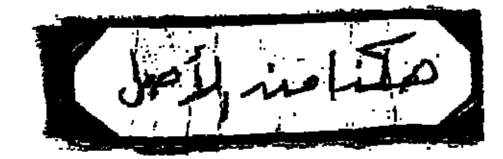
Un laboratoire clandestin d'amphétamines a été découvert, mercredi 21 mars, à Olmeto (Corse du sud) par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio en collaboration avec l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants. Neuf personnes ont été interpellées. Le « chimiste », un médecin lillois radié du conseil de l'ordre, avait récemment passé une commande de trente kilos de phénylacétone indispensable pour la fabrication des amphétamines. Il avait auparavant importé de Suisse et de Belgique du matériel de laboratoire.

C'est le premier laboratoire clandestin d'amphétamines découvert sur le territoire français. Le trafic de cette substance est actif aux Etats-Unis où l'on a découvert en 1983 cinq laboratoires clandestins. C'est pourquoi les Etats-Unis ont engagé une action auprès des organismes internationaux pour faire interdire la vente libre des « précurseurs » des *amphétamines, notamment* le phénylacétone.

En France, l'OCRTIS a traité plusieurs affaires de revente sur le marché illicite de tels médicaments à destination des pays africains. L'opération d'Olmeto apporte la preuve que ce type de toxicomanie se répand en France et en Europe et que les trafiquants se sont emparés de ce nouveau marché.

Le GAL revendique l'attentat de Biarritz

L'homme tué lundi 19 mars à Biarritz par la bombe qu'il transportait appartenait au groupe antiterroriste de libération (GAL), a affirmé, mercredi, dans un communiqué, cette organisation qui a déjà commis plusieurs attentats contre des membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA réfugiés en France. Selon ce communiqué, des exilés basques auraient dû être tués par la voiture piégée qui a explosé à Biarritz.



UN « CENTRE AUTONOME » A CLAMART

Quinze mille couples français seraient demandeurs d'une fécondation « in vitro »

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a annoncé, mercredi 21 mars, la création à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart du « *premier centre autonome de fécondation* in vitro » dans le service de gynécologie-obstétrique du professeur Emile Papiernik. Cette décision s'accompagne d'un premier financement (environ 1,5 million de francs) destiné à améliorer le travail de l'équipe de médecins biologistes qui avaient été à l'origine, en 1982, de la naissance du premier bébé-éprouvette français.

Juillet 1978 : naissance en Grande-Bretagne de la petite Louise Brown. Juin 1982 : on compte déjà soixante-dix bébés-éprouvette à travers le monde. Ils sont aujourd'hui plus de quatre cents qui ont vu le jour après avoir été fécondés en dehors d'un organisme féminin. Un succès considérable dû, bien sûr, à une meilleure maîtrise technique des phénomènes de fécondation dans l'espèce humaine, mais aussi à une très forte demande. Pour de nombreux couples dont la femme souffre d'une forme de stérilité (dite stérilité « *tubaire* » due à des lésions situées sur les trompes ovariennes), la fécondation *in vitro* constitue aujourd'hui l'unique espoir d'avoir un jour un enfant.

Amandine, premier bébé-éprouvette français, était née en février 1982 à l'hôpital Antoine Béclère de Clamart. Ce centre a à son actif les meilleurs résultats nationaux et le plus grand nombre de succès (cinquante naissances au total ont été obtenues). La liste d'attente est aujourd'hui de plus d'un an. Une situation d'autant plus problématique qu'il s'agit le plus souvent de femmes relativement âgées (ayant eu recours sans succès à différentes thérapeutiques). Selon certaines estimations, quinze mille couples pourraient avoir recours en France à cette thérapeutique, dont le taux de succès, pour les meilleures équipes, est estimé entre 10 et 12 % (1).

L'une des principales questions est celle de la compétence nécessaire pour se lancer dans une telle « aventure ». S'agit-il d'une technique encore expérimentale que chaque médecin peut revendiquer ou, au contraire, d'une démarche thérapeutique déjà bien codifiée et qui ne peut être mise en œuvre que dans des conditions très précises ?

On compte aujourd'hui, en France, près d'une vingtaine d'équipes qui, dans des structures hospitalières publiques ou privées, ont lancé des programmes de fécondation *in vitro*. « *On en comptera une quarantaine d'ici la fin de cette année* », indique M. Jacques Testart, biologiste de l'équipe de Clamart. *Si la fécondation* in vitro *ne pose pas de réelles difficultés cliniques, il n'en est pas de même pour les aspects biologiques. Et, en France, il y a fort peu de vrais spécialistes de la biologie de la reproduction humaine.* »

Aux Etats-Unis, où la fécondation *in vitro* est devenue une véritable affaire commerciale (2), la Société américaine de fertilité a mis en place un comité chargé de définir les caractéristiques minimales des centres désireux de proposer cette thérapeutique. C'est une démarche équivalente qu'on envisage d'adopter au secrétariat d'Etat à la santé pour que des couples demandeurs ne risquent pas un échec à cause d'une équipe inexpérimentée ou incompétente. L'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) est également intervenu auprès du Comité national d'éthique.

Deux genres de procédure peuvent être envisagés : soit un agrément *a priori* des centres habilités à pratiquer la fécondation *in vitro*, soit un agrément *a posteriori* après analyse d'un dossier par une commission d'enquête. « *Il serait sain*, souligne M. Testart, *que les consommateurs sachent à quoi s'en tenir dans ce domaine.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Il s'agit du rapport entre le nombre de naissances vivantes obtenues et celui des prélèvements d'ovules réalisés chez la femme.

(2) Lire *Science* daté du 16 septembre 1983. On estime en France le coût d'une tentative de fécondation *in vitro* aux environs de 12 000 F. Aux Etats-Unis, il est situé entre 3 000 et 4 000 dollars.

UNE INSÉMINATION ARTIFICIELLE POST MORTEM EST REFUSÉE

Une jeune Marseillaise, Corinne, vient de se voir refuser le droit d'être inséminée par le *sperme de son mari, décédé le* 25 décembre 1983, à l'âge de vingt-six ans. Celui-ci, atteint *d'un cancer du testicule*, sachant que le traitement qu'il devait subir risquait de le rendre *stérile, avait pris la précaution* de faire un dépôt volontaire de sperme dans un centre spécialisé.

Après le décès de son époux, la jeune femme se vit refuser l'*insémination par le médecin* qui avait effectué le prélèvement. Ce médecin estimait qu'il s'agissait là d'« *un héritage biologique non transmissible* » et qu'« *il ne pouvait accéder à sa demande que sur une autorisation écrite du ministre de la santé* ».

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a déclaré, le 21 mars, que des textes visant l'insémination artificielle étaient en préparatoion, textes qu'il souhaitait voir « *sortir* » dans les semaines qui viennent. Récemment pourtant, on faisait valoir au secrétariat d'Etat à la santé, que la chancellerie ne semblait guère disposée à faire avancer rapidement les choses.

Le RPR propose de redéfinir le système de protection sociale

Le RPR vient de rendre publique une série de propositions sur le système de santé dans un document présenté comme « *le résultat de deux années de travaux et réflexions de dix mille professionnels de santé, répartis dans seize commissions* ». On notera la volonté du groupe de redéfinir le système d'assurance maladie et celle de s'opposer au développement des centres de santé intégrés.

« *Liberté* ». Tel est le maître mot du document rédigé sous la direction de docteur Philippe Most, chargé de mission RPR à la santé. De quoi s'agit-il ? Essentiellement de la liberté pour le malade de choisir son médecin et des différentes formes de liberté d'exercice professionnel dans le secteur libéral. Rien donc de très original.

Le RPR, tout en rappelant que l'actuel système de protection sociale a été mis en place en 1945 par le général de Gaulle, estime aujourd'hui que « *après dix ans d'une nouvelle ère de guerre économique, les Français ressentent l'ampleur des difficultés (...) dans le régime de la protection sociale* ». « *Les assurés*, peut-on lire, *n'ont pas le sentiment de leurs responsabilités financières parce que, pour une large part, les entreprises paient à leur place. Il faudra instituer une fiche de paie-vérité* ». Afin de diminuer la part des entreprises dans le financement de la Sécurité sociale, le RPR propose la création et le développement de taxes affectées sur les risques volontairement encourus comme l'alcool et le tabac.

Comment d'autre part maîtriser la progression des dépenses de santé ? Le RPR n'est pas hostile au principe du budget global, que le gouvernement vient de mettre en place dans les centres hospitalo-universitaires. Il critique cependant « *la méthode actuelle de détermination du budget global* », qui, selon lui, devrait prendre en compte les coûts par pathologie. « *L'hospitalisation privée*, peut-on lire, *dans sa capacité à gérer la pénurie d'une manière permanente, a mis en évidence l'importance du lien étroit qui unit le médecin libéral à la structure d'exercice dans laquelle il évolue, lien qui a abouti indiscutablement à une maîtrise optimale des conditions économiques d'exercice et du prix de revient des services rendus.* »

La nécessité de la complémentarité public-privé y est aussi confirmée, complémentarité qui ne doit surtout pas « *se traduire en termes d'affrontement ou de concurrence sauvage mais en efforts d'émulation et de loyale compétition* ».

Le RPR souhaite le maintien des ordres professionnels existants et propose « *la création d'ordres dans les professions para-médicales qui en émettraient le souhait* » (kinésithérapeutes, infirmières, pédicures), la dépolitisation de l'INSERM et du CNRS, le développement, grâce à une fiscalité appropriée, du financement par des fondations de la recherche biomédicale, le maintien du monopole pharmaceutique comme celui de la « *visite médicale* » et la disparition des hôpitaux psychiatriques au profit de « *structures plus adaptées au progrès de la thérapeutique* ».

Enfin, le RPR souligne la nécessité de combattre le développement des centres de santé intégrés et des comités régionaux de la santé, qui correspondent, selon lui, « *à une volonté politique de collectivisation du système de distribution des soins* » et qui sont « *sources d'inflation des dépenses de santé au niveau local* ».

J.-Y. N.

La « commission Diderot » va préparer une encyclopédie en deux cents volumes

Les Français du vingtième siècle pourront, eux aussi, participer à l'élaboration d'une encyclopédie, consacrée – modernité oblige – aux sciences et aux techniques. A défaut d'être animée par l'un des plus illustres philosophes du dix-huitième siècle, celle-ci sera placée sous la responsabilité d'une « commission Diderot », dont la composition vient d'être rendue publique.

La mise en place de cette commission de cinquante-quatre membres (scientifiques d'horizons divers et ingénieurs, mais aussi enseignants du second degré, professionnels de la *communication*, représentants du monde de l'industrie) marque la volonté de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, de continuer la vaste entreprise qu'avait lancée son prédécesseur, M. Jean-Pierre Chevènement, juste avant de quitter le gouvernement (*le Monde* daté 17-18 avril 1983).

Les promoteurs du projet n'ont pas pour ambition de réaliser une « *œuvre destinée à instruire le public)* mais, selon eux, « *de rendre intelligibles les enjeux de la recherche de pointe* ». Aussi la première tâche de la commission Diderot sera-t-elle de sélectionner les questions qui surgissent dans la science la plus avancée et qui, « *brouillant les frontières disciplinaires, ont une portée philosophique, éthique, sociale, voire politique*, comme le souligne M. Dominique Lecourt, directeur de la Mission pour l'encyclopédie, *ainsi que celles qu'imposent à tous les nouveaux rapports qui s'instituent entre les citoyens et les sciences et les techniques*. Chacune de ces « *questions vives* » – qui pourraient être, par exemple, celles de l'origine de l'univers, des limites biologiques de la vie, du vide ou du stockage des déchets radioactifs – fera l'objet d'un *ouvrage réunissant* les « *réflexions critiques* » de dix à quinze auteurs.

Aux deux cents volumes qui constitueront le support écrit de l'encyclopédie s'ajouteront divers produits informatiques (banques de données, chercheurs, forum électronique, bibliothèque de logiciels), créés en liaison avec le Musée des sciences et des techniques de La Villette. Ceux-ci feront du « *trésor de connaissances* » ainsi rassemblé « *un trésor actif qui doit à tout instant et en tous lieux être accessible à tous les chercheurs, et qui doit être commodément et rapidement ouvert à tous commentaires, critiques et enrichissements* », selon les vœux de M. Dominique Lecourt.

Pour assurer le démarrage de ces diverses actions, la Mission pour l'Encyclopédie a reçu du *ministère* de l'industrie et de la recherche 2 millions de francs pour neuf mois. A l'issue de cette période, elle sera, en effet, relayée par la Fondation pour l'encyclopédie qui sera chargée de mener à terme et de gérer le projet, avec un budget provenant pour partie de l'Etat (4 millions par an pendant cinq ans), et pour le reste de fonds collectés par une souscription auprès de mécènes privés.

ELISABETH GORDON.

SOCIÉTÉ

Faits divers

Le tour de France de deux enfants

De notre correspondant

Besançon. – Un couple séparé, des enfants placés sous la garde d'un des parents. Banal, peut-être. Moins banal quand la justice, ayant d'abord confié les enfants à la mère, les lui retire six mois plus tard pour les donner au père.

Et cela devient encore moins banal lorsque Christophe, neuf ans, serré contre sa grande sœur, Agnès, douze ans, débarquent le 11 mars en gare de Montbéliard. *Ils ont pris le train* tout seuls pour traverser les trois quarts de la France. Une vieille dame les a trouvés dans le couloir et s'est inquiétée : *« On va chez maman »*. La vieille dame les a conduits à bon port. Les « racines » que le père invoquait auront cédé devant la répulsion qu'il inspire à sa progéniture. Etat de détresse avec angoisse, terreur panique, insomnies, cauchemars peuplés de scènes d'assassinat... *« Ils ne parlent de leur père, Léon A.* conclut le psychiatre qui a examiné Agnès et Christophe, *que pour l'accuser d'être à l'origine de leur état. Ils évoquent l'alcool, les coups, les menaces meurtrières et les sévices »*. La petite Agnès avait, pour sa part, déjà écrit à sa mère pour se plaindre : *« Il me prend dans son lit tous les soirs et il dit que si je pars, il me tuera. »* Suivent des détails... Et pourtant, leur père, employé dans une distillerie de la région de Montpellier peut se flatter de l'appréciation portée par les juges. Ils assurent que *« sa réputation d'honnête homme est établie »*.

Brève enquête

Monique A..., qui s'était mariée en 1971 avec Léon et qui s'en était séparée dix ans plus tard, vit aujourd'hui à Audincourt, près de Montbéliard (Doubs) dans une cité HLM. Les noms sont arrachés des boîtes aux lettres, les gens ne se connaissent pas, les enquêteurs sociaux ne sont pas forcément de bons détectives... Les juges, d'ordinaire, peu enclins à confier les enfants des couples séparés au père, ont appris que Monique *vivait avec un homme* qui, quinze jours plus tôt, avait été impliqué dans une petite affaire de vol, bien qu'il travaille aujourd'hui très régulièrement dans une entreprise de la région.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les juges décident du sort des enfants. Et si ce qu'ils racontent de leur vie depuis les vacances de Noël 1981 dont le père a profité pour faire rendre une ordonnance de référé en sa faveur est vrai, leur sort n'a pas été très heureux. Les enfants fabulent parfois... Il reste ce voyage de plus de 700 kilomètres. *« Si on ne peut pas rester avec toi,* a dit Agnès à sa mère quand Léon A..., accompagné d'un huissier a tenté de la reprendre, *on préfère encore être placés »*.

CLAUDE FABERT.

ATTENTE AU QUAI DES ORFÈVRES

Les mutations de policiers ne sont pas encore entrées en vigueur

« Les nominations ne sont pas faites, les remplaçants ne sont pas désignés, c'est l'attente. » Tel était, selon un policier, l'atmosphère au 36, quai des Orfèvres jeudi matin, alors que les différentes passations de pouvoir qu'entraînent les mutations annoncées n'ont toujours pas eu lieu. L'arrêté ministériel mutant *M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle*, comme chargé de mission auprès du directeur central de la police judiciaire, n'a pas été signé. M. Marcel Morin, son successeur désigné, est toujours dans son *bureau de chef de la brigade des stupéfiants* et du proxénétisme (BSP), et M. Genthial officie toujours à la tête de la brigade criminelle. Plusieurs affaires criminelles sont d'ailleurs en voie d'être élucidées par la *« crime », précise un inspecteur*.

Aucune explication n'a encore été donnée à M. Genthial, au Syndicat des commissaires ou au directeur de la police judiciaire parisienne, M. Pierre Touraine, sur les raisons de la mutation du « patron » de la brigade criminelle. Faisant allusion à certaines informations selon lesquelles M. Genthial saurait *« très bien »* pourquoi il est muté, les commissaires du Quai des Orfèvres précisent : *« Si on continue ce petit jeu désagréable des rumeurs infondées, nous sortirons, ainsi que notre syndicat, de la réserve. Il n'y a rien ! Aucune fuite n'est avérée. Depuis plusieurs mois, nous ne prenions même plus la peine de rectifier les informations fausses que publiait la presse sur certaines affaires! »*

Aucun motif n'a en tout cas été rendu public jeudi par le ministère de l'intérieur ou la préfecture de police de Paris. M. Guy Fougier, préfet de police, tient seulement à démentir l'information selon laquelle il avait proposé sa démission, refusée par le ministre de l'intérieur, après la publication de son rapport sur les effectifs de la police en tenue parisienne par *le Point (le Monde* du 22 mars).

Nous tenons à préciser, pour notre part, que le lundi 19 mars, alors que M. Defferre était à Marseille, M. Fougier a envisagé de proposer son départ. Il en a été dissuadé par M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, et sans doute aussi par l'entourage du ministre, puisqu'il fut reçu en fin de journée par M. Maurice Grimaud, conseiller auprès de M. Defferre.

Après le texte de soutien de huit juges d'instruction parisiens, c'est au tour de la section de Paris du Syndicat de la magistrature de prendre la défense de M. Genthial. *« De l'avis de la plupart des magistrats du parquet et de l'instruction, il était parvenu à obtenir des résultats sensibles dans la lutte contre la grande criminalité, tout en respectant scrupuleusement les dispositions du code de procédure pénale les plus protectrices des libertés individuelles. »* Un magistrat parisien, membre du Syndicat de la magistrature, commente ce communiqué en ajoutant : *« Voici un homme que la gauche sanctionne sans explications alors que, en matière de terrorisme, il a fait la démonstration qu'on pouvait obtenir des résultats notables – contre les Arméniens et les Corses notamment en se passant de la Cour de sûreté de l'Etat et en se contentant des quarante-huit heures de garde à vue. C'est un étonnant paradoxe ! »*

EDWY PLENEL.

DEUX MANIFESTATIONS D'ENSEIGNANTS A PARIS

« Savary, entends-tu, les profs sont dans la rue »

Dans les premiers rayons de soleil du printemps, deux cortèges de manifestants se sont croisés, mercredi 21 mars, boulevard Pasteur, à Paris. Deux manifestations d'inégales importances, mais qui réunissaient toutes deux, des enseignants *mécontents de* la politique menée par le ministère de l'éducation nationale.

Marchant vers la rue Dutot, où est située la direction des enseignements supérieurs, quelque deux cents universitaires ont crié leur refus des nouveaux projets de carrière des enseignants du supérieur. A l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-SUP) et d'associations d'assistants, des enseignants d'universités parisiennes et de province, ont exprimé leur désaccord avec les projets du ministère (*le Monde* du 20 mars) et exigé de nouvelles négociations au moment où se réunissait le Comité technique paritaire (CTP).

Sur l'autre voie du boulevard, des adhérents du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) défilaient en scandant *« vingt-cinq élèves par classe »*. Venus de toutes les régions de France, ils étaient près de cinq mille cinq cents à s'être rassemblés, dès le matin, au Palais des expositions de la porte de Versailles. Rencontres, discussions par catégories et meeting ponctuaient le rassemblement, prélude à la manifestation de rue. *« Non à Prost-Legrand, oui à la défense de l'instruction publique »*, proclamait une pancarte brandie par un adhérent de la Côte-d'Or. *« Non à la pseudo rénovation Legrand-Prost-Savary »*, affichait un enseignant de Paris. Dans les rangs du SNI de Seine-Saint-Denis, on chantait une version nouvelle de *la Carmagnole*, ailleurs on criait : *« Savary, entends-tu, les profs sont dans la rue. »*

Le refus des réformes, les revendications salariales et de vibrants appels à la laïcité jaillissaient d'une foule bariolée et jeune où les femmes semblaient les plus nombreuses. Les surveillants, hostiles aux projets de réforme de leur statut, lançaient quelques pétards, tandis qu'un professeur d'un lycée de Sancerre affirmait que *« seul un enseignement de qualité assurera une réussite aux jeunes »*.

A 16 h 15, la démonstration était terminée : les manifestants regagnaient leurs cars et leurs trains. Enseignants du supérieur et du secondaire espèrent, désormais, *« que M. Savary a pris conscience de leur détermination »*.

S. B.

AUX ASSISES DU VAL-D'OISE

Félicien Bikao et la réincarnation des âmes

Pour la justice, c'est un crime, et même un parricide. Mais pour eux, la victime d'abord, *Félicien Bikao*, son fils Clément, l'accusé d'aujourd'hui devant les assises du Val-d'Oise, et Floriane, sa sœur ainée qui assista à tout, ce n'était qu'une épreuve par laquelle il fallait passer et qui allait sans risque puisque, on en était *sûr*, l'âme allait se réincarner dans ce corps après avoir fait toute une série de prodiges. Cette conviction, c'était leur secret, leur domaine réservé.

Il y avait bien la mère, Jeanne Bikao, et Francine, l'autre fille, mais celles-ci étaient restées à l'écart et se contentaient de hausser les épaules. Dans le petit appartement d'Argenteuil, cette famille antillaise s'était scindée en deux.

Félicien Bikao, pour les voisins, c'était le fonctionnaire, excellent employé du ministère du Travail, et, pour le reste, bon vivant, aimant bien boire et bien manger, lecteur de revues pornographiques, reluquant les filles. Qui se serait douté de sa « philosophie », puisée dans des ascendances hindoues ? Il n'y avait que lui, avec Clément et Floriane, pour vivre dans l'idée inculquée qu'il était déjà une réincarnation de divinité, que Floriane, avant d'être aide-comptable de banlieue, avait été une reine. C'est qu'il était convaincant Félicien, et obstiné.

Clément avait à peine dix ans et Floriane douze quand il commença à les *« éduquer »*, à leur faire lire ses ouvrages, à leur imposer des devoirs quotidiens. Entre octobre 1981 et mars 1982, ils suivirent un stage à l'Association internationale pour la conscience de Krishna. Mais, sans doute, les théories de cette secte étaient-elles assez différentes de celles de Félicien.

Les miracles, le pactole

Après six mois à la secte, Clément et Floriane s'en détachent pour revenir à Argenteuil, y retrouver leur père, y connaître une vie encore plus ahurissante. Car Félicien délire tout à fait. Il s'imagine en proie à des espions de tout poil. Des Russes, des Américains, qui rôdent alentour et veulent lui arracher ses précieux secrets. Pour déjouer d'aussi sombres desseins, il a décidé qu'entre lui et ses enfants on ne parlerait plus, on s'écrirait. Et tous devaient en noircir, des feuillets et des feuillets, qu'ensuite il détruisait avec soin.

Vint le jour où l'on commença à parler de la nécessité de passer à la *« grande expérience »*, de faire apparaître au grand jour tout ce dont les années de méditation avaient suffisamment apporté la conviction : dans un corps sans vie, l'âme se libère avant d'y reprendre sa place. Et l'âme libérée allait en faire des choses ! Ce serait un pot en or et un embellissement du corps de Francine qui n'aurait plus les cheveux frisés et trouverait le nez ravissant dont elle rêvait, *une chaîne haute fidélité pour* Clément, un salaire de 6 000 francs par mois pour Foriane, des gains assurés au Loto, que sais-je encore ? Restait à savoir l'âme de qui allait réaliser ces miracles et fournir ce pactole.

Félicien avait proposé d'abord à Clément et à Floriane de s'immoler. *Ils n'y montrèrent pas l'enthousiasme* escompté.

« Vous aviez donc des doutes ? demandera le président Gonnard.

– Oui et non. »

Ce refus, pour l'accusation, est un signe. Si Clément n'acceptait pas, lui, ce qu'il allait accepter de faire contre son père, c'est bien que la réincarnation lui paraissait incertaine et aléatoire. Félicien n'insista pas : *« Ce sera moi »*, dit-il simplement.

« Relève-toi ! »

Il se fit sans peine à l'idée. On discuta très sérieusement de la *méthode à employer. Le cyanure,* envisagé un moment, fut écarté. Le 17 mai 1982, le père achetait une carabine Condor pour 3 300 francs. Il y ajouta un marteau. Les deux enfants virent tout cela sans broncher. *Le père, d'ailleurs, affichait une tranquillité* superbe : *« Tout marchera bien. Je me relèverai tout de suite après. »* En furent-ils assurés de la même façon ?

« Oui, dit Clément. *A l'époque, j'étais convaincu qu'il se relèverait. »*

Floriane, elle, qui n'est que témoin, confessera : *« Il nous a bien eu, il nous a trahi. »*

La date n'avait pas été fixée. Félicien se décida le 1er juillet, après que la mère fut partie faire des courses. Tout se passa sans émoi. Clément, désigné par le père pour être l'exécutant, se prêta à tout. Il vit Félicien armer le Condor de cinq cartouches, en lui disant : *« Tu n'auras besoin d'en tirer qu'une. »* Floriane avait le marteau en main, pour l'éventualité d'un *nécessaire achèvement*.

Clément, de sa voix d'écolier, raconte la suite : *« Il était très calme. Il a bu un verre d'eau. Floriane a dit en riant : « C'est le verre du condamné. » Il s'est assis sur le lit de ma chambre et m'a dit de me mettre contre le mur où j'appuierai la crosse. Il a pris le canon dans sa main et l'a mis contre sa tempe. Puis il m'a dit :* « Vas-y. »

Ce fut un feu d'artifice de sang et de cervelle. Clément cria bien des *« Relève-toi, relève-toi »* comme il devait le faire. Félicien ne se releva pas. Clément, avec son regard d'enfant, ne sait plus : *« Je pense aujourd'hui qu'il a voulu se suicider et s'est servi de nous. »*

Les psychiatres, eux, parlent de délire certain du père, un délire qui, peut-être un moment, se trouva partagé par le fils, trop influençable. Clément leur a dit un jour : *« J'ai fait ça à la fois parce que je l'aimais bien et parce que je ne voulais pas le contrarier, car il me faisait un peu peur. »* Floriane paraît plus forte, plus lucide. Elle qui était *« si contente de faire l'expérience »* dira à la barre : *« En regardant bien les choses en face, je pense que mon père voulait se prendre pour un dieu. Et nous, on ne savait pas au juste où on en était. »*

La cour rendra son arrêt jeudi 22 mars au soir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le point

● ***Quels sont les principaux services de police concernés par les mutations ?***

Il s'agit essentiellement des services de police judiciaire dépendant de la préfecture de police de Paris. Trois hauts responsables de la police parisienne sont « déplacés » : MM. André-Solères, ancien directeur adjoint de la police judiciaire, Serge Devos, ancien chef de la brigade de répression du banditisme, et Jacques Genthial, ancien « patron » de la brigade criminelle. Ce dernier service, surnommé la « crime » et regroupant cent-dix fonctionnaires, constitue l'un des fleurons de la police parisienne. Il a pour mission de résoudre les énigmes criminelles, grandes et petites.

● ***Pourquoi M. Genthial est-il qualifié de « grand flic » ?***

Au-delà du cliché, son passage à la tête de la sixième section de la direction centrale de la PJ (chargée de la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat) et de la brigade criminelle ont fait de lui un excellent connaisseur des dossiers « terrorisme ».

● ***Quelles raisons ont conduit huit juges d'instruction parisiens à qualifier sa mutation d'« injuste » ?***

Ces *magistrats*, parmi les plus en vue, ont voulu faire savoir qu'ils appréciaient les compétences du « patron » de la brigade criminelle. Leur message est clair : ce policier était loyal à *leur égard et conduisait ses enquêtes* comme cela lui était demandé. Bref, la police judiciaire travaillait en harmonie avec la justice. Le fait leur a paru suffisamment neuf pour être noté avec éclat.

● ***Qui a pris la décision des mutations ?***

Les autorités refusent de le dire. D'où une rumeur insistante : les mutations auraient été *demandées par M. Guy Fougier*, préfet de police de Paris; acceptées par MM. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, soutenues par Gilles Ménager, directeur adjoint de cabinet de *M. Mitterrand*. Le ministère de l'intérieur et l'hôtel Matignon auraient été tenus à l'écart.

● ***Quels griefs ont pu être faits à M. Genthial ?***

D'abord, ses rapports avec le palais de justice. Le préfet de police aurait pris ombrage des liens privilégiés du commissaire avec les juges d'instruction. La tradition *veut que le patron de la* brigade criminelle rende ses comptes au préfet.

Ensuite, les fuites. Ce policier réservé aurait parlé, ou ses subordonnés. Mais dans quelle affaire ? Quand ? M. Genthial doit-il regretter de s'être vu confier l'enquête de police après l'arrestation des trois Irlandais de Vincennes, en août 1982, par la cellule anti terroriste de l'Elysée ?

L'IGS, la « police des polices », a enquêté à plusieurs reprises ces derniers mois à la brigade criminelle, à la demande du préfet de police. Le 36, quai des *Orfèvres se sentait sous* surveillance...

Le conseil municipal d'Albi diminue de 30 % ses subventions aux écoles privées

Les écoles privées d'Albi (Tarn) protestent contre la décision du conseil municipal de ne plus couvrir les frais de fonctionnement pour les élèves de ces écoles qui ne sont pas domiciliés dans la commune.

Les neuf écoles primaires de la ville sont sous contrat d'association avec l'Etat. La municipalité *d'union* de la gauche a toujours refusé de verser le forfait communal pour les classes maternelles, bien que le tribunal administratif de Toulouse lui ait donné tort en mai 1982. Les re*présentants des écoles privées* avaient alors adressé un recours au Conseil d'Etat qui n'a pas encore rendu son arrêt. En revanche, la chambre régionale des comptes a donné raison, le 8 juin 1983, à la municipalité d'Albi.

Le litige actuel concerne les classes élémentaires où sont accueillis 950 enfants. Lors d'une récente réunion, le conseil municipal a décidé d'amputer de 30 % – soit près de 250 000 francs, – les crédits qu'il alloue au titre des frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association. Cette part du budget correspond à la proportion d'élèves habitant les communes voisines d'Albi (280 sur 950). Le maire socialiste, M. Michel Castel, fait valoir que les contribuables de sa ville n'ont pas à suppléer aux déficiences de ces communes, la discussion avec les maires concernés n'ayant pas abouti.

Les représentants de l'école privée estiment cette décision *« discriminatoire »*, dans la mesure où elle n'atteint que les écoles publiques qui, elles aussi, scolarisent des enfants des communes voisines. En fait, ce problème devrait être réglé par *les textes d'application des lois* sur la décentralisation, et aussi par la loi sur l'enseignement privé que le gouvernement se propose de déposer en avril prochain : aux termes de l'avant-projet, les communes auraient l'obligation de se répartir les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat.

LE PS PARTICIPERA A LA MANIFESTATION LAIQUE DU 25 AVRIL

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 21 mars, a décidé d'appeler les adhérents du Parti à s'associer aux manifestations organisées par le Comité national d'action laïque (CNAL), le 25 avril. Certains membres du bureau exécutif, sans mettre en cause cette décision, ont attiré l'attention du bureau sur la nécessité de mesurer toutes les conséquences d'une telle participation au cas où les députés socialistes n'auraient pas la possibilité d'amender le texte du gouvernement.

Une délégation du PS a rencontré, jeudi 22 mars, des responsables du CNAL pour préciser les mots d'ordre de ces manifestations.

De leur côté, la CGT et la Ligue communiste révolutionnaire ont annoncé qu'elles s'associeraient au mouvement du 25 avril.

Mme LAFON-AUGÉ NOMMÉE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, Mme Monique Lafon-Augé, présidente de l'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII) est nommée recteur de l'académie d'Orléans-Tours. Elle remplace Mme Michèle Gendreau-Massaloux, appelée à d'autres fonctions.

[Née le 26 mai 1936 à Argentan (Orne), Mme Monique Lafon-Augé est ancienne élève de l'École normale supérieure et agrégée de mathématiques. Nommée en 1953 maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand puis, en 1960, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, et en 1967 à celle de Toulouse, elle enseigne à l'université Paris-XII depuis 1973. Directrice de l'UER de sciences économiques en 1976, Mme Lafon-Augé avait été élue présidente de l'université Paris-XII le 24 mars 1982. Au mois de mai dernier, ses collègues de la Conférence des présidents d'université l'avaient choisie comme première vice-présidente. Elle était la première femme à occuper de hautes responsabilités dans cette instance universitaire.]

FOOTBALL

Le FC Mulhouse en quarts de finale de la Coupe de France

Après Cannes, le 20 mars, un autre club de deuxième division, le FC Mulhouse s'est qualifié, le 21 mars, pour les quarts de finale de la Coupe de France. Grâce à deux buts de Didier Six, qui valurent match nul, les Alsaciens ont pu éliminer les Girondins de Bordeaux, leaders du championnat, qui avaient été battus, sur leur terrain. Le FC Nantes, qui avait été tenu en échec (0-0) à domicile par Lyon, s'est, pour sa part, qualifié difficilement en faisant à nouveau match nul (4-4) au stade Gerland.

Les résultats des matches ont été les suivants :

DIVISION I entre eux :
MONACO b. * NANCY 4-1
* LAVAL b. ROUEN .... 3-1.

DIVISION I contre DIVISION II :
* MULHOUSE et BORDEAUX . 2-2
* Besançon et METZ 1-1
* Lyon et NANTES 4-4
* Guingamp b. TOULON 1-0

● Les équipes qualifiées sont en capitales grasses.

● Le tirage au sort des quarts de finale auront lieu dimanche 25 mars. Les quarts de finale se joueront les 4 et 11 avril.

⁂

Les quarts de finale retour des coupes d'Europe n'ont pas été favorables aux clubs latins qui avaient pourtant dominé les matches allers. Les résultats des matches disputés le 21 mars sont les suivants :

COUPE DES CHAMPIONS :
* Dyn. Berlin (RDA) b. AS ROME (Ital) 2-1
* DIN. BUCAREST (Roum.) b. Dyn. Minsk (URSS) 1-0
* DUNDEE UNITED (Écosse) b. Rapid Vienne (Autr.) 1-0
LIVERPOOL (Angl.) b. * Benfica (Port) .... 4-1.

COUPE DES COUPES :
* MANCHESTER UNITED (Angl.) b. Barcelone (Esp.) 3-0 (0-2)
* Chakhtio Donetsk (URSS) et PORTO (Port.) 1-1 (2-3)
* JUVENTUS (Ital.) b. Haka Valeakoska (Finl.) 1-0 (1-0)
*ABERDEEN (Ecos.) b. Ujpest Dosza (Hong) .... 3-0 (0-2).

COUPE DE L'UEFA :
* Austria Vienne (Autr.) et TOTTENHAM (Angl.) 2-2 (0-2)
* HAJDUK SPLIT (Youg.) b. Sparta Prague (Tch.) 2-0 (0-1)
* Spartak Moscou (URSS) b. ANDERLECHT (Belgique) ... 1-0 (2-4)
* Strum Graz (Autr.) et NOTTINGHAM FOREST (Angl.) .. 1-1 (0-1)

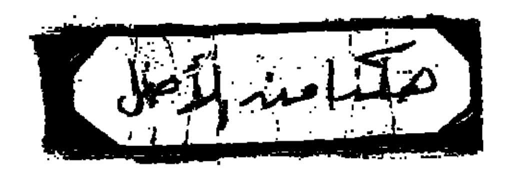
● *Les clubs qualifiés pour les demi-finales des 11 et 25 avril sont en lettres capitales.*

RUGBY

EXCUSES

Nous devons des excuses à M. Winston Jones. L'arbitre gallois du match Ecosse-France à Edimbourg (*le Monde* du 20 mars) n'est pas gardien de prison. C'est à la suite d'une boutade lancée dans les vestiaires français par un confrère de *l'Equipe* que M. Jones s'est vu attribuer par l'ensemble de la presse ternationale – sauf *l'Equipe* – cette profession qui, au demeurant, n'a rien d'infamant. En fait, l'arbitre est professeur à la West Clamorgan Institute of Higher Education.

A. G.



SOCIÉTÉ

Les états d'âme des « cathos de la laïque »

Les « cathos de la laïque » sont mécontents. Et ils commencent à le faire savoir. Ils rappellent que la majorité des enfants catholiques se trouvent, de fait, dans l'enseignement public (1), et font remarquer que la hiérarchie catholique, sans vouloir l'avouer, investit, en dépit des apparences, autant, sinon plus, en hommes et en initiatives, dans les quelque trois mille cinq cents aumôneries de l'enseignement public.

Pourquoi cette *gêne supposée* chez les évêques ? *« Ils se trouvent coincés*, répond un aumônier du public, *entre des mouvements de parents traditionalistes qui les débordent à la base et les autorités romaines qui les surveillent d'en haut. »* Or en prenant fait et cause pour la défense de l'école privée, et jusque dans des manifestations de rue, ils donnent l'impression d'opérer un choix partisan en faveur des « catholiques fidèles » du privé et au détriment des « chrétiens de seconde zone » du public.

« J'accuse les évêques de vouloir diviser le peuple de Dieu ! » La première salve est tirée par André Mandouze (*le Monde* du 3 février), bientôt suivie d'une campagne lancée par *Témoignage chrétien*, sous forme d'appel aux évêques de France, dans lequel, sous le titre « Nous, les cathos de la laïque », on lit : *« Notre présence de chrétiens dans l'enseignement public apparaît désavouée* [par les évêques], *comme apparaît déconsidéré l'enseignement public lui-même. »* Cet appel a déjà réuni plus de trente mille signatures.

Deuxième reproche fait à l'épiscopat : les manifestations auraient forcément un caractère politique, et la hiérarchie catholique, qu'elle le veuille ou non, serait récupérée par la droite. Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, voit dans l'*« ambiguïté »* de la position des évêques catholiques *« un mauvais calcul qui risque de les enfermer dans des situations politiques impossibles »*.

Les évêques ont beau se défendre de faire un choix partisan au détriment de l'école publique ou de faire de la politique, les « cathos de la laïque » ne sont pas convaincus. Mmes Monique Chomel et Marie-France Franqueville, respectivement présidente et secrétaire générale de la Fédération nationale des animateurs et parents pour l'éducation chrétienne des élèves de l'enseignement public (FNAPEC), ont réagi à l'interview que Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, nous a accordée (*le Monde* du 25 février).

« Si, affirment-elles, *comme le dit Mgr Vilnet, « l'enseignement privé » permet à l'Eglise catholique d'as- » surer dans les écoles qui se ratta- » chent à elle l'instruction profane » et la vision chrétienne de l'exis- » tence, en quelque sorte, dans un » seul et même acte », que fait-il du travail accompli par les aumôneries de l'enseignement public ? Et nul n'ignore que l'enseignement religieux dans les établissements privés appartient à la responsabilité de chaque directeur d'établissement scolaire, et que celui-ci peut encourager l'intégrisme, si tel est le projet de l'établissement, sans qu'aucun évêque puisse y redire. »*

« D'autre part, disent-elles, *nous regrettons que nos évêques jugent bon de prendre la tête des manifestations. Ils ne sont pas innocents et, malgré leurs dénégations, savent bien à quelle récupération ils s'exposent. Ils font le jeu de la droite politique. »*

Un mur

Au-delà de la querelle conjoncturelle, précipitée par les propositions Savary, et des réactions d'humeur chez les « cathos de la laïque », qui se sentent incompris ou marginalisés par les évêques — *« Pour la première fois*, avoue Monique Chomel, *face à l'épiscopat, nous avons l'impression de rencontrer un mur »*, — ces chrétiens, dans l'enseignement public, pensent qu'on refuse d'engager le véritable débat, la question de fond de la laïcité, de la sécularisation et de la présence des chrétiens dans le monde profane.

Pour eux, il est impossible de présenter l'école catholique comme instrument d'évangélisation ou de transmission de la foi, car elle ne produit pas de « meilleurs chrétiens » que l'école publique, ni davantage de « vocations » ou même de pratiquants... Serait-elle, alors, un lieu plus « évangélique » ? Il semble que non, puisque les enfants des immigrés, par exemple, sont beaucoup moins nombreux proportionnellement dans l'enseignement privé. Celui-ci, en revanche, est plutôt considéré soit comme recours pour les « enfants à problèmes » (ceux qui échouent dans le public), et par les « parents à problèmes », soit, pour une minorité certes, comme une garantie de discipline, de sérieux et de réussite scolaire pour une élite fortunée.

Si, au contraire, les évêques se placent sur le terrain de la liberté de choix et du pluralisme à défendre, les « cathos de la laïque » répondent, d'une part, que la liberté n'est pas menacée dans le système d'éducation nationale et, de l'autre, qu'ils souhaitent, eux aussi, un plus grand pluralisme dans l'enseignement public.

Plusieurs de nos interlocuteurs ont insisté sur *« la confusion que certains chrétiens font plus ou moins volontairement entre la défense de leur liberté de croire au Dieu de Jésus-Christ et celle de leurs intérêts particuliers ou de classe »*, comme l'écrit M. Michel Bloch-Lemoine, chrétien engagé dans l'aumônerie publique, la catéchèse et le Parti socialiste.

De son côté, M. Jean-Pierre Morin, président des Equipes enseignantes, pose le problème en ces termes : *« Si la liberté n'existait déjà dans le service public et laïque de l'éducation nationale, la grande majorité des parents lui feraient-ils confiance ?... Et des enseignants ayant des options différentes accepteraient-ils d'y travailler ? D'autres parents considèrent comme « libre » l'enseignement dispensé par une institution confessionnelle, et contraire à la liberté une autre qui accueille toutes les convictions ! Quelle contradiction ! »*

Pour M. Frédéric Mounier, enfin, membre de la Fédération de l'enseignement des associations de parents d'élèves pour l'évolution de l'enseignement catholique (FNAPEEC), *« l'école représente, pour l'Eglise, l'ultime vestige du pouvoir qui fut le sien, durant des siècles, sur la société civile. Détentrice du salut des âmes, gardienne des voies du royaume de Dieu, l'institution-Eglise cueillait l'enfant (de Dieu) dès le berceau pour l'amener à la tombe via le baptême et le mariage. Or, depuis le concile et mai 68, les colonnes du temple s'effondrent une à une. Le mariage ? En chute libre. Les naissances ? Deux mais pas plus. Les paroisses ? Vidées. L'avortement ? Autorisé. La contraception ? Généralisée. La morale ? Connais pas. Les vocations ? En chute libre (sauf à Ecône)... »*.

Le dernier carré

En fin de compte, c'est la défense de l'école privée comme *« dernier carré de liberté »* ou comme *« lieu de visibilité »* de l'Eglise qui est refusée par les « cathos de la laïque ». *« Faut-il que l'Eglise retrouve une visibilité ? »*, demande le Père Jo Rival, secrétaire national des aumôneries de l'enseignement public, qui aime à citer cette phrase du Père Gérard Defois : *« Dans la kermesse des idées, l'Eglise n'a qu'un stand. » « Or*, ajoute le Père Rival, *actuellement, l'Eglise est tentée de décorer son stand au lieu d'aller voir ce qui se passe au stand d'à côté. »* Pour lui, *« c'est une chance que les jeunes puissent développer leur foi dans un contexte de laïcité, où se confronte une pluralité de valeurs et d'opinions comme il est de règle dans nos sociétés aujourd'hui »*.

Ce plaidoyer en faveur de la laïcité rejoint celui fait depuis toujours par les Eglises protestantes et le souci du grand rabbin Sirat, qui enseigne lui-même dans une université d'Etat, et nous rappelait récemment que 8 % seulement des enfants juifs sont dans des écoles privées. M. Sirat affirme avec force la dette de reconnaissance de la communauté juive envers l'enseignement public dans sa lutte pour être reconnue comme partie intégrante de la nation.

Tous les tenants de la laïcité, les catholiques comme les autres, ne nient pas les imperfections du système public d'éducation : lacunes ou ignorance dans l'enseignement des racines chrétiennes de l'histoire française ; horaires trop chargés qui laissent peu de temps pour les activités des aumôneries, manque de locaux ; taux élevé de l'échec scolaire : 50 % des enfants quittent l'école sans diplôme, etc. Mais ils sont persuadés que la réforme du système ne pourra se faire que globalement, avec la contribution de toutes les familles idéologiques, spirituelles et religieuses du pays.

C'est pourquoi, le mardi 20 mars, une délégation œcuménique (catholique, protestante et juive) a été reçue au ministère de l'éducation nationale avec un projet de réforme élaboré en commun. Les catholiques de cette délégation — faut-il le souligner ? — sont ceux de la laïque...

ALAIN WOODROW.

(1) Les élèves de l'enseignement privé sont environ deux millions, soit un sixième de la population scolaire, et la grande majorité (93 %), qui représentent 15,5 % des élèves français, sont dans des écoles catholiques. 20 % seulement des parents d'élèves du privé donnent une motivation religieuse au choix de l'école pour leur enfant.

« Leur voix n'est pas assez entendue dans l'Eglise »

nous déclare l'évêque d'Evreux

A quarante-neuf ans, Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, est un peu l'enfant terrible de l'épiscopat français. Lors du vote par l'assemblée des évêques à Lourdes, en novembre 1983, du texte sur la dissuasion nucléaire, il était non seulement parmi les huit évêques à refuser le texte, mais il fut le seul à s'en expliquer publiquement, dans *le Monde* du 12 novembre sous le titre « Pourquoi j'ai voté contre ». Nous lui avons demandé son point de vue sur la querelle scolaire et la place dans l'Eglise des *« cathos de la laïque »*.

Après avoir dénoncé le *« danger de politisation »* qui existe dans les manifestations de rue, qu'il est *« grand temps d'arrêter pour trouver une solution — même provisoire — à la querelle scolaire »*, Mgr Gaillot insiste sur l'importance qu'il attache au *« pluralisme scolaire au service des familles et de la société, qui n'implique pour autant aucune défiance à l'égard de l'école publique »*. Malheureusement, ajoute-t-il, *« on a du mal à vivre le pluralisme à l'intérieur de l'Eglise »*.

A la question de savoir ce qu'il dit à ses diocésains qui travaillent dans l'enseignement public, l'évêque d'Evreux répond : *« Je leur dis que l'école catholique n'est pas la seule préoccupation de l'évêque ou de l'Eglise diocésaine. Je respecte les familles qui ont fait un autre choix que l'école catholique. Je dis aux enseignants que leurs efforts ne sont pas compris. Je trouve que la voix des chrétiens dans l'enseignement public n'est pas assez entendue dans l'Eglise. Je souhaite qu'ils fassent davantage partager leurs projets et leurs interrogations.*

» Ce sont les jeunes, en fin de compte, qui sont importants, ainsi que les questions de fond que nous avons trop tendance à oublier : quelle formation est proposée aux jeunes par l'ensemble du système scolaire ? Car, c'est l'ensemble du système qu'il s'agit de réformer pour ne pas décevoir l'attente des jeunes. Et cette réforme doit se faire dans le respect du pluralisme. »

A. W.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

L'HEURE D'ÉTÉ SERA RÉTABLIE LE DIMANCHE 25 MARS A 2 HEURES

Le dimanche 25 mars à 2 heures du matin, les horloges et les montres devront être avancées d'une heure en France et dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Depuis le 25 septembre 1983, nous étions à l'heure d'hiver, c'est-à-dire à UTC (temps universel coordonné) + 1 heure. A partir du 25 mars, et jusqu'au 30 septembre, nous serons à l'heure d'été, donc à UTC + 2 heures.

Rappelons que le temps universel est né le 22 octobre 1884 de l'adoption du méridien de Greenwich (l'observatoire britannique situé dans la banlieue de Londres) comme méridien d'origine. Depuis 1978, l'appellation officielle française du temps universel est UTC et non plus GMT (Greenwich mean time) qui était incorrect : le temps civil, est, en effet, calculé de minuit à minuit, alors que le temps moyen d'un lieu est calculé de midi à midi, puisque fondé sur l'observation du passage du soleil au méridien de ce lieu.

EDF estime à 300 000 tonnes d'équivalent, pétrole l'économie réalisée chaque année, en avançant, pendant les six mois du printemps et de l'été, le temps civil de deux heures sur l'heure du fuseau horaire.

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Dimanche 25 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 h 30, importants tableaux modernes (collection Maeght).

ILE-DE-FRANCE

Samedi 24 mars

Chartres, 14 heures et 20 h 30, *jouets anciens* , chemin de fer. **Enghien**, 21 heures, tableaux, sculptures dix-neuvième siècle et vingtième siècle. **Melun**, 14 h 30, soldats de plomb, armes. **Pontoise**, 9 h 45, *véhicules de tourisme et utilitaires.*

Dimanche 25 mars

Chartres, 10 heures, 14 heures, jouets anciens, documentation sur l'aviation. **Enghien**, 14 h 30, Art nouveau, Art déco. **Fontainebleau**, 14 heures, tableaux anciens, argenterie, bijoux, meubles. **Les Andelys**, 14 h 30, meubles, objets d'art, bijoux, tableaux. **L'Isle-Adam**, 14 heures, meubles dix-neuvième siècle, tableaux. **Meaux**, 14 heures, vins et alcools. **Pithiviers**, 14 heures, porcelaines, tableaux, argenterie. **Rambouillet**, 14 h 30, bronzes animaliers, bijoux, argenterie, meubles, objets d'art. **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures, meubles, tableaux, objets d'art. **Verrières-le-Buisson**, 10 heures, 14 heures, art populaire. **Versailles**, Rameau, 14 heures, tableaux, curiosités, *art primitif, meubles, objets* d'art, Chevau-Légers ; 14 heures Extrême-Orient ; 14 h 15, argenterie, bijoux.

PLUS LOIN

Samedi 24 mars

Auch, 14 h 30, atelier de peinture moderne. **Châlon-sur-Saône**, 10 h 30, argenterie, bijoux ; 14 h 30, meubles, objets d'art. **Laval**, 14 heures, armes. **Marseille**, 14 h 30, bijoux, argenterie, meubles, tableaux. **Soissons**, 14 h 30, meubles, objets d'art, Extrême-Orient, archéologie. **Toulouse**, 14 h 30, timbres.

Dimanche 25 mars

Auch, 14 h 30, meubles, objets d'art, tableaux. **Autun**, 14 h 30, meubles, bibelots, tableaux. **Arles**, 14 heures, bijoux, céramiques, meubles, objets d'art. **Avignon**, 14 heures, bijoux, argenterie, tableaux, meubles. **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30, tableaux, bronzes, meubles, armes. **Brive-la-Gaillarde**, 14 heures, meubles, objets d'art. **Dijon**, 14 heures, meubles, tableaux ; 14 h 15, vins, alcools. **Dreux**, 14 h 30, meubles, objets d'art. **Epernay**, 14 heures, faïences et porcelaines anciennes. **Honfleur**, 14 heures, meubles, objets d'art. **Limoges**, 14 heures, tableaux dix-neuvième et vingtième siècle, meubles, objets d'art. **Lyon**, 14 h 30, tableaux, bijoux, armes, meubles, *objets* d'art. **Mayenne**, *14 h 30*, orfèvrerie, tableaux, meubles. **Monaco**, 21 heures, poupées anciennes, automates. **Parthenay**, 14 h 15, meubles, objets d'art. **Pau**, 14 h 30, meubles, tableaux modernes, Art nouveau. **Reims**, 14 heures, objets d'art, Extrême-Orient, meubles. **Rouen**, 14 h 30, tableaux de l'école de Rouen. **Saint-Die-les-Vosges**, 14 heures, tableaux, bronzes, meubles. **Soissons**, 14 h 30, meubles, objets d'art, Extrême-Orient, archéologie. **Valenciennes**, 10 h 30, *monnaies anciennes* ; 14 h 30, archéologie. **Vendôme**, 14 h 30, timbres.

FOIRES ET SALONS

Marseille (13) ; **Monaco** (Congrès des collectionneurs de poupées anciennes et automates) ; **Nîmes** (30) ; **Paris**, ancienne gare de la Bastille, *musée Jacquemart-André* ; **Saulx-les-Chartreux** (91) ; **Tours** (37).

La France prépare l'Année internationale de la jeunesse

Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre à la jeunesse et aux sports, vient de présider la première réunion du Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse, programmée par l'ONU pour 1985.

Ce comité, créé le 10 février par décret du premier ministre, est responsables des manifestations organisées à cette occasion. Il associe les représentants de quinze ministères, de treize associations de jeunesse et de sports, et de sept organismes spécialisés. Mme Avice, qui le préside, a souhaité le 19 mars que l'Année internationale de la jeunesse évite *« les projets gadgets et la prolifération de colloques »* pour se consacrer à des projets durables. Des réalisations prévues par les ministères (culture, droits de la femme) et les associations pourraient ainsi recevoir un label « Année internationale de la jeunesse ». Des projets spécifiques pourraient aussi être financés. Le ministre a indiqué que des crédits devraient être dégagés pour 1985, sans en préciser le montant.

Mme Avice a invité toutes les associations de jeunesse française, représentées ou non au comité de coordination pour l'Année internationale à faire connaître leurs propositions. Principaux thèmes de cette manifestation : « La solidarité intergénérations », « La situation des jeunes par rapport au travail et aux loisirs », « Les jeunes et les cultures ». Ce dernier sujet pourrait permettre de relier la question des jeunes immigrés de la seconde génération en France à celle des rapports Nord-Sud.

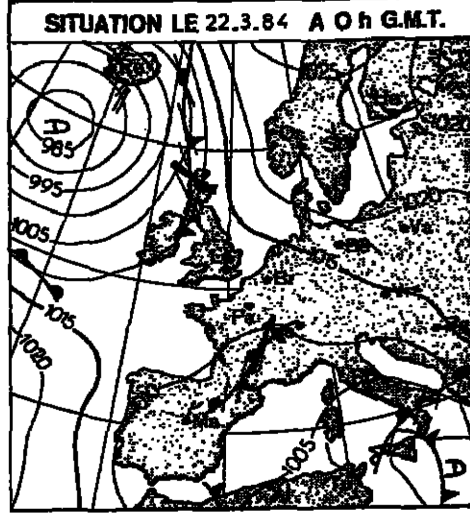
Le secrétariat et l'examen des projets associatifs ont été confiés au Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) qui regroupe plus de cent dix associations françaises.

Ph. Be.

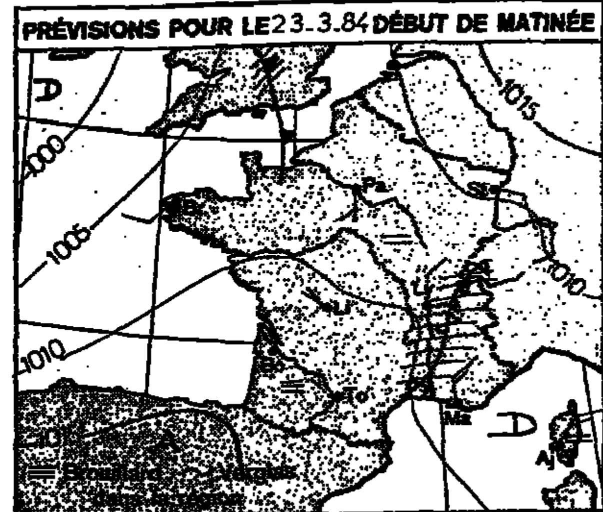
★ CNAJEP, 15, rue Martel, 75010 Paris, tél. : 770-71-31

MÉTÉOROLOGIE

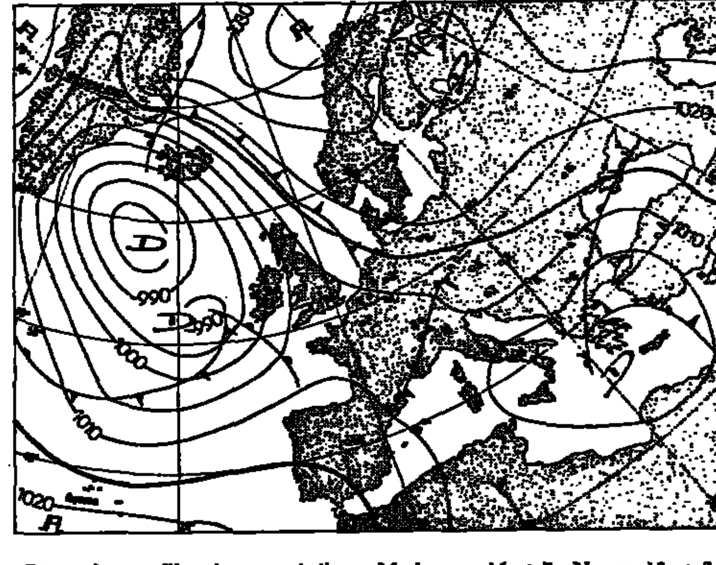
SITUATION LE 22.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.3.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 mars à 0 heure et le vendredi 22 mars à 24 heures.

La France restera sous l'influence de deux zones dépressionnaires. Une en Méditerranée, provoquant encore des pluies sur le Sud-Est ; une autre au nord de l'Irlande, dirigeant des perturbations vers le nord-ouest de notre pays.

Vendredi matin, ciel couvert sur toutes les régions allant des Pyrénées-orientales au sud du Massif Central, à la région lyonnaise, aux Alpes et au pourtour méditerranéen, pluie en plaine, neige en montagne vers 1 500 mètres.

De l'Aquitaine aux Pyrénées, encore beaucoup de nuages. Sur toutes les régions en bordure de la Manche, ciel nuageux et brumeux également. Sur le reste de la France, soit la moitié du pays, mis à part quelques bancs de brumes, il fera assez beau. Quelques faibles gelées encore sur le Nord-Est, ailleurs, 3 à 4 degrés et même 5 à 6 degrés dans le Midi.

Au cours de la journée, atténuation du mauvais temps sur le sud de la France. Les nuages se cantonneront sur les Alpes, où il neigera encore un peu. Les nuages venant de l'Océan s'étaleront sur les régions côtières de l'Atlantique et au nord de la Loire donnant de la pluie de la Bretagne aux côtes charentaises.

Sur les autres régions, persistance du beau temps, bien ensoleillé. Il fera 11 à 12 degrés sur la moitié nord, 14 à 15 degrés sur la moitié sud.

Complément montagne

Pendant le week-end, le temps perturbé prédominera, ce qui donnera, avec la succession des périodes de grisaille et d'éclaircies, de nouvelles chutes de neige en montagne.

Samedi : neige vers 1 800 mètres sur les Pyrénées, le matin, puis éclaircies. Pour les massifs alpins et le Jura, il neigera plutôt l'après-midi, vers 1 500 mètres après des éclaircies matinales. Le Massif Central risque d'avoir un temps couvert, avec de la pluie pour une grande partie..

Dimanche : amélioration, avec belles éclaircies sur tous les massifs. Seulement quelques averses de neige matinales sur les Alpes, vers 1 200 mètres, et, en soirée, une menace d'ondées sur les Pyrénées occidentales, où il neigera alors au-dessus de 1 800 mètres.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second le minimum de la nuit du 21 au 22 mars) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 10 et 6 ; Bourges, 13 et – 2 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 11 et – 1 ; Cherbourg, 9 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 10 et 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 10 et 4 ; Lille, 12 et – 2 ; Lyon, 8 et 5 ; Marseille-Marignane, 16 et 7 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 15 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, 13 et 4 ; Paris-Orly, 13 et 1 ; Pau, 10 et 7 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 14 et 1 ; Strasbourg, 13 et – 2 ; Tours, 14 et 0 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et – 2 ; Athènes, 11 et 9 ; Berlin, 7 et – 4 ; Bonn, 13 et – 3 ; Bruxelles, 11 et – 1 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 4 et – 3 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 19 et 14 ; Genève, 11 et 4 ; Jérusalem, 18 et 10 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 9 et 3 ; Luxembourg, 11 et 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, – 5 et – 12 ; Naïrobi, 27 et 13 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, 2 et – 5 ; Tozeur, 25 et 13 ; Tunis, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3673

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■		■	
III				■					
IV				■	■			■	
V									■
VI									
VII					■		■		
VIII						■			
IX	■							■	
X			■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. – Brassent donc beaucoup d'airs ou beaucoup d'eaux. – II. Un innocent condamné à vie. – III. Fait partie du langage « courant ». Font le ménage. – IV. Donne du souffle mais coupe la respiration. Lettres honorifiques. – V. Se glisse dans le tuyau de l'oreille. – VI. Un mordu de la forêt ou un mordant. – VII. Un véritable petit génie. Ville morte. – VIII. Phénomène de rejet. Se distingue à l'entraînement. – IX. Donne des ampoules. – X. Lettres grecques. Comprend tout ou ne veut rien comprendre. – XI. Coupa court. Il n'y a rien à en tirer.

VERTICALEMENT

1. Nous fait mettre un voile ou nous fait mettre les voiles. On y commande à la carte. – 2. Est favorable au rétablissement de la couronne. – 3. Purée peu nourrissante. – 4 Fleuve. Dont la ligne n'est pas en dérangement. – 5. On y prend du bon temps. Démonstratif. Cracheur de feu. – 6. Cherche toujours à faire bonne impression. Conjonction. – 7. Réagit donc face à son déchirement. Le bonheur des uns ou le malheur des autres. – 8. Sont souvent usées par le travail en usine. Préposition. – 9. Coupe donc le souffle mais ne coupe pas le « sifflet ». Fréquenté par des déchets.

Solution du problème n° 3672

Horizontalement

I. Monnaie. – II. Oreillons. – III. Nie. Lis. – IV. Te. Scribe. – V. Endurée. – VI. Eta (E.T.A.). Innée. – VII. Négaton. – VIII. Leu. Emeri. – IX. Eu. En. – X. If. *Trémie.* – XI. *Rat. Crans.*

Verticalement

1. Monte-en-l'air. – 2. Orientée. Fa. – 3. Née. Dague. – 4. Ni. Su. Ut. – 5. Alacrité. RC. – 6. Il. Renommer. – 7. Eolienne. Ma. – 8. Nib. Rein. – 9. Assène. Inès.

GUY BROUTY.

COLLOQUE

LE 109e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES SE RÉUNIRA A DIJON DU 2 AU 6 AVRIL

Sous l'égide du Comité des travaux historiques et scientifiques (1), le 109e congrès national des Sociétés savantes se réunira à Dijon du 2 au 6 avril.

Plus de trois cents communications sont prévues, en particulier *dans les domaines* de *l'histoire* (le thème choisi cette année est « La transmission de la foi et l'encadrement des fidèles »), de la géographie, de l'archéologie, des sciences... ; à ces interventions s'ajouteront les travaux des commissions de préhistoire, d'anthropologie française et du Comité d'histoire de la Révolution française.

Les prochains congrès auront lieu en avril 1985 à Montpellier, avec pour thème historique central « La santé et les soins corporels » et, en 1986, à Poitiers, avec pour objet l'étude des assemblées territoriales et de l'administration locale.

(1) CTHS, 3-5, bd Pasteur, 75015 Paris.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 MARS

« Le Jardin des plantes », 14 h 30, entrée, place Valhubert, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Carnavalet », 14 h 30, 27, rue Sévigné (Approche de l'art).

« La peinture espagnole », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Gaspar Friedrich », 14 h 30, 28, rue des Francs-Bourgeois (Arts et curiosités de Paris).

« William Bouguereau », 10 h 30, *Petit Palais (D. Bouchard).*

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Thermes romains et hôtel gothique », 15 heures, musée de Cluny (Histoire et archéologie).

« Le Palais du Luxembourg », 14 heures, rue de Tournon (M.-C. Lasnier).

« La Butte-Montmartre », 14 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

« De la chapelle Saint-Denis à la Goutte-d'Or », 14 h 30, métro Marx-Dormoy (Paris pittoresque et insolite).

« Le couvent des Carmes », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 heures : rue des Mathurins, M. Dupuy : *« Les guerres de religion »*, M. A. Delcombres : « Lettre ouverte à Yvette Roudy » (le Nouveau Faubourg).

15 heures : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. Siva Soubramanian : Symbolisme dans la pensée et l'art de l'Inde » (Université populaire de Paris).

16 h 30 : centre André-Malraux, 78, boulevard Raspail, M. R. Garaudy : « Culture song et taoïsme ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 mars :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 27 janvier 1970 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories C et D.

UNE ORDONNANCE

● Relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et portant modification du code du travail.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions hygiéniques d'entreposage, de manutention, d'exposition à la vente et de vente de viandes dans les marchés de gros.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

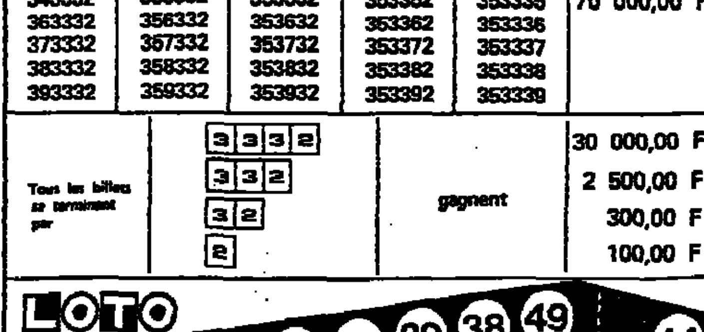
Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro 353332 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 053332, 153332, 253332, 453332, 553332, 653332 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
303332	350332	353032	353302	353330	70 000,00 F
313332	351332	353132	353312	353331	
323332	352332	353232	353322	353333	
333332	354332	353432	353342	353334	
343332	355332	353532	353352	353335	
363332	356332	353632	353362	353336	
373332	357332	353732	353372	353337	
383332	358332	353832	353382	353338	
393332	359332	353932	353392	353339	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3332	30 000,00 F
	332	2 500,00 F
	32	300,00 F
	2	100,00 F



84 TACOTAC TIRAGE DU 21 MARS 1984 19e

EN BREF

ANNIVERSAIRE

PORTES OUVERTES A CURIE. – L'Institut Curie ouvrira ses portes au public, samedi 24 mars de 9 h 30 à 17 heures, pour célébrer la découverte, en 1934, par Frédéric et Irène Joliot-Curie, de la radioactivité artificielle. Des visites, commentées par des médecins et *des chercheurs, permettront* aux visiteurs de s'informer des applications de la radioactivité, aux plans biologique, médical et scientifique. Conférences, films et visites du musée Curie, du laboratoire et du bureau de Marie Curie.

★ Institut Curie, 26, rue d'Ulm et 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

DEUX SALONS

COMMERCE ET FRANCHISE. – Au *Parc des expositions* de la Porte de Versailles à Paris se tiendront, du vendredi 23 au lundi 26 mars inclus, de 9 heures à 19 heures, deux Salons consacrés au commerce. L'un – international – est relatif à la franchise. L'autre concerne le commerce associé (coopératives, chaînes associées). Prix d'entrée : 50 F. Des conférences et des débats sur la distribution moderne sont annoncés.

★ Renseignements : Mancom (Mme Béatrice Jouan). Tél. : 757-67-50.

ÉTUDIANTS

PRÉPARER L'AVENIR. – Le magazine *l'Etudiant* organise à Paris jusqu'au dimanche 25 mars le deuxième Salon de l'étudiant. Stands d'information, forums, débats, doivent permettre aux jeunes visiteurs de préparer leur avenir professionnel. Pour les aider à choisir la bonne filière d'étude et à trouver un emploi. Le thème principal du Salon 1984 est « l'orientation ». Selon la formule des organisateurs, « *l'avenir, c'est géant* ».

★ De 11 h à 20 h 30 tous les jours, 24, quai d'Austerlitz, Paris-13e. Entrée : 25 F.

LETTRES

AU CENTRE D'ACTION POÉTIQUE, placé sous les auspices du ministère de la culture, du ministère de l'éducation nationale, *du Centre national des lettres* et de la Ville de Paris, sera organisé le lundi 26 mars 1984 de 19 à 20 h, un spectacle poétique du poète français de nationalité *néerlandaise, Sadi de Gorter. Parisien* de longue date, Sadi de Gorter a dirigé pendant plus d'un quart de siècle les activités culturelles des Pays-Bas à Paris, notamment comme directeur du centre culturel institut néerlandais.

★ Sous-sol de l'église de la Madeleine à Paris entrée côté marché aux fleurs.

STAGES RÉMUNÉRÉS

POUR LES FEMMES. – La Société d'études, d'information et d'animation pour les femmes (SEFIA) propose une formation rémunérée de programmeur aux femmes à la *recherche d'un emploi, inscrites à* l'ANPE, âgées de plus de vingt-cinq ans et titulaires du baccalauréat, ainsi qu'un stage d'agent de maintenance en électroménager à celles qui ont le niveau du BEPC. Inscriptions avant le 26 mars.

★ SEFIA, B.P. 130-16, 75763 Paris Cedex 16, tél. : 723-94-95.

Le Salon du livre

La fête au Grand-Palais

A cette quatrième édition du Salon du livre, cent cinquante mille visiteurs soni attendus sous la nef du Grand-Palais, où un millier d'éditeurs français et francophone montrent leurs nouveautés et les richesses de leurs fonds.

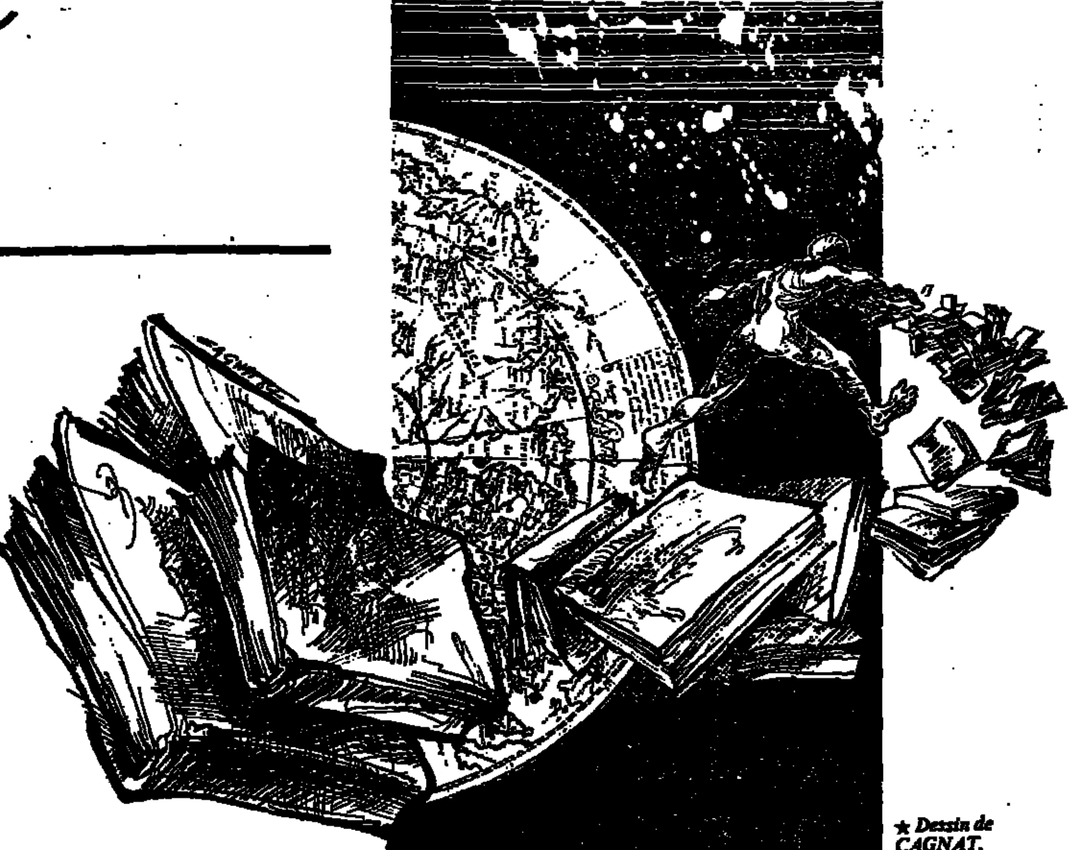
Si l'on en croit les résultats d'une enquête que le Syndicat national de l'édition vient de publier, l'évolution du chiffre d'affaires en 1983 aurait été négative, de l'ordre de – 4 % en francs constants (1). Selon le SNE, il est à craindre que *« 1984 ne soit également une année difficile : la conjoncture économique générale, le rétrécissement de la consommation partout constaté, le poids des charges qui pèsent sur les entreprises fragilisent à l'évidence l'économie de l'édition. Pourtant, son dynamisme n'est pas en cause, et le IVᵉ Salon du livre démontrera la variété, l'inventivité et la qualité de sa production ».*

Le livre au format de poche illustre bien l'inventivité et la qualité de la production éditoriale. Avec cent dix-neuf millions de volumes, le poche a représenté le tiers de l'ensemble de la production en 1982. Sa création et son fulgurant développement ont permis au livre, en mettant à la disposition du public des ouvrages à bon marché, de résister victorieusement au déferlement de l'audiovisuel. Sa présence variée et colorée donne des allures de fête au Grand-Palais.

A cette occasion, nous présentons l'étonnante saga du poche en France et à l'étranger, les projets de certains éditeurs, ce qu'en disent les libraires et les enseignants.

Dans un second cahier, nous proposons une balade dans les collections de poche.

(1) Les chiffres définitifs seront connus à l'automne.


★ Dessin de CAGNAT.

La saga des « poche »

RECHERCHER l'inventeur du livre au format de poche revient à se lancer dans une querelle sur le sexe des anges. La plupart des pays européens s'en flattent. Il est vrai que de nombreuses collections populaires qu'on peut apparenter à cette formule circulaient déjà dès la fin du dix-neuvième siècle sur l'ancien continent. Peut-être bien que l'ancêtre du livre de poche est l'inépuisable missel, si facile à glisser dans les replis de la soutane...

Mais les premiers qui imposèrent le livre de poche à grande échelle ont été les Anglo-Saxons à la veille de la seconde guerre mondiale, en particulier le célèbre Penguin britannique, qui propose à ce jour le catalogue sans doute le plus fabuleux. En France, Paul Angoulvent crée aux Presses universitaires de France la célèbre collection de petites encyclopédies « Que sais-je ? » en 1941. En 1944, Seghers publie la collection « Poètes d'aujourd'hui ». Un imprimeur belge, André Gérard, s'inspirant de Penguin, lance en 1949 la collection « Marabout », détenue aujourd'hui par Hachette. La Librairie des Champs-Elysées peut encore se prévaloir de l'antériorité avec sa collection de romans policiers « Le Masque » créée en 1927...

Mais l'initiateur du poche encollé, massicoté, avec sa couverture illustrée parfois criarde, tel que nous le connaissons aujourd'hui en France, est bien Henri Filipacchi. La légende veut qu'il en ait eu l'idée *« en voyant un GI's demander un livre dans une librairie française, et le déchirer en deux pour le glisser dans son blouson »* (1). En fait, le « pocket-book » fait un malheur aux Etats-Unis dans les années 50. Il s'en vend plus de deux cent millions chaque année. Ces chiffres ont de quoi fasciner l'édition française et Hachette, surtout, dont la collection populaire « Pourpre » court à sa fin.

Guy Schoeller, alors proche collaborateur d'Henri Filipacchi, avait un ami qui avait lancé le poche aux Etats-Unis. *« J'y allai »*, dit-il. Il en revint convaincu lui aussi. Hachette autorise Henri Filipacchi à fonder sa collection à l'abri d'une de ses filiales, la Librairie générale française, plus rassurante sans doute que la maison mère pour les éditeurs à qui l'on va demander des titres. Si Henri Filipacchi eut une idée de génie, ce fut bien de prendre pour sa collection le titre « Livre de poche », marque déposée, qui contraindra les concurrents et les journalistes à user de périphrases pour parler d'ouvrages au « format de poche ».

Quand, en février 1953, sortent les premiers titres de la collection, à une époque où l'on publie des livres cousus, non coupés, avec une couverture austère, on peut imaginer que les éditeurs ne pariaient pas tous sur la réussite de l'opération. Erreur : *Kœnigsmark*, de Pierre Benoit – on n'en retrouvera pas un exemplaire pour marquer le trentième anniversaire de la collection, – *les Clefs du royaume*, de Cronin, et *Vol de nuit* de Saint-Exupéry, tirés à soixante mille exemplaires chacun, à un prix au quart de celui de l'édition courante, sont épuisés en quelques semaines. Commence le déferlement du poche sur l'Hexagone...

Les auteurs célèbres vont se multiplier sur le catalogue de la collection : Henri Filipacchi a la chance de pouvoir puiser dans le fonds littéraire de la plus grande partie de l'édition française, de Gallimard (le plus riche), de La Table ronde, d'Albin Michel, etc., et des maisons dont Hachette prendra le contrôle, tels Grasset, Stock, Fayard... Jusqu'en 1960, la production progresse de 30 % chaque année. Quatorze millions de volumes sont produits en 1961, année où meurt Henri Filipacchi.

Après le roman, « Le Livre de poche » adopte les ouvrages pratiques – *le Larousse de poche*, notamment, best-seller toutes catégories, – puis des auteurs classiques que sélectionne Roger Nimier : Stendhal et Rimbaud connaîtront des ventes inespérées.

Le revers de la suprématie

Entre-temps, de puissants éditeurs se sont lancés dans l'aventure du poche. Frédéric Ditis a créé « J'ai lu » (1958) chez Flammarion et orienté sa politique commerciale principalement vers les grandes surfaces. Les Presses de la Cité ont lancé « Presses-Pocket » (1962) et Plon « 10/18 ». D'autres éditeurs créent des collections plus spécialisées. Alimenté par quatre-vingt-dix éditeurs, « Le Livre de poche » est la collection alors la plus imposante.

Cette suprématie a son revers : obligées de passer sous les fourches caudines des grands groupes, certaines maisons vont craindre pour leur indépendance. C'est le cas de Gallimard. Déjà irritée par le refus du « Livre de poche » de prendre des essais de son fonds, la maison de la rue Sébastien-Bottin avait créé en 1962 la collection « Idées ». Après de long mois de vaines discussions pour le renouvellement de ses accords, Gallimard rompt avec Hachette en 1971 et entraîne ses filiales. Pour « Le Livre de poche », c'est une perte annuelle d'environ huit millions de volumes et de cinq cent seize titres sur un catalogue qui en compte alors mille cinq cents ! Quant à Gallimard, il réussit l'exploit de monter en quelques mois une collection de littérature : « Folio » (1972), et sa distribution.

Le poche, bientôt, expose sa couverture aguichante partout. A la devanture du libraire, dans les bibliothèques de gare, mais aussi dans les bars-tabac, les grandes surfaces, les stations-service, là où on l'attendait le moins, à la recherche d'un public toujours plus grand. *« Le poche*, dit Frédéric Ditis, qui dirige aujourd'hui la grande diffusion de Hachette, *a rendu le livre familier, rassurant. Il a vaincu des obstacles à sa diffusion, tels que le prix et le lieu, auprès des catégories sociales les moins aisées... Ceux qui n'osaient pas franchir le seuil des libraires par timidité culturelle ont trouvé le livre à un prix bon marché, à portée de la main, dans leur environnement immédiat. Leur « dignité » a été respectée. »* En tout cas, l'expansion du poche a suivi l'urbanisation et l'industrialisation massives, le gonflement des effectifs scolaires et universitaires du pays.

Naguère simples reprises – parfois incomplètes, – les « poche » évoluent aussi. Les textes savants sont de plus en plus publiés dans leur intégralité et précédés d'une introduction ; ils bénéficient d'un vrai travail d'édition et couvrent tous les genres. Christian Bourgois se souvient de l'époque bénie de mai 68, que suivit l'explosion des sciences humaines. *« J'ai proposé à Nielsen*, PDG du groupe des Presses de la Cité, *de sauver « 10/18 », qui mourait doucement. J'ai pris un pari un peu risqué : j'ai soldé deux cent mille exemplaires du catalogue et refait une nouvelle couverture. J'ai publié Hegel, Marx, Arrabal, Castoriadis, Moscovici, Lyotard, les colloques de Cerisy, des cahiers, des thèses, etc. « 10/18 » était en parfaite adéquation avec son époque. »*

Au cours des années 75-80, la production de poche plafonne à près de cent millions d'exemplaires.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Rapporté par Guillemette de Sérigné dans *l'Aventure du Livre de poche.* (Livre de poche, hors commerce.)

EN GRANDE-BRETAGNE

Penguin remis à flot

L'ESSOR fantastique du livre de poche au début des années 70 détermina une véritable révolution dans une industrie du livre restée jusqu'alors traditionnelle dans ses méthodes. En 1979, le nombre de livres de poche vendus en Grande-Bretagne s'élevait à 123 millions et se maintenait autour de ce chiffre malgré la crise ; quinze maisons d'édition regroupant trente-deux appellations différentes (Penguin Books englobant, par exemple, Penguin, Pelican et Puffin) se partageaient le marché du livre de poche, la plupart d'entre elles travaillant en étroite association avec un éditeur de livres reliés.

La distinction entre le livre de poche et le livre relié remonte aux années 1830, bien qu'elle n'ait pris toute son ampleur qu'en 1935 avec la création de la célèbre firme Penguin. Il suffit de dix titres à Allen Lane, son directeur, pour bouleverser l'industrie du livre. Pendant vingt-cinq ans, Penguin allait dominer le marché de poche. Les séries des *Penguin Modern Painters*, éditée par le grand critique d'art Kenneth Clark, *Penguin Music Scores* et *The Buildings of England* connurent un succès considérable : à 17,5 pence le volume, il n'était pas besoin pour les vendre d'un gros budget de publicité. Une couverture sobre, destinée à les distinguer de rivaux au mauvais goût souvent spectaculaire, le nom de Penguin et surtout une liste prestigieuse de 4 500 titres suffisaient à assurer des ventes régulières. Penguin devint une institution nationale.

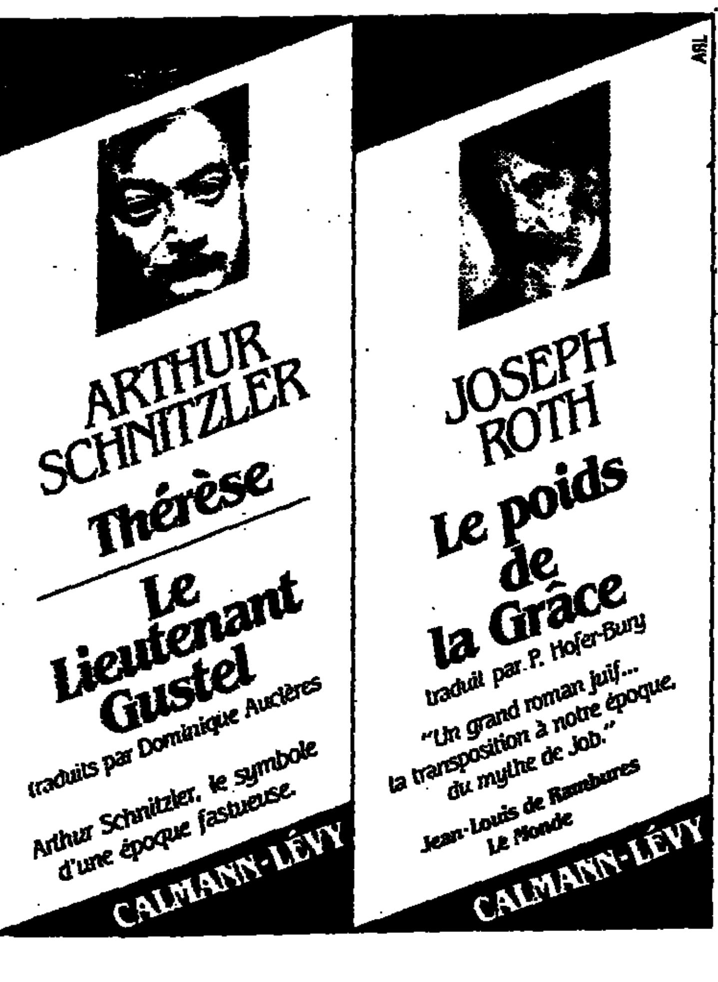
Le réveil fut dur quand, dans les années 60, les firmes rivales Corgi, Pan et Fontana, bientôt suivies par Sphere, Futura et Granada, passèrent à l'assaut, proposant au public des titres aux ventes rapides sans souci particulier de se constituer un fonds de valeur. En outre, certaines maisons d'édition, qui jusqu'alors s'étaient spécialisées dans la publication de livres reliés, lancèrent ou développèrent leurs propres collections de poche (ce fut le cas, ces cinq dernières années, de Macmillan, Faber, Chatto, Allen and Unwin et Oxford University Press) ; elles s'adressèrent aussi à des compagnies plus jeunes et plus dynamiques.

Penguin perdit ainsi des auteurs comme Pynchon, Garcia Marquez, Joyce, Hemingway, Hammett et Isherwood. Il lui fallait se transformer pour survivre. Au milieu des années 70, on fit appel à l'une des têtes de l'édition américaine, Peter Mayer, puis on procéda à un certain nombre de licenciements, enfin on réduisit de 22 % le nombre de titres : 76 nouveaux romans parurent en 1980, contre 95 en 1979.

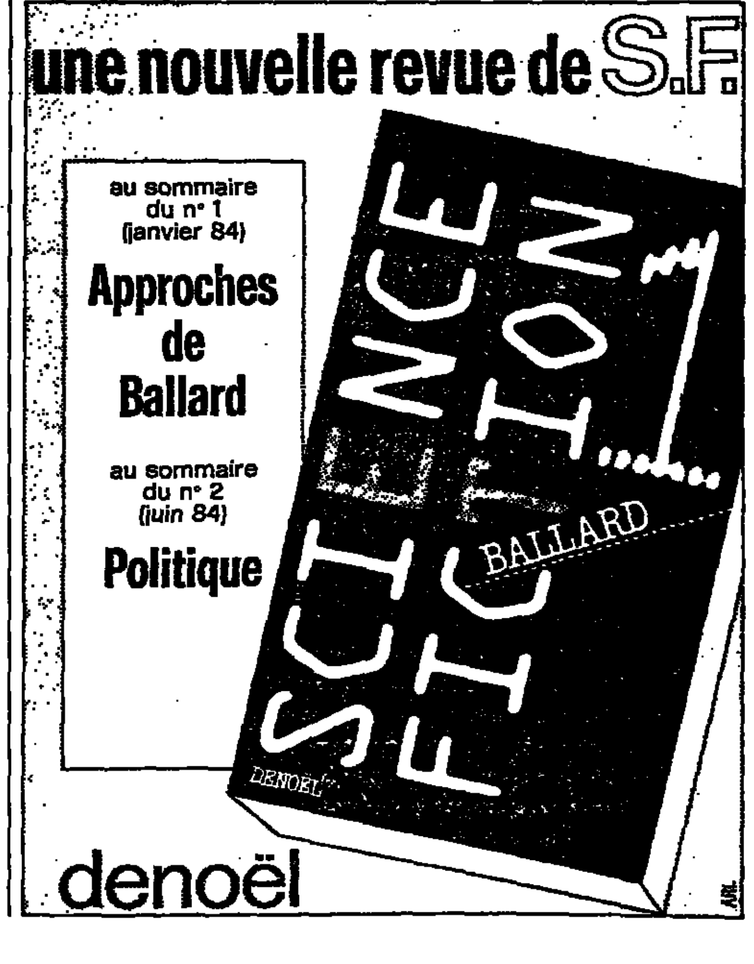
L'un des directeurs, Peter Carsons, déclarait : *« Il est certain que Penguin n'a pas su saisir sa chance dans les années 60, ni même au début des années 70. Nous avons publié une bonne partie des meilleurs romans actuels mais, par là même, négligé le domaine du roman populaire. Le marché a évolué et nous ne nous sommes pas adaptés.*

CHRISTINE JORDIS.

(Lire la suite page 20.)







La saga des « poche »

(Suite de la page 17.)

Une nouvelle venue, la firme canadienne Harlequin, va faire bondir les statistiques. En 1978, elle lance une collection de romans sentimentaux. De ces livres aseptisés, ces produits élaborés par des « auteurs » selon des directives précise, *treize millions* de volumes sont vendus en 1979, trente millions en 1982. Le libraire ne retourne pas l'invendu, seulement sa couverture. Chez « J'ai lu », la série « Duo », créée en 1981 qui publie des romans sentimentaux anglo-saxons de même facture, réussit sa percée : trois millions et demi de volumes ont été vendus en 1982, et sa progression continue. Qui les achète ? Essentiellement les lectrices de la presse du cœur.

Même s'il est bien, comme le dit Frédéric Ditis, *« que Harlequin existe et que Proust soit en « Folio »*, le triomphe du marketing et du conformisme ne saurait cacher le sur-place du poche.

Mais, pour diminuer les frais de distribution, l'idée de faire déchirer la couverture des livres par les libraires suit son chemin. Chez Hachette, sans entrer dans les détails, on ne se cache pas d'examiner une autre manière de distribuer le livre. *« Le taux de retour est de 10 %,* dit Frédéric Ditis, *et le tri des livres revient plus cher que la fabrication. Il faut, à la main, retirer les étiquettes, effacer les prix marqués, éliminer les ouvrages détériorés. Cela vaut-il la peine de les faire voyager pour les faire reconnaître et les détruire ? »*

Dans la dernière décennie, les libraires, soumis bientôt aux effets pervers des « discount », passent une bonne partie de leur temps à défaire les paquets envoyés « d'office », renâclent et réexpédient à l'envoyeur poche et nouveautés. Engagés dans la bataille pour occuper le terrain, on voit des représentants de grosses collections gérer pratiquement eux-mêmes le fameux « linéaire » du négoce. Le linéaire ? c'est-à-dire la place sur l'étagère. Comme elle n'est pas extensible, on se la dispute en multipliant les titres, les séries, les présentoirs et autres tourniquets, à coups de concours et de publicité. *« Il ne faudrait pas que nous en arrivions à une situation à l'italienne*, dit Frédéric Ditis. *Chaque éditeur a voulu créer sa propre collection, et le poche n'a plus été le reflet du meilleur de sa production. »*

Gérer le fonds

Christian Bourgois le confirme : *« Il est devenu très difficile de gérer un fonds de poche à 25 F par titre,* dit-il. *Alors que les tirages à dix mille exemplaires sont mis en place par moitié, trop souvent les libraires passent commande à l'unité. »*

C'est aussi l'opinion d'Antoine Gallimard, pour qui le même titre tourne cinq à six fois. Et puis aussi la multiplication des titres, en littérature par exemple, entraîne la baisse des tirages, donc l'augmentation des coûts de distribution par volume. Ce n'est pas marginal pour Gallimard, dont les collections de poche (quinze millions de volumes par an) représentent 40 % du chiffre d'affaires. *« L'écart se creuse,* dit-il, *entre les poche à vente faible et les best-sellers. »* Il faut vendre trois fois plus qu'en édition normale pour amortir les coûts de distribution. En conséquence, si la tendance se poursuivait, *il « pourrait être contraint de ne réimprimer que les best-sellers »*, d'autant que le pourcentage de hausse autorisée est trop bas pour permettre des réimpressions hasardeuses. *« Le poche,* dit Antoine Gallimard, *est un instrument de lutte contre l'inflation.* Le Vent Paraclet, *de Tournier, vendu 100 F en édition originale, est cédé à 32 F en « Folio. »*

Ce qui explique sans doute la bienveillante attention des pouvoirs publics...

Edouard de Andréis, directeur général adjoint du Seuil (37 % du chiffre d'affaires en poche), ne croit pas à une saturation du marché, si l'on en juge au nombre de nouveautés, qui a peu augmenté depuis trois ans (plus trois cents environ). Mais il croit à la *« sélection naturelle »*. La période de réédition des classiques et des grands contemporains est quasiment terminée : *« Certaines collections auront du mal à s'alimenter en titres dans les prochaines années. »* Lui aussi estime que le blocage des prix, alors que les coûts du papier et de la fabrication changent, rend la vie difficile aux collections à prix unique. *« Nos seuils de rentabilité sont de plus en plus élevés,* dit-il. *On hésitera bientôt à publier des titres à moins de vingt-cinq mille exemplaires, ce qui poserait des problèmes pour les titres plus sélectifs. »*

Des livres caoutchouteux

Mais, pour ces titres de moindre vente, les éditeurs ont trouvé la parade en créant des collections intermédiaires, qui proposent des textes imprimés sur un meilleur papier, avec une couverture souvent élégante, tirés entre six mille et huit mille exemplaires et qui méritaient d'être republiés pour leur qualité. « Tel », « L'Imaginaire » paraissent chez Gallimard, « Biblo » au « Livre de poche », « Les Cahiers rouges » chez Grasset, « Pavillons » chez Robert Laffont, etc.

Chez cet éditeur, Guy Schoeller a lancé ses « Bouquins », ces gros volumes solides et caoutchouteux de 800 à 1 200 pages, soit le contenu de quatre à cinq « poche », et qui sont vendus entre 60 et 98 F. Il y publie des textes rares et des dictionnaires. Ses douze premiers titres ont trouvé trois cent mille acquéreurs. En deux mois, l'érudite *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, de Gibbon, s'est vendu à dix mille exemplaires. Fort de ses succès, Guy Schoeller envisage de publier en 1987 l'œuvre de Proust complétée d'un dossier de 250 pages auquel se sont attelés quatre universitaires...

Et dans le poche « normal », Christian Bourgois, l'auteur d'*« entreprises un peu folles »* qui déplore la disparition du public des années 1970-1975, *« curieux et amateur de théorie »*, n'en a pas moins réussi le renouvellement de sa collection. Incidemment, ses « 10/18 » figurent parmi les poche les plus élégants. Soulignera-t-on jamais assez l'heureuse influence esthétique du petit format sur l'ensemble de l'édition ?

Le poche, considéré à l'origine comme un produit second, est donc devenu une édition à part entière. Frédéric Ditis estime qu'on n'y publiera des inédits que par « accident ». Il est vrai que Pierre Belfond, qui voulut lancer autrefois des inédits en « Poche-Club » y laissa des plumes. Etait-ce trop tôt ? Toujours est-il que la jeune collection « Points-Virgule » du Seuil, qui publie de nombreux inédits est une réussite qui a surpris un peu tout le monde.

L'arrivée du poche à l'autonomie, a aussi des répercussions sur l'édition première. Il appelle des titres de plus en plus « frais », entraîne la diminution de la durée de vie des éditions normales. De plus en plus fréquemment, des nouveautés passent en poche au bout d'un an seulement. La progression des ventes du petit livre est parallèle à une lente érosion de celles des nouveautés. Selon Antoine Gallimard, en dix ans, les ventes moyennes des premiers romans sont passés de mille cinq cents à huit cents exemplaires. Or, un jeune romancier a besoin d'être publié en édition courante pour s'imposer et recevoir la consécration des médias... Verra-t-on la première édition disparaître, ou la publication *simultanée en « luxe »* et en poche ? Pour l'instant, aucun éditeur ne se hasarde à faire de pronostic.

Une question qu'on ne se pose jamais, bizarrement, à propos des livres couronnés par les grands jurys littéraires, revient sans cesse : le poche fait-il lire ? *« Il a démocratisé la lecture »*, répond Frédéric Ditis. Il convient peut-être de se montrer prudent. Les rapporteurs du VIe Plan firent déjà scandale en 1970 en évaluant à 1 % l'élargissement du public entraîné par le poche. Néanmoins, on peut penser qu'avec cent dix-neuf millions de volumes produits en 1982, représentant le tiers de la production totale de livres, qui a elle-même doublé en vingt ans, le poche a davantage accru le lectorat.

Un sondage du service études et recherches du ministère de la culture, publié en 1982, indiquait que 26 % des Français n'avaient lu aucun livre dans l'année, mais en 1973 ils étaient 29 %. Les poche constituent plus de la moitié de la bibliothèque des jeunes de quinze à vingt-quatre ans, chez les Parisiens, étudiants et élèves. Un autre sondage, publié ce mois-ci par le même service, précise que, de dix-huit à vingt-cinq ans, période de la vie où on lit le plus, un « jeune travailleur » sur deux lit moins de dix livres par an... L'accès à la lecture est davantage un problème de société qu'un problème d'édition.

Que reste-t-il dans les têtes de cette culture à bon marché ? Il y a vingt ans, l'intelligentsia prit soudainement conscience que des essais, des ouvrages d'érudition qu'on croyait réservés à une élite, étaient distribués massivement en poche. En novembre 1964, Hubert Damisch publia au Mercure de France une étude retentissante contre la « culture de poche » et autodidacte. En avril et mai de l'année suivante, la revue de Jean-Paul Sartre, *les Temps modernes*, consacra un dossier à ce sujet : le philosophe s'y montra des plus nuancés. Avec le recul du temps, la position des détracteurs du poche – qui nommaient ses lecteurs des « pochés » – apparaît, sous le brillant des arguments, teintée d'élitisme, de nostalgie vis-à-vis d'une certaine médiation de la culture.

Quoi qu'il en soit, les jeunes, *« fils du poche et de Boris Vian »* selon l'expression de Christian Bourgois, tranchèrent. Quelques années plus tard, ils firent la nique aux mandarins et aux « morceaux choisis » des manuels, et se nourrirent *directement* à l'œuvre.

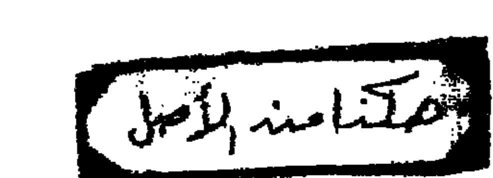
Désormais l'appareil éducatif contribue au succès de nombreux titres. *« Le poche a été aussi inventé pour les fous de lecture »*, dit Frédéric Ditis.

Alors, vivent les « pochés »...

BERNARD ALLIOT.







AUX ÉTATS-UNIS

Le malaise américain

DEPUIS quelques mois, l'industrie du livre de poche américain est en crise. Les éditeurs, qui réussissaient à vendre jusqu'à 9 millions d'exemplaires d'un même roman parviennent péniblement à atteindre aujourd'hui les 3 millions d'exemplaires pour un best-seller. Ce n'est pas si mal, dira-t-on. Il faut cependant savoir que ces ventes, aussi confortables



★ *CAGNAT.*

puissent-elles paraître, ne se réalisent pas sans un investissement minimal. Et c'est là que le bât blesse.

Deux aspects caractérisent la production éditoriale américaine. *Premier élément* : la présentation du livre. Selon qu'il est édité en version *hardcover* (c'est-à-dire avec une couverture cartonnée) ou en *paperback* (qui correspond à notre livre de poche), un ouvrage verra son prix passer de 15 dollars environ, soit 120 F, à 4 dollars s'il s'agit d'un roman. Deuxième élément : la répartition des rôles. En théorie (et en théorie seulement car on assiste de plus en plus à un certain nombre de *concentrations verticales*), les maisons qui publient du *paperback* sont structurellement *indépendantes* des éditeurs d'ouvrages en *hardcover*.

Au milieu des années 70, une douzaine d'éditeurs se partageaient le marché du livre de poche. Aujourd'hui, après la disparition ou la reconversion de sociétés comme Ace ou Jove, ils ne sont plus que huit parmi lesquels Bantam (qui publie entre 600 et 800 titres par an), Ballantine, Avon, Warner (filiale de la Warner Bros), Pocket Books, New American Library.

11 *millions* de « Love story »

Les effets de la crise du livre de poche sont devenus *évidents lorsque*, l'an passé, le président de Pocket Books, Ron Busch, déclarait que sa compagnie avait perdu 1 million de dollars sur l'édition de l'*Hôtel New Hampshire* de John Irving. *Bien que* les ventes aient été honorables, Pocket Books n'a pu récupérer les 2,3 millions de dollars versés en mars 1981 à l'éditeur de la version *hardcover*. Un simple accident ? Sans doute. Mais il est révélateur.

Dans les années *60 et 70*, le livre de poche bat tous ses records aux Etats-Unis. C'est l'époque où *Love Story* se vend à 11 millions d'exemplaires (8 millions vendus avant le film), *le Parrain* de Mario Puzo à 14 millions, *les Dents de la mer* à *9 millions d'exemplaires en neuf* mois. L'ascension vertigineuse des ventes a tout aussitôt entraîné celle des droits de publication en poche. Bantam versera ainsi 1,8 million de dollars pour éditer en poche *Ragtime* de E.L. Doctorow. De son côté, New American Library déboursera 2,55 millions de dollars pour acquérir les droits de deux romans de Puzo (*le Parrain* et *C'est idiot de mourir*).

Plus récemment, Bantam encore battra tous les records en offrant 3,2 millions de dollars pour *Princesse Daisy* de Judith Krantz *(voir notre encadré)*. L'ouvrage en est actuellement à 6 millions d'exemplaires. Une opération que certains confrères américains estiment tout juste rentable. D'autant qu'un tel investissement exige en proportion des frais de promotion conséquents (*« Il faut au moins 200 000 dollars pour bien faire les choses »*, affirmait il y a peu un éditeur américain dans *Publishers' Weekly*.

Cela dit, l'aspect financier n'est pas le *seul* à entrer en jeu. *Il y a* indubitablement une nouvelle donne sur le marché intérieur. Depuis quelques années, l'irruption d'éditeurs comme Harlequin (qui offre une série de collections très ciblées, comme celle pour les jeunes filles de *quinze à dix-huit ans* – de l'amour mais pas de sexe – ou pour les femmes d'un certain âge à qui l'on propose *« une dernière chance pour l'amour »)* a détourné une partie des lecteurs du traditionnel roman populaire. Actuellement, d'après une étude Gallup, plus de 25 % des femmes (contre 6 % des hommes) *achètent et lisent régulièrement* ce type de romans...

A *cela vient s'ajouter le fait que* la distribution américaine a changé de visage. Il y a encore moins de dix ans, 75 % (!) des villes américaines n'avaient pas de librairies. *Hors les grands centres*, les acheteurs se procuraient leurs livres dans les drugstores ou les supermarchés, surfaces commerciales où le livre de poche occupait une place de choix. *Depuis peu, l'implantation quasi systématique* de chaînes comme Waldenbooks et Dalton B. dans les centres commerciaux des villes moyennes a changé le cours des choses : dorénavant, *les hardcovers* bénéficient d'une mise en place conséquente. Résultat : leurs ventes progressent, *tandis que* celles des livres de poche diminuent.

Certes, le livre de poche n'est pas menacé. Mais il devra s'adapter. Pour le moment, les stars du livre de poche *ne s'en font pas* : les *James* A. Michener, Stephen King, Judith Krantz et autres Martin Cruz Smith décrochent *régulièrement* la timbale des meilleures ventes. Un petit nouveau *vient de rejoindre ce peloton. Il* s'appelle Jim Davis. Les aventures en bandes dessinées de son chat prénommé Garfield font un véritable tabac ! Il y a quelques mois, sur les dix best-sellers du *moment, on* relevait sept fois le nom du chat Garfield. Depuis, ses ventes ne cessent de ronronner.

BERNARD GÉNIÈS.

Comment gagner 3,2 millions de dollars en douze heures

JUDITH KRANTZ, ex-rédactrice en chef de *Cosmopolitan*, a publié trois romans en six ans. Tous ont été des best-sellers aussi bien dans leur présentation *hardcover qu'en paperback. Ils ont été traduits* en français (*Scrupules* et *Princesse Daisy* chez Albin Michel, *l'Amour en héritage* vient de paraître chez Stock). Judith Krantz habite à Paris, dans un superbe hôtel particulier situé quelque part entre Montparnasse et Saint-Germain-des-Prés. Elle nous a raconté comment se sont déroulées les enchères pour la vente des droits de *Princesse Daisy* en format de poche.

« Lorsque les éditions Crown ont accepté le principe de la publication de Princesse Daisy, *mon agent littéraire a aussitôt communiqué des copies de mon manuscrit dactylographié aux principaux éditeurs de « poche ». Les huit « grands » ont accepté de participer aux enchères. Mon agent leur a laissé quinze jours pour mettre au point leur tactique. Le jour de la vente (tout se déroule par téléphone), Bantam a fait une offre qui était, je crois, de 1 million de dollars. Tous les autres ont suivi. Quelques heures plus tard, les enchères continuant de monter, ils n'étaient plus que quatre éditeurs en lice.*

» Peu avant l'heure du dîner, comme le marché n'avait toujours pas été conclu et que les enchères continuaient de monter, certains éditeurs ont proposé que l'on poursuive le lendemain. Mon agent a refusé : il fallait que le contrat soit passé avant la fin de la journée. Vers 10 heures du soir, douze heures après le début des enchères, une offre a été faite à près de 3 millions de dollars.

» Mon agent a alors appelé Bantam qui n'avait pas participé aux enchères puisqu'il avait proposé le « floor-bid » (c'est-à-dire la mise à prix, avec le risque de ne pas être suivi). *Ils voulaient à tout prix mon livre : ils sont montés à 3,2 millions de dollars. Ils ont enlevé le marché. C'est une belle somme. Un record dans l'édition américaine. Cela dit, cet argent ne me revient pas entièrement. Je dois partager. »* Dommage...

B. G.

AU JAPON

Prolifération des collections

C'EST en 1927 que les éditions Iwanami créent la première collection de poche au Japon, en s'inspirant de la fameuse bibliothèque Reclam en *Allemagne*. Petit format (10,5 × 15 cm), présentation austère, choix de grands classiques, modicité du prix : autant d'éléments qui allaient à contre-courant par rapport à l'orientation éditoriale alors pratiquée. Dans une sorte de *manifeste* rédigé au moment du lancement de la petite collection Iwanami – reproduit, du reste, à la fin de chaque volume, – l'éditeur se donne pour mission d'*« arracher la science et l'art au monopole de la classe dominante »* en éditant des classiques *« du passé et du présent, de l'Orient et de l'Occident »*.

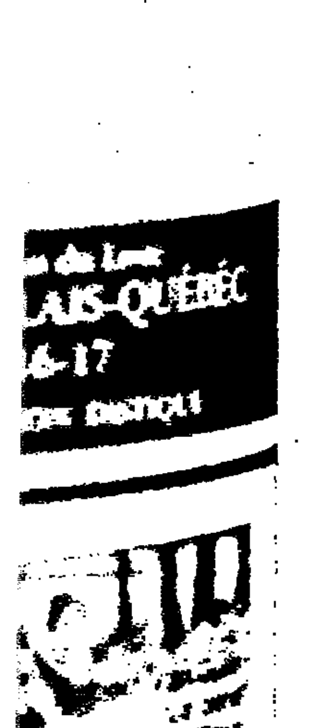
En un demi-siècle, la collection a publié plus de trois mille titres, qui couvrent tous les domaines, toutes les langues. Son catalogue est fort impressionnant : si l'on y trouve naturellement la plupart des grands textes japonais, classiques et contemporains, on a l'heureuse surprise de découvrir en traduction (pour ne citer que des livres difficiles d'accès en France) : *Noa-Noa* de Gauguin, *De l'infini* de Giordano Bruno, des œuvres de Calderon, de Pouchkine, la *Correspondance* de Van Gogh, celle de Mozart, la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* de Rousseau.

Ce qui, au départ, était une arme contre la culture « de luxe » est rapidement devenu un atout prestigieux : les libraires l'acceptent malgré le faible pourcentage qui leur est réservé sur la vente et l'impossibilité de pratiquer le « retour » des invendus. En tout cas, cette collection est parvenue à imposer son style à ses concurrentes, qui ont adopté du moins la même présentation : il ne serait pas exagéré de dire qu'elle a servi de référence culturelle pour toute une génération de Japonais. Mais, sans doute prisonnière de son image de marque, la collection a connu un certain déclin. Sa principale lacune consistait dans l'absence d'auteurs vraiment *contemporains*. Le fonds n'était pas renouvelé depuis près d'un demi-siècle. C'est la collection Shinchô qui a pris la relève et qui propose (sans en avoir l'exclusivité) les noms les plus connus : Tanizaki, Kawabata, Mishima.

Cependant, depuis le milieu des années 70, on assiste à une prolifération de collections de poche, de plus en plus commerciales, dont la plus caractéristique est la collection Kadokawa, qui est relativement ancienne mais qui a fait l'effort de mettre à jour son catalogue avec des *parutions très récentes reprises* en édition économique. Des auteurs sont ainsi lancés à grand renfort de publicité, avec des couvertures racoleuses, des spots publicitaires télévisés, *et même en liaison* avec des productions de films. On peut y trouver des œuvres complètes d'auteurs confirmés au Japon.

Phénomène maintenant mondial, le délai de parution en édition économique après la sortie du livre sous forme reliée est de plus en plus court, ce qui présente un avantage considérable non seulement pour la distribution (nombreuses sont les librairies qui ne vendent que des livres de poche), mais aussi pour le prix de l'ouvrage diminué d'au *moins* cinq fois.

RENÉ DE CECCATTY.



EN GRANDE-BRETAGNE

Penguin remis à flot

(Suite de la page 17.)

» *Nous suivons désormais une politique différente en achetant des romans qui plaisent au grand public et nous mettent en concurrence directe avec des maisons comme Futura. Il nous faut rattraper,* concluait-il, *le terrain perdu.* »

La crise qui touchait Penguin ne faisait pourtant que refléter la crise générale qui affectait l'édition britannique, la plus dure qu'elle ait connue en un demi-siècle. « *En 1981, les éditeurs de livres de poche étaient proches du suicide,* raconte un éditeur, *la montée des prix était telle que les lecteurs n'achetaient plus.* » Il fallait prendre des mesures énergiques, convaincre le lecteur d'acheter, renouveler l'esprit de l'édition. « *L'édition était placée entre les mains de diplômés d'Oxford et de Cambridge dont les goûts allaient plutôt aux classiques* » ; confirmant ce jugement du journal *Newsweek,* Ed Victor, l'un des agents littéraires les plus connus de Londres, déclarait : « *L'édition était une affaire de famille ; l'idée qu'elle pouvait être rentable avait quelque chose de choquant.* »

Ce cercle familial est maintenant remplacé par une nouvelle génération de solides hommes d'affaires. Depuis trois ans, ils s'emploient à élaguer les catalogues, relever le prix du livre et mettre au point des tactiques commerciales de choc. On pourrait évoquer les retentissantes campagnes de presse autour des « *Vingt meilleurs jeunes auteurs britanniques* » (315 000 romans vendus, dont 96 % étaient des « poche », 600 000 livres sterling dépensées par les lecteurs) et l'influence croissante du Booker Prize, le plus important des prix littéraires anglais (15 000 livres sterling), sur les ventes.

Ces méthodes ont sauvé Penguin de la banqueroute, lui rendant une place de choix dans une industrie qui semble aujourd'hui sortir de la crise. Avec un catalogue amputé de nombreux titres et un tirage moyen de 100 000 exemplaires (au lieu de 250 000), Penguin a réalisé une bonne année 1982 ; il déclarait un bénéfice de 5,6 millions de livres sterling avant impôt pour un chiffre d'affaires global de 56 millions.

Pour son cinquantième anniversaire, Penguin lance un nouveau volume d'un caractère un peu particulier : *The World of Penguin,* 160 pages, est essentiellement composé du catalogue des 5000 titres de Penguin, auquel sont ajoutées diverses informations concernant les auteurs et la compagnie elle-même, le tout pour 1 livre sterling. Tiré à 500 000 exemplaires, le volume est censé dépasser les ventes d'un best-seller ; il bénéficie d'un budget de promotion de 60 000 livres sterling. Penguin espère ainsi remettre en circulation certains titres oubliés. Autre signe de sa volonté de toucher *le grand public : un premier* accord est conclu avec la chaîne Marks & Spencer, dont les rayons porteront désormais certains des ouvrages Penguin.

Pour survivre

Les maisons spécialisées dans le « poche » ne se contentent pas, comme dans les années 50, de rééditer d'anciens succès ; de plus en plus, elles assurent les éditions originales (en achetant les droits d'un ouvrage, puis en les revendant pour l'édition en cartonné qui paraîtra soit avant, soit en même temps que l'édition de poche, ou en publiant le livre seulement en « poche »). Ainsi, en 1980, Penguin et Pan ont publié chacun plus de titres originaux que des compagnies comme Faber, Macmillan London et Heinemann.

NOMBRE DE LIVRES D'ABORD PUBLIÉS EN « POCHE »

	1978	1979	1980
Penguin ...	126	123	131
Pan	109	134	128
Futura ...	75	89	112

De plus, un nombre croissant de maisons d'édition doivent réviser leurs attitudes et se tourner vers le « poche » pour survivre. Le roman de caractère littéraire, dont la première édition est effectuée en cartonné, coûte un prix tel (de 9 à 19 livres sterling) qu'il trouvera peu d'acquéreurs. Tiré à 1 600 exemplaires environ, *il sera acheté en* majorité par les bibliothèques (600 exemplaires à peu près) et exporté (400). La survivance de ce genre de publication n'est donc concevable que si des succès commerciaux viennent compenser les pertes ou grossir des gains nécessairement légers. Deux éditeurs se joindront donc souvent, l'un spécialisé dans le « poche », l'autre dans le livre relié (ils font parfois partie du même groupe) pour acheter les droits d'un best-seller potentiel ou d'un livre américain.

L'originalité de la Virago Press, fondée par Carmen Callil, fut de publier des romans (rééditions comme premiers romans) directement en « poche » ; de bonne qualité et joliment présentés, ils connurent d'emblée un succès considérable. Aujourd'hui, Carmen Callil est, avec Mike Petty (qui dirigeait la marque Picador chez Pan), à la tête de Chatto & Windus, l'une des plus grandes maisons d'édition britanniques. « *La publication du livre relié,* dit-elle, *se fait souvent à perte ; au mieux, on réalise un très léger bénéfice. Pourquoi, si nous pouvons écouler autant d'exemplaires qu'une maison consacrée au « poche », ne pas pratiquer nous-mêmes ce type d'édition ?* » En *1983,* plusieurs romans de Chatto paraissaient simultanément en édition cartonnée et en « poche ».

Cette politique n'est pourtant pas systématique. Les jeunes auteurs contemporains ont en effet besoin de l'appui du livre relié : bien qu'elle *juge cette forme d'édition* condamnée à plus ou moins brève échéance, Carmen Callil continue à la pratiquer en des cas bien précis : « *Tant que tous les rédacteurs de Fleet Street n'auront pas été renvoyés, il nous faudra des livres cartonnés ; sinon, pas d'articles.* » Quant aux traductions, que leur coût rend problématiques, Chatto contourne la difficulté en ayant recours aux catalogues américains : une traduction déjà réalisée aux Etats-Unis facilitera l'édition anglaise.

Certes, comme Chatto, *qui tente* de concilier qualité des textes et succès commercial, les maisons d'édition désirent préserver une bonne image de marque. Pourtant, le marché du livre est de plus en plus dominé par les « super-sellers » (aucun n'a jamais égalé le succès des livres de Ian Flemming, les *James Bond,* qui se vendirent à 10 millions d'exemplaires dans les années 60, établissant la firme Pan). Les droits de ce genre d'ouvrages ne cessent de monter, et, de ce fait, leur budget publicitaire, destiné à assurer un nombre colossal de ventes, s'élève aussi. Cette surenchère se fait bien sûr au détriment d'autres livres : tous les mois, les maisons de livres de poche lancent entre quinze et vingt best-sellers potentiels, sacrifiant donc des ouvrages qui ne se conforment pas aux mêmes critères.

Cette situation préoccupante sera peut-être améliorée par le développement des « *trade paperbacks* », intermédiaire entre le « poche » et le livre relié, tirés à un plus petit nombre d'exemplaires que le « poche » et qui s'adressent à un public différent.

L'optimisme est aujourd'hui à son comble chez les éditeurs des livres de poche. En 1983, on a assisté à des succès éclatants *(sinon étonnants) : The Prodigal Daughter,* de Jeffrey Archer (2,50 livres sterling chez Coronet) s'est vendu à 650000 exemplaires, et *No Comebacks,* de Frederick Forsyth (1,95 livre sterling chez Corgi), à 370000. *Citons tout de même le chiffre* phénoménal atteint par un grand roman, *1984,* de George Orwell (1,95 livres sterling chez Penguin) : 300000 exemplaires.

On attend mieux encore en 1984 avec les fusions des groupes Arrow et Hamlyn et de Fontana et Granada. La concurrence reste le mot d'ordre chez les éditeurs.

CHRISTINE JORDIS.

AU MAGHREB

Des essais et des projets

ON pourrait être tenté d'écrire que le livre au format de poche n'existe pas au Maghreb. Non pas qu'il y soit inconnu, ne serait-ce que parce que les *Maghrébins sont familiers* des collections françaises qu'ils importent. Mais la notion de « poche » telle qu'elle a été conçue et réalisée chez les Anglo-Saxons et les Européens n'y fait pas encore l'objet d'une exploitation systématique. Plusieurs *raisons à cet* état de fait et, d'abord, une situation très différente dans les trois pays.

En Algérie, une politique de soutien au prix du livre, subventionné pour environ un quart de son prix de vente au public, une société nationale qui avait le monopole de l'édition et de la diffusion (ex-SNED, devenue ENAL, Entreprise nationale algérienne du livre) et, jusqu'à il y a deux ans, pas d'éditeurs privés. Quelques-uns ont fait depuis une timide percée mais il est trop tôt pour déceler une véritable ligne éditoriale. L'ENAL a des projets ambitieux pour une production en grande série de « poche » qui n'ont pas encore atteint le stade de la réalisation.

Les deux autres pays – Tunisie et Maroc, dont le premier, à population moindre que le second, a proportionnellement plus de lecteurs potentiels – ont chacun de petits et moyens éditeurs restés à un stade relativement artisanal. L'habitude d'importer (1), l'étroitesse de leur marché intérieur, les difficultés de fabrication, la mauvaise circulation des ouvrages entre les trois pays, expliquent partiellement cet état de choses.

Mais compte également le fait qu'existe dans le monde arabe – l'Egypte et le Liban étant les champions en ce domaine – une production livresque très bon marché. Si le papier n'est pas de qualité et si l'impression est parfois médiocre, les prix défient toute concurrence : pour l'équivalent de quelques francs, on peut acheter aussi bien les contes du fonds classique *(les Mille et Une Nuits, le Jardin parfumé)* que des rituels de pèlerinage, des traductions d'auteurs étrangers ou les grands écrivains arabes contemporains. On vend au Caire les trois forts volumes de la *Trilogie* de Naguib Mahfouz pour moins de 30 francs. Le boycottage de l'Egypte après son exclusion de la Ligue arabe a été partiellement tourné par la création de nombreuses sociétés libano-égyptiennes et, jusqu'à tout récemment, les éditeurs libanais ont réussi à continuer à exporter des ouvrages – tant en arabe qu'en français – à des prix qui font rêver.

Des diverses tentatives qui se font jour actuellement, celle de Cérès Production, à Tunis, qui, en coédition avec le Seuil, a lancé la collection « Le Retour du texte », semble être une amorce de ce que pourrait être une collection de poche, régulière, de qualité et à des prix abordables (entre 25 francs et 30 francs) : il s'agit de publier en arabe les auteurs maghrébins d'expression française. Plusieurs d'entre eux ont déjà été traduits (*la Répudiation* de Boudjedra, *Moha le fou, Moha le sage,* de Tahar Ben Jelloun, *le Fils du pauvre,* de Mouloud Feraoun, *Nedjma,* de Kateb Yacine, entre autres). L'accueil des lecteurs est jugé encourageant.

Pour *susciter d'autres initiatives* et diffuser ce qui existe déjà, un Comptoir du livre arabe (2) a été créé au début de cette année. Plusieurs éditeurs (tunisiens, marocains, libanais) se sont regroupés pour diffuser et importer non seulement en France *mais également en* Europe et aux Etats-Unis ce qui s'édite dans le monde arabe, que ce soit en français, en arabe ou en anglais. On s'est aperçu en effet qu'il existait une forte demande, notamment dans les différentes communautés émigrées. Et le Comptoir du livre arabe, dont le ministère français de la culture suit avec intérêt les activités, sera naturellement présent au Salon du livre.

CLAUDINE RULLEAU.

(1) La France a vendu, au premier semestre 1983, pour 81 632 000 francs de livres au Maghreb. A titre de comparaison : 264 074 000 de francs aux pays de la CEE et 25 983 000 de francs aux Etats-Unis. Sources : SNE. *Bulletin du BILE,* troisième trimestre 1983.

(2) 2 *bis,* rue Jules-Breton, 75013 Paris. 707-93-32.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Dans le sillage de *rororo*

MÊME si les historiens du livre de poche affirment que cette forme d'édition en Allemagne est née au milieu du dix-neuvième siècle, elle n'a vraiment pris son essor que dans les trente dernières années, après que l'éditeur Rowohlt eut lancé, le 17 juin 1950, sa première collection petit format, couverture légère et papier bon marché : *rororo,* pour Rowohlts Rotations Romanen. Deux ans plus tard, les éditions Fischer se plaçaient aussi sur ce marché avec *la Fischer Bücherei.*

En 1961, les livres de poche, avec un millier de titres publiés chaque année, ne représentaient encore que 4 % de la production totale de livres. Ils connurent alors un second départ avec la création de dtv (Deutscher Taschenbuch Verlag, édition allemande du livre de poche –), groupement de douze éditeurs qui décidèrent *de mettre en commun leurs* projets. Depuis, le succès ne s'est jamais démenti.

L'année dernière, le poche représentait près de 15 % des titres, et certains experts s'attendent que sa part atteigne 30 % à la fin des années 80. En 1981, cinq millions d'exemplaires ont été vendus, alors que la vente de livres traditionnels a *tendance à baisser. Depuis* 1980, le livre de poche a droit de cité dans la très officielle Bourse des libraires allemande, qui organise la foire du livre de Francfort. Un groupe de travail y réunit une trentaine d'éditeurs qui, loin des soucis de la concurrence, étudient *les problèmes* spécifiques à la promotion de ces ouvrages.

Malgré son coût relativement bas (la moyenne s'établit à 8,50 DM, soit un peu plus de 25 francs français), le livre de poche n'est pas uniquement le véhicule de rééditions de textes tombés dans le domaine public : 59 % des titres sont des premières parutions. La moitié des titres relèvent de la littérature et 10 % des livres pour la jeunesse. Un peu plus d'un tiers sont des traductions, essentiellement de l'anglais, comme c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble de l'édition.

Le tirage moyen des 8 602 titres sortis en 1982 se situe entre 10 000 et 20 000 exemplaires, répartis entre plus de deux cents collections. Les ventes représentent 10 % du chiffre d'affaires des libraires.

« *Livre démocratique* », le poche n'a pourtant pas un public particulier. Toutes les enquêtes réalisées en Allemagne fédérale ont montré que ce sont les amateurs habituels de livres qui l'achètent et le lisent. Ce sont cependant des gens jeunes (moins de quarante ans), d'éducation moyenne ou supérieure, qui occupent des postes de responsabilités ou exercent des professions libérales, habitent des villes importantes ou moyennes et fréquentent plus les librairies que les rayons livres des supermarchés.

Les principaux éditeurs de livres de poche (Rowohlt, Heyne, dtc, Fischer, *Ullstein, Goldmann, Bastei* Lübbe, Reclam, Suhrkamp) ont des collections touchant tous les domaines, depuis la littérature jusqu'à la cuisine. D'autres sont plus spécialisés, ainsi de te be (arts et livres pour enfants), Otto Mayer (loisirs et jeunesse), Georg Thieme (médecine et sciences naturelles), Moewig (loisirs) ou Uni Taschenbücher, qui, comme son nom l'indique, publie exclusivement des manuels scolaires.

DANIEL VERNET.

EN ITALIE

Suprématie des traductions de l'anglais

LE marché du livre de poche *en Italie représente quelque* 10 000 titres publiés par une quarantaine de maisons d'édition. Le prix moyen de chaque volume est de 4 250 lires (soit 21 F français).

Le début du livre de poche remonte au milieu des années 60. Il coïncide avec une transformation de la société italienne (développement économique et amélioration des conditions de vie) qui a permis à de nouvelles couches de la population d'accéder au marché du livre, tandis qu'au même moment une réforme a fait passer de cinq à huit ans la scolarité obligatoire.

La grande différence entre la *situation présente* et *celle d'il* y a une vingtaine d'années tient au rapport de prix entre le livre de poche et les collections *plus onéreuses. En* 1965, par exemple, *l'Adieu aux armes,* d'Hemingway, coûtait 2 000 lires en édition normale et 350 lires en édition économique (soit un rapport de 1 à 6). Aujourd'hui, ce même rapport de prix du livre de poche au livre normal est de 1 à 2 : par exemple, *Cent ans de solitude,* de Garcia Marquez, coûte 6 000 *lires en édition* économique et 15 000 en édition normale.

Au cours de ces dernières années, cependant, les ventes du livre de poche ont enregistré une progression : en termes de chiffre d'affaires total des librairies, elles *représentent* 23 % de celui-ci en 1980, mais 26 % en 1983.

La situation du marché des livres de poche doit être considérée dans le contexte plus général de l'édition italienne. En 1982, il a été publié en Italie 20 560 titres avec un tirage *total de 148 millions* d'exemplaires (soit 7 208 par ouvrage). En 1980, cependant, il s'agissait de 167 millions d'exemplaires. Entre 1982 et 1983, le nombre total des tirages a diminué de 3,8 %. On estime à 40 millions le nombre de lecteurs potentiels en Italie, mais seulement 3 % achètent plus de vingt livres par an.

Une maison d'édition comme Mondadori, qui, en 1983, a obtenu de bons résultats (1 milliard de lires de bénéfice, *soit une croissance* de 26 % de son chiffre d'affaires et une augmentation de 8,9 % en termes de tirage – 29 millions d'exemplaires vendus), a décidé, en 1984, de faire porter son effort sur la relance des éditions bon marché. En effet, alors que ses collections de prestige comme « Ame » ont enregistré une augmentation de tirage de 14,7 %, ses collections économiques, telle « Oscar », ont, en la matière, diminué de 8,8 %.

En ce qui concerne le livre de poche étranger en Italie, la France détient 20 % du marché contre 60 % pour ses concurrents anglo-saxons. Elle vend, en Italie 50 000 exemplaires de la collection du Livre de poche, *face aux 250 000* de Penguin Book. La supériorité anglo-saxonne pourrait s'expliquer par le fait que la quasi-totalité des best-sellers anglo-saxons sont édités dès leur parution en collection de poche, alors que les nouveautés françaises doivent attendre un délai de deux ans.

PHILIPPE PONS.

Les « poche »

LE livre au format de poche bénéficie, désormais, de la faveur des libraires. Pourtant, à en croire Jean Callens, qui dirige le Furet du Nord à Lille, cette belle histoire d'amour avait plutôt mal commencé : « *Les libraires ne croyaient pas à l'avenir du « poche ». Lorsqu'en 1964 nous avons ouvert une nouvelle surface uniquement consacrée à ce type de livres, nous nous sommes heurtés, mon frère et moi, au scepticisme de nos confrères qui ne comprenaient pas que nous puissions consacrer autant d'efforts à la promotion de ces petits livres. Il n'y avait, il est vrai, à l'époque, que trois grandes collections* (1) *et personne ne prévoyait que l'évolution des méthodes pédagogiques conduirait les enseignants à conseiller la lecture de textes non expurgés. Pendant quatre à cinq ans, nous nous sommes battus en faisant des promotions spéciales.* »

Le Furet du Nord a réussi, en partie grâce à cette politique, à passer de 1 600 mètres carrés en 1964 à 4 000 mètres carrés de surface de vente en 1982. Aujourd'hui, ses trois niveaux de « poche » (Jeunesse-Littérature- Universitaire) proposent près de 15 000 titres classés par collections.

Jean Callens reste néanmoins lucide et reconnaît que près de la moitié des ventes sont *prédéterminées* par la scolarité des acheteurs : « *J'aimerais que les gens prennent le temps de fureter dans les rayons et se laissent surprendre par un titre mystérieux.* »

Le directeur du Furet, qui est très fier d'avoir réussi à convaincre l'Imprimerie nationale d'éditer deux livres de « poche » (2), croit fermement au développement de ce qu'il

Une consécration pour l'auteur

NOMBRE d'écrivains considèrent que l'entrée d'un de leurs livres dans une collection de poche est la seule consécration qui vaille. Pourtant, d'un auteur à l'autre, les chemins qui mènent à ce « nirvâna » divergent singulièrement.

La parution, en « Folio », de son livre *le Aïe aïe de la corne de brume* représente, pour Florence Delay, une certaine revanche : *« C'était mon second roman et il n'avait pas très bien marché. En octobre dernier, j'ai même reçu une lettre de mon éditeur (1) m'informant qu'il venait d'en faire pilonner trois mille exemplaires. J'en ai éprouvé un immense chagrin. J'aurais préféré qu'on les distribuât gratuitement à des bibliothèques. Le prix Femina que j'ai obtenu, quelques semaines plus tard, pour* Riche et légère *a entraîné une résurrection de mon livre, car, deux jours après l'obtention de celui-ci, Antoine Gallimard m'informait de son intention de le rééditer dans sa collection de poche. Je crois que cela représente le seul véritable bienfait de mon prix littéraire. »*

Florence Delay a profité de cette réédition pour remanier typographiquement un passage de son roman. Elle escompte toucher maintenant un public plus jeune, différent : *« J'espère que des gens achèteront ce « poche » en ignorant que j'ai eu un prix cette année. Le « poche » ouvre les portes au hasard et supprime certaines barrières entre le public et des textes réputés difficiles. »*

Pour Elvire Murail, tout fut beaucoup plus facile : *« Avant même que j'obtienne le Prix du premier roman, « Le Livre de poche » s'était porté acquéreur de* Escalier C. *La sortie en librairie est prévue, je crois, pour septembre prochain. Mais, il est possible qu'elle soit un peu retardée pour correspondre à la programmation en salles de l'adaptation cinématographique de mon roman. Je fais entièrement confiance à mon éditeur* (2) *pour gérer mes intérêts. »*

Elvire Murail, qui travaille à son second roman, estime que la publication de son livre en « poche » lui permettra de toucher des lecteurs nouveaux. Elle ajoute : « Escalier C *s'est déjà vendu à quinze mille exemplaires. Cette nouvelle édition prolongera la vie de mon texte et le rendra accessible à vingt mille personnes de plus. »*

Pour Olivier-René Veillon, le problème du passage en « poche » ne s'est jamais posé. Ce cinéphile passionné et disert a conçu *le Cinéma américain, les années 50* (3) pour une édition de ce type. *« Voilà très longtemps que je travaille sur le cinéma américain,* dit ce chargé de cours à l'université Paris-X. *Les années 50 représentent une période décisive dans l'histoire du cinéma américain. Metteurs en scène, acteurs et producteurs se retrouvèrent alors sur la même scène, qui devint le lieu d'exorcisme de la crise politique américaine. J'ai rêvé de bien des films pendant des années. Progressivement, j'ai pu reconstituer le puzzle. »*

Contacté par un collaborateur du Seuil, Olivier-René Veillon a mis un an et demi à rédiger son texte. *« J'avais quelques craintes,* poursuit-il, enthousiaste, *quant aux problèmes techniques que poserait une édition en « poche ». Je suis étonné par la mise en pages, la qualité du papier et des photos. Sorti en édition courante, mon livre aurait été vendu 80 ou 90 francs et aurait été acheté par deux ou trois mille personnes, alors que, grâce au « poche », il a été imprimé à vingt mille exemplaires et est accessible pour 35 francs. »*

Olivier-René Veillon prépare maintenant un volume sur le cinéma américain des années 30, qui, évidemment, sera lui aussi publié directement en « poche ».

P. Dra.

(1) Gallimard.
(2) Sylvie Messinger.
(3) Collection « Point-Virgule ».

La chasse à la coquille

JEAN-YVES DOURNON, qui considère l'orthographe comme une science et une politesse, dirige, depuis presque trente ans, le service « correction » du « Livre de poche ». Ce spécialiste du bon usage de la langue française (1) a transformé la dizaine de lecteurs-correcteurs qui l'assistent en limiers chargés de traquer le moindre égarement grammatical.

« J'insiste, confie-t-il, *pour que mes collaborateurs ne pratiquent pas leur métier de façon mécanique. Ils ont un rôle important à jouer. Grâce à eux, nous pouvons soumettre des redressements stylistiques aux auteurs que nous publions. Nous devons essayer, en collaboration avec l'écrivain, d'améliorer son livre. « Le Livre de poche » se doit de maintenir les traditions de la langue française. Nous faisons d'ailleurs le même effort pour les traductions, qui, il faut bien le dire, souffrent souvent de scories. »*

Jean-Yves Dournon a également entrepris depuis deux ans la rénovation des « Classiques ». Il veille sur cette collection avec un soin jaloux et n'hésite pas à faire relire les épreuves deux ou trois fois : *« Nous essayons même à chaque réédition d'améliorer la qualité de ce que nous proposons aux lecteurs. D'ailleurs, nous recevons quelquefois des lettres nous signalant des coquilles qui nous ont échappé. »*

Pour les rééditions, Jean-Yves Dournon croit beaucoup à l'introduction dans un proche avenir du lecteur optique, qui supprimera progressivement la fastidieuse préparation de copie. Mais, malgré cette amélioration technique, la chasse à la coquille restera ouverte...

P. Dra.

(1) *Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français* « Livre de poche ».

DANS L'ENSEIGNEMENT

Une victoire de mai 68

« MAI 68 a fait entrer le « poche » dans les lycées. » Pour cette enseignante du secondaire, *« cela a été la conséquence naturelle du rejet des manuels, des questionnaires de bas de page, des morceaux choisis ».* Les « poche » ont fait une percée triomphale, portés par le vent de la révolte qui soufflait contre Lagarde, Michard, Castex, Surer, et autres célèbres tandems.

Ils symbolisaient la liberté, couverture souple, format léger. La possibilité de choisir, le refus de l'institution, le plaisir de lire, contre l'exercice de style qu'est l'explication de textes, simple ou composée. Les enseignants, au fil des années, ont découvert d'autres ressources dans cette nouvelle façon de travailler. Que les élèves des milieux socioculturels les moins favorisés, à qui l'on demandait un effort financier, trouvaient du charme à posséder leurs premiers vrais livres. Qu'il leur naissait parfois l'envie de se constituer une petite bibliothèque. Même : qu'ils n'aimaient pas les prêter.

Le « poche », comme tous les plats simples, de base, se prête à de multiples accommodements. A toutes les pédagogies. Mais d'abord à l'approche globale d'un texte, par toute une classe, par groupes, ou seul. *« Il y a là un apprentissage qui, contrairement à ce que l'on croit, ne va pas tout seul,* dit cette enseignante. *Les élèves, quand nous étudions Jules Verne, que ce soit* l'Ile mystérieuse *ou* le Voyage au centre de la Terre, *comprennent ce qu'est le mouvement d'une œuvre, à la fois la structure et l'objet. Du texte lui-même, à la couverture, la mise en page et ce qu'elle annonce. »*

Dans beaucoup de classes de seconde, cette année, on s'est ainsi lancé dans *1984*, d'Orwell, on lit Steinbeck, Hemingway, des nouvelles de Maupassant, Mérimée, Buzzati, Poe, des classiques, comme *les Contes*, de Voltaire, un gros « Folio » (qui effraie moins qu'on ne croirait), Zola, bien sûr, Stendhal, et d'autres : cela dépend des classes, cela dépend des profs, de leurs goûts, de leurs audaces, de leurs craintes aussi.

« On hésite souvent, dit Nicole Schneegans, qui anime, au CRDP de Grenoble, une revue nommée *Lire au collège*, et s'attaque aujourd'hui à sa suite logique : *Lire au lycée* (1), *« à présenter aux élèves des textes contemporains qui n'auraient pas fait leurs preuves, ou qui présenteraient des difficultés pour un travail collectif à trente élèves. Le « poche » permet de faire traverser la littérature, et cela d'une manière diversifiée. Les livres qui paraissent dans la collection « Point-Virgule »,* la Danse du coucou, *d'Aidan Chambers ou les romans d'Howard Buten plaisent indéniablement aux adolescents. Ils se prêtent à des présentations en classe, à des débats ; éventuellement à des fiches ou à des travaux sur thème, mais pour les lectures suivies, les enseignants préfèrent le plus souvent des textes classiques, contemporains ou non. »*

Il y a le bac à l'horizon. Terrible et sacro-saint bac, ébranlé tout de même, puisque cette année, pour la première fois, les directives du ministère mettent l'accent sur la présentation globale d'œuvres : le texte choisi vient de perdre une nouvelle bataille. Le « poche » a donc conquis de vastes territoires dans les lycées. Cela ne veut pas dire qu'il règne en maître. Beaucoup d'enseignants restent fidèles au vieux « Lagarde », d'autres s'inquiètent de ce que l'analyse de texte risque de disparaître. Ce n'est pas encore le cas, loin de là.

Au fond, au lycée, s'affrontent, pacifiquement s'entend, deux conceptions de la traversée de la littérature que devraient effectuer les adolescents en fin de scolarité. Pour Jean-Claude Dubost, qui s'occupe, chez Hachette, du « Livre de poche-Jeunesse », il y a là plutôt une bonne et riche complémentarité. Peut-être n'est-ce pas si simple sur le terrain.

Au collège, le « poche », et particulièrement les collections destinées à la jeunesse, ont d'autres atouts, et d'autres difficultés. Atout : la multiplication de livres explicitement destinés au public des dix-quatorze ans, souvent drôles, marqués du sceau du loisir, et non de celui de l'école, et du devoir d'instruire.

Trop de titres

Que cela soit chez « Castor Poche », chez « Folio Junior », Nathan, L'Ecole des loisirs ou en « Livre de poche-Jeunesse », on trouve des ouvrages qui font de très bons livres de classe. Raymond Rener, chez Gallimard, cite *la Belle Lisse Poire du prince de Motordu*, de Pef, qui réalise la prouesse d'avoir pour lui les gamins, qu'il fait rire, et les orthophonistes qui le soutiennent. Il y a aussi *Niourk* de Stefan Wul, la science-fiction fait recette, *le Petit Nicolas*, et *Vendredi* ou, peut-être moins connu, *le Pays du grand condor*, de Nadine Garrel.

Nicole Schneegans, quand on lui demande un hit-parade, hésite, parce qu'il y a trop de titres à donner, *le Vicomte pourfendu* de Calvino, *Kernok le pirate*, d'Eugène Sue, *Le chien qui a vu Dieu*, de Buzzati, l'éternel *Sac de billes* de Joffo, *la Vie devant soi* d'Ajar, *Vie et mort d'un cochon* de Robert Newton Peck. Des propositions en vrac, qui rejoignent les noms que cite Jean-Claude Dubost ; *« Joffo et Peck, bien sûr,* dit-il, *mais aussi* Mon bel oranger *de Mauro de Vasconcelos, et les deux livres de Hans Peter Richter :* Mon ami Frédéric *et* J'avais deux camarades. »

Pour les enseignants du premier cycle, utiliser les livres de poche, c'est puiser dans un vaste vivier, et découvrir leur ignorance. Car comment choisir, comment lire cette production en pleine expansion depuis sept ou huit ans ? Conscients du problème, plusieurs éditeurs et en particulier le « Livre de poche-Jeunesse » ont édité un *Dossier de l'enseignant* : son catalogue présenté, analysé, traité par thèmes : un vrai livre du maître. Une initiative astucieuse, critiquée néanmoins par ceux qui redoutent non sans raison qu'on « scolarise » à son tour le « poche ».

Le besoin d'information n'en est pas moins réel. Pour y répondre, de nombreuses revues, issues de maisons d'édition comme Nathan (*la Nouvelle Revue pédagogique*), L'Ecole des loisirs (*l'Ecole des lettres*), ou bien animées par des CRDP, des enseignants, des bibliothécaires et des spécialistes du livre de jeunesse, ont vu le jour. Les livres dont elles rendent compte, ou qu'elles sélectionnent, augmentent considérablement leurs espérances de vie. Mais si, dans le primaire et au collège, on va plus qu'hier vers l'inédit, si instituteurs et professeurs cherchent de plus en plus nombreux une information dispersée et insuffisante, le fossé est profond entre une production et ses utilisateurs potentiels.

Au collège comme au lycée, selon des modalités différentes, l'irruption des « poche » souligne que tout ici est affaire d'innovation et de formation : c'est le fonds qui manque le moins.

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) *Lire au collège* et *Lire au lycée*. CRDP de Grenoble (bibliothèques de Grenoble, 11, avenue du Général-Champon 38031 Grenoble Cedex).


★ CAGNAT.

ont la faveur des libraires

nomme joliment *« la pléiade du pauvre »*.

Ouverte depuis seulement trois ans, la Pochothèque des PUF (rue Soufflot à Paris) présente plus de 20 000 titres sur 120 mètres carrés. *« Nous nous sommes basés,* précise Mme Beaujard, l'animatrice de cette librairie, *sur le catalogue des titres au format de poche du Cercle de la librairie. Nous avons fait abstraction de nos goûts personnels, car nous avons estimé que nous n'avions pas à influer sur les choix de notre clientèle. Nous essayons néanmoins de provoquer sa curiosité par des vitrines et une certaine présentation des ouvrages. Depuis l'ouverture, nous avons dû doubler notre stock et nous vendons maintenant de 600 à 700 volumes par jour. »*

Le scolaire et l'universitaire représentent, ici aussi, près de la moitié des ventes.

Sept personnes sont nécessaires pour gérer les stocks de cette librairie capable de vendre 400 à 500 exemplaires de certains livres. Parmi les derniers succès : Umberto Eco, Régine Desforges, George Orwell, mais aussi Jean Genet avec *Querelle de Brest* (3).

Jean de Montozan, qui dirige depuis six ans la librairie du Printemps du boulevard Haussmann, se flatte d'avoir toujours accordé aux ouvrages du format de poche un soin attentif : *« Les grands lecteurs, qui ressentent le besoin de lire plus de cinq livres par mois, ne peuvent plus acheter des livres brochés. Ce phénomène s'est surtout accentué depuis deux ou trois ans en raison de l'augmentation des prix et de l'apparition de nouvelles collections. »*

Jean de Montozan s'enflamme facilement lorsqu'il évoque *« le bourdonnement extraordinaire qui règne autour des « poche ». Nous pouvons,* poursuit-il, *maintenir des rayons difficiles, tel celui de la littérature grâce à eux. La rotation des stocks est un problème essentiel dans une entreprise comme la nôtre et nous réussissons à vendre 250 000 livres de « poche » par an pour un stock permanent de 13 000 volumes. En contrepartie, ces rayons nécessitent une surveillance constante. Il faut presque une nurse pour les dorloter. »*

Pour Jean de Montozan, le « poche » est l'avenir du livre : *« Je verrais bien un renversement des habitudes. Les livres sortiraient d'abord en poche, puis en édition brochée en cas de succès. »*

Directeur de la librairie de la FNAC Forum, Frédéric Stedel a constaté une augmentation des ventes en poche de 25 à 30 % en 1982, première année d'application de la loi Lang. *« Je crois,* dit-il, *que les gens attendent maintenant la sortie des livres en « poche ». Ceux-ci représentent maintenant 12 à 13 % de notre chiffre d'affaires et 35 à 40 % des volumes vendus. »*

Malgré les trois mille volumes commandés chaque semaine au « Livre de poche » et les quatre mille réassortis chez « Folio », l'optimisme n'est pas de rigueur à la FNAC. *« Certains succès,* constate Françoise Papaioannou, responsable jusqu'à il y a peu du rayon poches-littérature, *cachent une certaine réalité. Si, effectivement, nous avons vendu en deux mois quatre mille exemplaires de* 1984, *d'Orwell* (4), *de nombreuses nouveautés sont des échecs. Le « poche » perd de sa crédibilité car trop de titres sont publiés par complaisance vis-à-vis d'auteurs bien placés ou uniquement pour des raisons financières. Les éditeurs, là aussi, continuent à jouer avec les offices pour se constituer facilement une trésorerie. »*

Rue Saint-Honoré, pas très loin de la FNAC, la librairie Parallèles a remplacé dans bien des cœurs la défunte Joie de lire. Créée en 1972 et agrandie en 1981, elle attire une clientèle particulièrement sensible aux « poche ». Jacques Briaud, l'un des animateurs de la librairie, met immédiatement les pieds dans le plat : *« Nous nous refusons à séparer les poches du reste des ouvrages que nous proposons. Les bouquins ne sont pas des boîtes de conserve, on ne les commande pas par marques. Les gens cherchent un auteur, non un label. »*

Parmi les grands succès, on trouve, au-delà de l'inévitable *1984*, *l'Herbe du diable et la petite fumée*, de Castanéda (5), *Café panique*, de Topor (6), *Seigneurs et nouvelles créatures*, de Jim Morrisson (7). *« Des auteurs qui,* constate Jacques Briaud, *ne se vendaient pas du tout chez nous en édition normale, marchent très bien en « poche ». C'est le cas de Pérec, de Modiano, de Calvino et de Moravia. »*

PIERRE DRACHLINE.

(1) « Livre de poche », « Marabout » et « J'ai lu ».
(2) *Quand les sirènes se taisent*, de Maxence Van der Mersch, et *Je parle d'un pays de vent* (Le Nord-Pas-de-Calais et ses poètes), de la Société de littérature du Nord.
(3) « Folio ».
(4) « Folio ».
(5) « 10/18 ».
(6) « Points ».
(7) « 10/18 ».

DU COTÉ DES DIRECTEURS LITTÉRAIRES

Gallimard mange son fonds

AVEC « Idées », « Carré noir », « Folio », « Folio Junior », « Imaginaires », « Tel », « Archives et Poésie », Gallimard mange tranquillement son fonds et reprend aussi des titres venus d'ailleurs. De Marcel Achard à Fritz Zorn, d'Alain à Alexandre Zinoviev, ou d'Apollinaire à Yourcenar, les grands noms de la littérature mondiale sont présents dans ses collections de poche. C'est Antoine Gallimard qui supervise ce secteur.

« TOUT commença vraiment en 1962, par la création de « Idées », que dirige encore François Erval. Hachette, à l'époque, ne voulut pas prendre nos essais en poche. Mon père décida donc de lancer *« Idées »*, avec *le Mythe de Sisyphe*, de Camus et *Réflexions sur la question juive*, de Sartre. Nous sortons vingt titres par an, dont un tiers d'inédits. Dès 1955, la « Série noire » transformée avait des tirages de quarante mille exemplaires. C'était du poche...

» La série « Poésie/Gallimard » existe depuis 1966. Elle est sous la responsabilité d'André Fermigier, et sort vingt ouvrages chaque année. Pour les étrangers, nous reprenons les traductions existantes, avec des préfaces originales. La plupart des grands poètes français y figurent, Ponge, Tardieu, Char, Aragon, Breton, etc., sauf Henri Michaux qui refuse de donner ses titres au poche.

» *Comme « Folio », « Carré noir »* date de la rupture avec Hachette (1972). Nous étions limités par notre accord avec eux. Céline, par exemple, se plaignait amèrement de *voir* figurer en poche seulement deux de ses romans, *Mort à crédit* et *le Voyage au bout de la nuit.*

» Pour « Folio », j'ai deux ou trois lecteurs. Chaque titre, avant d'être pris, est relu et discuté. Pierre Herbart, dont j'ai retenu en « Folio » *la Ligne de force*, a déjà deux titres dans « L'imaginaire », *Alcyon* et *le Rôdeur.* Je me demande où reprendre son *En URSS, 1936*... Pour Jean Forton, nous avons préféré rééditer *la Fuite* et *la Cendre aux yeux* en « Blanche ». Nous puisons d'abord dans notre fonds ou dans ceux du Mercure et de Denoël. Au printemps, je vais lancer une série de romans de H.G. Wells, ceux de sa veine féministe et politique, très méconnue.

» Nous avons quatre-vingts titres par an en « Folio ». Certains suivent le succès d'un nouveau livre d'un auteur Gallimard. C'est le cas de *Macaire le Copte*, de Weyergans. Je cherche aussi, d'après mes goûts littéraires, des livres parus dans d'autres maisons. *Eva*, de Chardonne, vient du fonds Albin Michel, et *Sinouhé l'Egyptien*, de Mika Waltari, de chez Orban. « Folio » est une collection ouverte au roman, au théâtre, à l'humour. Vous y trouvez aussi bien des best-sellers, comme *le Choix de Sophie*, de Styron, qu'un livre oublié, *l'Aérodrome*, de Rex Warner, une très belle allégorie poétique.

» Le public a admis que « Folio » *n'est plus seulement la collection des* grands, Malraux, Camus, Hemingway. Nous avons, grâce à l'année Orwell, vendu cent quarante mille exemplaires de *1984* ! « Folio » regroupe Wolinski et Jean Sulivan, Tanizaki et Navel, Michel de Grèce et Léon-Paul Fargue.

» Avec « L'imaginaire », lancé en 1977, nous voulions mettre en *lumière l'esprit de Gallimard*, un mélange d'aventure et de rigueur. Cette série a un côté « panthéon » qui rend nos choix difficiles. *Les Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar ont dépassé les cent mille exemplaires, mais nos tirages de départ sont de huit mille. Calet, Thomas, Guérin, Bousquet, des Forêts ou Duranty, tous ces écrivains, grâce à « L'Imaginaire » et au travail des critiques, sont en train de revenir. Le poche a aussi ce rôle : redistribuer les cartes de la notoriété, faire lire ou relire Blanchot et William Goyen à ceux qui aiment la littérature. »

RAPHAËL SORIN.

Le sérieux de Flammarion

AVEC « Champs » et « GF », Flammarion joue la carte du sérieux. « GF » existe depuis vingt ans, « Champs », depuis sept. Louis Audibert, responsable du département des sciences humaines, s'occupe aussi de ces deux collections.

« EN 1978, Flammarion a absorbé la collection gérée avec Garnier. Pendant longtemps, « GF » ne publia que les grands classiques. Elle intègre aujourd'hui des auteurs modernes, comme Proust, Kafka et Maupassant. Notre traduction du *Procès* et l'édition de *la Prisonnière*, établie par Jean Milly, ont été des *événements. La critique en a parlé* comme s'il s'agissait de nouveautés.

» Nous sommes très exigeants sur la qualité littéraire de chacun de nos volumes. Nino Frank, par exemple, *a choisi et préfacé un choix du théâtre* de Goldoni. Il a aussi travaillé sur la version du *Roland furieux*, due à Italo Calvino. Le *Tout Alice*, de Lewis Carroll, c'est celui de Parisot, avec une préface de J.-J. Mayoux. Nous établissons souvent un « dossier », en annexe de nos livres, pour les élèves et les étudiants. J.-C. Bonnet s'est chargé de celui du *Neveu de Rameau*, Antonia Fonyi de celui du *Horla* de Maupassant.

» Nous allons continuer à faire des « coups » : une nouvelle traduction du *Château*, à la rentrée, et un *Faust* de Goethe... traduit en vers. Notre ambition est d'ouvrir « GF » à la littérature contemporaine, après Morand, Amado, Colette, Mauriac, et de faire découvrir des « curiosités ». C'est pourquoi nous avons pris un texte célèbre, peu lu, *De la servitude volontaire*, de La Boétie, les *Lettres édifiantes de Chine* des jésuites et un bouquet des romans d'amour par lettres, autour des *Lettres portugaises.*

» Avec 420 titres, « GF », où l'on trouve Villon, Homère, Hobbes, Cros, Locke, Platon, Bussy-Rabutin, César, Leibniz ou Kadaré, s'adresse à un large public. Nous comptons, avant tout, sur sa curiosité. *Je vais* prendre le risque de publier un auteur italien, inédit en français, Basile (1575-1632), dont le *Pentameron* est divertissant... Avec Claude Pichois, *notre* conseiller pour le domaine classique, je suis un adepte de la subjectivité critique. Nous voulons éviter les appareils de notes trop lourds, l'érudition encombrante. « GF », qui propose *Béatrix* de Balzac, avec une préface de Gracq, ou les grands romans de Dostoïevski, traduits par Pierre Pascal, me permet de faire partager mes joies et mes découvertes. »

R. S.

Le Seuil marque des « points »

« POINTS », « Microcosme », « Livre de vie », « Zodiaque », Le Seuil a, depuis longtemps, une conception originale du « poche ». « Ecrivains de toujours », par exemple, est une série qui a marqué. Michel Chodkiewicz, qui dirige Le Seuil, nous a présenté les grandes orientations de la maison.

« AU Seuil, le poche n'est pas traité à part. Il est intégré à notre activité d'éditeur. Nos quatre comités de lecture proposent des rééditions, ou des inédits, au comité éditorial. A lui de faire la synthèse de ces projets et de les distribuer, selon l'économie — financière et littéraire — de chaque série.

» Nous avons, en effet, une longue expérience du « poche ». Paul Flamand, grâce au succès de *Don Camillo*, put confier à Béguin « Ecrivains de toujours ». Cette collection, qui n'est plus rentable en dessous de 27 000 exemplaires, est, pour l'instant, en sommeil. Dès les années 60, nous avions étudié la question du « poche ». J'ai d'ailleurs mené une enquête à l'époque. Que faire ? Nous étions forts dans le domaine des essais. Flamand, avant même de créer Le Seuil, avait signé des contrats avec des historiens, des *philosophes... Il pressentait* l'explosion des sciences humaines. Dans « Points », vous retrouvez Chomsky, Barthes, Morin, Monod, Lacan et Todorov.

» En février 1980, nous avons lancé « Points Roman ». Très vite, les choix les plus audacieux ont été les bons : Gadda, Musil, des auteurs difficiles, ont acquis un nouveau public. *L'Homme sans qualités*, déjà exploité par « Folio », est sorti en « Points Roman » (mars 1982) et dépasse les 30 000 exemplaires. J'espère que *Paradiso*, le gros *roman* de José Lezama Lima, « le Proust des Caraïbes », va rejoindre nos classiques.

» Nous avons commencé par reprendre notre fonds romanesque, français et étranger : Estang, Cayrol, Huguenenin, Grass, Böll, Calvino, etc. *Il n'est pas inépuisable et*, tout naturellement, des livres de qualité, parus ailleurs, se joignent à eux. C'est le cas de *Moustiques* de *Faulkner*, de *Passage de Milan* de *Butor*, deux titres de Minuit, et de *la Marche de Radetzky.* Nous reprenons aussi les romans de nos jeunes auteurs, Pancol, Orsenna, Letessier, Huser, Bruckner.

» Parmi nos créations récentes, il y a, bien sûr, « Points Virgule », qui marche fort. A ma grande surprise — je ne suis pas cinéphile, — l'étude de Veillon, *le Cinéma américain*, démarre en flèche. Nous avions dû renoncer à « Points Film », faute de succès. Avec « Points Biographie », où sont sortis le *George Sand* de Joseph Barry et le *George Orwell* de Bernard Crick, publié par Balland, nous visons un marché, celui des grandes biographies, que le « poche » n'a pas encore vraiment exploité. Un Chandler y est prévu. *Cette série relie la littérature à l'histoire* qui, grâce à des entreprises comme la « Nouvelle Histoire de la France contemporaine » — où les livres sont inédits — reste l'un de nos *atouts majeurs.*

» Le danger du « poche », c'est de stériliser la création. Aux Etats-Unis, ils en sont là. Nous veillons donc à ne pas trop dépendre de lui. C'est, bien sûr, une « vitrine » pour nous. Les libraires apprennent à mieux connaître notre fonds. Ils mesurent aussi la rigueur et la diversité de nos choix. On trouve tout en « Points » maintenant, d'un polar de Charles Fox à *la Quête du Graal.* Nous n'écartons rien, avec l'espoir, toujours, de faire redécouvrir Reverzy ou lire Svevo. »

R. S.

Des femmes entreprenantes

DEUX ans après leur fondation en 1974 par Antoinette Fouque, animatrice du groupe Politique et Psychanalise, les éditions Des Femmes ont créé leur première collection de poche, « Pour chacune ». Bien qu'elles soient une petite maison, elles ont souhaité avoir leur propre collection de poche, dans laquelle elles ont très vite publié des *inédits* après avoir, comme dans la tradition, repris leurs succès, notamment *Du côté des petites filles*, d'Elena Gianinni Belotti, ou *Journal et lettres de prison*, d'Eva Forest.

A la couverture austère des premiers ouvrages a succédé une couverture plus attrayante, en couleurs, illustrée. Les tirages de départ vont de cinq mille à dix mille exemplaires et les prix de 13 F pour le volume simple à 28 F pour le volume quintuple.

Une seconde collection, « Femmes en lutte dans tous les pays », est apparue en 1980. Elle est consacrée à des documents, essais, récits, témoignages — dont certains sont recueillis clandestinement, — *« destinés à faire connaître les luttes et la vie des femmes dans le monde entier »* selon ses conceptrices. La plupart de ses titres sont des inédits. Le tirage initial est de six mille à quinze mille exemplaires et les prix vont de 16,50 F (volume simple) à 24,50 F (volume triple). Sont notamment publiés dans cette collection : *la Face cachée d'Eve*, de l'Egyptienne Naoual El Saadaoui (des femmes dans le monde arabe); *Histoire de Marli*, de Marli Pereira Soares (des femmes brésiliennes), et *Chilenas*, un ouvrage collectif sur les femmes chiliennes.

Les éditions Des femmes ont donc désormais une quarantaine de titres en poche à leur catalogue. En outre elles publient des livres qui méritent d'être distingués, tant par la qualité des textes que par celle de la présentation, bien que leur prix soit supérieur au tarif moyen du livre de poche.

Présentés dans un coffret en carton, pelliculé, qui reproduit la couverture du livre (illustrée) et contient un carnet de notes, toujours avec la même illustration, « ces livres sont essentiellement des rééditions de textes devenus introuvables, explique Florence Prudhomme, *mais les inédits ne sont pas pour autant exclus. Comme pour les deux autres séries, la définition est très souple. On se réserve la possibilité de publier tous les genres, de toutes les époques ».* Ces coffrets coûtent plus de 40 F, mais moins de 100 F — de 65 F à 85 F pour deux volumes.

Le catalogue est riche d'une quinzaine de titres et s'accroît au rythme de quatre par an. Viennent de paraître *le Journal*, d'Alice James, traduit de l'anglais par Marie Tadié, et *Souvenirs*, d'Elisabeth Vigée Lebrun, dans une édition présentée et établie par Claudine Hermann. Dans les semaines à venir vont être publiés *Mathilda*, un roman de Mary Shelley, traduit de l'anglais par Marie-Françoise Desmeuzes, et *Actes d'un procès pour viol au dix-septième siècle*, celui du peintre Artemisia Gentileschi, avec un texte de Roland Barthes en 1979, sur Artemisia, et une préface de Dora Vallier.

La plupart des livres de cette série ont donné lieu à des enregistrements d'extraits sur cassettes. *« Cette expérience de cassettes que nous menons depuis 1981 est pour nous tout à fait liée à la philosophie du poche*, précise Florence Prudhomme. *C'est un autre moyen de favoriser la diffusion des grands textes classiques ou contemporains. Les cassettes, qui proposent toujours des extraits de l'œuvre — le montage étant revu par l'auteur, pour les contemporains, — sont un pas vers la lecture du texte intégral. Nous l'avons constaté. C'est en outre un matériel pédagogique intéressant. »* Les cassettes sont toutes au prix de 70 F, les textes sont lus par des comédiennes (Michèle Morgan, Françoise Fabian, Catherine Deneuve, Edwige Feuillère, notamment) ou par les auteurs.

Pour l'heure la vente des cassettes est tout à fait indépendante de celle des livres, mais les éditions Des femmes n'excluent pas la possibilité de fabriquer des coffrets regroupant une cassette et un livre de poche.

La diffusion des poches édités par Des femmes, sur laquelle elles restent discrètes, est évidemment sans commune mesure avec celle des grandes maisons d'édition. Mais leur initiative assure la présence en poche d'ouvrages de petit tirage, de textes marginaux et de classiques oubliés que personne ne voulait prendre le risque de republier.

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'avenir de « Présence du futur »

D'« ANTICIPATION » du « Fleuve noir » aux classiques repris dans « J'ai lu », la science-fiction en « poche » ne se porte pas si mal. Des collections n'existent plus, comme « Titres/S.F. » de Lattès, mais l'une des plus anciennes, « Présence du futur », de Denoël, vient de fêter son trentième anniversaire. Elisabeth Gilles, qui a pris la suite de Robert Kanters, a même des projets d'avenir.

« J'AI repris la collection en 1975. J'y travaillais aux traductions. C'était une période faste pour la science-fiction ; on créait des collections à tour de bras. « Présence du futur », pourtant, perdait du terrain. Les grands auteurs des années 70 n'y figuraient pas. J'ai commencé par récupérer Ballard et Dick. Kanters ne publiait pas de Français. J'ai fait venir Curval, Andrevon, Douay, et, ensuite, Brussolo, Pelot ou Mondoloni. Aujoud'hui, il y a une crise de la création, et pas seulement en France. J'ai du mal à trouver de nouveaux auteurs.

» Nous sortons deux livres par mois. Les ventes ont remonté et l'année 1983 a *été* très bonne : *plus* de six cent mille exemplaires vendus. Même les grandes surfaces, qui ne voulaient pas de nous, prennent nos titres... Nos tirages de départ vont de huit mille à quinze mille. Les classiques, comme Bradbury ou Asimov, ne cessent d'être réimprimés. *Substance mort*, un roman difficile de Dick, a dépassé les trente-cinq mille.

» L'année 1984 sera placée sous le signe d'un retour à la science-fiction. C'est le seul mouvement qui anime un peu la S.F. Nous venons de créer une revue, en format de poche, qui tire à huit mille. Elle aura trois numéros par an. Je souhaite qu'elle devienne, comme *Fiction* autrefois, une tribune, un petit laboratoire. Le premier numéro est consacré à Ballard.

» Je lance aussi, avec Robert Louit, qui dirigeait la collection de Calmann-Lévy, la série « Etoile double » où il y aura deux *novellas* — des romans courts — par volume. Nous en préparons six d'un coup. L'un d'eux réunira des histoires de Simak et de Silverberg. Certaines seront inédites, d'autres ont déjà paru dans des revues. »

R. S.

DU COTÉ DES DIRECTEURS

La « collectionnite » de Christian Bourgois

DES maquettes superbes, reprenant un tableau de Mimmo Rotella ou une photo de Cecil Beaton. Le goût des « collections », qui lui fait sortir d'un coup trois Scerbanenco et trois Vicki Baum. Un « look » moderne... Les séries « 10/18 », que dirige Christian Bourgois — qui publie aussi des inédits de Guégan, Jünger ou Gombrowicz, — ont une cote d'amour grandissante. Bourgois n'a pas trouvé sa « formule » du premier coup.

« JE suis un éditeur de poche. Entre 1970 et 1975, j'ai publié plus de 400 inédits en « 10/18 ». Des textes théoriques, les colloques de Cerisy, même des revues..., qui me restaient sur les bras. Je tenais grâce à Boris Vian et à *Emmanuelle*. Vers 1978, j'ai pressenti que la « terreur » dans les lettres touchait à sa fin. On allait assister au retour, en force, de la fiction. Le petit stalinisme intellectuel, qui m'avait stérilisé, n'est plus qu'un mauvais souvenir. Avec Hubert Juin et Francis Lacassin, puis Paul Zumthor, Jean-Claude Zylberstein et Dominique Bourgois, nous avons ouvert les fenêtres.

Une satisfaction borgésienne

» Je suis aussi un collectionneur. J'aime les séries. J'éprouve une satisfaction borgésienne à publier le cinquante et unième titre de Jack London. Je vais continuer à sortir tout Waugh, Stevenson, Forster, *même si on ne me suit pas toujours.*

» Ce travail de reprise en poche de livres étrangers n'est pas une mince affaire. Beaucoup de traductions doivent être remaniées ou complétées. Il a fallu réviser les Dickens, les London. Je m'occupe de tout, avec un petit noyau d'amis et de collaborateurs. C'est moi qui, par goût, ai eu l'idée de republier Gourmont et Schwob. Lacassin est entièrement à l'origine de la série que nous allons lancer, « Les grands reporters ». Il a réuni quatre reportages rares de Mac Orlan, les articles de Kessel sur le trafic des esclaves en mer Rouge, ceux d'Albert Londres sur l'attaque de Shanghai par les Japonais en 1932.

» A partir de 1980, j'ai décidé de multiplier les choix, en prenant des titres dans tous les fonds. « La bibliothèque médiévale », « Fins de siècles », « Domaine étranger », « Grands détectives », etc., ces séries ont imposé des auteurs. Dans « Grands détectives », devant leur succès, nous allons publier des romans de Robert Van Gulik et de Harry Kemelman, inédits en France. Je médite avec soin les couvertures, pour piquer la curiosité des lecteurs. Je vais sortir le *Journal* de Jules Renard, en quatre tomes : on me conseillait de prendre des Degas ; j'ai préféré choisir des tableaux de Caillebotte. C'est un peintre méconnu, un grand artiste, qui « colle » à l'esprit acide de Renard.

» Je m'amuse beaucoup avec « 10/18 » et je vois que les libraires et les critiques, qui ne suivaient pas quand je multipliais de la théorie, s'amusent aussi. Je traite les rééditions comme des nouveautés. Après Rosamond Lehmann, qui a eu la « une » littéraire des quotidiens, je veux relancer Sinclair Lewis. Je suis en train de racheter tous ses livres, non sans mal. Après Chester Himes et James Cain, deux Américains, je m'occupe des ancêtres du polar français, Léo Malet et Claude Aveline. Ma bibliothèque imaginaire est loin d'être achevée. Il y a tant de domaines à explorer ! »

R. S.



★ CAGNAT.

La veine populaire de « J'ai lu »

CRÉÉ en 1958 par Frédéric Ditis, « J'ai lu » est désormais un département de Flammarion. La collection a vécu longtemps sur le succès de Guy des Cars et de « J'ai lu leurs aventures », des récits de la seconde guerre mondiale. Depuis le départ de Ditis, Jacques Sadoul, son ancien directeur littéraire, est responsable de « J'ai lu ».

« NOUS nous consacrons surtout aux romans. On trouve, en « J'ai lu », les best-sellers de Guy des Cars, Henri Troyat et Bernard Clavel. Nous avons aussi quelques produits haut de gamme, comme *l'Année dernière à Marienbad* de Robbe-Grillet, 50 000 exemplaires vendus, et *Adieu à Berlin* d'Isherwood. Nous travaillons d'abord avec le fonds Flammarion et, de plus en plus, avec Laffont, Albin Michel, Belfond ou Balland.

» Les « romans sentimentaux » de Barbara Cartland, dont nous vendons plus de deux millions d'exemplaires par an, ont marqué « J'ai lu ». Nous avons aussi Theresa Charles, Delly, Anne et Serge Golon, qui ont renouvelé le mélo. Comme la littérature populaire est ma passion, j'ai développé deux séries, la science-fiction et le policier. Dans la « Série bleue », sous des couvertures plus mystérieuses que violentes, j'ai déjà repris des Boileau-Narcejac, des Demouzon, trois Ross MacDonald, et des romans un peu en marge, comme *la Solution à sept pour cent*, de Nicolas Meyer. Il y aura bientôt un inédit de Ross MacDonald et les trois derniers Ellery Queen.

» J'ai relancé, avec onze titres, les *Voyages excentriques* de Paul d'Ivoi, l'écrivain français le plus lu au début du siècle. Je n'ai pas de comité de lecture. Ma direction est tout à fait autocratique. Une fois l'an, Charles-Henri Flammarion regarde nos résultats. Dans l'ensemble, je me trompe peu souvent. Pour maintenir « J'ai Lu », je dois avoir des idées. J'ai donc créé deux séries qui n'existent pas ailleurs en « poche ».

» L'une ne sort que des « novelisations », cinéma ou télévision. Elle a eu des succès énormes, comme *E.T. l'extra-terrestre*, de William Kotzwincke et *Joy*. J'ai demandé à Philippe Manœuvre d'adapter le sénario de *Mad Max 2* et j'ai acheté les droits de *Shining* et de *Cujo* de Stephen King. L'autre série, « érotique », ne doit publier que des textes de qualité, en évitant la pornographie. Elle a déjà offert au public des classiques comme les *Mémoires* d'une chanteuse allemande et *les Exploits d'un jeune Don Juan*, d'Apollinaire.

» Avec « J'ai lu », je dispose d'un instrument très performant. J'y réhabilite des genres méconnus, des auteurs méprisés. Prenez notre sortie du 21 mars 1984. On a le choix entre *Cujo*, un Paul d'Ivoi, *le Secret de Sigrid* de Marie-Anne Desmarelt, *Maldonne* de Boileau-Narcejac, *les Joueurs du A* de Van Vogt... »

R. S.

Lévi-Strauss en Presses Pocket

AVEC les fonds des Presses de la Cité, de Plon ou de Julliard, Presses Pocket, dirigé par Dominique Goust, peut reprendre des ouvrages de Sagan, Jakez Hélias, Jean-Charles, Françoise Chandernagor ou Benoist-Méchin. Une centaine de titres par an laissent à cette série la possibilité de publier des livres parus ailleurs, comme *le Parrain*, de Puzo, ou *les Choses*, de Pérec.

De la SF, des histoires policières (20 volumes *d'« Alfred Hitchcock présente »*), des méthodes de langues vivantes et la collection « Terre humaine »... Presses Pocket, qui sortent 25 % d'inédits, ne se limitent pas à la littérature générale.

On y poursuit aussi des entreprises de longue haleine : plusieurs recueils de nouvelles de D.H. Lawrence vont paraître sur dix-huit mois et les Simenon « classiques », tel *le Chien jaune*, y sont réunis. Parmi les sorties d'avril et de mai, il faut signaler *Tristes tropiques*, de Lévi-Strauss, et *la Mandragore*, un roman historique de Somerset Maugham.

R.S.

Du sang neuf au Fleuve noir

IL a plu des coups durs sur le « polar ». Des collections, créées en pleine euphorie, n'ont pas tenu le choc : « Sanguine », « Fayard noir »... Chez Gallimard, la « Série noire » fait le gros dos et « Carré noir » tourne grâce aux inédits de Chase. Marabout, qui reprit des Latimer et des Malet, a renoncé. Bourgois, pourtant, lance les « Grands Détectives ». « J'ai lu » reste classique avec sa « Série bleue ». Plon débite les produits de Gérard de Villiers. Le Masque tente de rajeunir. La surprise vient du Fleuve noir où, grâce à un directeur qui a du punch, Patrick Siry, ça bouge. Il nous a révélé ses plans.

« LE Fleuve a été créé en 1949 par Armand de Caro, un diffuseur. Il voulait, devant la marée des Américains lancés par Duhamel, publier des auteurs français. Les petits éditeurs, comme Martel, qui en sortaient, étaient trop minables. Ce fut tout de suite l'explosion. Bruce, San Antonio et Audiard furent les piliers du Fleuve. Et Caro mit trois collections sur les rails : « Anticipation », « Spécial-Police » et « Espionnage ». Elles existent encore.

» Le Fleuve entra aux Presses de la Cité en 1962. Le déclin commença bientôt. Tout allait trop bien. La diffusion commandait à la production. On publiait un peu n'importe quoi, pour obéir à la demande. Je suis entré au Fleuve en 1970 et, en 1975, j'en suis devenu le directeur. J'avais un projet : sortir le Fleuve de son ghetto doré. Nous tenions de bons écrivains, Michel Cousin, Arnaud, mais ceux de la nouvelle génération, ADG, Lebrun ou Japrisot, étaient ailleurs. Demouzon présenta son premier manuscrit au Fleuve. Il fut refusé ! Il fallait donc connaître le « milieu » du policier, préparer les années 80. Le Fleuve était en marge de cet univers un peu secret, la secte des amateurs et des critiques. Pour eux, nous produisions de la sous-littérature.

» Aujourd'hui, nous avons toujours un carré d'auteurs solides, qui font leur œuvre tranquillement : Arnaud, Mazarin, Errer, Pelman. La machine tourne rond et encourage des expériences. Le Fleuve aligne trois cent trente titres par an, dont soixante-dix-sept policiers. Nous vendons quinze millions d'exemplaires...

» J'ai voulu que « Spécial-Police » évolue, grâce à de jeunes romanciers : Houssin, Kaa (qui débute avec *Silhouettes de mort sous la lune blanche*), et Le Trucker. Nous avons accueilli « Engrenage », de Varoux et Camara, qui suit Jaouen, Siniac, Pelot, Tanugi. « Engrenage international », dirigé par Guérif, a raflé des Américains, Bloch et Thompson, et un Ecossais prodigieux, William McIlvanney.

Jamais deux fois

» Les auteurs peuvent passer d'« Engrenage » à « Spécial-Police », aller de la science-fiction au « polar », comme Jeury, avec *les Louves debout*. Nous changeons, en douceur, l'image du Fleuve, sans la casser. Tardi fera des couvertures pour les *Burma* de Léo Malet. Pour la série de Houssin, *le Doberman*, j'ai demandé des dessins à Liberatore. San Antonio, un cas à part, tire chaque fois à plus de huit cent mille exemplaires, ce qui permet de voir venir. Vous pouvez le dire à ceux qui nous découvrent en ce moment : ils ne se baigneront jamais deux fois dans le même Fleuve... »

R. S.

Le livre « instrument de la liberté »

« *LE livre, instrument de la liberté* » : c'est l'un des trois thèmes du Salon du livre (avec le sport et l'histoire), une initiative de la Librairie des libertés, qui, en collaboration avec Europe 1 et Radio-France internationale, assure une animation quotidienne — débats, « tables rondes », signatures, enregistrement d'émissions — et lance un concours national, « Vingt questions sur les droits de l'homme » dont nous publions ci-dessous le règlement.

Si, pour le public, la Librairie des libertés est toute récente — elle s'est ouverte en décembre 1983 *au 16, rue Littré, à Paris (6e)*, — pour son créateur, Marc Agi, elle est le résultat de plus de quinze années de travail. Ce disciple du prix Nobel de la paix René Cassin, professeur de lettres classiques converti aux études de philosophie, de droit et d'histoire, rêvait depuis longtemps d'un institut français des droits de l'homme, mais ne disposait d'aucun moyen financier pour le créer. Il se contentait donc d'engranger des informations, des documents et de travailler à la rédaction de sa thèse de doctorat d'Etat, *De l'idée d'universalité comme fondatrice du concept des droits de l'homme, d'après la vie et l'œuvre de René Cassin* (soutenue en 1979).

Au début de 1982, il décida néanmoins de fonder l'Association pour le développement de libertés fondamentales (A.D.L.F.). *« Plusieurs personnalités ont accepté de donner leur caution morale,* explique-t-il. *Elles ont écrit des textes aujourd'hui rassemblés dans un recueil que nous avons publié. Parmi elles, Jean Dausset, Albert Jacquard, Henri Laborit, Léon Poliakov, Vercors. En outre, le gouvernement d'après le 10 mai 1981 s'est montré plus ouvert à notre projet. Nous avons donc obtenu des subventions de divers ministères — culture, droits de la femme, éducation nationale — j'ai été déchargé de ce cours et mis à la disposition de Paris-II pour l'institut des droits de l'homme — relations extérieures, transports, P.T.T. Tout cela nous a permis de payer un bail et d'ouvrir la librairie. »*

Cette librairie, qui propose déjà plus de cinq mille titres, *« de la B.D à la thèse d'Etat »*, en passant par les revues de diverses organisations humanitaires, se double du Centre de documentation des droits de l'homme de Paris-II, qui *ouvrira au début de l'été. Il est informatisé et sa banque de données est riche de quelque trente mille références. La consultation des documents — dans le centre situé au sous-sol de la librairie — sera absolument gratuite.*

Enfin la Librairie des libertés est aussi une maison d'édition. Sa collection, « La bibliothèque des droits de l'homme et des libertés fondamentales », a actuellement une dizaine de titres à son catalogue. Elle se propose de publier environ vingt livres par an. Les dernières parutions sont trois recueils de textes, *Christianisme et droits de l'homme*, préfacé par Mgr Pezeril, *Islam et droits de l'homme*, préfacé par Si Hamza Boubakeur, recteur honoraire de la Mosquée de Paris, *Judaïsme et droits de l'homme*, préfacé par René-Samuel Sirat, grand rabbin de France.

Pour populariser leur action, Marc Agi et les membres de l'ADLF ont décidé d'organiser un, concours, *« qui fera gagner des milliers de livres sur les libertés »*. Chaque bulletin de participation doit être accompagné d'un chèque de 50 F. *« Jouez pour vous et gagnez pour les autres »*, précise Marc Agi. Les mille premières personnes *recevront un exemplaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* spécialement imprimée avec les caractères de l'époque par l'Imprimerie nationale. Quant aux dix premiers gagnants, *« leurs prix seront constitués de centaines de livres que l'A.D.L.F. enverra en leur nom à ceux qui les attendent »*, conclut Marc Agi. — Jo. S.

Questionnaire

Voici le questionnaire que les concurrents doivent remplir et envoyer, avec un chèque de 50 F, avant le 15 avril 1984 à la Librairie des libertés, 16, rue Littré, 75006 Paris.

1 — En quelle année les premiers esclaves africains ont-ils été débarqués en Amérique ?
□ 1510 □ 1630 □ 1750

2 — En quelle année l'**Habeas Corpus** a-t-il été adopté en Angleterre ?
□ 1669 □ 1679 □ 1689

3 — Combien de signatures différentes figurent-elles au bas de la **Déclaration d'indépendance des Etats-Unis**, donnée le 4 juillet 1776 ?
□ 48 □ 56 □ 64

4 — Combien d'articles la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** de 1789 comporte-t-elle ?
□ 15 □ 17 □ 19

5 — Quel est le philosophe auteur du célèbre **Projet de paix perpétuelle** ?
□ Descartes □ Montesquieu □ Kant

6 — Quel est le nom du fondateur de la Croix-Rouge en 1864 ?
□ Henri Dunant □ Frédéric Passy □ Léon Bourgeois

7 — En quelle année le droit de vote a-t-il été accordé aux femmes dans ces différents pays ?

	1917	1920	1944	1971
Angleterre	□	□	□	□
Etats-Unis	□	□	□	□
France	□	□	□	□
Suisse	□	□	□	□

8 — Quel est l'organisme des Nations unies créé dès 1919 par la Société des Nations ?
□ L'Organisation mondiale de la santé : OMS □ Le Bureau international du travail BIT □ UNESCO

9 — A quelle date le camp de concentration de Dachau a-t-il été inauguré par Hitler ?
□ 1933 □ 1937 □ 1939

10 — Qui présidait la première session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies réunie au début de 1947 ?
□ Eleanor Roosevelt □ René Cassin □ Alexandre Bogomolov

11 — Dans quelle ville la **Déclaration universelle des droits de l'homme** a-t-elle été adoptée par les Nations unies ?
□ New-York □ Genève □ Paris

12 — Combien de « principes » la **Déclaration des droits de l'enfant** adoptée par les Nations unies en 1959 comporte-t-elle ?
□ 10 □ 20 □ 30

13 — Combien d'articles les pactes de 1966 des Nations unies relatifs aux droits de l'homme comportent-ils (y compris ceux du protocole additionnel) ?
□ 22 □ 53 □ 98

14 — A qui le prix Nobel de la paix fut-il décerné en 1968 ?
□ Martin-Luther King □ René Cassin □ Willy Brandt

15 — Qui a créé en URSS le Comité de défense des droits de l'homme en 1970 ?
□ Boukovski □ Sakharov □ Soljénitsyne

16 — Sous quelle présidence la Convention européenne des droits de l'homme a-t-elle été ratifiée par la France ?
□ V. Giscard d'Estaing □ Alain Poher □ Georges Pompidou

17 — En quelle année la Commission nationale informatique et libertés a-t-elle été instituée ?
□ 1975 □ 1978 □ 1981

18 — En combien de langues officielles l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, signé en 1975, a-t-il été rédigé ?
□ 3 □ 6 □ 9

19 — Sous quelle présidence la peine de mort a-t-elle été abolie en France ?
□ Vincent Auriol □ Charles de Gaulle □ François Mitterrand

20 — En quelle année le comité polonais Solidarnosc a-t-il été formé ?
□ 1979 □ 1980 □ 1981

****

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse complète (avec code postal) :

Souhaitez-vous que ces livres que vous gagnerez soient envoyés avec l'indication de votre nom ? □ OUI □ NON

Désirez-vous, sans engagement de votre part, recevoir une information plus complète sur notre association l'ADLF ? □ OUI □ NON

ATTENTION : Chaque envoi de 50 F vous permet de remplir un bulletin supplémentaire.

Le programme du Salon

LE Salon du livre est ouvert tous les jours au Grand-Palais, du 23 au 28 mars, de 10 heures à 20 heures. Deux nocturnes sont prévues jusqu'à 23 heures le vendredi 23 et le mardi 27 mars. Le prix d'entrée est de 18 F; pour les enfants de sept à quatorze ans et les étudiants, sur présentation de leur carte, il est de 10 F. L'entrée est gratuite pour les groupes scolaires, pour les libraires, bibliothécaires et documentalistes sur présentation d'un document professionnel. Le lundi 26 mars, un accueil particulier sera réservé aux libraires par les éditeurs.

Au cours des Six jours du livre, près de cinq cents auteurs dédicaceront leurs ouvrages sur les stands des éditeurs, et divers prix littéraires seront décernés.

∴

Cette année, trois librairies thématiques, regroupant un important ensemble d'ouvrages spécialisés, sont regroupées dans les galeries supérieures du Grand-Palais :

- **La librairie du sport** expose cinq cents titres recouvrant l'actualité du livre sportif.
- **La librairie de l'histoire** réunit une sélection des meilleurs titres parus dans ce domaine en 1983-1984, une banque de données et des émissions en direct de radios libres.
- **La librairie des libertés et des droits de l'homme** propose cinq mille titres environ et des animations sur le thème « Le livre, instrument de la liberté » *(lire ci-contre)*.

∴

- **Une bibliothèque pour enfants**, *installée sur les balcons* supérieurs, mettra plus de deux mille volumes à la disposition des enfants de trois à quinze ans.

∴

Parmi les colloques, conférences, débats, on retiendra en particulier :

- **Un bilan du colloque de février dernier sur la recherche et l'enseignement bibliologiques et l'enseignement des métiers du livre** sera présenté (vendredi 23 mars, 15 heures, salle Gutenberg).
- **Un débat sur le thème : « Pourquoi une avant-garde en littérature ? »** est organisé par l'hebdomadaire *les Nouvelles* (samedi 24 mars, 11 h 30, salle Gutenberg).
- **Sur le thème « Construire des bibliothèques, quels enjeux, quelles conceptions, quelles perspectives »**, un débat réunira des architectes et des bibliothécaires (samedi 24 mars, 14 h 30, salle Gutenberg).
- **« Le rôle de la presse et des revues littéraires dans la production éditoriale »** réunira, pour en débattre, autour du micro de France-Culture, des critiques littéraires (samedi 24 mars, 16 heures, stand France-Culture).
- **Une table ronde sur Marcel Proust** se tiendra sous l'égide de la *Quinzaine littéraire* (dimanche 25 mars, 17 heures, stand France-Culture).
- **« Quatre heures sur l'avenir des bibliothécaires »** fera l'objet d'un débat organisé par l'Association des bibliothécaires français (lundi 26 mars, 10 heures, salle Gutenberg).
- **Un colloque sur « les bibliothèques publiques et les communautés de l'immigration »**, organisé par le ministère de la culture en liaison avec le ministère de l'éducation nationale (lundi 26 mars, 14 h 30, salle Gutenberg).
- **L'édition théâtrale**, fera l'objet d'un débat animé par Michel Vinaver, entre auteurs et éditeurs (mardi 27 mars, 15 heures, salle Budé).
- **« Clés pour une histoire du syndicalisme cadre »**, est le thème d'un débat organisé par les *Editions ouvrières* (*mardi 27 mars*, 18 h 30, salle Gutenberg).
- **« De la décadence à la crise »**, est le thème d'un débat organisé par *Magazine-hebdo* (mardi 27 mars, 19 heures, salle Budé).
- **« Sommes-nous entrés dans un renouveau de la pensée philosophique ? »** est *la question* à l'origine d'un débat organisé par les Editions Beauchesne (mardi 27 mars, 20 heures, salle Gutenberg).

∴

- **« L'édition électronique : expériences étrangères »**, est le thème des *Rencontres internationales* du Salon qui se tiennent à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (mardi 27 mars, sur invitation, à partir de 14 h 30).

∴

- **Le cercle de la librairie offre un service d'information bibliographique sur son stand. Le catalogue du Salon est vendu 25 F.**

Le Monde

LIVRES

Jacques-Francis Rolland à l'heure de la mémoire

Dans *Drôle de jeu, Rodrigue,* c'était Jacques-Francis Rolland, et Marat, c'était Roger Vailland lui-même. Ils menèrent ensemble l'aventure de la Résistance. Elisabeth Vailland rapporte, dans ses souvenirs (voir notre article page 28), que *« pour Roger, J.-F. R. était une sorte de fils »* Celui-ci publie maintenant un roman très autobiographique, où il retrace son itinéraire de combattant et de militant.

ROGER Vailland le dépeignait comme un jeune résistant communiste, courageux, orgueilleux, religieux. Dans les années d'après-guerre, il signait *J.F. Rolland* ses reportages dans la presse du Parti. Pour ses amis, ses relations, les intellectuels et les militants de l'époque, il était « J.-F. R. ».

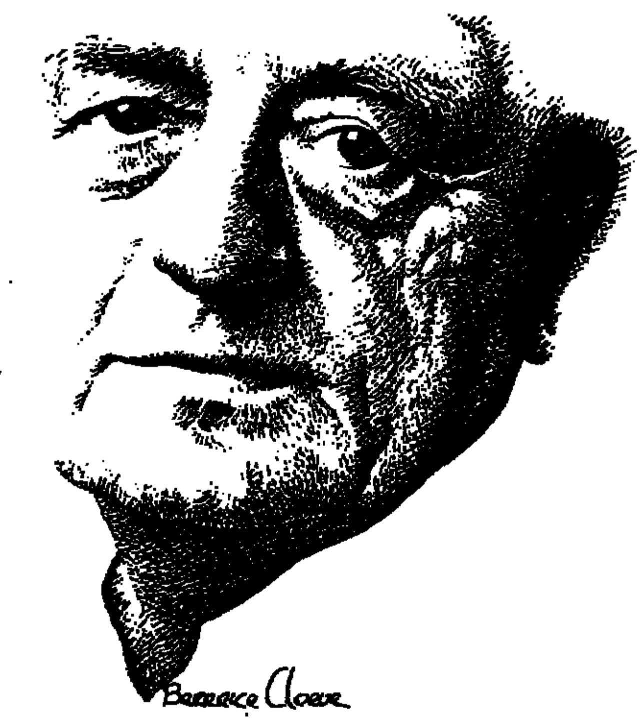
Exclu du Parti communiste en 1956 après avoir donné une interview à *l'Express* sur le thème « Il faut choisir entre le socialisme et la terreur », J.-F. R. abandonna le journalisme pour l'enseignement et la recherche — il est agrégé d'histoire. Il collabora toutefois à *France Observateur,* l'ancêtre du *Nouvel Observateur,* en 1957 et 1958. Il signe le « Manifeste des 121 » contre la guerre d'Algérie — *« mon dernier acte politique »,* dit-il — puis ne fit plus parler de lui sinon par ses livres, notamment *Le Grand Pan est mort* (Gallimard, prix des Quatre Jurys 1963) et *le Grand Capitaine* (Grasset, prix des Maisons de la presse 1976).

A l'heure de la mémoire — il a soixante-deux ans — J.-F. R. ne s'est pas résolu à écrire ses souvenirs, comme la plupart de ses anciens camarades : *« Moi, j'ai préféré le roman pour tenter de m'expliquer. Je n'avais pas une position assez importante dans l'appareil du PC pour que mes Mémoires intéressent. J'étais plutôt marginal. Et puis pourquoi ajouter une biographie à tant d'autres ? En outre, le cadre romanesque me permettait de travailler davantage la forme. Bien sûr, le narrateur, le journaliste qui signe P.M. Dudy, me ressemble. Ce n'est pas pour autant un roman à clef. Les divers personnages sont des compositions, même si des traits sont empruntés à tel ou tel contemporain. »*

Un jeu de devinettes

P.-M. Dudy, lui, écrit ses Mémoires. Ce *Dimanche inoubliable près des casernes* est le sien. *« Un récit strictement historique,* dit-il dès le chapitre IV. *J'ai eu parfois la tentation d'en tirer un roman : indépendamment d'un interdit moral, dont on mesurera plus loin la gravité, je crois que j'en aurais été incapable. »* A l'occasion de l'enterrement d'un dignitaire communiste, durant l'automne de 1968, P.-M. Dudy rencontre ses anciens amis et se souvient de leur aventure commune, commencée en 1942 : la Résistance, *le Parti, la victoire,* le Parti toujours, la foi, Staline, mais bientôt 1956, Budapest et le rapport Khrouchtchev...

Tant par le discours du narrateur que par la très habile construction de son livre, J.-F. R. s'emploie à brouiller les pistes. Ceux qui ont été « dans le sérail » reconnaîtront sans doute aisément les modèles des personnages. Seuls les lecteurs qui n'ont aucun intérêt particulier pour ces années, pour l'histoire du PC, pour le passé des intellectuels français, ne chercheront pas de clé, comme semble le souhaiter l'auteur. Mais auront-ils envie de lire un tel livre ? Tous les autres risquent de se perdre dans une sorte de rébus, et, tout en se passionnant pour le récit, de trou-



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

ver le « code » inutilement compliqué. Car, pour peu qu'on ait été témoin, ou « enfant » de cette période, comment ne pas chercher Vailland derrière Axel Ranger — bien que Vailland apparaisse à plusieurs reprises sous son nom. — Courtade derrière Granet, Pierre Hervé derrière Blain, etc.

La supercherie, les morts, la tragédie

Sans doute J.-F. R. a-t-il voulu que l'on sorte agacé de ce livre, avec l'impression de n'avoir pas vraiment compris. Sans doute a-t-il souhaité échapper au désormais traditionnel règlement de comptes avec soi-même. Le roman lui permet de retrouver plus librement le plaisir de ses années de jeunesse, la joie de croire en un monde nouveau, avant le malheur de découvrir la supercherie, les morts, la tragédie.

« Je n'ai voulu ni régler mes comptes, ni me blanchir, explique J.-F. R., *je crois avoir montré comment on pouvait être communiste avec enthousiasme. Je suis entré au PC à dix-neuf ans. Je n'avais pas eu d'enfance religieuse, je n'avais pas de père, il était prisonnier. Avec le parti, j'ai récupéré la mystique et je me suis donné un père rigoureux, inflexible. »* Devenu gaulliste, *« en voyant de Gaulle faire la paix en Algérie »,* Jacques-Francis Rolland est aujourd'hui un homme de droite, sans passion, avec la résignation de ceux qui sont revenus de trop grands espoirs.

Il a encore le visage accueillant de ses photos de jeunesse, et son œil bleu garde *le même sourire.* J.-F. R. ne semble pas comprendre qu'on puisse s'attrister qu'il ait défilé sur les Champs-Elysées le 30 mai 1968 avec ceux qui dénonçaient les *« juifs allemands ».* Dans son livre, il parle des anciens communistes *« tombés à gauche »* mais n'explique jamais ce qui le fit tomber à droite.

Contrairement à ce qu'il croit peut-être, il n'en a pas fini avec son passé, avec ses choix, ni avec ceux qui les ont accompagnés, en particulier Roger Vailland, qui apparaît fugitivement dans le roman : *« Je l'ai connu en 1943. Il cherchait un contact avec le Parti. Je suis allé quinze jours chez lui à la campagne... Il m'appelait son fils... Il était pour moi un grand frère et un père... Nous sommes restés amis jusqu'à sa mort... Il m'a poussé à écrire, il a vu mes manuscrits. Il est peu présent dans ce livre, mais peut-être parlerai-je de lui un jour... »*

Malgré le malaise que l'on peut éprouver à la lecture d'*Un dimanche inoubliable près des casernes,* malaise qui rejoint celui de toute une génération, ceux qui ont envie de croiser une fois encore les folies de l'après-guerre, le Sartre de Saint-Germain-des-Prés, Aragon et Roger Vailland, Henri Curiel et quelques autres, ceux qui n'ont pas honte de dire qu'ils aiment la nostalgie, ne pourront pas se priver de retourner sur les pas de Jacques-Francis Rolland, sur leurs pas, ceux de leurs parents, ou ceux de leurs rêves.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **UN DIMANCHE INOUBLIABLE PRÈS DES CASERNES, de Jacques-Francis Rolland. *Grasset,* 311 p., 79 F.**

billet

Les soliloques d'un juste

LA question inspire habituellement des discours neutres, des mots qui contournent les angles et les bons sentiments. Personne n'est raciste aujourd'hui ! Sauf dans les bars, après la troisième tournée, ou dans les cours de récréation quand, à bout d'arguments, on s'invective... Le racisme et l'égoïsme partout s'épaulent. De la moquerie à l'insulte, du ressentiment au préjugé, du particulier au général, le pas est vite franchi. Tout peut tenir dans la rencontre d'un climat social et d'un tempérament : « Le petit-bourgeois, c'est celui qui s'est préféré », *disait Gorki ; l'ethnocentrisme fait du groupe auquel on appartient le centre de tout ; la misère morale fait le reste... Voilà pourquoi l'idée de l'hospitalité refusée, dont se sert Tahar Ben Jelloun, est particulièrement bien choisie : elle embrasse à la fois les deux pôles du rejet.*

Hospitalité française est une manière de J'accuse, mais tempéré par un secret. Que peut la littérature ?... *L'auteur y livre un témoignage d'une grande sincérité... Entièrement crédible, parce que sans haine.* « Après l'assassinat de Taoufik Ouannès le 9 juillet 1983, à la cité des 4000 à La Courneuve, je me suis mis à écrire sur le dérapage d'une civilisation. C'était là une nécessité, un besoin d'aller au-delà de l'indignation, au-delà de l'émotion et de l'humeur blessée. Au cours de la rédaction, d'autres meurtres de Maghrébins eurent lieu à travers la France. J'ai failli arrêter d'écrire tant les mots me paraissaient vains. »

Tahar Ben Jelloun ne crie pas à la culpabilité collective. Il raconte. Sobrement. Il montre comment tout acte raciste est symbolique. Comment tous ces « petits meurtres sans importance » *s'ajoutent et se répandent. Il ne croit pas qu'une idéologie structurée agisse en sous-main : ce ne sont pas les théories de Gobineau, de Maurras, de Drumont, de Gustave Le Bon... qui arment les tueurs. En fait, la crise économique prive les hommes de leur présent. Ils flottent entre immaturité et décadence. Ils sont prêts à tout pour un supplément d'identité. En lisant* « les gens ont peur de ne plus ressembler à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, de ne plus correspondre à l'image que l'histoire et ceux qui la manipulent fabriquent pour eux », *je songe à ce qu'Antonin Artaud, en d'autres temps et d'autres lieux, disait des Indiens Tarahumaras :* « Ils sont un défi à ce monde où l'on ne parle tant de progrès que parce que, sans doute, on désespère de progresser. »

Les années 1982 et 1983 ont été particulièrement lourdes de crimes et d'agressions à l'encontre des Maghrébins. Une litanie de noms les rappelle. Pourquoi sont-ils morts ces Mohamed, ces Ahmed, ces Saïd, ces Mimoun, ces Taoufik, ces Abdelkader ou ces Kamel ? Pour des odeurs de cuisine, une musique trop forte ou un vélomoteur dérobé ? Allons donc ! Ils sont morts parce que le tireur ne se supportait plus et qu'il ne voulait pas accepter l'image que lui renvoyait le miroir ethnique : celle de sa propre étrangeté. Il brise le miroir. Geste fou. Et aucun « seuil de tolérance » *n'expliquera ce geste fou...*

Mais je m'échauffe. Tahar Ben Jelloun, lui, n'accable pas les tueurs, mais ce qui les surdétermine. Il partage les torts et met en présence les vrais partenaires : « L'Etat français, les Etats maghrébins et la masse silencieuse des immigrés que l'on ne consulte jamais. » *Question : et si l'absence d'une politique d'immigration pesait plus lourd que toutes les raisons psycho-sociologiques réunies ?*

Cette vue-là mérite d'être autrement commentée. Il serait peu sérieux de l'expédier en deux ou trois adjectifs. L'auteur, en effet, lève une mosaïque d'arguments. Il revient quelquefois en arrière pour reprendre le fil de son propos et l'affiner. Soliloques d'un juste.

Mais les chapitres les plus tendus, les plus nouveaux aussi, sont ceux où Tahar Ben Jelloun parle de ces « enfants de toutes les banlieues » *qui s'inventent une identité nouvelle. Arabes et Berbères nés en France, ils forment une* « génération spontanée de la rupture ». *Ce sont les* « Beurs » *ou, comme ils se nomment entre eux, les* « Rats ». *Aux yeux de la vieille génération fatiguée et résignée, ils apparaissent comme des mutants. En octobre dernier, ce sont eux qui ont entrepris une marche de 1 000 kilomètres pour l'égalité. Un de leurs slogans :* « La France de demain est en train de passer. » *Après les bravos et les* « télés », *les voici de nouveau confrontés à ce qui les avait fait se lever : un silence gêné.*

Tahar Ben Jelloun, auteur de Les amandiers sont morts de leurs blessures, *de* la Mémoire future, *de* A l'insu du souvenir *et de* Réclusion solitaire, *se fait le chantre de ce « tiers-monde » de la classe ouvrière. Non par calcul ou par compassion ni par solidarité obligatoire, mais parce qu'il sait que, bien souvent, l'espoir est venu de ceux qui étaient sans espoir... Il n'est pas étonnant dès lors que ce témoignage politique — qui cite volontiers Jean Genet ou Cioran — puisse se lire comme le testament d'un poète. Dans l'indignation et le refus d'oublier, Tahar Ben Jelloun se voue encore à l'oracle des mots.*

JACQUES MEUNIER.

★ **HOSPITALITÉ FRANÇAISE, de Tahar Ben Jelloun. Le Seuil, 160 p., 59 F.**

L'ombre de David Goodis

● Philippe Garnier a mené l'enquête sur cet auteur de polars devenu un mythe

PHILIPPE GARNIER — un collaborateur de *Libération* et de *Rock and Folk* — traîne du côté de Hollywood. Il a traduit Bukowski et cuisiné, avec l'équipe de « Cinéma Cinémas » (Antenne 2), les retraités californiens, comme Capra.

Avec son *Goodis,* un peu débraillé, Garnier arrive vingt ans trop tard. Il en est au même point que Beineix et Béhat, deux cinéastes « débranchés » de l'âge du toc, qui sont repassés tristement par où brillèrent autrefois Truffaut et Tourneur. Ceux-là tirèrent des romans de Goodis un inoubliable mélange de larmes, de neige et de sang, sur fond de nuit et de mort.

En racontant la Vie en noir et blanc d'un auteur de « polars » aussi négligé en Amérique que Jim Thompson ou Don Tracy, Garnier a voulu faire l'autopsie d'un fantasme, et d'un fantôme, le Goodis cher aux lecteurs des séries « Blême » et « Noire ». Il est donc parti à la poursuite d'une ombre, celle d'un individu qui s'appelait David Goodis (1917-1967).

Comme n'importe quel enquêteur, Garnier a commencé par remuer du papier, ici les archives de la Warner, où Goodis fut scénariste. Il a retrouvé des témoins, le cinéastes Paul Wendkos, Dick Levy, *« un musicien de jazz manqué »,* Jane Fried, une amie de Goodis, etc. Garnier s'est promené dans les rues de la ville natale de son héros, Philadelphie, et jusqu'à la plage d'Atlantic-City. Ensuite, les gens lui ont écrit ou téléphoné de partout, de Floride, du New-Jersey, de Barcelone... Chacun avait son Goodis à lui proposer.

D'un patchwork de témoignages, Garnier tire le portrait de plusieurs Goodis qui sont tous autant d'énigmes. L'accumulation et la minutie des détails ne font que reporter la vraie question : Goodis, si on oublie sa légende (clochard, poivrot), *fut-il un bon écrivain, égal ou supérieur* à William McGivern ou Harry Whittington ?

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 29.)

le feuilleton

« STENDHAL COMME STENDHAL », de JACQUES LAURENT

La belle de Beyle

UN auteur qu'on s'arrache, quel meilleur gage de survie ? On se dispute encore Stendhal bien après la date qu'il avait assignée à *son succès posthume. Hors de toute commé*moration, pour le plaisir, Jacques Laurent publie ce printemps un essai brillant et passionné qui aurait mérité de s'intituler *De l'amour... de Stendhal.* Il le fait en *happy few* jaloux de son initiation, en confrère féru de technique, comme quand il retraçait *le Roman du roman* (Grasset, 1978), mais aussi en pamphlétaire, car l'auteur de *Paul et Jean-Paul* a toujours eu besoin de repoussoirs pour célébrer ses idoles à sa façon, qu'il juge seule bonne.

J'avais parié, avant d'ouvrir le livre, que Laurent trouverait moyen de filer à Sartre, sa bête noire, quelque coup de pied de l'âne. Il n'y a pas manqué, quitte à se vieillir un peu : voilà en effet *quatre ans que le pape honni de l'existentialisme est mort, et vingt* ans au moins qu'il ne règne plus sur les esprits (qui le voulaient bien). Si Laurent *mettait à jour son acrimonie, il reconnaîtrait* que l'auteur des *Mots* partageait avec celui de *Brûlard* au moins un travers : la théorisation à propos de tout, sans y attacher autrement d'importance. Sartre, qui admirait peu, vénérait Beyle. La preuve : il n'en a presque pas parlé, lui préférant masochistement Flaubert, plus éloigné par les opinions et l'art, mais plus proche par la névrose.

N'y a-t-il pas place pour Sartre et d'autres élus, dans la maison du père Beyle ? Est-ce si stendhalien de jouer, sur le seuil de ce paradis, les videurs ?

JE n'ai pas lu tout ce qu'a écrit Béatrice Didier. Je veux bien croire qu'elle a sollicité quelques textes et dates, la nouvelle génération universitaire étant moins sourcilleuse que les Martineau et les Del Lito, à qui Laurent rend un juste hommage. Mais elle n'a tout de même pas inventé que l'argent et les classes sociales comptaient beaucoup chez les personnages de Stendhal. Et c'est retarder d'une polémique que de désigner Marx et Freud comme les marottes intactes d'une « nouvelle critique » au zénith, alors qu'ils ont été déboulonnés depuis belle lurette, Marx du moins, par ceux-là mêmes *qui les avaient statufiés,* et que *les* sciences humaines ont cessé d'exercer sur nos lettres la terreur des années 60.

par Bertrand Poirot-Delpech

Selon la bascule idéologique qui accompagne, en sens contraire, l'alternance électorale, la mode actuelle serait plutôt à la mobilisation, derrière Chardonne et Drieu, de l'Occident bravache et du style cravache contre le « péril rouge » et la peste égalitaire, comme aux beaux temps, ouvertement regrettés, des croisades antibolcheviques. Laurent ne peut l'ignorer, ni manquer de s'en réjouir, lui qui cite, parmi les beylistes, Maurras, Bardèche et Léautaud, plutôt que Blum et Andrieu, jugés « beylants » sans doute, ou, comme quiconque s'éloigne de ses vues : sots.

Par bonheur, Laurent est trop stendhalien pour prendre longtemps au sérieux *les idées, même les siennes, et la cohérence liber*ticide à laquelle elles inclinent toutes. Il n'est jamais si bon que *quand il revendique, après son modèle* et, *espère-t-on, pour ses* contradicteurs comme pour lui-même, le droit sacré à l'inconséquence.

STENDHAL défie tout esprit de système, d'où qu'il vienne, par la construction capricieuse et mensongère, bref : romanesque, de ses convictions. Il s'invente, plus qu'il ne l'éprouve, son coup de foudre pour l'Italie — par laquelle il se dit souvent déçu. Dès qu'il croit aimer, il cultive, plus qu'il ne subit, sa timidité, parce qu'il la sait créative. *Avec Victorine, Mélanie, Giulia, le séduc*teur multiplie les ruses inutiles, pour le plaisir de la stratégie et de *l'indécidable, propre au roman.*

Comme le note très bien Laurent, il fallait que la pression du *temps fût forte pour que Stendhal, tel Balzac, Flaubert, Sand* et tous les grands du dix-neuvième siècle (sauf Chateaubriand), se soit *cru une vocation de dramaturge, lui qui rêvait pour ses personnages* d'une instabilité bien moins propice au théâtre qu'au roman. Ce dernier supporte, appelle, les éléments les plus hétérogènes. Avec un véritable chauvinisme pour le genre, Laurent énumère ce dont Stendhal a nourri ses fictions : le sensualisme de Condillac allié à la logique de Tracy ; les souvenirs de Mélanie, qui n'avait pas de corset à enlever (l'historien des dessous féminins l'affirme) pour se baigner dans l'Huveaune, au-dessus de Marseille ; ses propres envies intermittentes de gloire militaire et de charges civiles...

(Lire la suite page 29.)

la vie littéraire

Le Futurisme à Florence

On a trop tendance en France à considérer le Futurisme comme un bloc serré autour de Marinetti à Milan. Les manifestations qui se sont tenues à Florence viennent nous rappeler *qu'entre ce groupe et les Florentins réunis avec* Papini, Soffici, Palazzeschi, Folgore, Tavolato notamment autour des revues *Lacerba* et *Italia futurista*, tensions et divergences ne manquèrent pas.

Un colloque a rassemblé, du 1er au 3 mars, sur le thème *Il Futurismo a Firenze* les meilleurs spécialistes italiens dans des échanges parfois passionnés. Des communications sur la musique, le théâtre, l'édition, l'idéologie, l'art, la poésie, les relations avec l'avant-garde européenne, les conflits firent ressortir que les futuristes florentins furent moins terroristes, plus sensibles à l'environnement culturel, que leurs amis milanais, et souvent rivaux, qu'ils privilégièrent dans l'idéologie futuriste la notion de liberté créatrice.

Jusqu'au 8 avril, une exposition montre au palais Medici-Riccardi l'originalité et la richesse de ce mouvement florentin. Colloque et exposition sont dus à l'initiative de la Fondation Primo Conti, destinée à devenir un centre d'étude des avant-gardes.

Ces deux initiatives suivent d'ailleurs de peu la publication des souvenirs de Primo Conti sous le titre *la Gola del merlo* (Sansoni éd.). Né en 1900, ce peintre d'une éternelle jeunesse avait été mêlé dès son adolescence à la vie artistique florentine : c'est avec une passion sou*riante qu'il évoque l'aventure de sa vie et ses* rencontres en un livre qu'on aimerait voir traduit en français. — MICHEL DECAUDIN.

Discrétion de Lucien Becker

Depuis vingt ans, il se taisait. Il est mort il y a quelques mois, et personne ne l'a su. Lucien Becker, poète farouche des villages, des arbres, de l'amour grave et de la solitude, a glissé hors de ce monde, sans le troubler.

Il était né le 31 mars 1912, à Metz. René Char publia son premier poème dans *Méridiens, en 1929. Il laisse quelques livres brefs, le Monde sans joie* (Gallimard, 1945), *Rien à vivre* (id., 1947).

Il disait se f... des poètes et de la poésie, mais admirait Reverdy, Rimbaud et Baudelaire. En 1963, dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », Gaston Puel présenta une anthologie — introuvable — de son œuvre.

On citera ce fragment de stèle, pour saluer Becker : « *Un homme dont le nom n'est sur aucune lèvre va devenir un simple trait sur l'horizon. Après avoir été le sommet du couchant, il s'apprête à redescendre parmi les pierres.* » — R.S.

Autour de Jules Verne

La *Revue des Lettres modernes* publie un quatrième volume de sa série Jules Verne, sous la direction de François Raymond (Editions Lettres modernes, Minard, 73, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris). Cette livraison est consacrée au « texte », à l'« image » et au « spectacle », trois formes de la production vernienne. Verne, relu à la lumière de Bakhtine, devient un « orgue fantastique » dont les « secrets » de fabrication et de genèse permettent des gloses infinies.

Après Michel Serres, Jean-Pierre Picot réfléchit sur les « *hublots, miroirs, projecteurs* » qui révèlent « *l'ambiguïté du désir de connaissance vernien* ». Daniel Compère se penche sur les « *fenêtres latérales* », les quatre mille cinq cents illustrations qui éclairent et expliquent les *Voyages extraordinaires*. Jean Delabroy, à propos de *Michel Strogoff*, s'interroge sur la « *légitimité de l'exhibition romanesque* » chez Verne.

Toutes ces études, avec d'autres, où la *jouissance un peu perverse des scoliastes* se donne libre cours, prouvent que Verne, comme Flaubert et Roussel, est un « *auteur rusé* ». Ses romans, qu'on peut lire et aimer à douze ans, sont aussi des pièges, des leurres, des allégories où « *l'écriture se réfléchit elle-même.* »

RAPHAËL SORIN.

Les libraires se mobilisent contre les infractions à la loi Lang

Le trentième Prix des libraires, remis par les *adhérents de la Fédération française des syndi*cats de libraires (FFSL), a été attribué le 19 mars à Guy Lagorce pour son roman *le Train du soir* (Grasset) (*le Monde* du 16 décembre 1983).

Le ministre délégué à la culture, M. Jack Lang, avait été invité à la proclamation de ce prix. A cette occasion, il a répondu aux questions des libraires sur la persistance des infractions à la loi sur le prix unique de la part de diverses grandes surfaces, en particulier les centres Leclerc. Il a précisé que des réunions interministérielles bi-mensuelles seraient organisées en vue de veiller à la mise en œuvre des procédures judiciaires envers les contrevenants. Il a en outre demandé aux libraires d'exercer une plus grande vigilance pour signaler à temps les infractions.

Déjà, depuis le début du mois de mars, une centaine de libraires se sont regroupés, sous l'impulsion de Marie-Pierre Galley, directrice de la librairie Autrement dit (73, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris), pour réagir contre les infractions des grandes surfaces. Ces libraires *ont envoyé une lettre aux éditeurs pour leur* demander de ne plus servir les centres Leclerc. En même temps, dans une note à leurs confrères, ils incitaient les libraires à contresigner et à envoyer leur lettre aux éditeurs et à *signaler toutes les infractions à la loi qu'ils* pouvaient constater.

« Autrement » fête 1984

La revue *Autrement*, qui approche de son dixième anniversaire, est en pleine forme et cela se voit. Parallèlement, la maison d'édition du même nom se développe. *Autrement* n'avait donc pas envie de célébrer 1984 dans les terreurs de Big Brother, des télécrans et autres Novlangue.

Trois clavistes du journal *Libération*, Chantal *Herrmann, Joëlle Thomas et Cathy Waeckerle,* qui auront trente ans cette année, ont décidé de fêter leur anniversaire en faisant un livre, un album plutôt, *54 vu en 84, trente ans c'est épatant* (155 p., 94 F). *Autrement* le publie, Serge July *le préface, un peu « jaloux » de* cette bonne idée, mais satisfait qu'elle vienne de collaboratrices de son journal.

Rempli de photos désuètes, proposant une revue de presse de 1954 et de nombreux témoignages, cet album traite avec humour de la commémoration comme de la nostalgie. Que ceux qui ont envie de prendre une bouffée d'années 50 se précipitent, tout y est : les machines à laver « dinosaures », la famille Duraton, *Bonjour tristesse*, la 4 cv Renault, la Dyna Panhard, le gros poste de TSF, les premiers rasoirs électriques et même la pin-up Ambre Solaire.

*Un seul ennui : ceux qui ont quelques souve*nirs de tout cela risquent de prendre un « coup de vieux », notamment en regardant les « fées » télévisuelles d'alors, les speakerines Jacqueline Caurat et Catherine Langeais. Tant *pis, il fallait bien que cela arrive un jour.* Autant que ce soit avec un livre gai, à la très belle maquette rouge et noir. Trente ans en 1984, « *ben, c'est épatant* », conclut Cathy Waeckerle à la dernière page de l'album. Jo. S.

Roman Jakobson dans « Poétique »

Tzvetan Todorov rendit hommage dans nos colonnes à Roman Jakobson, à l'occasion de la *mort du célèbre linguiste* survenue le 18 juillet 1982. Il a persévéré dans deux substantielles notices d'*Universalia 1982*, et publie à présent dans la revue *Poétique* (n° 57, février 1984, 132 p., 65 F) le texte d'une partie de l'entretien avec Jakobson, *réalisé en 1972 pour les Archives du XXe siècle* de la télévision française, et jamais diffusé.

La vitalité intellectuelle, la précision de la mémoire, la largeur de vues de Jakobson font de ce texte une lecture captivante sur ses années de formation, ses recherches du Cercle linguistique de Moscou et sur les discussions de l'intelligentsia russe des années 1914-1920.

Une étude de Dora Vallier sur *Jakobson poète* complète l'hommage qui ouvre ce numéro de *Poétique* où se remarquent aussi une étude d'Albert W. Halsall sur le roman historico-didactique et un montage, par Gérard Genette, de versions différentes de *Nuits américaines* chez Chateaubriand. — M.C.

Alinéa à Aix-en-Provence

Alinéa est le nom d'une nouvelle maison d'édition, fondée en 1983 à Aix-en-Provence, qui se propose d'éditer une dizaine de livres *par an, sans « collection », mais* avec trois champs d'intérêt : la littérature et ce qui l'entoure, correspondances, critique, journaux intimes ; l'histoire, essais et documents ; le témoignage, passé et présent. (5, rue *Felibre-Gaut, 13100 Aix-en-Provence.* Tél. (42) 27-02-98.)

L'accent est mis particulièrement sur les traductions d'œuvres étrangères pour faire découvrir des auteurs inconnus ou mal connus et *apporter aux fonds littéraires* des documents essentiels et négligés.

Les premiers titres d'Alinéa donnent bien l'idée des directions choisies : *Préfaces et marginalia* d'Edgar Allan Poe, *Epitaphes pour la mort de François des Bras* de Michel-Ange Buonarotti, *Ombre lointaine* des fragments des *Carnets* de Léonard de Vinci, *une Bagatelle en tous points positive* de l'Allemand de l'Est Franz Fühmann, *28, rue de Nowolipki (Varsovie 1939-1945)* de Roma Elster. — N.Z.

La traduction primée

Le jury du Prix du meilleur livre étranger, qui récompense deux traductions parues dans l'année précédente, s'est réuni le premier jour du printemps.

Le prix 1984 récompense Vie et destin (Julliard/L'âge d'homme) du Soviétique Vassili Grossman, dont on vient de republier le dernier livre, *Tout passe*, dans la catégorie romans, et *le Silence du corps* de l'Italien Guido Ceronetti *(Albin Michel), dans la catégorie essais.*

Décerné pour la deuxième fois, le prix de traduction Cultura Latina — créé l'an dernier pour récompenser des traductions en français d'œuvres appartenant aux littératures romanes — est allé à l'italianiste Armand Monjo, traducteur notamment de Carlo Goldoni, Antonio Gramsci, Alessandro Manzoni, Giacomo Leopardi. Né le 1er décembre 1913 à Cavaillon, Armand Monjo, après avoir participé à la Résistance dans les FTP, a enseigné dans plusieurs lycées parisiens, *ainsi qu'à* l'Ecole des arts et métiers et à l'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs de Paris ; poète lui-*même, il a également publié dix-huit* recueils et plaquettes.

D'autre part, un hommage a *été* rendu à Julio Cortazar, premier président d'honneur du prix Cultura Latina.

vient de paraître

Romans

HENRY DE MONTHERLANT : *Thrasylle.* — Jean-Claude Barat, exécuteur testamentaire de Montherlant, fait paraître ce roman que Montherlant écrivit à vingt ans. Dans la Grèce d'Anacréon, l'aventure amoureuse de Lycas et de Thrasylle, à la fois tendresse protectrice et admiration héroïque qui les aide à vaincre l'incompréhension et l'injustice. Si à la fin du roman l'image de Lycas est troublée et incertaine, dans la désolation, l'amour reste intact. Un livre illustré au burin par Albert Decaris, préfacé par Pierre Sipriot. (Robert Laffont/Grand-Pont, Lausanne, 173 p.)

PIERRE CASPARD-HUIT : *l'Homme de Suez.* — *A la fois biographie*, roman d'action et roman d'amour, l'épopée héroïque de Ferdinand de Lesseps, la percée du canal de Suez. Une histoire qui a inspiré une série *télévisée* (TF 1) *réalisée par Christian Jaque. (Presses* de la Cité, 311 p., 78 F.)

Théâtre

JEAN VAUTHIER : *le Roi Lear*, de Shakespeare, version française pour la scène. — Jean Vauthier, lui-même auteur dramatique, a déjà publié un *Othello*, version française pour la scène. Il *revient avec le Roi Lear*, qu'a monté le Théâtre national de Marseille. Ses notes précisent sa vision personnelle de la tragédie. (Editions du Quai, Jeanne Laffitte, 186 pages, 60 F).

MARCEL MARECHAL : *l'Arbre de mai.* — La déambulation d'un vieux saltimbanque et d'une petite fille aux Etats-*Unis, au moment de la crise de* 1929. Une pièce en neuf tableaux. Préface de Michel Cournot (Editions du Quai, Jeanne Laffitte, 134 p., 69 F).

Biographie

RICHARD CANNAVO : *la Ballade de Charles Trenet.* — L'auteur, journaliste au *Matin*, spécialiste de la chanson française, a choisi d'inscrire la vie et la carrière de Charles Trenet dans son siècle. Histoire de l'âme du peuple français que le « fou chantant » aura eu le privilège d'exprimer en cinquante ans de chansons. (Laffont, 462 p., 89 F.)

Essais

COLLECTIF : *Culture ou conflit ?* — Deux médecins, un chimiste, deux philosophes et trois linguistes examinent les rapports entre la culture « humaniste » et la culture « scientifique », afin de savoir si le conflit qui oppose ces deux cultures est inévitable. (Université de Saint-Etienne, CIEREC, 206 p., 90 F.)

VINCENT CRONIN : *la Terre, le Cosmos, l'Homme.* — L'auteur retrace les rapports millénaires entre l'homme, le cosmos et la Terre depuis la mesure du diamètre du globe par Eratosthène jusqu'à la conquête de la Lune. Traduit de l'anglais par William Desmond. (Denoël, 361 p. 118 F.)

Album

COLLECTIF : *Ils ont semé nos libertés — Cent ans de syndicalisme.* — Pour cet anniversaire de la loi de 1884 autorisant la création des syndicats, la CFDT a voulu « *parcourir l'album de toutes ces années.* » D'étonnantes photos et illustrations, un texte de Michel Ragon, une préface d'Edmond Maire et un avant-propos de Bernard Clavel. Une excellente conception graphique de Jean-Claude Hug. (Syros, 190 p., 120 F.)

Société

JUSTIN-DANIEL GANDOULOU : *Entre Paris et Bacongo.* — Les « *Aventuriers* », ces Congolais venus essentiellement du quartier Bacongo de Brazzaville, « *vous les avez certainement rencontrés vers Beaubourg ou vers la place de la République* », écrit Jean Rouch *dans sa préface. Mais « comment se souvenir de ces jeunes gentlemen de couleur, d'une élégance si fabuleuse » ?* Ils sont peu nombreux, mais dans leur itinéraire se dessinent bien des questions. Universitaire, Justin-Daniel Gandoulou leur consacre une étude qui est aussi un témoignage et un document passionnant. (Centre Georges-Pompidou, CCI, collection Alors : 210 p., 25 F.)

Histoire

COLLECTIF : *les Ecrivains de l'affaire Dreyfus.* — Ce volume renferme les actes du colloque organisé par l'université d'Orléans et le centre Péguy en octobre 1981. L'ensemble des textes réunis par Géraldi Leroy établit un bilan de l'action et de la pensée des écrivains et intellectuels, de l'extrême droite à l'extrême gauche, au moment de l'affaire Dreyfus. (PUF, 300 p., 130 F.)

C.L.R. JAMES : *les Jacobins noirs, Toussaint-Louverture et la révolution de Saint-Domingue.* — Une analyse de la révolte des esclaves de Saint-Domingue en 1791 qui, *dirigés* par Toussaint-Louverture, affronteront les armées française, anglaise et espagnole et créeront, douze ans plus tard, un Etat noir : Haïti. Traduit de l'anglais par Pierre Naville. Textes complémentaires traduits par Claude Fivel-Demoret. (Editions Caribéennes, 5, rue Lallier, 75009 Paris, 378 p., 89 F.)

en bref

• LE PRIX LIBRE a été décerné à Alain Absire, pour son roman *Vasile Evanescu, l'homme à tête d'oiseau* (Calmann-Lévy). La récompense matérielle du Prix Libre consiste en la reprise en club par France-Loisirs du roman couronné à vingt mille exemplaires minimum garanti.

• LE PRIX CLAUDE FARRERE, décerné par l'Association des écrivains combattants, a été attribué à Erwan Bergot pour son roman *le Flambeau*, 3e tome de la série « les Sentiers de la guerre » (Presses de la Cité).

• LE PRIX DE L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS CROYANTS a été décerné à Nicolas Saudray pour son livre *la Maison des Prophètes*, publié au Seuil (*le Monde* du 27 janvier). Le prix sera remis à Nicolas Saudray au cours du Salon du livre.

• LE CENTRE CULTUREL DE L'YONNE, situé dans l'ancienne abbaye Saint-Germain à Auxerre, évoque jusqu'au 22 avril le souvenir de Max-Pol Fouchet, mort il y a quatre ans. Des panneaux, des manuscrits, des photos prises par le poète et romancier, sa correspondance avec des écrivains tels que Gide, Giono, Malraux... Des tableaux illustrent cette exposition.

• UNE NOUVELLE REVUE SEMESTRIELLE : « CRÉATIVITÉ ET FOLIE », parait aux éditions *Actes Sud* (diffusion : *PUF*) sous la direction de Sébastien Giudicelli. Elle se propose de faire parler des hommes et des femmes de culture sur la création. Le premier numéro comporte notamment des contributions de Léo Ferré, Marcel Maréchal, Roger Gentis, Lotte Schwarz et Serge Leclaire. (195 p., 80 F.)

au fil des lectures

Poésie

Pierre de Marbeuf, le virtuose

La postérité a un regard étrangement sélectif. Entre Agrippa d'Aubigné et Corneille, l'histoire littéraire ne mentionne guère – et encore avec réticences – que Malherbe, Théophile de Viau, Racan ou Saint-Amant. Pourtant, le premier tiers du dix-septième siècle a connu une prodigieuse création poétique, que la *« répression classique »* a vouée à l'anonymat : des milliers de vers, trois cents poètes recensés – et, parmi eux, *Pierre de Marbeuf* (1596-1645), dont les éditions Obsidiane rééditent une série de poèmes sous le titre *le Miracle d'amour*.

Du personnage, on sait peu de choses, sauf qu'élève au collège de La Flèche il dut être le condisciple de Descartes, ce qui suffit à la rêverie érudite. Etudiant en droit à Orléans, puis familier des académies poétiques de Paris, Pierre de Marbeuf s'attache à la pureté de la langue, et, s'il rend hommage à Ronsard, le juge un peu *« folâtre »*.

Sa poésie « blasonne » pourtant, selon la tradition, le corps d'Amaranthe, file la *métaphore*, se plaît aux jeux d'échos, aux paronomases virtuoses : *le sonnet* le plus célèbre de Marbeuf décline sur quatorze vers l'amer, l'amour et la mer... mais on trouve aussi, dans cette œuvre, l'émotion simple que donnent la forêt, la nuit et les cheveux tressés des femmes.

Dans ces vers, tout l'éclat du baroque, *mais aussi, de temps à autre*, son étrange et presque inquiétante profondeur quand le mouvement des mots épouse la « mouvance » d'un *monde*.

Jo. S.

★ **LE MIRACLE D'AMOUR, de Pierre de Marbeuf, préface de Jean Tortel, introduction de Maurice Lever. Obsidiane, « Le domaine privé », 165 p., 65 F.**

Malek Alloula et les lieux d'absence

Le poète algérien Malek Alloula atteint, avec son troisième recueil, *Mesures du vent*, des terres arides, dépouillées de toute vie et de toutes traces. Les mots l'ont mené dans ces *« lieux d'absence »* où il n'y a plus de mémoire...

Dans son premier livre, *Villes et autres lieux* (1), Malek Alloula évoquait des cités fantômes... De ces villes, il déchiffrait le tracé ancien ; il tentait d'en faire son patrimoine. Alors il écrivait sans relâche pour *« relever les dernières fortifications qui nous quittent »*.

Il a ensuite abandonné les villes ; il s'est arrêté à leur périphérie, en cet autre lieu d'absence, le cimetière où tant de *« mémoires déroutées »* s'enrobent de sable (2).

Au-delà de ce dernier lieu où les corps viennent se donner à la terre, il ne reste plus que le vide, un espace où les vents se prennent dans la tourmente, où *« la terre se déshabille »*. Dans le désordre provoqué par ces vents, gît la pensée de l'exil. Malek Alloula utilise rarement ce mot. Et, pourtant, c'est de cette blessure non dite qu'il est question. Il a écrit à ce propos pour présenter son livre : *« Ces Mesures sont aussi celles démesurées de l'exil dont il n'est point de récit autrement que sous forme d'une absence à l'écriture et à la mémoire de l'histoire. »*

Ces poèmes, à lire et relire lentement, sont l'écho le plus impitoyable, le plus méticuleux de la grande violence que l'histoire a réservée aux peuples dépossédés. On mettrait bien en exergue à ces *Mesures du vent* cette phrase de Louis-René Des Forêts : *« Il y a ce que nul n'a vu ni connu, sauf celui qui cherche dans ce tourment des mots à traduire le secret que sa mémoire lui refuse »* (3).

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **MESURES DU VENT, de Malek Alloula. Sindbad, 90 p., 70 F.**

(1) Christian Bourgois, 1979.

(2) *Rêveurs/Sépultures*, Sindbad, 1982.

(3) NRF, janvier 1984.

René-Guy Cadou ou le « réalyrisme » d'Orphée

L'audience de René-Guy Cadou ne cesse de croître depuis sa mort prématurée en 1951. De plus en plus nombreux sont les fervents de poésie qui découvrent *Hélène ou le règne végétal, le Cœur définitif, Pleine Poitrine, la Vie rêvée* et les autres œuvres de celui qui fut l'âme de l'école de Rochefort. Christian Moncelet a passionnément scruté l'œuvre poétique de Cadou, et, dans un volumineux essai, il en propose une approche synthétique d'une méticuleuse précision. Pour lui, la poésie de Cadou se place sous le signe des « liens » : liens entre les règnes, entre le visible et l'invisible, entre la réalité quotidienne et la parole, entre l'amour et le langage, liens encore entre le sang qui circule dans le cœur et la sève qui voyage dans l'arbre..

Cadou avait le sens d'un merveilleux profondément lié aux choses usuelles, aux paysages familiers. Comme les surréalistes – mais avec un tout autre ton – Cadou procède à l'abolition des « frontières ». Et c'est *magistralement* que Christian Moncelet approfondit ce qu'il nomme le *« réalyrisme »* d'Orphée. Avec Cadou, la poésie redevient communication et communion bouleversantes, éclairées par le visage émouvant de sa femme Hélène. Le poète de Louisfert se disait le *« Francis Jammes de sa génération »*, un Jammes ayant abondamment lu et médité les écrits de Reverdy, Breton, Eluard, Tzara, mais aussi les anciens textes celtes, les chants inspirés des bardes. Si, dans l'œuvre de Cadou, le dialogue avec Dieu est abondant, une place royale est faite aussi à la « femme aimée » chargée de pouvoirs orphiques.

Christian Moncelet explore les différentes facettes d'un lyrisme frémissant et nous donne les clés pour ouvrir les portes d'un vaste pays où triomphe *« l'âpre bonheur de vivre. »*

ANDRÉ LAUDE.

★ **RENÉ-GUY CADOU, LES LIENS DE CE MONDE, de Christian Moncelet. Champ Vallon, collection « Champ poétique », 328 p., 108 F.**

Maximes

Le regard de Roger Judrin

Nulle abstraction dans l'art de la maxime conçu par Roger Judrin. Ce que le passant curieux recueille *Au creux de la main*, ce sont de vivantes formules semblables à des fleurs secrètes le long du chemin. Leur découverte et leur partage supposent un dialogue fragile et généreux : *« On rencontre dans un lecteur un zèle quasi maternel, lorsqu'on l'accouche de ses pensées. »*

Le goût des images concrètes, présent dès le titre, se retrouve dans l'organisation du volume en trois parties : *« Le Ventre, » « Le Cœur », « La Tête »*. A vrai dire, la division vaut pour la typographie, guère pour le contenu, tant est fluide et cohérente la circulation des thèmes. L'attention aux êtres apparaît comme un trait constant chez un esprit que la foi fait proche des réalités terrestres : *« Si Dieu me donnait la clef de moi-même, je n'aurais plus de porte à lui ouvrir. »* Cet homme s'intéresse à nos compagnes avec une délicatesse aiguë, propre à relever les inconséquences du langage commun : *« Nous disons d'une femme qui nous prend qu'elle se donne. »*

Une des réussites du livre consiste en la suggestion d'un point de vue particulier sans complaisance pour soi. Le regard de l'auteur se détache de sa propre individualité, néanmoins toujours concernée, et se porte sur notre histoire collective : *« Le massacre des innocents est l'image sanglante de la vie ordinaire. »* Le meilleur est certainement fait de quelques phrases qui se fixent dans notre mémoire et notre imaginaire : *« Le ciment de toute alliance, c'est la nuit. »*

SERGE KOSTER.

★ **AU CREUX DE LA MAIN, de Roger Judrin. Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 2900 Quimper), 97 p.**

★ **Un autre recueil du même auteur, LES BARQUES DE LA NUIT, est paru aux éditions de l'Aire (2, avenue J.-J.-Mercier, 1003, Lausanne, Suisse).**

Récit

Les racines de Jean-Luc Allouche

La séduction du bref et fulgurant récit autobiographique de Jean-Luc Allouche réside dans sa transparence lumineuse, dans son innocence. L'écrivain nous vient d'une Algérie féconde et brûlante, pays où l'exhortation du muezzin accompagnait la prière du rabbin. Le père du conteur, « indigène israélite », et sa mère, « reine modeste » du foyer, l'élèvent dans l'esprit de leur religion, *« splendide mélange de rigueur et de compassion »*. Ses camarades de jeu, Leïla et Farid, sont arabes. Mais, à Constantine, l'heure de l'indépendance sonne le glas de la communauté juive millénaire.

Voilà donc les Allouche en France. Pour Jean-Luc, douze ans, Paris n'est pas précisément une fête. Il connaît le choc de l'adolescent chassé de son terroir, de son enfance, et aussi les tentations de l'Occident : blondeur aristocratique des nymphettes hyperboréennes, évanescence des boy-scouts christo-marxistes, enfin *mai* 1968, *« mondaine de bourgeois dont la générosité était à la mesure de l'aveuglement »*. Allouche, qui croit aux prophètes, s'embarque pour Jérusalem. Il y retrouve ses racines et y perçoit l'écho de la parole qui dit le nom de Celui qui est. Il y découvre aussi l'exil tragique du Palestinien, l'« autre », son semblable, son frère, et se pose la question essentielle en ce lieu, berceau d'une seule civilisation aux trois visages différents : *« Comment reconnaître les droits de l'un, sans rendre caducs ceux de l'autre ? »*

Bien qu'il assiste en Israël à l'accomplissement d'une très vieille promesse, l'écrivain repart à la recherche de sa Jérusalem intérieure, sa ville, son enfance. Retour à Constantine. Mais, avec cette Jérusalem-là, déjà étrangère, les retrouvailles sont amères. Tel le Petit Poucet, Jean-Luc continue à rechercher sa maison dans les replis douloureux de sa mémoire, dans un certain parfum d'épices et de terre mouillée. Pourtant, même s'il l'ignore, Allouche a déjà retrouvé cette maison blanche, sous un ciel méditerranéen : son écriture nous invite à en parcourir les pièces aérées.

EDGAR REICHMANN.

★ **LES JOURS INNOCENTS, de Jean-Luc Allouche. Lieu commun, 170 p., 62 F.**

Lettres étrangères

Bukowski fait sa pelote

Des écrivains, Charles Bukowski en a décoincé pas mal. Sans *Women* (1), Sollers n'aurait sans doute jamais osé *Femmes*. D'autres suivront, suivent déjà. L'Américain est capable d'enfermer dans un seul poème, qui a l'air écrit de chic, des foules de saints et d'ivrognes, des orages, des mendiants, Dieu et des fusils. C'est toujours simple et parfait, comme un haïku de Teishitu.

Factotum (1975) est donc autre chose que la chronique amusante des années de vache enragée de « Chinaski », le double de Buko. Derrière les errances, les boulots divers et les coucheries, de New-York à Saint-Louis, avec Linda ou Jan, il y a, en chapitres courts, la recherche d'une ataraxie, à rebours des voies ouvertes par Miller et Kerouac.

Rester au lit à boire, écouter la *Cinquième* de Beethoven et la *Deuxième* de Brahms, voilà ce qui mène à la sagesse, au-delà de la misère et de la solitude. Bukowski, sans drogues ni mysticisme, contemple, entre les cuisses adorables des femmes, la vie béante, le rien des jours qui se suivent.

Mais *Factotum* est aussi un récit picaresque, une suite de saynètes. Employés, fonctionnaires, paumés, cueilleurs de tomates, toute une humanité grotesque vient faire un tour de piste, et puis s'en va. L'œil rigolard, la dent vacharde, Bukowski les épingle ou les congratule, au passage. Il mange, il travaille le moins possible, il flâne, cachant son jeu, préparant sa pelote, son livre. Factotum, homme à tout faire, en douce, il ne fait que ce qui lui plaît : écrire.

R. S.

★ **FACTOTUM, de Charles Bukowski, traduit de l'américain par Brice Matthieussent. Grasset, 238 p., 69 F.**

(1) Vient d'être réédité dans le Livre de poche.

Histoire littéraire

Quand Gobineau faisait le métier de critique

Arthur de Gobineau nous a laissé, au hasard de quelques revues, un certain nombre d'analyses littéraires qui viennent d'être rassemblés par Roger Béziau.

Ces textes datent de 1842 pour les premiers, et de 1847 pour les derniers. La période, on le constate, est brève, mais elle est décisive. Arthur de Gobineau a vingt-cinq ans lorsqu'il *donne à une publication* des plus obscures, *l'Union catholique*, un *feuilleton en deux parties consacré* à Hoffmann. Ce texte, remarquable de pénétration, est à la louange de l'auteur allemand. Gobineau poursuit sur sa lancée, mais, cette fois, trempe sa plume dans le vitriol et pourfend Edgar Quinet. C'est que Gobineau s'exerce à la critique littéraire dans une période étrange de l'histoire de la littérature française, celle qui va de 1840 à 1848 et qui ressemble à un désert. Le romantisme s'est effacé ; le classicisme est un spectre de théâtre ; l'avenir cherche à se dessiner et parvient mal à s'affirmer.

Les pages les plus importantes des *Études critiques* sont, assurément, celles que Gobineau donnera dans *la Revue nouvelle*, en 1845. Il en avait lui-même conscience, affirmant, dans une lettre aux siens, que c'était là ce qu'il avait fait jusqu'alors de plus valable. Le premier texte plaide pour une littérature nouvelle. Il débute ainsi : *« C'est une opinion devenue vulgaire que de désespérer du génie français ! »* Le trait est plaisant, si l'on songe à ce que Gobineau, plus tard, dira du « génie français », et comment il le rabaissera ! Mais le Gobineau de 1845 poursuit : *« Ceux qui songent ainsi sont les amis du passé et les ennemis du présent. Ils voient de la décadence dans le romantisme. Mais le romantisme a enrichi et le langage et la forme. Une littérature nouvelle est-elle possible ? »* Et de répondre : *« Oui, une littérature nouvelle est possible ; tous les arguments qu'on apporte pour le nier manquent de justesse, et la poésie et les poètes peuvent respirer l'air de notre époque et bien vivre parmi nous »*...

S'il y a des injustices dans les *Essais critiques* d'Arthur de Gobineau, il y a surtout, dans ces feuillets de journalisme, beaucoup de justesse. Mettre Stendhal au premier rang au lendemain même de sa mort, et le placer dans la compagnie de Balzac et de Mérimée, est le fait d'un esprit perspicace et d'un lecteur d'une rare qualité. L'hommage qu'il rend à l'auteur de *la Chartreuse de Parme* lui permet, au passage, de préciser quelle est, à ses yeux, la mission du critique. « *M. Beyle*, dit Gobineau, *a besoin plus que tout autre que la critique s'occupe de lui, car il a rarement tiré le public par la manche pour forcer son attention.* »

Cela conduit, tout naturellement, notre auteur à examiner quelques-uns de ceux qui, dans la presse, font et défont les réputations, vantent tantôt le passé, tantôt le présent, mais souvent masquent le futur : les Gustave Planche, les Saint-Marc Girardin, les Charles Magnin, mais aussi, les Sainte-Beuve, les Villemain, les Jules Janin... L'étude est amusante, et impitoyable.

HUBERT JUIN.

★ **ESSAIS CRITIQUES (1842-1847), d'Arthur de Gobineau, texte établi, présenté et annoté par Roger Béziau. Klincksieck, 368 p., 148 F.**

Société

Divorcer au féminin

Guide du divorce... au féminin : le titre du dernier ouvrage de Danièle Ganancia, avocate, et Elisabeth Cadot, journaliste, est parlant. Egalement signataires d'un guide de l'union libre, les auteurs expliquent dans une brève introduction les raisons d'un guide sur le divorce s'adressant aux femmes.

Au départ de leur démarche, un constat : *« Pénalisée dans la société (salaires peu élevés, postes à moindre responsabilité, formation professionnelle médiocre et taux de chômage élevé), la femme l'est un peu plus par le divorce qui creuse l'écart entre les deux sexes... Quoi que prétendent certains de ces messieurs qui se sentent plumés, le divorce n'avantage pas les femmes. Car, à l'inégalité de départ entre votre mari et vous-même, vont venir s'ajouter les conséquences de la rupture : garde des enfants à la mère (85 % des cas), ce qui malgré la satisfaction que l'on peut en tirer signifie néanmoins un emploi du temps plus lourd et un handicap pour un nouveau départ dans l'existence ; baisse du niveau de vie, reclassement professionnel aléatoire. »*

Ce constat étant fait, Danièle Ganancia et Elisabeth Cadot se proposent d'aider les femmes : *« D'étapes en étapes nous vous glissons quelques conseils complices : l'art d'utiliser la loi au mieux de vos intérêts, de vous repérer dans ses méandres, d'éviter les pièges tendus par le mari devenu adversaire. Des recettes pour faire de votre échec conjugal... une bataille gagnée. »* Le ton est donné. Il est cynique.

Il ne s'agit pas dans cet ouvrage d'analyser la loi pour en décortiquer les insuffisances et dénoncer les interprétations qui en sont données mais plutôt de faire connaître les pratiques judiciaires et les « ficelles » qui permettront aux femmes de s'en sortir au mieux. Même si on ne se sent pas toujours à l'aise en suivant les auteurs, le livre vaut la peine qu'hommes et femmes le parcourent.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ ***GUIDE DU DIVORCE... AU FÉMININ*, d'Elisabeth Cadot et Danièle Ganancia. Alain Moreau, 59 F.**

● **UN COLLOQUE SUR « FRANC-MAÇONNERIE ET LUMIERES AU SEUIL DE LA REVOLUTION » inaugurera la série des manifestations organisées pour le bicentenaire de la Révolution française. Il se tiendra le samedi 28 avril au siège du *Grand-Orient de France* et sera ouvert par Michel Vovelle. (Pour tous renseignements : André Combes, IDERM, 16, rue Cadet, 75009 Paris. Téléphone : 523-20-92.)**

● **L'UNION DES ECRIVAINS a reconduit son bureau composé d'Eugène Guillevic, de Jean-Pierre Faye et de Bernard Pingaud, membres de droit du comité de fonctionnement, dont les élus sont : Jean Bacon, Kary Cerda, Claire-Lise Charbonnier, Catherine Claude, Gérard Cléry, François Coupry, Maurice Cury, Marc Delouze, André Mathieu, André Natal, Claude Noël, Armand Rapoport, Philippe Tancelin.**

portrait

Roger Vailland sous le regard des femmes

ROGER VAILLAND, sous le regard d'Elisabeth, d'abord. Elle fut sa compagne de 1949 à 1965, l'année de sa mort. Elle-même allait quitter la vie le 24 août dernier, laissant un livre de souvenirs qui vient d'être publié. Les origines italiennes d'Elisabeth lui avaient donné le goût de flamber. *Elle séduisait par ses élans, ses orages*, et par une générosité qui ne se fixait aucune limite. Dans les mois qui suivirent la disparition de Vailland, on ne rencontrait pas une dévote du veuvage mais une femme dont l'excès de vie nous rendait proche et familier le fantôme de l'écrivain. *« Je me suis toujours amusée avec Roger*, dit-elle, dans son livre. *C'est essentiel de s'amuser avec quelqu'un pendant des années ! Je parle aussi bien des années d'avant et d'après sa mort ! Depuis 1965, je m'amuse encore avec lui. Comme s'il était vivant ; je regarde ses photos et je dis : «* Poverino... *», ah ! comme il était triste ! » Alors, moi, je l'aimais parce qu'il était triste ? Bon ! Qu'il ait été suicidaire, profondément accablé par le monde, ne nous a pas empêchés de rire. Mais je sais dans quelle mélancolie il a vécu : il était triste même quand il semblait heureux. Et ça, c'est une chose qui m'attache infiniment à lui. »*

De la générosité d'Elisabeth, on trouve la preuve la plus émouvante dans la manière dont elle aimait Vailland, complice de ses plaisirs et partageant ses désarrois. Elle raconte ses *« ballets nocturnes »*, ses libertinages, mais elle évoque surtout les inquiétudes, les déceptions et les détresses de cet homme qui se voulait *« souverain »*. Lui-même a eu le courage, dans ses *Ecrits intimes*, de répudier en quelque sorte la mythologie qu'il avait construite – celle de Marat, Milan, François Lamballe, Duc – et d'avouer que le roi était nu.

Vailland ne mérite sûrement pas le purgatoire où il est tombé ces derniers temps. Le voici sous le regard de trois autres femmes...

F. B.

★ DROLE DE VIE, d'Elisabeth Vailland, avec la collaboration de Philippe Garbit, préface de Monique Lange-Lattès, *246 p., 96 F.*

Les raisons de l'aimer encore

AIMER Roger Vailland, c'est comme aimer Cocteau. On croit toujours avoir fini de les aimer. Sans les relire, on les prétend démodés, décevants pour avoir trop brillé, pour avoir trop été dans leur temps. On disserte sur les raisons anciennes qui faisaient la passion d'hier. On dit : Vailland était à la mode au début des années 70 à cause de son engagement et parce qu'il mit en scène des conflits de classes, des héros ouvriers, des femmes au regard droit, comme Pierrette Amable ou Antoinette.

« On se croit à l'extrême pointe de son temps et l'on réalise soudain que l'histoire est entrée dans une nouvelle phase », écrivait Vailland le 21 mai 1956, en décrochant le portrait de Staline. Il notait aussi, plus tard, en 1964 : *« Je ne veux pas croire qu'il ne se passera plus jamais rien. »* Deux phrases de militant qui pourraient venir conforter ceux qui pensent, trop politiques en fait, que Vailland n'a plus rien à nous dire.

Roger Vailland, *comme Cocteau*, c'est effectivement *« l'extrême pointe »*. Une manière de vivre, d'être et d'écrire. D'ailleurs, ils se ressemblaient. *« On ne porte pas son âge sur son visage, c'est le visage qui est l'âme »*, écrivait l'auteur d'*Un jeune homme seul*. Ils devaient avoir l'âme pareille : toute en os, en pommettes, en éternelle recherche d'apesanteur. La moitié des héros de Vailland portent des noms d'oiseaux : de Busard à Milan, de Duc à Letourneau, Cocteau et Vailland ont cherché la même note aiguë, ils ont été pris dans le même tourbillon, la même tension, la même rage contre la routine qui ralentit, l'ennui qui avilit. Ils étaient à l'extrême pointe. Ils le sont encore. La vitesse, l'intelligence, la sûreté, la distance : on n'a pas fait mieux.

Claude Roy a tracé dans *Nous* un portrait de Roger Vailland : *« Je disais à Roger : tu es un petit bourgeois seigneurial, un illuminé cartésien, un surréaliste classique, un sadiste respectueux d'autrui, un convulsif analytique, un désespéré énergique, un féodal démocrate, un libertin puritain, un libertaire engagé, un bolchevique détaché »*. Contradictions, guerre civile intérieure, déchirements. Bonnes raisons de l'aimer pour les adolescents de tous les temps, pour les éternels adolescents.

Un visage byronien

L'homme qui écrivit *le Regard froid* (lequel n'est, certes, pas son meilleur livre) a laissé à tous le souvenir d'un regard brûlant dans un visage byronien. L'homme de la souveraineté, l'écrivain de la raison, a laissé l'œuvre la plus passionnelle que la psychocritique puisse rêver. Le romancier engagé voulait, en fait, *« saisir le réel dans sa singularité »*, méditait sans fin sur la *« forme »* et écrivait la langue la plus classique. Le libertin tomba amoureux et le resta. Le dandy désinvolte alla vivre à la campagne, le journaliste ne réussit vraiment jamais à *« se désintéresser »*. Cela fait bien trop de contradictions pour ne pas sonner vrai.

GENEVIÈVE BRISAC.

Une soirée avec Marat

Jacqueline Demornex a rencontré Roger Vailland un an avant sa mort. Elle imagine ce que – étudiante – elle aurait pu écrire dans son journal intime.

PASSÉ la soirée avec Vailland. Dîné à Orly. Retour en Jaguar. Gin-fizz au Nuage. Malaise ce matin et pas seulement à cause de l'alcool.

Pourtant j'avais très envie de le connaître. Il fait partie de ces écrivains qui ont une aura aussi forte que certains acteurs. On ne peut l'imaginer qu'à travers Marat, Milan, Duc et les autres, tous plus ou moins fils de roi, sachant faire la loi. Les créatures ont-elles un pouvoir sur leur créateur ? Oui, elles servent son image. Dans le cas de Vailland, Vadim, Laclos et Paris-Match *ont fait le reste. Bref, j'avais rendez-vous avec un séducteur. Etait-il séduisant ?*

Peut-être, mais il m'a fait peur. Cette soirée me laisse un souvenir noir. Orly, sinistre. L'autoroute, la nuit, quand votre Jaguar s'arrête sur les bas-côtés, n'est pas très rassurante non plus.

Au Nuage, avec mes cheveux tirés en queue de cheval, ma robe en vichy bleu et blanc, mon porte-documents, j'avais l'air tarte. Il me racontait des histoires d'avant-guerre, de guerre et d'après-guerre, mais ce passé ne m'intéressait pas. Nous en sommes arrivés à ce qui l'intéresse, lui, c'est-à-dire moi. Je l'écoutais, sans pouvoir m'empêcher de fixer sa bouche. On aurait dit un très



beau bec d'aigle. Vers 2 heures du matin, cette bouche d'ombre a articulé : « Avec toi, j'aurais envie de choses très simples... » *Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai fui.*

Conclusion. Il m'a traitée pour ce que je suis : une petite étudiante qui veut jouer avec le feu. Mais je ne sais pas jouer et je n'ai pas vu le feu. Au fait, y avait-il du feu ?

J. D.

Un plaisir nostalgique

DANS les *« Mauvais Coups »*, Roger Vailland racontait la rencontre de Milan avec une jeune femme, Hélène : *« ...Nous avons fait la connaissance de la nouvelle institutrice (adjointe). Elle a le regard droit et la démarche résolue des jeunes filles d'aujourd'hui. Elle vient m'emprunter des livres. Il y a vingt ans, je faisais lire à mes jeunes amies* les Nourritures terrestres, *mais Gide répond à des questions qu'Hélène n'a pas lieu de poser ; l'histoire va vite, bien qu'elle paraisse si lente quand on la vit. »*

Alors, en 1984, plus de trente-cinq ans après le moment où ces mots furent écrits, peut-on prêter Roger Vailland à ses « jeunes amies » ? Ont-elles envie de l'emprunter ? N'est-il pas trop tard pour se passionner en lisant *Drôle de jeu* (1945), ses récits de Résistance, ses découvertes d'espoirs désormais déçus ? Et si l'on n'a pas lu *les Mauvais Coups* à la parution de ce livre, en 1948, parce qu'on n'était pas né, si l'on a manqué le roman de Vailland lorsque, adolescent, on était à l'âge où l'immoralisme attire, peut-on encore, la trentaine venue, feindre de découvrir des tabous déjà brisés, des idées devenues banales ? En un mot, Roger Vailland, mort depuis bientôt vingt ans, est-il démodé, comme il croyait que Gide l'était pour les jeunes de l'après-guerre ?

Peut-être, si l'on s'en tient à l'idée qu'il exprime lui-même : que les romans répondent à des questions, et que l'histoire, apportant certaines réponses, renvoie la littérature à l'oubli. Evidemment, le regard de Marat (héros de *Drôle de jeu*) sur les femmes est celui d'un homme qui a eu vingt ans dans les années 30. Quant à Milan et Roberte (des *Mauvais Coups*), ils étaient déjà « démodés » quand Vailland les décrivait, couple terrible, héritier de celui des *Liaisons dangereuses*.

Si l'on cède à leur fascination, ce n'est pas pour trouver des réponses ou des modèles, mais parce qu'on aime que le roman soit ce confluent entre l'héritage, le reflet et le constat. Et si le « démodé » n'était qu'un passage entre l'actuel et l'historique, si déjà Vailland racontait, pour ceux qui n'en ont pas de souvenirs, la jeunesse de leurs parents ou de leurs grands-parents, le monde où s'est fondée leur enfance ?

Ces derniers romantiques...

Sans doute faut-il être curieux de sa naissance, de son ascendance, pour se passionner à la lecture de Vailland. Il faut aimer ces étranges descendants de Stendhal – il l'évoque souvent dans *Drôle de jeu* – ces derniers romantiques à la recherche de leur style, entre celui de leurs ancêtres et le langage qu'emploient leurs « enfants ». Roger Vailland se voulait *provocant, révolté*, et se retrouve aïeul. Il récuserait probablement ce destin, lui qui n'acceptait pas de voir Gide se mettre au passé dans le regard d'une jeune lectrice. Il n'aurait pas raison. La lecture peut être aussi un plaisir nostalgique.

Jo. S.

le feuilleton

La belle de Beyle

(Suite de la page 25.)

Car Stendhal vient au roman par le journal, comme tant de ses contemporains – Constant, Joubert, Maine de Biran, – mais il y projette moins des actes ou des certitudes que son hésitation profonde. Attention et attentisme font bon ménage. Le fameux miroir que le romancier promène le long des chemins ressemble à un accessoire de voyeur. Voir sans agir, régal stendhalien par excellence, est aussi la posture idéale du romancier – Laurent dit en parler d'expérience.

OUI, décidément, Stendhal a trompé son monde, Valéry inclus, avec sa manie affichée des théories générales, tirées de réalités singulières. Il n'a pour les idées, comme pour les femmes, que des passions brèves, oublieuses. On parle toujours de la « cristallisation » des sentiments, moins de son contraire, pourtant aussi essentiel : le cristal, soudain en miettes, du désenchantement. *Rome, Naples et Florence*, le premier texte signé, séduit par le tressaut des thèmes, l'inconstance des emballements.

Si Laurent a pu adapter *De l'amour*, et Jean Aurel filmer ce qu'on croit être un traité abstrait, c'est que Stendhal y met en concepts, forme de récit comme une autre, son aventure vécue avec Métilde, à Milan. *Mêmes aveux barbouillés de théories, s'agissant du fiasco.* A ce propos, Laurent regrette justement la préface trop explicative d'*Armance* ; il aurait aimé, il n'a pas tort, que *l'impuissance du héros eût des origines plus complexes, homosexuelles par exemple.*

L'AMBIGUITÉ *règne partout ailleurs, chez notre menteur aux* innombrables surnoms : dans ses rapports oscillants avec Napoléon, en particulier. Les débats sont de son époque, *périssables ; mais le mouvement de son esprit lui appartient*, et défie le temps. Il s'agit moins d'un raisonnement que d'un balancement émotif, comme entre ses rôles de séducteur et de mal-aimé, d'ambitieux et de flâneur, ou chez ses personnages, dont les opinions servent surtout à éclairer le cheminement intérieur.

L'idée, pour Stendhal, n'est autre que le charbon du bateau à vapeur. Elle enjolive, sans la fonder en raison, telle remarque sur la démocratie parlementaire ou sur le café marseillais. La théorie est un moyen de plaire aux autres en se faisant plaisir à soi. Les beylistes Sartre et Debray s'en souviendront – n'en déplaise à Laurent.

Le style de Stendhal découle de cette soumission de l'intellectuel à l'artiste, et du contenu à l'élan. Contrairement à tout son siècle, l'auteur du *Rouge* a en horreur la métaphore et la description. Comme une autre *happy few* qu'il serait injuste d'exclure, Sagan, il ne craint pas les répétitions, les verbes pauvres, les mots vagues, dus à la sainte hâte. Car c'est le mouvement qui importe en littérature, non le bien-écrire des anciens profs ou les grâces surannées à la Gide (lequel ne méritait pas de trinquer à ce point pour tous les maniéristes de son temps !).

LA liberté ne se divise pas, dit-on. Dans son ardeur convaincante pour arracher Stendhal aux cuistres et assurer son évasion – la belle de Beyle, en quelque sorte, – Laurent devrait tolérer, au nom de cette liberté, que d'autres lecteurs, pour autant qu'ils s'interdisent à-peu-près et enrôlements, trouvent à Stendhal d'autres attraits que lui, plus de critique sociale, par exemple, qu'il n'en décèle, dans sa hantise du psychologique. *D'autre part, Gide n'aurait pas forcément tort de le taquiner sur son* abus des subordonnées de balancement introduites par « si », et parfois aggravées d'un futur : *« s'il écrira si vite* la Chartreuse, *c'est que... »* (p. 119) ; *« et si dans ses romans il sacrifiera parfois au tragique... »* (p. 132).

Mais je fais exprès de tomber dans le purisme auquel Laurent oppose la fougue stendhalienne. Cette *furia*, il l'a naturellement. Avec compétence et éloquence, il est du côté du changement, de l'anarchie ; en art romanesque du moins, et c'est cela qui compte.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ STENDHAL COMME STENDHAL, OU LE MENSONGE AMBIGU, de Jacques Laurent, Grasset, 284 p., 79 F.

biographie

L'ombre de David Goodis

(Suite de la page 25.)

Garnier montre un personnage qui, à force de jouer les excentriques – drôlement habillé de loques, roulant dans une voiture insensée, – finit par passer inaperçu. Il fouille aussi dans les *« poubelles de sa psyché »* et découvre un cafardeux de pacotille, obsédé par le masochisme et la frigidité.

Bien, mais les romans de Goodis, qu'est-ce qu'ils valent ? Garnier lui a trouvé également un frère bizarre, une vieille mère juive, un mariage raté, un goût provocant pour les grosses négresses. Comme ses héros, des paumés, fous d'alcool et de jazz, Goodis n'aurait eu qu'à prendre sur sa part de malheur pour écrire et crever à feu doux.

Et *Vendredi 13, Epaves, la Lune dans le caniveau, Sans espoir de retour*, c'est moins bien que certains chefs-d'œuvre de la « Série Noire », *le Grand Frère*, de Sam Ross, ou *En mangeant de l'herbe*, de Lionel White ? Garnier affirme que, tombé, après ses premiers succès, dans des collections minables de livre de poche, Goodis avait recours *« à des procédés éculés et répétitifs »*.

Si vous aimez quand même Goodis, oubliez Garnier pour relire Yves Martin, l'introducteur du roman noir dans la poésie française. En dix lignes (1), à propos du film de Delmer Daves, *Dark Passage*, tiré de *Cauchemar*, de Goodis, Yves Martin résuma ce qui, mythe ou pas, nous touche encore, pour longtemps, et reste inscrit dans le *« sourire crispé, vite évanoui »*, de Bogart, à l'image de la *« vie terrible, évanescente, insupportable, savoureuse »*.

RAPHAËL SORIN.

★ GOODIS, LA VIE EN NOIR ET BLANC, de Philippe Garnier, Seuil, 256 p., 75 F.

(1) Dans *Humphrey Bogart*, de Bernard Eisenschitz, Eric Losfeld, 1967.

lettres étrangères

Le dernier Manuel Scorza

Quand les révolutions naissent et meurent de leurs rêves.

AVEC *le Tombeau de l'éclair* s'achève, malheureusement, le cycle romanesque que Manuel Scorza, mort dans l'accident d'avion de Madrid le 27 novembre dernier, avait consacré aux luttes paysannes menées par les communautés indiennes des Andes péruviennes, entre 1950 et 1962, pour la reconquête de leurs terres accaparées par les grandes compagnies étrangères et leurs complices « latifundistes » (1).

Roulements de tambours pour Rancas, Garambo l'invisible, le Cavalier insomniaque, le Chant d'Agapito Roblès composent, avec ce dernier livre, une fresque violente, imagée, colorée comme un poncho, à la fois réaliste et légendaire. Les soulèvements populaires, s'ils sont fondés sur des injustices, des situations intolérables, ont besoin de mythes pour se déclencher, s'entretenir ; c'est leur supplément d'âme. Et cela n'est pas vrai seulement pour *les communautés indiennes*. Ainsi, dans les années 60 avait paru en France le roman d'un mineur du Gard intitulé *les Exploits extraordinaires du Grand Zapata*, où le « Grand Zapata » était un personnage imaginaire qui symbolisait mieux la révolte que le secrétaire du syndicat !...

Mais il est vrai que dans les populations indiennes, héritières des civilisations incas, endormies et patientes, le recours à la magie, aux signes, symboles, prémonitions, messages est plus fréquent, plus courant. Il fait partie du tissu quotidien. Dans *le Tombeau de l'éclair*, l'irrationnel est apporté par une vieille aveugle, qui, avant de mourir, tisse une série de ponchos prémonitoires où se trouvent inscrites les scènes *qui ensanglanteront la région plus* tard : deux cents cavaliers de la garde civile, déguisés en éleveurs, parcourant les campagnes pour y semer la mort...

Fédérer les révoltes éparses

Le rationnel, le conscient vont être représentés par l'avocat Genaro Ledesma, qui entreprend de coordonner, de *fédérer*, ces *révoltes* éparses en un seul mouvement insurrectionnel organisé avec le soutien de l'auteur, Manuel Scorza, qui n'hésite pas à se mettre lui-même en scène en tant que leader du Mouvement communal. Tous deux affronteront le Parti communiste, qui réclame la *subordination du secteur* paysan à la classe ouvrière, assurant que les paysans n'ont pas de véritable conscience révolutionnaire...

Les communistes auront raison : l'irrationnel, le magique, le rêve qui sont à la source de la rébellion seront aussi la cause de sa défaite. Alors que tout avait été prévu pour que tous les mouvements des communautés agraires se déclenchent en même temps, obligeant les forces de la répression à s'éparpiller, il suffit que le *délégué* d'une des communautés reçoive en rêve de sainte Maca l'ordre d'attaquer tout de suite, pour qu'il parte seul à l'assaut des haciendas. Les autres ne pourront que suivre, en ordre dispersé. Et dès lors, la garde civile et l'armée n'auront aucune peine à les réduire.

Les *révolutions*, qui naissent du rêve, meurent aussi de leurs rêves. Cela s'appelle l'utopie.

Dans un article donné au *Monde diplomatique*, en juillet 1983, – où il prenait ses distances avec le mouvement du Sentier lumineux, – Manuel Scorza écrivait que *« le plus grand réservoir d'énergies révolutionnaires d'Amérique latine dort dans les profondeurs de la paysannerie indienne »*. Celle-ci est également nombreuse dans les pays voisins du Pérou. Est-ce le destin de l'ensemble de l'Amérique latine qui est en jeu dans ces combats préliminaires ?

Restent des romans au goût âcre et fort, fait de zones obscures (les mythologies incas) et de zones de lumière (la théorie marxiste) violemment contrastées et juxtaposées, comme le soleil et l'ombre dans les rues des villages andins ; des romans auxquels on pourrait peut-être reprocher d'être un peu manichéens (tous les bons d'un côté, tous les méchants de l'autre), si l'intensité, la cruauté de ces luttes, dont l'enjeu est la mort, ne conduisaient naturellement à ce manichéisme.

Par moments, on songe à *Cavalerie rouge* de Babel, aux romans de Pilniak, aux révoltes de Makhno, à tous ces épisodes d'une histoire sanglante et mouvementée qui sont la marque des périodes prérévolutionnaires ou qui accompagnent les révolutions elles-mêmes.

PAUL MORELLE.

★ LE TOMBEAU DE L'ÉCLAIR, de Manuel Scorza, traduit de l'espagnol par Lucien Mercier, Belfond, 315 pp., 89 F.

★ Les quatre autres romans de LA GUERRE SILENCIEUSE : ROULEMENTS DE TAMBOURS POUR RANCAS, GARAMBO L'INVISIBLE, LE CAVALIER INSOMNIAQUE et LE CHANT D'AGAPITO ROBLÈS, ont parus, le second chez Grasset, les autres chez Belfond.

(1) Voir l'article de Claude Couffon dans *le Monde* du 29 novembre 1983 et le dernier entretien que Scorza avait accordé à Alicia Dujovne Ortiz dans *le Monde* du 16 décembre 1983.

bandes dessinées

Cocoribulles

● TROIS GRANDS FRANÇAIS. – Nos valeurs sûres et nationales ne se portent pas si mal : Jacques Tardi, Jean-Claude Forest, Philippe Druillet, c'est le tiercé du mois.

La maison Pellerin – imagerie d'Epinal, – qui s'est mise au goût du jour en publiant une série consacrée aux grands de la BD, propose, après Fred, un Tardi superbe : *le Trou d'obus*. On connaît *l'obsession de ce dessinateur pour la « grande guerre »*. Elle se confirme ici. Cette guerre et la tranche de vie – la tranchée de mort – du soldat Binet et de son collègue Fauqueux résument l'horreur du monde et *disent, mieux que tous les cortèges pacifistes, l'absurdité* des boucheries d'hier... et de celles de demain. (Imagerie Pellerin, 67 p., 92 F).



★ *Extrait de « Enfants, c'est l'hydragon qui passe »*

Forest, avouons-le, nous n'avions pas réussi à pénétrer vraiment son univers. Et puis, coup sur coup, deux chocs. D'abord la réédition de *Barbarella* – vingt ans après la première publication. Voilà une héroïne qui n'a pas pris une ride, et l'efficacité, l'humour de sa balade dans l'espace avec une nonchalance « sexy », sont fort agréables. (Couleurs de Danie Dubos. Dargaud, 80 p., 100 F.) Ensuite, une merveille de poésie, de féerie et de fraîcheur : *Enfants, c'est l'hydragon qui passe*. Le petit Jules et son père Henri, architecte génial mais sans commande, ont quitté le domicile familial, laissant à ses éclats de *voix une mère-épouse acariâtre. Ils se retrouvent sur une péniche*, embarqués dans les aventures d'un dissident d'Europe centrale pourchassé par la police politique de son pays. Des textes soigneusement *écrits, un récit bien rythmé – qui appelle une suite*, – des dessins tendres et mystérieux. (Casterman, 64 p., 56 F.)

Druillet, enfin, le fou de violence, de monstres et de couleurs. Druillet, dont on sent bien qu'il est à l'étroit dans ses pages gigantesques, nous plonge avec *la Nuit* dans l'horreur d'un drame intime : la mort de sa femme, d'un cancer, en 1975. Un album-cri, un album-éclat, une tragédie sanguinolente qui traduit l'impossible travail du deuil. Cet album, dessiné en 1976, est d'une force inouïe : la drogue, la peur de la mort s'y conjuguent dans la sarabande affolée d'une tendresse rompue. (Dargaud, 67 p., 57 F.)

● UN NOUVEAU. – Dans la collection Pilote, qui est à la BD ce que sont les salles d'art et d'essai au cinéma, Dargaud donne sa chance à un nouveau venu : Baru et son *Quéquette Blues*. Une banlieue industrielle de l'Est dans les années 60 à la veille de Noël. Une bande d'adolescents en goguette, saoûlés d'ennui et abrutis de misère morale et sexuelle. Bistrots, bals ringards et violences, loubards de la troisième génération, neige, crasse, défis stupides : l'atmosphère de ce premier album est parfaitement débilitante et parfaitement exacte en ce qu'elle traduit un aspect de la vie de province quand l'horizon s'arrête à la mousse d'une bière tiédasse. (Dargaud, 48 p., 28,50 F.)

● EL VIBORA : ANTHOLOGIE. – Grâce aux éditions Artefact l'Espagne vient d'être admise à part entière dans le marché commun de la «bulle». En 1979, J. M. Berenguer lança, de l'autre côté des Pyrénées, un journal où se retrouvèrent des jeunes dessinateurs qui, auparavant, avaient subi le franquisme chacun dans sa bulle. Après cinq années *El Vibora* est devenu «le» journal espagnol de bandes dessinées. Quinze dessinateurs sont présents dans ce livre : critique sociale féroce et explosion débridée d'une fureur longtemps contenue. (*Anthologie El Vibora*. Artefact, 120 pages, 72 F.)

Parmi les auteurs de cette anthologie figure Mariscal, dont les talents s'exercent dans tous les domaines de l'art graphique comme en témoigne le livre qui vient de lui être consacré. Un univers de *formes et de couleurs, impossibles et séduisantes. (Mariscal, présenté* par Lionel Hoebeke, Jean Seisser et Michel Athabero. Le Dernier Terrain vague, 94 pages, 145 F.)

BRUNO FRAPPAT.

correspondance

A propos de Léon Blum

A la suite de l'article que Paul Morelle a consacré, dans le Monde *du 2 décembre, à l'ouvrage de Louis Guitard,* Mon Léon Blum ou les Défauts de la statue, *Robert Verdier, président de la Société des amis de Léon Blum, nous écrit :*

Il va de soi que nous ne contestons pas le droit qu'a votre collaborateur de dire qu'il apprécie ce livre. Je m'étonne cependant que cet éloge d'un ouvrage qui n'est de toute évidence qu'un pamphlet de ton vulgaire se trouve placé sous la rubrique *Histoire* : la vérité s'y trouve fort rudement malmenée à plusieurs reprises. Je ne relèverai pas tous les exemples de cette désinvolture (...)

Il faut pourtant citer la phrase la plus choquante de l'article : *« Léon Blum fut sauvé d'un sort comparable à celui de Max Dormoy, assassiné par la milice, sur les interventions pressantes (Louis Guitard dixit) de Pétain, Laval et même Fernand de Brinon ».* Cette phrase appelle deux remarques :

1) Sur la méthode. Par sa parenthèse : *Louis Guitard dixit,* M. Morelle feint de prendre quelque distance avec les affirmations de l'auteur. Or tout le contexte montre qu'en fait il les reprend à son compte. Le paragraphe commence par ces mots : *« Ce livre est encore instructif sur un autre point... »* Et un peu plus haut : *« C'est là sans doute l'aspect le plus enseignant du livre... »* Tout le reste est du même ton.

2) Quant au fond, il est scandaleux que M. Morelle s'exprime comme s'il ignorait le procès de Riom et la déportation de Léon Blum. La vérité toute simple, qu'aucun historien ne songea jamais à remettre en question, est que Léon Blum fut livré aux Allemands par le gouvernement de Vichy.

Ce n'est certainement pas un hasard si un tel livre et un tel article paraissent aujourd'hui. Nous voyons divers clubs d'extrême droite prendre de plus en plus d'influence dans les partis d'opposition. Nous assistons à une résurgence de l'idéologie du temps de l'Occupation, qui s'accompagne tout naturellement du recours aux calomnies, procédé dont s'était fait une spécialité un journal qualifié par Léon Blum de *« feuille infâme ».*

[Je croyais avoir été explicite et avoir indiqué clairement que la critique (de droite) de M. Louis Guitard rejoignait les critiques (de gauche) qui furent faites à l'intérieur même de la SFIO, notamment par la Gauche révolutionnaire, sur la politique menée par Léon Blum au temps du Front populaire. Il est exact que Léon Blum fut abandonné aux Allemands par le gouvernement de Vichy.

Quant à l'amalgame que M. Verdier pratique, à mon encontre, avec l'idéologie du temps de l'Occupation et les calomnies des « feuilles infâmes », je ne veux y voir, de sa part, que défaut d'information et survivance déplorable des procédés chers aux politiciens d'une époque révolue. — P. M.]

∴

D'autre part, M. Charles Filippi nous signale que ce n'est pas la milice, créée en janvier 1943, qui a pu assassiner Marx Dormoy en 1941. En effet, les auteurs de l'assassinat, qui faisait suite à des menaces de mort proférées publiquement par Jacques Doriot à Vichy, n'ont jamais été identifiés.

essais

L'ŒUVRE DE GERSHOM SCHOLEM

Une nouvelle approche de la Kabbale

VOICI donc que l'attention se porte à nouveau sur Gershom Scholem, le savant érudit, spécialiste des études de la Kabbale, mort en 1982. *Trois livres de lui* viennent de paraître. *De Berlin à Jérusalem,* tel est le titre des souvenirs de jeunesse que Scholem a évoqués dans un court ouvrage, alors qu'il avait quatre-vingts ans. Tel est aussi, concrètement, son itinéraire géographique et spirituel.

Né en Allemagne en 1897 d'une famille juive assimilée, typiquement représentative, dit-il, de la bourgeoisie libérale, il ne tarde pas à entrer en conflit avec son milieu familial et social. C'est alors la guerre ouverte contre l'assimilation, le retour à la tradition spirituelle du judaïsme par la voie ésotérique de la Kabbale et, *simultanément,* l'adhésion au sionisme. Scholem quitte Berlin et, après un séjour en Suisse, gagne Jérusalem où il rejoint les pionniers du mouvement et entre à l'Université hébraïque. Itinéraire *«étrange par son absence de détours»,* comme il le qualifie lui-même, qui *«a paru à d'autres, y compris* [sa] *propre famille, bien incompréhensible pour ne pas dire fâcheux».*

A propos de son sionisme, voici ce qu'écrit Arnoldo Momigliano dans l'avant-propos : *«Scholem reste Scholem, non pas un nationaliste ni un juif religieux, mais quelqu'un qui est convaincu que pour un juif, le* commencement *de la vérité est l'acceptation de sa propre judaïté, apprendre l'hébreu et en tirer les conséquences quelles qu'elles soient (le problème est bien là).»*

Bien d'autres aspects seraient à souligner, qui révèlent à la fois les nuances complexes de l'engagement de Scholem et les paradoxes enfouis sous les traces de cet itinéraire. Ainsi, s'il part en guerre contre l'assimilation, il est un grand écrivain de langue allemande, et l'on n'en finirait pas d'évaluer tout ce qu'il doit à la pensée et à la culture allemandes, à commencer par les instruments de sa recherche.

De cette période, Scholem semble ne vouloir retenir que les raisons d'une rupture, d'un rejet. Et pourtant, elle a vu naître des esprits *remarquables* comme Hannah Arendt, Leo Strauss, Rosenzweig, proches et différents de lui, ou bien encore Heidegger, dont la philosophie amorce en un sens aussi le retour vers «l'archaïque». Scholem ne parlera presque pas, comme *le* note *A. Momigliano,* de son amitié avec Walter Benjamin, de leur face-à-face si révélateur comme en témoigne leur correspondance, Scholem s'efforçant de comprendre pourquoi Benjamin, afin de préserver ses liens avec la culture allemande, avait fini par choisir le marxisme avant de mourir, victime du nazisme.

E.A. EL MALEH.

★ DE BERLIN A JÉRUSALEM - SOUVENIRS DE JEUNESSE, de Gershom Scholem, traduit de l'allemand par Sabine Pollack, avant-propos d'A. Momigliano, notes de Maurice Hayoun. Collection «Présences du judaïsme», Albin Michel, 248 p, 78 F.

Contre Sabbataï Tsevi, messie et apostat

EXTRAORDINAIRE figure du judaïsme que celle de Sabbataï Tsevi — devenu l'apostat Aziz Mehemet Effendi —, *« messie mystique », « Dieu et roi de l'Univers », « figure de la sainteté et du mal absolu ».* Il donna son nom au sabbataïsme, un mouvement explosif qui souleva l'enthousiasme et l'adhésion des *communautés* juives de l'Orient jusqu'au lointain Maroc en passant par l'Europe !

Qui est ce personnage qui a fasciné Gershom Scholem, son biographe ?... Sa vie se lit comme un passionnant roman, même si le très sévère et très rigoureux Scholem bannit tout effet littéraire, toute concession à l'imaginaire, dressant en quelque neuf cents pages un impressionnant monument d'érudition

Né à Smyrne en 1626, dans l'Empire ottoman, au sein d'une famille de commerçants, élevé dans un milieux orthodoxe, brillant étudiant talmudique, ce jeune juif aborde dès l'adolescence — avant l'âge permis — l'étude de la Kabbale et se proclame soudain *« Messie Dieu et Roi de l'Univers »...* Singulier destin ! A six ans, il rêve — rêve effrayant parmi d'autres — qu'une flamme apparaît et lui cause une brûlure au pénis, présence des démons qui tentent de l'abattre.

Pour prouver qu'il est le messie, l'*« oint du Seigneur »,* il se dévêtira *en présence* de rabbins appelés à témoigner du parfum de sainteté qui se dégage de son corps. Il évoque son amour pour la Torah, la *chekhina* (présence divine) symbolisée par une jeune fille dans une vieille romance *judéo-espagnole Meliselda,* et il fait célébrer son mariage mystique avec elle. Des *« actes étranges »* se multiplient... Gershom Scholem, sans doute attiré et effrayé par son personnage, prend ses distances, le traitant de malade mental, de maniaco-dépressif...

Le messianisme en question

Pour rendre manifeste son règne, le *« Messie et Roi de l'Univers »* viole les prescriptions et les interdits de la Torah, bouleverse le calendrier liturgique, supprime le jeûne commémorant la destruction du Temple, invite à la consommation de graisses animales interdites, abolit l'inceste, exalte le féminin, l'amour, et épouse Sarah, une femme de réputation douteuse. C'est la fête, la joie et les réjouissances, l'imminence de la Rédemption, la fin de l'exil.

Dans la luxuriance des symboles, un trait de feu jaillit du sabbataïsme, traverse les siècles : l'antinomisme, la sainteté dans et par le péché, le mal érigé en absolu qui tient captive une étincelle divine. Cela seul suffit à montrer combien l'enjeu est considérable, même si Sabbataï est, en fin de compte, arrêté par les autorités turques et contraint à l'apostasie. C'est l'existence même du judaïsme qui se trouve menacée, et il faudrait pouvoir *explorer* les *aspects complexes* de cette menace sabbataïste, conjonction explosive entre la Kabbale et l'apostasie.

Nombreux sont ceux qui, librement, ont suivi l'exemple de Sabbataï. A quoi il faut ajouter la contamination par la théologie chrétienne *via* le marranisme, et sans doute aussi aux yeux de Scholem, l'assimilation sous sa forme moderne. D'où la vigilance *réticente* de l'auteur, qui entreprend la critique et la réfutation de l'hérésie sabbataïste à partir de la Kabbale.

En fin de compte, Scholem méprise Sabbataï et concentre son tir sur Nathan de Gaza, le cerveau de la théologie hérétique ; dans ce travail de remise en ordre, les risques inhérents à l'interprétation critique, reconnus par Scholem lui-même, entraînent des hésitations perceptibles tout au long de l'ouvrage. L'échec de l'utopie sabbataïste offre ample matière à réflexion. *« Il a manqué à Sabbataï et à ses adeptes,* écrit Scholem, *notre propre conception du leadership révolutionnaire. »*

Au cours d'un entretien publié le 14 août 1980 dans *The New York Review of Books,* sous le titre « la Menace du messianisme », Gershom Scholem expliquait pourquoi il avait toujours mis en garde contre les dangers que les espoirs messianiques font courir au mouvement sioniste.

« Les juifs ont toujours eu un attrait fatal pour le messianisme, disait-il. *L'engagement des juifs dans le communisme, par exemple, est une conséquence de ce messianisme juif. Le sionisme ne fait pas exception. Aujourd'hui, nous avons le Goush Emounim (le parti religieux), qui est incontestablement un groupe messianique. Ils utilisent les versets de la Bible à des fins politiques, ce qui est très dangereux, ce qui ne peut mener qu'au désastre.* (...). *Au dix-septième siècle,* précisait Scholem, *l'échec du sabbataïsme n'a eu que des conséquences spirituelles ; il a conduit à l'effondrement de la foi juive. Aujourd'hui, les conséquences sont également politiques ; et c'est cela le grand danger. »*

E.A. M.

★ SABBATAI TSEVI, LE MESSIE MYSTIQUE, de Gershom Scholem, traduit par Marie-José Jolivet et Alexis Nouss, Verdier, 970 p., 248 F.



★ *Dessin de DAVID LEVINE.*

★ Copyright « New-York Review of Books » et Opera Mundi.

RENCONTRE AVEC LE TRADUCTEUR

Historien ou kabbaliste ?

MAURICE R. Hayoun, attaché au CNRS, chargé d'études à l'Institut de recherche et d'études hébraïques de Strasbourg, a traduit l'ouvrage de Gershom Scholem *le Nom et les symboles de Dieu dans la mystique juive.* Il prépare la traduction d'un autre livre, *les Concepts fondamentaux de la Kabbale,* qui va paraître prochainement aux éditions du Cerf. Maurice R. Hayoun évoque ici sa rencontre avec Gershom Scholem.

« C'est à mon regretté maître Georges Vajda, qui le premier m'a introduit à l'étude des textes fondamentaux de la mystique juive, que je dois d'être entré en contact avec Scholem. Nous avons échangé une correspondance où je lui ai fait part de mon intention de traduire de l'allemand en français une partie de ses œuvres. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il est venu à Paris inaugurer le cycle des conférences de Marc-Bloch au Sénat. C'était un homme affable et d'une vivacité d'esprit impressionnante. Il ne cachait pas son émotion de voir un jeune chercheur s'intéressant à son œuvre et désireux de la traduire.

» Le Nom et les symboles de Dieu *résulte d'un choix que j'ai fait parmi l'ensemble des conférences prononcées à Ascona, en Suisse. Pour reprendre la terminologie chrétienne, ce livre constitue une sorte de théologie fondamentale du judaïsme, théologie dont la mystique fait partie intégrante.*

» La première de ces conférences, par exemple, aborde la problématique des hésitations qui sont perceptibles sous la plume de Moïse de Léon, auteur du Zohar. Hésitations entre la conception éminemment personnelle du Dieu de la Bible et celle nettement impersonnelle défendue par Plotin. Le thème, traité dans la deuxième conférence, est celui du langage : le verbe divin renferme la totalité de la création, d'où son incommensurable pouvoir « mirifique »...

» Reste une question qui a son importance. Elle se pose à nouveau avec la parution de Sabbataï Tsevi. *Gershom Scholem est-il historien ou kabbaliste ? D'aucuns prétendent qu'il connaît admirablement bien la Kabbale sans la comprendre. La lettre qu'il a adressée à son éditeur et qu'on trouvera dans l'introduction du présent ouvrage apporte une contribution importante à ce débat. Je voudrais dire que je ne souscris pas à ce jugement négatif porté à l'encontre de Scholem. Pour lui, la Kabbale et son commentaire sont un facteur de vie et de fécondité du judaïsme tout entier. C'est probablement grâce à quoi la pensée juive ne s'est pas sclérosée dans le cadre rigide de la loi. »*

Propos recueillis par
E.A. EL MALEH

★ LE NOM ET LES SYMBOLES DE DIEU DANS LA MYSTIQUE JUIVE, de Gershom Scholem, traduit de l'allemand par Maurice R. Hayoun et Georges Vajda. Cerf, 203 p., 106 F.

Bibliographie

— *Les Grands courants de la mystique juive,* traduction de M.-M. Davy. Payot, 1950, réédition en cours.

— *la Kabbale et sa symbolique,* traduction de Jean Boste. Petite bibliothèque Payot, 1966 et 1975.

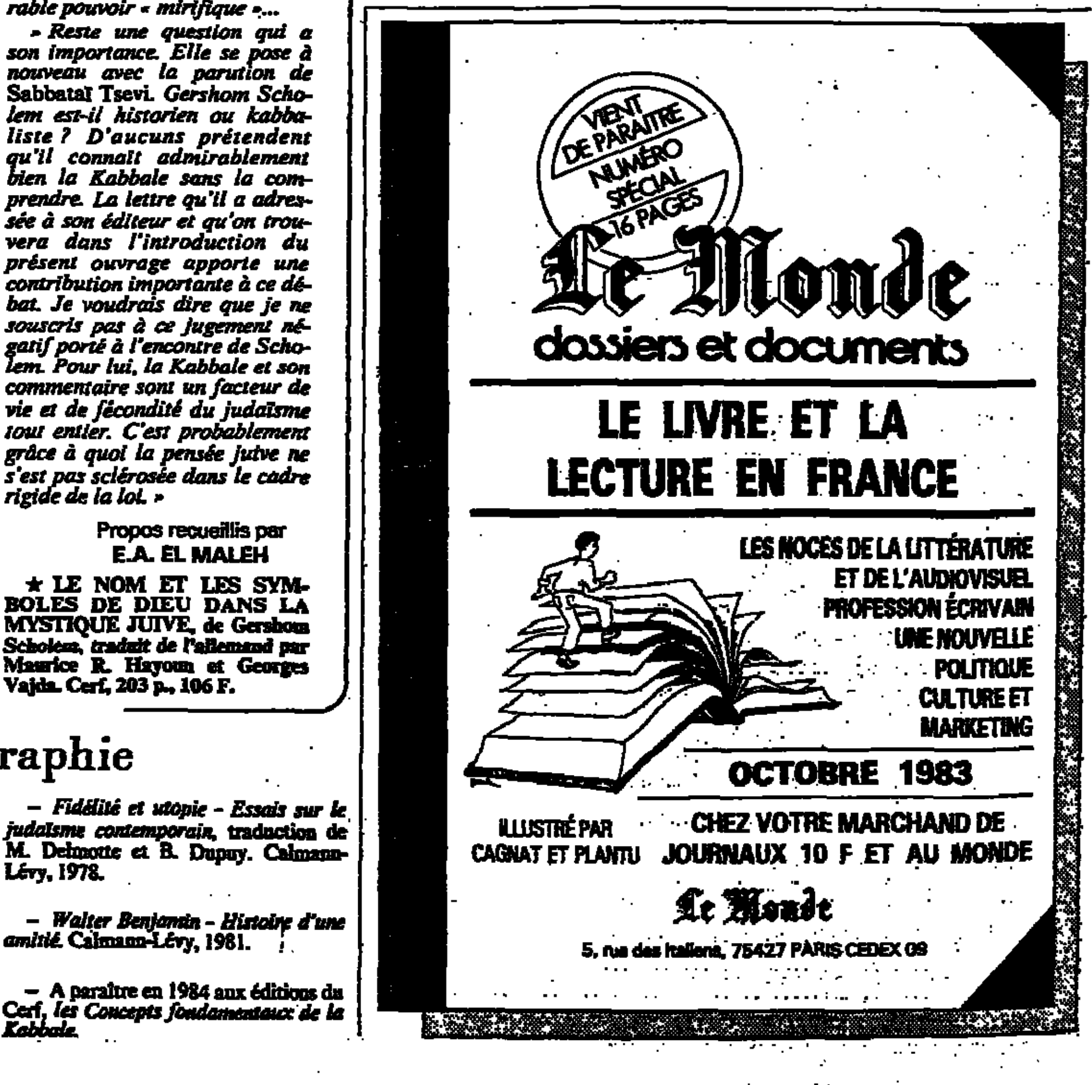
— *les Origines de la Kabbale,* traduction de J. Loewenson. Aubier-Montaigne, 1966.

— *le Messianisme juif - Essais sur la spiritualité du judaïsme,* traduction de Bernard Dupuy. Calmann-Lévy, 1974.

— *Fidélité et utopie - Essais sur le judaïsme contemporain,* traduction de M. Delmotte et B. Dupuy. Calmann-Lévy, 1978.

— *Walter Benjamin - Histoire d'une amitié.* Calmann-Lévy, 1981.

— A paraître en 1984 aux éditions du Cerf, *les Concepts fondamentaux de la Kabbale.*



Le Monde

culture

VARIÉTÉS

JACQUES BERTIN AU THÉATRE DE LA VILLE

Le chanteur contre son temps

Jacques Bertin, qui chante depuis dix-sept ans, se comporte en artisan du vers, en amoureux des textes. L'écriture, simple et forte, trahit cependant parfois une certaine froideur, une vision un peu figée du langage.

Il y a chez Bertin un refus conscient ou inconscient de l'évolution des mots qui se retrouve dans le choix des musiques à la limite de la mélopée. Jacques Bertin, qui est un vrai poète lucide, déchiré, délicat et amer a le malheur d'ignorer superbement les moyens de communication de son temps. Peu préoccupé d'être perçu sinon compris par un grand nombre de gens, il se coupe des vibrations, de la sensibilité de l'époque dans laquelle il vit n'ayant pas comme Ferré la force de porter naturellement en lui tout le bouillonnement du temps.

Bertin assume ses choix et produit lui-même l'album qu'il réalise tous les deux ans, et dont il vend à peu près dix mille exemplaires sur une période de dix années. Son dernier 33 tours paru au Chant du Monde, souligne le chemin suivi par le chanteur-auteur-compositeur et qui aboutit pratiquement à de petites pièces littéraires classiques – sauf *la Draguée haute*, où la vie court encore, et *les Noyés*, qui est presque un cri, justement dans la lignée de Ferré.

Au Théâtre de la Ville, où il est à l'affiche jusqu'au 31 mars, Jacques Bertin est accompagné de deux violoncellistes (Heiner Thym, Carlos Deyris), d'un pianiste (Reinhardt Wagner) et d'un percussionniste vibraphoniste (Antoine Penot). Chansons anciennes et nouvelles alternent, et aussi des ballades sur des textes d'Aragon (*Maintenant que la jeunesse*), de Nazim Hikmet (*les Chants des hommes*), de Jean Giraudoux (*la Chanson de Tessa*).

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

MÉCÉNAT

Une lettre de M. Jacques Rigaud président de l'ADMICAL

M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT-RTL, président de l'établissement public du musée d'Orsay, et, notamment, président de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL), nous écrit après la publication de l'article de Frédéric Edelmann intitulé « Comment vendre sa générosité » (le Monde *du 8 mars*). *Notre collaborateur y mettait essentiellement en cause les bureaux et « officines » de plus en plus nombreuse qui proposent leur compétence théorique aux entreprises pour gérer à leur place les sommes qu'elles entendent dépenser au titre du mécénat.*

« Le mécénat est d'entreprise ou n'est plus », écrit F. Edelmann : même si la formule est un peu trop radicale, elle ne peut que rencontrer l'adhésion de ceux qui, depuis quatre ans, mènent au sein d'ADMICAL le combat pour la reconnaissance et le développement du mécénat culturel d'entreprise.

Mais la suite du propos de M. Edelmann paraît ne pas tenir compte suffisamment de la réalité des problèmes auxquels est confrontée l'entreprise moderne. L'alternative proposée définit l'acte de mécénat soit comme investissement de l'entreprise, soit comme assouvissement d'un caprice de PDG. S'il s'agit d'un investissement, est-il possible d'engager les fonds de l'entreprise sur la bonne mine d'un artiste ? *S'il s'agit de satisfaire « un caprice dont on n'attend rien d'autre que son plaisir ou le plaisir qu'on peut faire partager »*, comment convaincre les syndicats, les actionnaires ou le personnel que les biens sociaux, dont les responsables d'entreprise ont la garde, ne sont pas détournés ?

Les entreprises d'aujourd'hui ne sont plus la propriété de leurs dirigeants, lesquels ont des comptes à rendre tous azimuts. Quelque goût que l'on puisse avoir pour la mode rétro, un mécénat à la Jacques Doucet ou à la mode Cuevas n'est plus de saison. Au vrai, le mécénat moderne est le produit d'une réflexion de l'entreprise comme communauté sur elle-même, sur son *identité*, sa personnalité, son langage, son rapport à la société environnante, sa relation d'entité créatrice avec *la création* intellectuelle et artistique. L'acte de mécénat qui découle de cette réflexion est d'autant plus fort et *durable* qu'il engage toutes les composantes de l'entreprise. Moins de panache peut-être, mais plus de racines : *il faut s'y* faire.

Il faut se faire aussi à la diversité des situations et des approches. Il n'y a pas un seul modèle. A travers la multiplicité des exemples qu'ADMICAL connaît et encourage, on voit se développer plusieurs modes d'intervention.

Deux cas extrêmes : celui où l'opération culturelle est totalement intégrée dans les structures de l'entreprise et gérée par elle ; et, à l'inverse, celui où l'entreprise confie intégralement la gestion du mécénat dont elle a décidé le principe et l'objet à un organisme tiers qui n'est pas nécessairement une « officine » mais peut être la Fondation de France.

Entre ces deux pôles, il existe toute une palette de situations intermédiaires : une agence spécialisée qui assure la gestion matérielle de l'opération ou sa promotion ; une fondation annexe à l'entreprise qui *décide des actions* avec le conseil de spécialistes.

A travers toutes ces modalités, l'essentiel est que l'entreprise se sente concernée, impliquée et ne considère pas le mécénat comme une bonne œuvre, un moyen commode de racheter une bonne conscience, un ticket-chic de parafiscalité.

F. Edelmann semble croire que l'entreprise rase les *murs culturels*, élimine les risques et évacue la personnalisation, empruntant à l'administration sa pire grisaille technocratique. Qu'il se rassure : il faut avoir le cœur bien accroché pour faire du mécénat par les temps qui courent ; partout où nous le voyons se développer, il est affaire d'intuition, de conviction et de passion plus que de marketing et de bureaucratie. C'est en cela qu'il a un avenir, comme tiers-secteur du financement de la culture, entre le marché et l'Etat.

Flou ? Complexe ? Hésitant ? Peut-être, mais comme la vie. Prière de ne pas piétiner une idée neuve.

[La lettre de M. Rigaud appelle quelques remarques. En premier lieu, s'il est peut-être bon de souligner ici les qualités et l'utilité de l'organisme qu'il préside, l'ADMICAL, que nous n'avons d'ailleurs pas mis en cause, nous ne saurions *en revanche* lui accorder l'exclusive gestion de la notion de mécénat d'entreprise. Car ce mécénat-là *existait bel et bien* avant la création de l'ADMICAL, même s'il n'avait pas la chance d'avoir son parrain. En ce sens nous ne pensons pas piétiner une idée neuve, et à peine une plate-bande.

D'autre part, M. Rigaud paraît *construire sa réponse sur une phrase (« un caprice... »)* qui concernait précisément le mécénat privé et non le mécénat d'entreprise. Pour ce qui suit, nous serions donc plutôt d'accord avec lui, et nous ne croyons rien, ni semblons rien croire, sinon que le mécénat paraît trouver, comme toute chose de ce monde, ses exploitants et exploiteurs, et que le mot mécénat ne suffit pas pour transformer n'importe quoi en perle.

Enfin nous ne saurions prendre la Fondation de France pour une « officine ». – F.E.]

MUSIQUE

JOURNÉES ARABES A NANTERRE

Le temps distillé à l'andalouse

A marquer d'une pierre blanche : un tour du Maghreb en dix concerts commence au Théâtre des Amandiers à Nanterre, vendredi 23 mars. Annoncées par des affiches calligraphiées de bleu dont la sobre élégance est bien dans le style de la maison qui, à la rentrée passée, accueillait le cycle Webern, ces Journées de musiques arabes sont un peu une première.

En France où, encore ces temps-ci, des musiciens comme l'Iranien Djamchi'd Chemirani ou l'Indien Ravi Shankar ont fait salle comble dans les grands théâtres, il existe un engouement pour des musiques extra-européennes encore plus lointaines. Pourtant, l'on a souvent tendance à déprécier l'héritage de l'Afrique du Nord voisine – faute d'occasions de l'apprécier. Ni les galas mal sonorisés de la Porte de Pantin, ni les échantillons mâtinés de pop ou de variétés occidentales, ni encore les fonds sonores débités dans les cafés de certains quartiers, ne donnent une idée de la tradition arabo-andalouse. Au Maroc, en Algérie, en Tunisie, des artistes la perpétuent.

Ils vont être près de deux cents venus de ces trois pays, mais aussi de Mauritanie et de Libye à se succéder à Nanterre en l'espace de deux semaines. Ils seront autant en janvier 1985, mais arriveront, ceux-là, du Proche-Orient arabe pour un « deuxième volet » consacré aux musiques du Machrek (du Levant). Alors un vaste congrès de musicologues clôturera l'opération.

C'est certain, les spécialistes vont être nombreux à suivre l'intégralité des concerts. La question est de savoir si les Beurs des alentours se sentiront concernés. Il est probable que oui, car le panorama composé par Daniel Caux et Alain Crombecque ne se limite pas à la musique savante, il fait une bonne place à la chanson populaire. Quasi exhaustif, il se présente de manière volontairement éclectique, séduisante et non aride.

Ziryab le merle noir

Daniel Caux, tant par ses émissions à France-Culture que par ses programmations à la Biennale de Paris, a souvent fait partager ses connaissances solides, son goût pour tout ce qui est musique indienne, planante (post-moderne, américaine ou non) et encore pour le chant grégorien. Pour avoir séjourné souvent en Afrique du Nord, il avait une corde de plus à son arc de passionné consciencieux. Il a donc sélectionné le meilleur, des formations au grand complet ou au contraire des solistes dont la réputation n'est pas à faire, mais aussi des groupes repérés par lui seul ou presque.

Il faudrait être totalement sourd pour n'avoir pas envie, au bout du voyage, de savoir un peu mieux qui fut ce Ziryab, joueur de oud *qui, au neuvième siècle, décida de quitter la cour de Bagdad où un autre esclave affranchi lui faisait concurrence. Zyriab, le « Merle noir », qui partit vers Cordoue, où il créa vite une véritable école. C'est là, en Andalousie prospère, dans la fraîcheur de jardins-paradis, que tout a commencé, ou plutôt recommencé, pour cette musique modale, monodique, tout, en longues suites, en variations imperceptibles sautant du quart au tiers de ton sans laisser place au hasard.*

Réinventant les règles du taqsim, *solo instrumental improvisé, de durée brève, Zyriab apprit à ses élèves à moduler selon « l'émoi », en fonction de l'état d'âme des auditeurs rassemblés. Et ses élèves transmirent jusqu'à la chute de Grenade, en 1492, où tout ce monde contraint de refluer alla s'installer au Maroc, puis en Algérie, puis en Tunisie.*

Les musiciens suivaient. Cinq siècles plus tard, les « écoles » des divers pays du Maghreb ne se ressemblent pas tout à fait mais ont toutes gardé une couleur andalouse. Au Maroc, on retrouve la nouba du style le plus pur. L'orchestre de Fes en restituera les formes totalement classiques. Et, dans une semaine, les douze musiciens algériens dirigés par Mohamed Khaznadji donneront de cet art de distiller le temps en gouttes infimes, précieuses, une vision plus mystique, plus intérieure : les sons transparents du violoncelle alliés au chant de la mandoline scandent les étapes d'un apaisement informulable.

Au Maroc, Nass el Ghiwane, véritable formation vedette de la chanson retrouvée, revient aux rituels des confréries religieuses jusqu'à reproduire des rythmes de transe, tandis qu'en Algérie, de sa voix plus onctueuse, une autre star, Hadj Med Tahar Fergani, s'accompagnant lui-même, semble inviter à des danses autrement douces.

Il ne faut pas manquer les mélopées de Khelifi Ahmed, ce chant des bedouins, psalmodie d'un désert où le vent se met à ressembler aux vibrations de la flûte gasba. *Il ne faudra pas manquer non plus Hajja El Hamdaouia, chanteuse de Casablanca, dont la voix de gorge, de ruptures brusques en silences abrupts, symbolise la banlieue des grandes villes.*

N'oublions pas le malouf tunisien, ni les tambourinaires de l'île de Djerba, sans parler des trente-deux musiciens libyens dont la venue sera pour beaucoup une surprise. Si n'arrivait de Mauritanie jusqu'à Nanterre que la chanteuse Mounnina et son ensemble d'instrumentistes-vocalistes, ces journées seraient déjà une réussite.

MALTHILDE LA BARDONNIE.

■ FÊTE BRÉSILIENNE. – Le Comité international pour la défense de l'Amazonie organise le 30 mars à partir de 20 h 30 une fête brésilienne dans son local (1, rue Montmartre, 75001 Paris). Entrée : 35 F.



CINÉMA

La condamnation à un an de détention du réalisateur égyptien Youssef Chahine

La condamnation à un an de prison ferme par un tribunal du Caire, mercredi 21 mars, de Youssef Chahine (*le Monde* du 22 mars) a fait l'effet d'une bombe dans les milieux qui s'intéressent au cinéma à travers le monde.

Youssef Chahine avait été membre du jury au dernier Festival de Cannes ; il venait d'effectuer un séjour en France au cours duquel le ministre de la culture l'avait décoré, certaines de ses œuvres, comme *la Terre* (1968) ou *Alexandrie pourquoi ?* (1979) appartenant au patrimoine mondial du septième art.

Le réalisateur avait également, au cours de ce dernier séjour à Paris, mis au point – non sans mal d'ailleurs – avec les producteurs et distributeurs français le montage financier de sa prochaine œuvre. Celle-ci, qui sera son vingt-sixième long métrage en trente-quatre ans de carrière, retracera l'expédition de Bonaparte en Egypte, vue par les Egyptiens. Doivent notamment jouer dans ce film Michel Piccoli et Patrice Chéreau. Ce sera une superproduction réalisée avec la France en vertu d'un accord franco-égyptien signé après le 10 mai 1981 et qui met en application la nouvelle politique de coopération avec les cinémas du tiers-monde lancée par M. Jack Lang.

« Je ne paierai pas la caution pour éviter d'être emprisonné »

Youssef Chahine, qui, contrairement à certaines rumeurs, n'a pas été arrêté à l'audience, au tribunal, pour la bonne raison qu'il n'y assistait pas, se trouve cependant menacé d'être très prochainement emprisonné. De son domicile du Caire il a répondu à nos questions, par téléphone.

« Que s'est-il passé exactement ?

– Il y avait bien eu une vague plainte, de la censure, je crois, à propos du film *l'Avocat*, troisième œuvre de Rafaat El Mihi, cinéaste égyptien dont les idées modernistes et l'humour me plaisent, et j'avais donc accepté de distribuer son œuvre. Nous sommes naturellement tous tombés des nues, l'acteur principal de *l'Avocat*, Adel Imam [le Louis de Funès arabe], le réalisateur et moi-même, en apprenant notre condamnation tous les trois à un an de prison ferme. Je n'y comprends goutte ! On nous répète presque tous les jours que *nous sommes en démocratie* et j'entends une voix digne de l'Inquisition qui proclame : *« Etre avocat est un métier sacré qui ne doit pas être attaqué. »*

» Le film de Mihi montre effectivement un drôle de membre du barreau, mais pourquoi pas ? Est-ce une insulte pour tous les avocats d'Égypte ? Certainement pas. *Vol au-dessus d'un nid de coucous* a bien montré une infirmière terrible (1) et *la Femme du boulanger* un boulanger cocu (2). Et puis, à mes yeux, il n'y a pas de métier sacré qui tienne, à part celui de Dieu...

– Si l'appel que vous avez formulé n'est pas suspensif, accomplirez-vous votre année de prison et, dans ce cas, que se passera-t-il avec votre film, Bonaparte en Égypte, *que vous deviez commencer en mai ?*

– Oui, tout est prêt pour commencer à travailler dans deux mois. Mais, en tout cas, je refuserai jusqu'au bout de payer les 10000 livres [environ 80000 F] que l'on me propose de verser comme caution pour ne pas être embastillé maintenant. Nous sommes en démocratie, non ? Moi, ce système de caution me paraît antidémocratique, et d'ailleurs je n'ai pas un sou. J'ai tout engagé pour *Bonaparte en Égypte*. S'il faut aller en geôle, je ne serai d'ailleurs pas le seul : même le ministre de la culture, Abdelhamid Redouane, est maintenant mis sur la sellette pour avoir laissé passer le *scénario de l'Avocat... »*

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Film américain de Milos Forman (1975).

(2) Film de Marcel Pagnol, d'après Jean Giono (1938).

NOTES

Danse

MICHAEL CLARK A LA BASTILLE

Un bon petit diable

Il nous arrive du Riverside Studio de Londres via le Ballet Rambert et la Royal Ballet School, avec une réputation d'enfant terrible façon punk. Il est épanoui, le crâne rasé, avec des joues rondes de bébé.

Il commence au sol, en silence, une série d'élongations, comme un chat qui s'étire, puis il saute dans un trou de lumière sur une musique ravageuse de Glen Branca. Alors commence un solo destructeur, avec de belles envolées, des dégagés amples, des cabrioles et entrechats du plus pur style classique, distordus, hachés, moulinés, avec de faux airs innocents.

Souplesse, moelleux, beaux ports de bras, pied bien cambré, Michael Clark est un admirable danseur. Sa manière de s'arc-bouter au sol, de se casser en deux comme un pantin est très proche de celle de Karole Armitage, dont il a été le partenaire, mais en moins anguleux, moins agressif. Karole Armitage griffe et cogne et règle ses comptes, lui donnerait plutôt des gros coups de pattes, comme un lionceau nonchalant.

En tutu maintenant, une poitrine de femme peinte sur son tee-shirt, il se livre à une danse oscillante admirablement bougée. Mais ce *Parts I et IV* n'est qu'un amuse-gueule ; après l'entracte, Michael Clark réapparait dans un costme pseudo-militaire, qui laisse à l'air un postérieur bien rebondi. Comme le *Bon Petit Diable* de la comtesse de Ségur, en quête de sévices, il entame joyeusement *New Puritains*, suite de facéties de goût douteux : crachat sur sa partenaire Ellen Van Schuylenburgh, pas de deux en cothurnes avec pointes et arabesques ; c'est l'agression douce, la danse décadente à faire se retourner les robots de Béjart dans leur cage de verre. Un spectacle genre clip que la salle reçoit bien, en raison peut-être de la force technique des danseurs et de l'invention gestuelle qui sous-tend la dérision.

M. M.

★ Théâtre de la Bastille, 21 heures.

LE BALLET DE CUBA AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

La « pasionaria »

Le Ballet de Cuba ne surprend plus, mais il ravit toujours lorsque le rideau s'ouvre sur *les Sylphides*, frémissantes dans la lumière bleutée. Aucune troupe, sauf le Kirov ne sait donner au ballet de Fokine autant de charme et de perfection. Les torses ploient, les bras ondulent, et rien ne vient rompre le mouvement fluide, continu. Les années passent sur elles, le ballet se teinte de grâce un peu désuète et de nostalgie.

Le Ballet national de Cuba, c'est avant tout Alicia Alonso, «pasionaria» et «dame de fer». Étoile de l'American Ballet dans les années 40, elle a formé, avec le concours de professeurs du Bolchoï, d'extraordinaires danseurs : rigueur classique et tempérament de feu, comme Josefina Mendez, Loipa Araujo – un temps soliste chez Roland Petit, – Myrta Pli, Aurora Bosch... Et, parmi les hommes, Jorge Esquivel, longtemps voué au rôle de faire-valoir de la diva, et le Noir Andres William, inquiétant et félin.

Alicia Alonso a eu moins de chance avec ses chorégraphes, dont les productions d'un néo-classicisme pompeux ne sont supportables que grâce aux danseurs. C'est le cas du *Poème de feu*, d'Alberto Mendez, où le superbe Jorge Esquivel joue les Monsieur Muscle, submergé de femmes collantes comme des mouches.

Prologue pour une tragédie, du Canadien Brian Mac Donald, montre que la troupe peut aborder tous les styles ; elle forme un écrin flamboyant, où viennent se consumer le couple maudit d'Othello, Andres William et Amparo Brito. Madame Alonso, très attendue, vient clore la soirée avec la variation de *Robert le Diable*, gestes précieux, jeu de séduction et conquête du public, dont elle ne se lasse aps.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30.

Théâtre

« LA DÉDICACE » A SAINT-DENIS

Un enfermement obstiné

S'il n'est pas le premier à adapter et à mettre en scène *la Dédicace*, récit de l'Allemand Botho Strauss, Joël Jouanneau en a extrait un spectacle particulier, attachant, à deux ou trois longueurs près. On retrouve la violence âcre, puis la dérision du livre, carnet de bord d'une meurtrissure, à lire d'une traite. On retrouve Richard brutalement abandonné par Hannah son aimée, paumé style années 70 consignant à la façon d'un entomologiste les états sombres de son âme.

Au dehors, derrière les volets pour ainsi dire toujours fermés, il y a la rue de Berlin-Ouest, des néons qui clignotent, la canicule de cet été-là : 1976, on se souvient (les ours polaires des zoos n'en pouvaient plus). Dedans, dans le vide du décor signé Jean Haas, chambre vaste au parquet bleu ciel et aux murs bleuis, on voit un frigidaire également peint d'azur vague, une *table à tréteaux* avec machine à écrire, un matelas par terre – lit défait du laisser-aller – plus un *téléviseur* où se meuvent en silence les images... d'un ours blanc en cage.

Souvent l'utilisation de la vidéo au théâtre tombe comme un cheveu sur la soupe. Là, non. Le récepteur télé, tantôt éteint, tantôt allumé, tient une large place dans la déprime décrite par Botho Strauss. Parfois les frigidaires ont un air de déjà vu. Là, non : dans son enfermement obstiné, Richard attrape la boulimie des chagrins d'amour. Le lait tourne et la provision de yaourt parfumé s'épuise. Détails ? De ces petits faits se tricote l'humour (ou l'émotion).

Jacques Denis a tous les gestes véridiques du type qui dégringole dans le spleen, puis se ramasse soudain, conscient des limites de ses dons pour la souffrance prolongée. Surtout Jean-Quentin Châtelain, intrus de passage égratigné entre-temps par la même Hannah, fait une entrée prodigieuse, l'espace d'une scène qui à elle seule vaut le déplacement au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

M. L. B.

★ Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARDEN DE FEVERSHAM — Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 45.
TÊTE DE FAUNE — Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE DRAP DE SABLE — Lucernaire (544-57-34, 22 h 30.
SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE — Jardin d'Hiver (262-59-49), 21 h.
DANS LA JUNGLE DES VILLES — Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30.
LE PARTAGE DU ROI — Vitry, Théâtre Jean Vilar (681-68-67), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Marco Spada.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), *20 h 30 : la Critique de l'école des femmes*, l'Ecole des femmes.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Carnets d'un disparu. — Grand Théâtre, Concert : 20 h 30 : Ensemble Musique vivante, dir. Paul Daniel. — Théâtre Gémier : 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco par le TNP.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats :18 h 30 : Où vont les pays de l'Est ? ; de 15 h à 20 h : Quand je serai grand comme la fourmi. — Journée nationale de la poésie : 14 h 30 : Hors texte ; 17 h : poésie des Antilles. — Concert-Animation : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle avec les solistes de l'EIC. — Cinéma-Vidéo : 12 h 30 à 21 h 30 : Festival de Montbéliard. Nouveaux films BPI : 13 h : la Ballade de Pabuji ; 16 h : Une île : Bali ; 19 h : Faits divers ; 15 h : l'Ecole de Nice : René Prédal ; 18 h : Marie Jo Lafontaine. — Théâtre-Danse : 15 h : A l'école on apprend... aussi à vivre ensemble.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, 20 h 30 : le Coq d'Or.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), Théâtre : 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Macbeth.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
ATHENEE (742-67-27), I : 21 h : le Retour ; II : 18 h 30 : Passagères.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV. — Tempête (328-36-36), 16 h : le Retour d'Iphigénie.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé. — Resserre 20 h 30 : l'Homme Job. — Grand Théâtre à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (246-12-91), 20 h 30 : la Journée d'une rêveuse.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.



GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : la Demelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Histoires d'O...baldia.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly last summer.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle 21 h : le Journal d'une femme de chambre.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Préjugés et passions.
PLAISANCE (320-00-06), *20 h 45 : la* Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : l'Elève de Brecht - Molly Bloom.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-assassino.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : la Ballade du grand macabre.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. *20 h 30 : le Horla. — II. 20 h 30 : l'Ecume* des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. — III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr...ez vous.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.
THÉÂTRE DE PARIS, Grande salle, (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare. — Petite salle 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Affaires sont les affaires. — Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.
THÉÂTRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.
THÉÂTRE 347 (874-28-34), 20 h : Dom Juan.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux, 22 h : une Noce - une demande en mariage.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de madame Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : le Boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Arenh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Jeudi 22 mars

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h 30 : On perd les pétales.*
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : M. Lefièvre, Cie K. Cavagnac.
TH. 18 (226-44-47), 20 h 45 : Shakuntala.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : Michael Clark.

Opérette, Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h, (vers. française) : The Rocky Horror Picture Show.

Le music-hall

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Métamorphose d'une mélodie.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : C. Marin.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : M. Lebas, F. Lien, Ch. Mouty ; à 22 h : J. Debouverie.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cuvier.
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Wiener.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dahan.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Vigneault.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jim ven der Woude.

P'TIT QUÉBEC (828-31-88), 23 h 15 : J.-L. Masquelier.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons (Boris super Vian ».
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M.-C. Buffet (Bach, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre symphonique des PTT, dir. R. Andreani (Mendelssohn, Mozart, Bach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Bach, Debussy, Elgar). Salle Chopin-Pleyel, 12 h 30 et 15 h : Ensemble de cuivres Da Camera.
Eglise des Dominicains, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Haendel).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. Mounier (cours d'interprétation).
Faculté d'Assas, Grand Amphithéâtre, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart, Bach).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Audite Nova, dir. J. Sourisse (Purcell, Carissimi, Monteverdi).
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœurs et Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Mozart).
Salle Cortot, 20 h 30 : D. Karmazyn, M. Bachmann Vas (Rachmaninov, Valentini, Brahms...).

Jazz, pop, rock, folk

A. DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Y. Micenmacher.
ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Spirit Level.
ATMOSPHERE (249-74-30), 22 h 30 : P. Bebey.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Macombo.
CITHEA (357-99-26), 21 h : Yochk'o Seffer.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Steps Ahead.
PÉNICHE ATMOSPHÈRE (249-74-30), 22 h 30 : Jazz échappement de P. Bebey.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16).
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Lelann, A. Hervé, C. Alvin, A. Ceccarelli.
SALLE G. EIFFEL, 20 h 30 : Cl. Bolling.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : G. Acogny.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ecrivains cinéastes, Romain Gary : Les oiseaux vont mourir au Pérou ; 19 h, Cinéma japonais : Carmen revient au pays natal, de K. Kinoshita ; 21 h, Henri Verneuil : Maxime.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Solitude, de P. Fejos ; 17 h, Jean Lods : Rencontres de Royaumont A. Einstein/20.000 matins/Histoire d'une ville : Odessa ; 19 h, John Waters : Female Troubles.

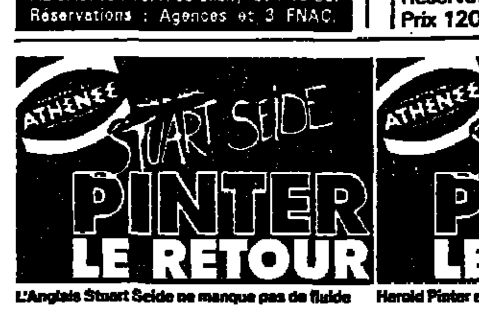
Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, *v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).*
A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ASCENSEUR (Holl.) (*), V.o. : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
BAD BOYS (A., (*), V.o. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (563-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).
COMME SI C'ETAIT-HIER (Belge) : *Le Marais, 4e (278-47-86).*
LES COMPÈRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 18e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CHRISTINE (v.o.) : Escurial (Hsp), 13e (707-28-04) ; V.f. : Paris Ciné I, 10e, (770-21-71).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (A) (**) : V.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ETINCELLE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME DE CUENCA (**), film espagnol de Pilar Miro (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
HOTDOG, film américain de Peter Markle (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94). — V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LETTRES D'AMOUR PERDUES, film français de Robert Salis : Movies Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MAUVAISE CONDUITE, film français de Nestor Almendros et de Orlando Jimenez Leal : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
POLAR, film français de Jacques Bral : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
RISKY BUSINESS, film américain de Paul Brickman (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94). — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
SECOND CHANCE, film américain de John Herzfeld (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GWENDOLINE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE LEOPARD (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27 ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44 ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PLANETE DES FEMMES (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
REBELOTE (Fr., version concert) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; (v.f.) Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).
LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, *14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse*, 15e (544-14-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
SOB (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
STAR 80 (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : *George V, 8e (562-41-46).*
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny *Ecoles*, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).



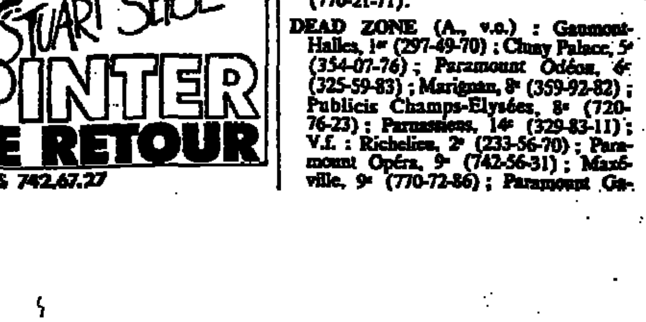
L'Anglais Stuart Seide ne manque pas de fluide

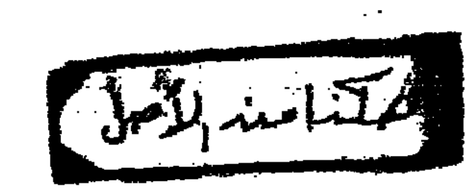


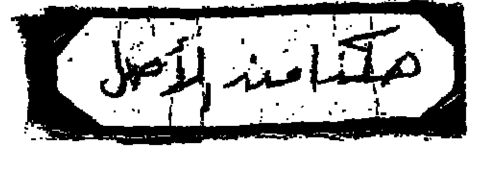
Harold Pinter en devient fondant. Libération



DERNIÈRES 742.67.27







SPECTACLES

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (261-50-32).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-47-62).
BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos II (H. sp.), 5e (354-15-04).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
HARLEQUIN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).
JACQUES BREL (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK 1997 (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
OUTLAND (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VERVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota, avec D. Evenou, X. St-Macary...
Les aventures d'une contractuelle parisienne, traitées à la manière d'une bande dessinée. Sans prétention.
21 h 30 Discours de M. François Mitterrand.
En direct du Capitole de Washington.
22 h 25 Le monde est un théâtre.
A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre le 27 mars, l'émission est consacrée à l'activité théâtrale en France.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : le Testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Dernier épisode. Après bien des vicissitudes, Jean et Joe se retrouvent. Jean décide de s'installer à Willestown et faire de cette ville celle dont rêvait Joe. Mais la réticence des habitants ne permet pas cette vaste utopie. Déçu, le feuilleton ferme ses portes.

21 h 35 Alain Decaux : l'histoire en question.
Il faut tuer Gandhi.
Le 30 janvier 1948, le mahatma Gandhi est assassiné. Autopsie d'un crime, de ses conséquences, la vie du grand théoricien de l'indépendance et de la non-violence.
22 h 50 Patinage artistique.
Championnats du monde dames, figures libres. En différé d'Ottawa.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : le Ressac.
De C. Paolini. Avec *R. Vallone, P. Massini, Ph. Clay...*
Au large de la Corse, des hommes qui se vouent une haine ancestrale se battent pour la possession de l'or rouge, le corail.
22 h 05 Journal.
22 h 25 Parole de régions.
L'Alsace et ses particularismes (Mulhouse, ville des musées techniques).
22 h 35 Avec le temps : Paulette.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Festival de Prades : « Deuxième sonate » de Brahms, interprétée par Léonard Rose, violoncelliste.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 05 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Douze régions, douze programmes.
Panorama de la TV régionale (télévision câblée).
18 h 08 Feuilleton : Dynasty.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : le Chevalier d'Harmental.
19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Poésie ininterrompue, en direct du Salon du livre, au Grand Palais.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Bach, par B. Benitez.
20 h 30 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984) : « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Casapietra, K. Laki, H. Welker, M. Hoelle, K. Skram.
23 h Les soirées de France-Musique : la mémoire, pas le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Schoenberg, Ellington, Bartok, Couperin...

Vendredi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : Un grand amour de Balzac.
Une coproduction franco-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanska. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.
14 h 50 Temps libre.
En direct du Salon du livre, avec Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; Cinéma et vidéo.
17 h Destination... France.
D'un département à l'autre. L'Aisne, avec un invité originaire du département.
17 h 30 Le village dans les nuages.
17 50 Série : Holmes et Yoyo.
18 h 20 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 30 Microludic.
Avec Super-Défi.
18 h 55 Variétés jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Salut les Mickey.
Emission de C. Izard.
Autour de Sacha Distel, Lio, Charlotte de Turckheim... Des extraits de dessins animés.
21 h 50 Documentaire : Exils.
Emission de F.-M. Ribadeau.
Argentine et Vietnam.
Deuxième numéro d'une série consacrée aux étrangers résidant en France : le témoignage de Laura, victime du régime militaire argentin, arrivée en France sans ses enfants. M. Tang, Vietnamien résidant en métropole depuis vingt ans. Trop peu de témoignages impressionnistes.
22 h 45 Championnats du monde de patinage artistique.
Figures libres couples à Ottawa.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Avec Marcello Mastroianni.
14 h 55 Série : Hunter.
15 h 45 Reprise : L'Histoire en question.
Il faut tuer Gandhi (diff. le 22 mars).
16 h 40 Itinéraires.
L'Himalaya : un royaume du Bhoutan.
Avec l'orientaliste Arnaud Desjardins.
17 h 45 Récré A 2.
Tranin reporter ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Disparitions.
N° 3 : Double fond. Réal. Y. Ellena.
Jenny, sur la scène d'un cabaret parisien, subtilise les papiers d'un client suisse fondé de pouvoir d'une banque. Au cours d'un tour de prestidigitation, son collègue Mister Wizzo la fait disparaître... pour de bon.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le thème : « Sur quelques contemporains ». Sont invités : Denise Dubois-Jallais (la Tsarine), *Jacques de Fouchier* (le Goût de l'improbable), *Jean Mistler* (le Jeune Homme qui rôde), *Eric Roussel* (Georges Pompidou), *Françoise Sagan* (Avec mon meilleur souvenir).
22 h 50 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Italie) : Ecce Bombo.
Film italien de Nanni Moretti (1978), avec N. Moretti, L. Sastri (v.o. sous-titrée).
Les rapports difficiles d'un étudiant de vingt-quatre ans avec ses parents, ses amis, les femmes, et les illusions de l'extrême gauche. Satire à plusieurs dimensions d'une génération contestataire et de la société dans laquelle elle vit. Après le succès de son premier film, Je suis un autarcique, *Nanni Moretti fut considéré un peu hâtivement comme un rénovateur de la comédie italienne.* Ecce Bombo *montre les limites de son cinéma d'auteur.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, émission de l'INC.
20 h 35 Vendredi : Veillée d'amour à Tripoli.
Magazine d'information d'A. Campana.
Une enquête de P. Alfonsi sur la vie quotidienne au Liban. Des témoignages de Katia, Tripolitaine convertie à l'islam ; Gaby, son frère chrétien, et Fouad, musulman. Autour de leur attachement à l'unité nationale, et des possibilités d'une entente.
(Lire notre article ci-contre)
21 h 35 Journal.
21 h 55 Bleu outre-mer.
Emission de la radio-télévision française d'outre-mer. Variétés antillaises : Best of Melody Bar.
22 h 45 Paroles de régions.
FR3 Alsace, région économique rhénane.
22 h 55 Spécial Salon du livre.
Emission de J. Garcin.
Où l'on voit un grand auteur disparu sortir enfin des oubliettes.
23 h Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : « Concerto brandebourgeois n° 5 en ré majeur », de J.-S. Bach, par le Guidhall String Ensemble de Londres, avec H. Dreyfus, clavecin, Christian Larde, flûte, Jin Li, violon.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Une télévision câblée du matin à Grenoble.
17 h 11 Festival Ozone Jazz de Neuchâtel.
17 h 17 Reportage : Le piège (le parachutisme).
17 h 34 Version originale, une semaine de programmes sur *Canal 5 (Grenoble)*.
18 h Un mois d'aventure audio-visuelle à Gennevilliers.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 *Matinales* : Chanson de poètes ; L'Afrique et ses radios ; Les ciné-clubs en six séances.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La *matinée des arts du spectacle.*
10 h 45 Le texte et la marge.
11 h 2 Musique : Croquis et moments musicaux (et à 13 h 30).
12 h 5 *Agora : Semaine de la poésie.*
12 h 45 Panorama, en direct du Salon du livre.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « l'Enfant double », de *G.-E. Clancier.*
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Flavius Arrien).
16 h Les musiciens du printemps : Vivaldi, Debussy, Monteverdi, Stravinski, Schubert, Nono, Gabrieli, Schumann, Chopin...
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : L'ethnosociologie, avec *le professeur Poirier.*
20 h La gauche en Grande-Bretagne, son passé, son avenir.
21 h 30 Musique : Black and Blue (le jazz en 1984).
22 h 30 Nuits magnétiques : *Arrêts fréquents.*

FRANCE-MUSIQUE

2 h à 7 h *Les nuits de France-Musique* : musique de chambre ; œuvres de Schönberg, Brahms, Schubert, Schnabel, Debussy...
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 *Le matin des musiciens : Fidelio 5,* Beethoven.
12 h 5 Concert : œuvres de Dutilleux, Chausson, Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Houtmann.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : I. Lidholm.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h D'une oreille à l'autre : œuvres de Hebden, Luna, Abelard, Lavista, Schumann, Dvorak, R. Strauss.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton ; les claviers, par H. Renaud.
20 h Concert (en direct de Stuttgart) : Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven, « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur » de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn, sol. K. Zimmerman.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Florilège lyrique ; œuvres de Bellini, Erkel, Caccini, Chaynes, Korngold ; à 23 h 10, la mémoire, pas le souvenir : œuvres de Bach, Berg, Ellington, Bartok, Marais, Ravel, Wagner ; à 1 h, Musiques traditionnelles.

A VOIR

« Veillée d'amour à Tripoli »

Ce documentaire n'a pas l'ambition de dénouer l'imbroglio libanais. Il ne comporte aucune explication didactique ou savante analyse. Ce n'est pas non plus ce que l'on attend d'un film de guerre. Le réalisateur, Philippe Alfonsi, nous propose une chronique de la vie quotidienne dans laquelle les motivations psychologiques des protagonistes du drame l'emportent sur le discours politique conjoncturel. Mieux encore, il laisse entrevoir ce que sera le Liban demain.

Le décor : une ville parmi tant d'autres avec ses souks plusieurs fois séculaires, ses églises et ses mosquées, ravagée par des conflits armés qui n'en finissent pas. Une ville où la mort rôde en permanence sans intimider la population animée par une volonté irrépressible de survivre.

Les acteurs : une famille chrétienne pas comme les autres, choisie judicieusement parce qu'elle incarne et symbolise les déchirements de tout un peuple. Deux de ses membres, Katia et Fouad, se sont convertis à l'islam. Ils militent aux côtés des Palestiniens. Leur frère, Gaby, se situe dans le camp adverse. Leur mère, écartelée, pathétique, les comprend sans approuver leur engagement. Ancienne militante communiste, elle se culpabilise : *« C'est ma faute, puisque j'ai élevé mes enfants à aimer leurs semblables... »*

Katia, qui a choisi comme compagnon un chef militaire de l'OLP qui a embrassé l'islam davantage par solidarité avec les déshérités que par conviction religieuse, lui a « brûlé le cœur ». La vieille mère insiste : elle ne déteste ni les Palestiniens ni les musulmans. Mais cette guerre n'est pas la sienne, et le Liban doit revenir intégralement aux Libanais. *« C'est ma patrie ; elle ne sera ni israélienne ni palestinienne ! ».* Cri du cœur qui résume bien le consensus national.

Divisée, la famille se réunit néanmoins en bonne convivialité. Les larmes se mêlent aux rires, la poésie à la banalité des conversations. Libanais et Palestiniens, musulmans ou chrétiens, communient dans la chanson ; ils entonnent en chœur une vieille ballade, *« veillée d'amour »* qui exalte la réconciliation d'un couple d'amants.

C'est encore d'amour qu'il s'agit dans les propos de l'archevêque de Tripoli. Dans un français châtié, il défend la cause palestinienne et dit sa fierté devant l'assistance que les maronites de la région offrent à leurs compatriotes musulmans, sinistrés de la guerre. Ses ouailles font partie de cette « majorité silencieuse », allergique aux milices qui prétendent représenter les chrétiens.

La belle et ténébreuse Katia, aux grands yeux tristes, le visage marqué par la souffrance, clame, à sa manière, son identité libanaise. Elle ne veut pas que sa patrie subisse le même sort que celle de Yasser Arafat, pas plus qu'elle ne supporte les exigences des « frères » syriens.

L'envers du décor : un Palestinien qui interdit aux membres de sa famille de rejoindre les fedayin. Trois de ses enfants, dont une fille de vingt ans ont été tués. En trente-cinq ans, il a dû fuir à huit reprises, avec les siens, guerres et massacres. Il estime avoir contribué, par sa présence aux malheurs subis par le pays qui, bon gré mal gré, lui a offert l'hospitalité. *« Si un enfant libanais me regarde avec haine,* dit-il, *je ne pourrai soutenir son regard. »* Il est disposé à faire table rase du passé. *« Qu'attend Yasser Arafat pour tendre la main à Israël ? »* s'exclame-t-il. A sa manière, il parle lui aussi d'amour.

ERIC ROULEAU.

★ Magazine « vendredi », FR 3, le 23 mars à 20 h 30.

VU

L'arbre d'Hampate Ba

L'émission de Pierre Dumayet s'ouvre sur l'image d'un arbre, et c'est bien. C'est sous l'arbre que se tiennent les « palabres » en Afrique, l'arbre symbole de toutes choses, pour qui sait voir et entendre, l'arbre immense, salutaire, entre terre et ciel, don de Dieu.

Pour la première émission de sa nouvelle série consacrée aux sciences humaines (*D'homme à homme,* qu'on retrouvera une fois par mois sur TF 1), Pierre Dumayet a choisi d'aller voir Amadou Hampate Ba, une des grandes figures de l'Afrique, un « sage » au sens philosophique du terme, c'est-à-dire ouvert à toutes les activités de l'esprit humain. Ce Peul, élevé par les Bambaras, éduqué par les colonisateurs français, ancien diplomate, historien, chercheur infatigable, un « homme de Dieu », animé du sens aigu du sacré, a écrit une histoire de l'empire peul du Macina (l'actuel Mali) à partir des témoignages oraux des griots traditionnels.

Pierre Dumayet n'a pas fait qu'écouter Hampate Ba raconter (et comment !) l'histoire de ce peuple de bergers nomades, islamisés il y a un peu plus d'un siècle et demi ; il a refait le chemin d'Hampate Ba, retrouvé quelques-uns de ses informateurs. On passe de la parole du sage (un octogénaire plein d'humour et de simplicité) aux autres, on pénètre dans un univers de pensées, dans les chiffres, les rêves, le conte initiatique, la tradition, l'interdépendance de toute chose.

On apprend surtout ce qu'est la parole – *« divinement exacte »,* – la parole qui est connaissance, celle du griot, du forgeron, de la potière, du tisserand. En regardant : car il y a les images, lentes, magnifiques, de Jean Cazenave.

Pour Amadou Hampate Ba, le monde environnant est un grand livre qu'il faut apprendre à déchiffrer, où tout est signifiant. L'image du tisserand – un pied qui se lève tandis que l'autre descend, la navette qui passe d'une main à l'autre, le fil, – ces gestes, ces objets qui symbolisent toute la cosmogonie africaine, restera un moment éblouissant.

CATHERINE HUMBLOT.

PRESSE

LE SYNDICAT DU LIVRE CGT « OCCUPE » UN STAND AU SALON DU LIVRE

Le quatrième Salon du Livre, installé au Grand Palais du 23 au 28 mars, comptera un stand du plus que prévu : celui du Syndicat du Livre CGT, dont les militants avaient entrepris, mercredi 21 mars après-midi, d'« occuper » les entrées dans le cadre de la journée nationale d'action déclenchée par les travailleurs de la presse et du labeur. La FFTL-CGT utilisera ce stand pour proposer des ouvrages relatifs au mouvement ouvrier et syndical, en même temps que l'affichage de ses principales revendications (*le Monde* du 22 mars).

Parallèlement, une manifestation s'est déroulée au ministère de l'industrie pour demander aux pouvoirs publics de s'inscrire dans les perspectives *« de développement et de reconquête »* du secteur imprimerie réclamé par la CGT, pour *« enrayer le chômage, moderniser l'outil de travail et ouvrir des perspectives d'emplois nouveaux ».*

La journée nationale d'action s'est soldée par de nombreux débrayages d'une heure dans les entreprises – notamment à l'Agence France-Presse, – des réunions d'information et par l'envoi de délégations.

● *Hélio-France en dépôt de bilan.* – La société Hélio-France, qui s'était vu confier l'imprimerie Héliogravure de France, implantée à Noyon (Oise) en location-gérance au mois de janvier, s'est déclarée « en cessation de paiement », mardi 20 mars, auprès du tribunal de commerce de Compiègne et doit déposer son bilan. Cette société avait été constituée par le personnel et l'ancien directeur d'Héliogravure de France à la suite d'un conflit avec le président-directeur général de l'entreprise, M. Yvan Ginioux. Les nouveaux responsables n'ont pu cependant redonner à l'entreprise son niveau d'activité antérieur. Ils n'ont pu d'autre part obtenir le soutien des pouvoirs publics qui s'étaient opposés à cette solution industrielle devant le tribunal de commerce et auraient préféré une reprise d'Héliogravure de France par un autre imprimeur (*le Monde* du 7 janvier). Un nouveau jugement est attendu vendredi 23 mars.

COMMUNICATION

Premier contrat entre les radios libres et les sociétés d'auteurs

La multiplication des radios libres et leurs difficultés à s'organiser en une véritable profession posaient, depuis l'éclatement du monopole radiophonique, la question de la rémunération des auteurs et compositeurs d'œuvres diffusées sur les ondes de ces stations. Un accord a été conclu, vendredi 16 mars, entre quatre sociétés d'auteurs et un syndicat représentatif des radios locales privées.

Des négociations étaient en cours depuis plusieurs mois. Des «tables rondes» avaient été organisées sous l'égide du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication afin de trouver le système qui allierait une protection raisonnable des auteurs à la prise en considération de la spécificité de ces radios, privées – en principe – par la loi de toutes recettes publicitaires.

Un premier contrat était proposé il y a un an par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), que signèrent cent seize des six cent vingt-quatre radios autorisées aujourd'hui, mais dont une trentaine seulement s'acquittèrent. Un nouveau contrat désormais lui succède, associant, outre la SACEM, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique (SDRM) et la Société civile des auteurs multimédias (SCAM), approuvé cette fois par le Syndicat national des télévisions et radios locales (SNTRL), lequel revendique plus de trois cent cinquante adhérents.

Il s'agit d'un contrat-type, bientôt soumis à chaque station autorisée et renouvelable tacitement chaque année ; *un contrat global aussi*, puisqu'il ouvre aux radios signataires la totalité des répertoires français et internationaux des différentes sociétés mentionnées ci-dessus ; un contrat obligatoire, enfin, puisque les stations qui refuseront de s'y conformer feront l'objet de poursuites devant les tribunaux, au même titre, précisait vendredi le directeur général de la SACEM, que les « *pirates de cassettes vidéo* » arrêtés la semaine passée.

Aux termes de la convention, chaque radio devra payer une redevance correspondant à 5 % du montant total de ses charges d'exploitation (pour les stations périphériques, ce pourcentage est de 6 % sur les recettes publicitaires). Les stations n'ayant pratiquement pas de budget de fonctionnement devront toutefois verser un forfait minimal annuel de 2 000 F. De leur côté, les radios « thématiques », dont la diffusion musicale est inférieure à 30 % de la durée totale des émissions, voient le taux de la redevance ramenée à 2,5 %. Un avantage que ces radios devront justifier en communiquant à la SACEM l'ensemble de leurs « conducteurs », c'est-à-dire des listes complètes des œuvres passées sur leur antenne.

Prenant en compte les revendications exprimées depuis de nombreux mois par plusieurs organisations de radio, l'accord prévoit aussi : la non-rétroactivité du contrat, qui prend effet à la date de l'autorisation de la radio ; la déduction, dans le calcul des droits, de la TVA acquittée par les *stations et des salaires* et charges sociales versés pour les journalistes titulaires de la carte professionnelle ; l'allégement de la documentation à remettre aux sociétés d'auteurs.

Un contrat bilatéral signé entre la SACEM et le SNTRL les incite d'autre part à organiser des stages de formation d'animateurs de radio locale et à financer un atelier de création radiophonique destiné à améliorer la qualité des émissions musicales. Quant à la SACEM, elle s'est engagée à rétrocéder au syndicat 5 % des droits d'auteur perçus auprès de ses adhérents, afin de l'aider à développer ses actions de défense et d'organisation de la profession. *Une manière aussi de l'intéresser* directement au règlement des droits d'auteur et de l'inciter à exiger de ses membres la plus grande discipline.

Surpris de n'avoir pas été prévenus de l'aboutissement d'un accord qu'ils négociaient également depuis plusieurs mois, le SPRINT-RÉGION et l'Association pour la libération des ondes (ALO) n'estiment pas leurs adhérents liés à cette convention. Ils jugent trop élevé le prélèvement de 5 % opéré sur le budget des radios, en comparaison avec les systèmes en vigueur à l'étranger, regrettent que tous les frais liés à la collecte de l'information ne soient pas déduits de l'assiette de calcul, et que des garanties plus solides n'aient pas été fixées concernant le reversement des droits aux auteurs et compositeurs régionaux. Enfin, les deux organisations « *s'étonnent* » que la SACEM cautionne ce qu'elles qualifient de « *racket* » des radios par le SNTRL, en reversant au syndicat un pourcentage des droits perçus, l'impliquant directement dans l'application de la loi.

ANNICK COJEAN.

La percée chiffrée des radios locales

Soit, les radios locales du service public se sont davantage fait connaître de la presse nationale par leurs grèves, leurs crises et leur mauvaise humeur que par leurs programmes, leurs talents, leur impact. *Mais qu'en pensent*, sur place, les auditeurs ? Et comment ces stations se comportent-elles face aux radios locales privées ?

Une étude réalisée par le Centre d'études d'opinion dans le courant de l'année 1983 tente de mieux cerner l'audience d'une *dizaine de ces stations départe*mentales. Ses résultats encourageants ont, sans nul doute, mis un salutaire baume au cœur des animateurs et responsables de ces stations. A l'exception de Radio-Côte d'Azur, battue dans le département des Alpes-Maritimes par une radio privée, les stations de service public dominent incontestablement la FM de leur région (Creuse, Indre, Dordogne, Finistère, Vaucluse, Seine-et-Marne, Mayenne, Territoire de Belfort, Nord-Pas-de-Calais). Une position plus ou moins solide, selon les cas, mais qui fait de Radio-La Creuse la première de son département *(avant France-Inter et les périphériques)*, de Radio-Mayenne la deuxième (ex-æquo avec une radio périphérique) et de Radio-Belfort la troisième. Au total, l'ensemble de ces dix stations réunissent un auditoire de cinq cent dix-neuf mille personnes. A noter toutefois que les meilleurs *résultats sont obtenus dans les* zones rurales, où la percée est incontestable, et que les scores sont aussi fonction du nombre de radios locales privées en compétition. Encore la compétition est-elle un peu faussée, vu la différence des portées géographiques imposées par la loi entre les deux types de station.

Enfin, l'étude donne deux positions intéressantes *quant aux* changements provoqués par l'arrivée des stations locales (il apparaît d'ailleurs difficile ici d'effectuer une distinction entre radio locale et radio publique) :

– D'abord, l'augmentation du taux de lecture de la presse quotidienne régionale dans tous les départemens où une comparaison a pu être effectuée entre 1982 et 1983 ; on relève en effet que le mouvement des radios locales s'accompagne d'un regain d'intérêt pour la région et pour l'information locale (+ 7 % pour le journal *la Montagne* dans la Creuse ; + 15 % pour *Nice-Matin dans les Alpes-Maritimes ;* + 6 % pour *Ouest-France* dans le Finistère et + 1 % pour le *Télégramme de Brest)*...

– Le parc de récepteurs équipés de FM s'est accru dans des proportions énormes dans les départements sous-équipés à l'origine. Ainsi, depuis la création de Radio-Mayenne en *1980*, le pourcentage du parc FM a augmenté de 49,6 %, dépassant aujourd'hui la moyenne nationale. – A.C.

TÉMOIGNAGE

LA DISPARITION DE VICTOR DE PANGE
Une carrière européenne

Victor de Pange, qui vient d'être emporté, à soixante ans, par une cruelle maladie (*le Monde* du 10 mars), aura fait toute sa carrière au Conseil de l'Europe, où l'avait fait entrer Robert Schuman, en 1954. Il en aura gravi tous les échelons : conseiller, chef de service, chef de cabinet du secrétaire général, directeur adjoint de l'enseignement et des affaires culturelles. Il a été pour beaucoup dans le développement des activités culturelles du Conseil : multiplication des bourses, création d'une université européenne à Florence, et ces grandes expositions – sur l'art roman, le baroque, le romantisme, Florence au *temps des Médicis – qui,* dans chacune de nos capitales, sont venues, depuis vingt ans, souligner l'unité artistique et spirituelle de notre continent.

Mais une autre part de son activité doit être soulignée. Après des études de lettres et trois ans passés à l'université d'Oxford, Victor de Pange avait *publié un essai remarqué*, sur Graham Greene – que préfaça Mauriac, – un *Charles Morgan*, les *Correspondances* inédites de son aïeule, Mme de Staël (avec Wellington et la duchesse de Devonshire), et il avait commencé une *Vie de Victor de Broglie* (non pas le ministre de la guerre de Louis XVI, mais son fils, le « duc jacobin », défenseur du maréchal Ney). Victor appartenait par sa mère, la comtesse de Pange, vice-présidente du jury du prix Femina (dont on a lu les plaisants souvenirs : *Comment j'ai vu 1900*), à l'illustre tribu des Broglie, étant le neveu du prix Nobel et de son frère, le physicien, le duc Maurice. Son père, Jean de Pange, historien du *Roi très chrétien* et des *Meules de Dieu*, avait été arrêté par la Gestapo parce qu'il refusait de livrer la cachette d'Otto de Habsbourg.

Peut-être Victor de Pange, dont les dons étaient multiples, se serait-il mieux accompli dans une carrière d'enseignant (il occupa un moment la chaire de littérature anglaise à l'Institut catholique de Paris) et de chercheur. Il aura consacré un temps précieux à faire revivre le patrimoine familial, à publier l'austère *Journal* de Jean de Pange et à entretenir le culte staëlien. Mais il était surtout un homme d'une bonté sans faille, d'une incomparable générosité, qui a rayonné tant à Coppet qu'à Strasbourg, où il a accueilli tout ce qui compte en Europe mais aussi beaucoup de « personnes déplacées ».

Depuis le jour, déjà lointain, où nous découvrions ensemble l'Europe en ruine et le Berlin d'après le Blocus, jusqu'à celui, où, voici quatre ans, nous revenions *dans Prague « normalisée »*, en passant par les couloirs XVIIe de *Wadham College*, à Oxford, qui sentaient la vaisselle et le chou, que d'espoirs *n'aurons-nous pas partagés,* que de pays n'aurons-nous pas découverts, que d'illusions déçues aussi... Et que d'amis, déjà, nous ont quittés avant l'heure, du comte Sforza à Noël Salter, de Gilbert Cesbron à Romain Gary, de Michel Mourre à Dominique de Roux.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

* Licencié ès lettres, docteur en philosophie de l'université d'Oxford, le comte Victor de Pange, neveu par sa mère, née princesse Pauline de Broglie, des physiciens Louis et Maurice de Broglie, a fait toute sa carrière au conseil de l'Europe, où il était chargé de l'enseignement et des affaires culturelles. Président de la Société des *études staëliennes et vice-président* de l'académie d'Alsace, il était membre correspondant de l'Institut de France, chevalier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de Malte.

CARNET DU Monde

Naissances

– Danielle CASSORLA et Michel BERCOVIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur troisième enfant,

Ido, Tzvi, Hadar,

à Jérusalem, le 9 mars 1984.

P.O. Box 7976 Jérusalem.

– A notre grande joie,

Aurélien

est né le 2 mars 1984.

Marie-Paule/Jean-Claude LACROIX et leurs enfants.
Grenoble.

Mariages

– M. Laurent METZINGER et Mlle Brigitte ROUX ont la joie d'annoncer leur mariage.

La cérémonie aura lieu le 24 mars 1984 à la mairie de Boulogne-sur-Seine (92).

54, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.

Décès

– Mme Max Edward Bunford,
son épouse,
Dominic-Anthony et Amalie,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Max Edward BUNFORD,

survenu le 20 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Charles à Monte-Carlo.

– L'ASART-AIAP esprime il cordiglio per la scomparsa del

Ministro Plenipotenziario-Capo della Legazione di San Marino a Parigi

Max Adolphe Edward BUNFORD

Ricordandone le doti civili umane e la particolare sensibilità che ha sempre dimostrato verso i nostri artisti realizzando assieme ad essi nuove qualificanti realtà, concretizzando importanti iniziative culturali e prime fra queste la mostra del Salon d'Automne a San Marino.

Gli artisti tutti sono partecipe del lutto che ha colpito la moglie ed i figli ed esprimono le più sentite condoglianze.

San Marino 20 Marzo 1984.

– La famille de

M. GIRAUD-AUDINE Paul,
conseiller des affaires étrangères
en retraite,

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 11 mars 1984.

– Saint-Etienne. Romont (Suisse). Saint-Lunaire. Colombes. Alphen A/D Rijn (Hollande). Pau.

Le docteur et Mme Humphrey Golaz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Golaz
et ses enfants,
Mme Jean Golaz,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henri Golaz,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Lydie Golaz,
M. et Mme R. H. Samsom-Golaz,
Mme Paul Golaz,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Larribau,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Samsom, Pfeifle, Golaz, Andéoud, Breuil,
Parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 15 mars 1984, de

M. Georges GOLAZ,

endormi dans la paix de son Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

« Le fils de Dieu m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi. »
Epître aux Galates,
ch. 2, ver. 20.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Christel Jean LE LANDAIS,
née Janine Sicleman,
président-directeur général
des films du Rond-Point
et de l'auditorium Jean-Mermoz,

survenu le 19 mars 1984, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Une absoute, suivie de l'inhumation, sera donnée le 27 mars, à 9 heures, en la basilique Saint-François-de-Sales de Thonon-les-Bains.

Mlle Emmanuèle Le Landais,
49, avenue Mozart,
75016 Paris.

– MM. Didier Souffrant,
Lionel Moreel,
Et tous les collaborateurs de la société Nicol et Cie,

ont la douleur de faire part de la disparition de leur président,

M. Jérôme NICOL,

décédé le 19 mars 1984, dans sa quarante-cinquième année, à la suite d'une longue maladie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 19 mars 1981, mourait

Guy de SERRES-JUSTINIAC.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent !

– Nous invitons tous ceux qui ont connu et aimé le

docteur Jean-Jacques GALOPIN,

à se souvenir de lui, en ce jour premier anniversaire de sa mort.

De la part de sa famille.

– Le 22 mars 1983, le géographe

André MEYNIER,
professeur
à l'université de Haute-Bretagne
à Rennes,

nous a quittés.

Sa famille tient à remercier tous les amis et collègues qui, tout au long de cette année, ont manifesté leur sympathie et apporté leur soutien exceptionnel.

Communications diverses

– Au IVe Salon du livre, les éditions Colbo (stand N-10) exposent la nouvelle *Bible bilingue* (3 volumes sous coffret). Il s'agit de la seule édition bilingue (hébreu-français) actuellement disponible dans le monde.

– Conférence-débat : « Les pauvres aujourd'hui chez nous et dans le monde », avec l'abbé Pierre, fondateur des communautés Emmaüs : mercredi 28 mars, à 20 h 45, Notre-Dame de Clignancourt, 36, rue Hermel, 75018 Paris.

– La Mission de France accueille des jeunes pendant l'été à l'abbatiale de Pontigny. Ils peuvent passer huit jours ou quinze à Pontigny, pendant les mois de juillet et d'août, pour y accueillir, à deux ou trois, les touristes à l'abbatiale et la leur faire visiter. Nourris et logés gratuitement, ils participeraient à la vie de notre maison, en y rencontrant tous ceux et celles qui viennent y faire halte. Une session de formation est prévue pendant deux jours, les 31 mars et 1er avril, à Pontigny. Renseignements : Mission de France, BP 124, 94121 Fontenay-sous-Bois Cedex.

– *L'Amicale des anciens* de la 1re brigade de spahis, qui regroupe cent cinquante officiers, sous-officiers, brigadiers-chefs, brigadiers et spahis ayant appartenu en temps de paix et au cours des campagnes de la guerre 1939-1945 au 4e régiment de spahis marocains et au 6e régiment de spahis algériens, recherche tous les anciens dont elle a perdu la trace au fil des années. Elle les invite à se faire connaître auprès du secrétaire général, M. Pierre Cazenave, 9, rue Casimir-Brenier, 38120 Saint-Egrève. Le siège de l'Amicale se trouve 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

– L'Association de presse France-Japon organise le mardi 27 mars, de 15 heures à 19 heures, à l'hôtel Nikko, un colloque sur l'enseignement supérieur au Japon, sous la présidence de M. Louis Dange, ambassadeur de France.

Renseignements et inscriptions à l'Association de presse France-Japon, 14, rue Cimarosa, tél. : 727-30-90.

MORT DE JACQUES POULET, CRITIQUE DRAMATIQUE

Le critique dramatique Jacques Poulet s'est donné la mort le 20 mars. Il était âgé de quarante et un ans. Il avait collaboré aux journaux *l'Humanité*, *France-Nouvelle*, *la Nouvelle Critique* et *Révolution*.

Jacques Poulet a décidé de nous quitter. Dernier déchirement après d'autres dans le domaine de l'engagement politique, privé, professionnel. Plusieurs fois, il s'était replié dans le silence, mais c'était pour chercher là où il pouvait exister en accord avec lui-même. Une fois déjà, il avait tenté de plonger dans le noir, mais c'était un appel, et il avait été entendu parce qu'on l'aimait, lui et son talent.

Il était passionné de théâtre et en parlait avec une sensibilité aiguë, avec une lucidité percutante, avec humour. Il était parvenu à la maîtrise de sa pensée et de son écriture. Peut-être a-t-il attendu d'exister au moins par ce lien à l'art de la représentation et à son art d'écrire, pour le rompre et nous abandonner.

Il est allé au théâtre, il a écouté des textes d'auteurs obsédés par la parole de mort. On a parlé, on a ri ensemble. On lui a dit à bientôt. Il est retourné dans sa ville natale, il s'est donné la mort sans appel. Il laisse une blessure chez tous ceux qui l'ont connu.

COLETTE GODARD.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

APPARTEMENTS PRESTIGE
Immeuble neuf
Livrable juillet 1984
3 magnifiques duplex avec grandes terrasses plein sud.

3 p. 95 m² + terrasses 65 m²
4 p. 115 m² + terrasses 115 m².
5 p. 138 m² + terrasses 70 m²

Sur place « Espace Baltard » Rue Berger, face Forum des Halles (14-17 h sauf mercredi et dimanche). Tél. 296-15-63.

2e arrdt

400 m FORUM DES HALLES studio tt cft, bel immeuble asc. 204.000 F. 661-25-00.

3e arrdt

MARAIS CHARME, SUD VRAI 3 P., cuis., s. bains, 50 m² environ, 550.000 F. 531-51-10.

MARAIS à saisir bel imm. ancien, studio, poutres, caractère, 192.000 avec 19.000 cpt, solde comme loyer. 347-57-07.

4e arrdt

PONT SULLY, 7 fenêtres SUD SUR SEINE et ILE-SAINT-LOUIS, 4 P., 170 m². Superbe volume. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

St-Germain. Maubert 354-65-10

140 m² SOLEIL

PRÈS DE NOTRE-DAME DUPLEX DE CARACTÈRE 90 m² gd liv + 2 ch., etc., 950.000. Voir merc., jdi 13-16 h, 13, rue du Petit-Pont, 577-74-38.

Part. vend petit 2 P., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 365.000 F. Visite et tél. 23, 26, 30. Tél. 535-12-61, de 15 à 20 h.

7e arrdt

SUFFREN

CHAMP DE MARS
4 P. + service, lumineux expo. sud. 1.750.000 F.
BRANCION S.A.R.L.
Téléphone : 575-73-94.

8e arrdt

AVENUE GEORGE-V

5 pièces, balcons, 300 m². Imm. pierre de taille.

LERMS - 355-58-88.

9e arrdt

ST-GEORGES, GD 2 P. Cuis., bains. BON PLAN 350.000 F - 526-99-04.

11e arrdt

NATION beau 3 p., cft, 3e ét., imm. ravalé, urgent. 340.000 F. 347-57-07.

12e arrdt

Me REUILLY-DIDEROT Bel imm. récent, 2 p., cuis., bains, 50 m², 5e ét., parking. GARBI - 567-22-88.

PL. NATION 2/3 p. duplex, neuf, park., bains marbre, cuis. équipée. Tél. : 661-25-00.

PICPUS/DAUMESNIL

dans imm. brique, pptaire vd 3 P., cuis., w.-c., s. de bains, 61 m², occupé bail libérable oct. 86. 282-03-50 - 500-54-00.

13e arrdt

PL. D'ITALIE. Imm. restauré, studio, gde cuis., bains, w.-c. séparés, 5e ét., asc. 329.000 F. HABITAT CONSEIL, 661-25-00.

Me CORVISART Maison récente 190 m², liv. + 5 chbres, 2 terrasses, 2.200.000 F. 546-26-25.

14e arrdt

MOUTON-DUVERNET
BEL IMM. RÉCENT, 120 m²
Vastes double liv. + 3 chbres, 2 bains, 2 boxes, 4e ÉTAGE.
GARBI - 567-22-88.

14e-15e 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., dches, 35 m², px 220.000 F. 327-28-60.

ALESIA STUDIO, TT CONFORT
Px 135.000 F, 327-28-60.

15e arrdt

STUDIOS et 2 p. tt équip. nf. Dans petit imm. rénové près Pt Mirabeau, pptaire 590-86-06.

RUE CONVENTION GRAND 3 P., 78 m² 650.000 F - 280-26-23.

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

2 ET 3 PIÈCES

2 p. à partir .... 709.400 F
3 p. à partir .... 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
— Mercredi et vendredi 14 heures à 19 heures ;
— Samedi 10 h 30 13 h 30 ;
Tél. : 575-62-78.

CHARME, VERDURE LOURMEL, luxueux living + 2 chbres, cuis. équipée, park. 995.000 F. Tél. 554-28-66.

16e arrdt

ÉGLISE D'AUTEUIL Maison 3 étages, atelier d'artiste, gar., dépendances, charme. 531-51-10.

PRÈS VICTOR-HUGO

Pptaire vd dans imm. pierre de t. Restauration soignée. Dernier étage. A AMÉNAGER 3 ET 4 P. LIBRES
2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES.
R.C.I. - 758-12-21.

VICTOR-HUGO (PRÈS)

Appt 300 m², 7 pces (4 chbres)

HORS CATÉGORIE

SPLENDIDE DÉCORATION service (parking en location) ST-PIERRE. 563-11-88.

ALMA, 160 m²

Dernier étage. VUE PANORAMIQUE PLEIN SUD. Tout à fait exceptionnel. EMBASSY. 562-16-40.

17e arrdt

MALESHERBES

dans magnifique imm. pierre de t. STUDIO + Mezzanine. Emplacement 1er choix. Prix 480.000 F - 766-03-18.

ETOILE

rue de l'Arc-de-CT9288he imm. stand. p. de t., beau 3/4 p., dont une en rotonde tt cft, balcon circulaire plein soleil. EXCEPTIONNEL. 1.050.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste

IMMO MARCADET

88, rue Marcadet, 75018 Paris
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.

252-01-82.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23 APPTS de STANDING

STUDIOS, 2, 3 P., PARK.

Studio à part. de 322.500 F
2 Pces à part. de 451.000 F
3 Pces à part. de 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ A 646.870 F.
BUREAU DE VENTE
MARDI - JEUDI - SAMEDI de 14 heures à 19 heures.
Tél. : 575-62-78.

SORTIE Me MARCADET imm. p. de t., 3 pces, cuis. w.-c., bns, chf. centr., 65 m² 450.000 F. ACOPA. 251-10-60.

DAMREMONT-POTEAU Imm. ravalé, asc., chf. cent. 3 P., tt cft, 2 balc. 360.000 A.C.O.P.A. 251-10-60.

RUE CUSTINE

bel imm. ancien, 2 pces. 45 m² tout cft, 2 balcons, calme soleil, prix 245.000 F.
IDEAL PLACEMENT
petit studio tt cft, balcon Prix 79.000 F.
Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

Me HOCHE, Pré-Saint-Gervais loft, 120 m², 40 × 3 niveaux verrière, caractère, haut de plafond. 580.000. 347-57-07.

20e arrdt

PRÈS NATION ds imm. récent, beau 2 p., entrée, cuis., bain, grand balcon, vue. URGENT - 634-13-18.

LIMITE 19e CARACTÈRE

MAISON RÉNOVÉE

63 m². Téléph. : 544-48-44.

78-Yvelines

CHATOU R.E.R.

très bel appt s/jardin, dble liv. 46 m² + 2 chbres + terrasse 12 m², boxe, cave, URGENT 1.070.000 F. 605-10-08.

LE VESINET, RER

URGENT, APPTS NEUFS DU STUDIO AU 4 PIÈCES. Prêts convent. 976-52-52. AGENCE DE LA MAIRIE.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, s/même palier
2 pièces. 240.000 F
2 pièces. 255.000 F.
3 pces, 320.000 F., poss. réunir surface totale, 126 m², discussion possible. Sur place ts les jrs, 12 h 30 13 h 30, 91 bis, rue d'Aguesseau, 4e ét. 735-70-87.

BOURG-LA-REINE

imm. neuf, pierre de taille à 200 mètres R.E.R. quelques 4 et 5 pces duplex finition en cours
5 P., duplex, 142 m² + db box. 1.520.000 F.
S.P.D.I. 350-14-80.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE MONTREUIL, métro à 100 m, GD STUDIO, TT CFT, imm. récent. 170.000. HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

94 Val-de-Marne

VINCENNES R.E.R. dans imm. rénové, duplex 2 pces de caractère, 77 m² Tél. 296-52-09 ou 50-55.

95- Val-d'Oise

95 ARNOUVILLE, 15' gare du Nord, prox. gare, commerces, écoles. Part. vd dns petite résid., sur verdure, liv. dble 2 chbres, tt cft, balc. 4e et dernier ét. Park. 350.000 F. 987-05-54, après 19 h. ou week-end.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 8 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY

rech. pour DIPLOMATES

APPTS 150 à 250 m²

ACHAT OU LOCATION
Rive gauche, 5e, 16e, Neuilly
Téléphone : 624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

locations non meublées offres

Paris

STALINGRAD, IMM. RÉCENT gd studio, cft, terrasse park. 2.250 F. ch. comp., ven. 35, rue de TANGER 12/13 h 30.

part. loue face canal St-Martin, 2 p., entrée, s. de b., cuis., moquette, entièrement rénové, 2.700 F mensuel + charges. Tél. : 260-94-06 (H. bur.).

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour importante BANQUE FRANÇAISE, personnel et dirigeant muté rech. APPTS 2 à 8 PIÈCES, VILLAS PARIS ET ENVIRONS Pr. contact : 504-01-34.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. 285-11-08.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
« LES JARDINS DES JUILLIOTTES »
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse de vente.
Renseignements et visites sur pl. : 10, rue du 18-juin-40 94700 MAISONS-ALFORT (Me Les Juilliottes)
Tél. : 376-16-67
Lundi, de 14 à 18 h, samedi, dim. et jours fériés, de 11 à 13 h et de 14 à 18 h.
Boutique OCIL : 522-22-22.

Puis-je devenir propriétaire d'un logement neuf en région parisienne?

la réponse au

525.25.25

Centre information Logement

Le service d'information gratuit le plus complet pour les logements neufs en Région Parisienne

maisons de campagne

BRETAGNE SUD-OUEST CAP-COZ FOUESNANT
« VILLAGE IZEL »
A 300 m de la plage et à 2 mn du port.
Maisons de pêcheur genre « Penty » avec terrains.
Prix à partir de 358.000 F T.T.C.
Quelques maisons livrables pour août 1984.
Renseignements : Entreprise LE SCOUL
5, rue du 19-mars, 29000 QUIMPER
Téléphone : (98) 90-66-69.

PROVENCE EYGALIERES Maison dans village, tt cft, 4 pces + salle voûtée + loggia. Tél. : (90) 92-14-84.

propriétés

EURE, vd propr. tt cft, cuis., séj., 3 chbres, s. de bns, garage, terr. arboré, 3.300 m, bordé riv. 830.000. discut. Tél. (32) 32-60-07.

8 km LOUVIERS (27) Ancien prieuré, rénové, luxe, 500 m² habitables, réception, 150 m², 9 chbres, parc 2 ha., dépendances. 1.500.000 F. Tél. 264-90-40 (heures bureau) ou 380-03-95 ou 16 (32) 59-92-51.

TOURAINE, 210 KM PARIS Près localité Demeure caractère, 6 P., cft, dépendances, 2,5 ha, ombragé. Vue superbe Cab. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

SOLOGNE

A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. nº 202.332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

30 km sud Angers, ferme, ancien moulin, s/rivière, maison, dépend., 20 ha. 550.000 F., ferme, maison, dépend., 8 ha. 350.000 F. Téléphone : (3) 950-13-82.

150 KM SUD DE PARIS, part. vd propriété dans village, 13 p. + dépendances, parc 1 ha, charme, parfait état. 1.500.000 F. Tél. 627-24-08.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. nº 202.331 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

Cabinet d'architecte propose la construction de plusieurs maisons solaires en bois à l'américaine, sur terrains banlieue ouest de Paris, Sologne, Val-de-Loire. Tél. 627-68-82.

Recherche terrain à bâtir banlieue sud, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

Pensez retraite au soleil. Achetez un viager, catalogue gratuit. Etude LODEL 50, av. J.-Médecin, 06000 NICE Téléphone : (93) 37-25-24.

hôtels particuliers

NEUILLY Près BOIS DE BOULOGNE, CHARMANTE MAISON 8 P., gar., gd jardin. DORESSAY - 624-93-33.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P. jard., pptaire. 590-86-06.

Vends Ardèche, 6 km Privas, sur 2.500 m², villa 165 m², tt conf. 650.000 F - (75) 64-38-18.

bureaux

Locations

DOMICILIATION

CHPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir de 120 F HT/mois

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECRÉTARIAT
CONST. STÉS

PARIS FLASH BUREAUX 825-11-90.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét. télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION

IMMÉDIATE

DANS LE 16e

Inscription R.C., location de bureaux, télex 651-29-77, en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

9e TRINITÉ-AUBER. pour Associations ou Professions libérales 200 m² (divisibles), étage supérieur (5e) d'un imm. fin XIXe s. T. 874-83-56, p. 126.

270 m² A LOUER

bureaux de standing proximité de l'Etoile.
Matthews & Goodman

Tél. : 720-23-17.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON

AFFAIRE A SAISIR
local commercial, TTE PPTÉ 270 m² ENVIRON
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT. 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

MARSEILLE CENTRE VILLE vend très belle affaire :
— Usine de lavage, repassage Jeans ;
— Pressing matériels moderne dans 400 m² + 150 m² cave carrelée, porte cochère, bail ts comm. Prix 590.000 F. Tél. : (91) 71-19-06.

boutiques

Ventes

BROCHANT, BEL IMM. (Rue des Moines), 42 m², libres 160.000 F. ACOPA. 251-10-60.

OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 2000

Parce que nous sommes une entreprise "Innovatrice" où la demande est générée par l'innovation qui périme la production des concurrents du secteur ; une entreprise où les cadres, groupés en commandos, déploient imagination et intuition, sous des systèmes de contrôle légers mais efficaces.

Parce que nous sommes une entreprise "Conquérante" tendue par la volonté de dépasser la concurrence sur tous les terrains : innovation, ventes, qualité de la technologie et du management, rapidité de réaction à la demande.

Parce que l'organisation commerciale que nous construisons n'atteindra la totalité de ses objectifs qu'à la fin du siècle.

Parce que tous les postes de responsabilité seront dévolus à ceux qui rejoignent maintenant notre équipe.

Parce que les choses de la vie, de la société, de l'économie et de la vente vont si vite que seules les structures mentales jeunes pourront s'adapter à leur rythme.

Parce que notre entreprise sera vôtre quand nous n'y serons plus - et même avant.

Parce que nos moyens nous permettent des objectifs et une planification à long terme.

Parce que nous croyons à la primauté des hommes sur les systèmes.

Parce que nous consacrons nos connaissances et nos dons à les orienter, notre intelligence à les former, notre passion à les guider, notre générosité à les soutenir et nos moyens matériels à les satisfaire.

Parce que nous sommes prêts à examiner toutes les candidatures, pour peu qu'elles émanent de postulants âgés (ées) d'au moins 24 ans, d'une formation "grandes écoles commerciales", à défaut BAC + 2, à défaut autodidactes très efficients, de dispositions affirmées pour les relations humaines de contact, de sens et de goût pour le "combat de près", de pugnacité dans l'effort, de personnalité autonome et responsable, et de caractère bien trempé.

Nous croyons vraiment nous inscrire, et avec nous toute la jeunesse qui nous entoure ou nous rejoint dans la perspective d'un 21e Siècle fort, exaltant et peut-être inouï. Nous vous aiderons à côtoyer l'impossible.

BANCE PUB - 18, rue Léon 75018 Paris. Merci de préciser référence 22384 sous enveloppe.

Organisme de Sécurité Sociale recherche :

ASSISTANT (E) POUR SERVICE SOCIAL DIPLOMÉ (E)

pour son service social du personnel.

Adresser lettre et C.V. détaillé à M. le Chef du Personnel de la C.R.A.M.I.F.
17-19, rue de Flandre.
75935 Paris cedex 19.

Poste à pourvoir dans service Paris organisation internationale Etudes supérieures (économie, gestion) 5 ans d'expérience internationale souhaitée, notamment pays en développement, anglais courant, espagnol. Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite + photo ONUDI, 118, rue Vaugirard, 75006 Paris.

AGRÉGÉ (E) de PHYSIQUE pour cours vacances printemps (2/13 avril) en province. Ecr. LAIR, 38, r. des Mathurins, Paris-8e, qui transmettra.

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

recherché (e) par important bureau d'études orienté vers les productions animales.

Expérience en technique de documentation

Formation scientifique : ingénieur zootechnicien ou équivalent, bonne connaissance de l'anglais.

Ad. lettre manuscrite + C.V. dét., photo et prétentions à :
C.C.P.A.
12, r. des Beaux-Soleils, 95520 OSNY.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE BMW 2002 40.000 KM, moteur, boîte, jantes aluminium. Tél. 996-47-32 ap. 19 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 50 ans cherche loge ou gardiennage, Paris ou proche banlieue. Ecr. s/nº 5.604 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DAME cherche emploi secrétariat à mi-temps auprès avocat, médecin ou autres. Étudie toutes propositions. Ecrire s/réf. 4.170 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

J. F., 29 ans, secrétaire de rédaction, étudie toutes propositions d'emploi, presse édition et relations publiques. Tél. : 535-94-25.

J. F., 34 ans, ayant repris des études, ch. place de veilleuse de nuit dans un hôtel.

Ecrire sous le nº 12.668 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ACHETEUR

cadre 38 ans, 20 ans de l'automobile, VL, PL, TP en tant que chef de magasin gestion des stocks. Libre immédiatement propose ses services toutes régions. M. LECOURT, 24, rue Denis-Papin, 95400 Arnouville-lès-Gonesse.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE CADRE, 25 ans, école supérieure de gestion, anglais, espagnol, portugais. Ayant effectué divers stages en entreprises (gestion export, analyse financière).
RECHERCHE : responsabilités dans la gestion commerciale d'une entreprise exportatrice (section BCO/JCB 487).

F. CONSULTANTE ENTREPRISE ET ADM., 46 ans, spécial. org., méth., adm. 3e cycle IESTO org./informatique, diplômes BTE, AET et ORDO adm. FORTA.
RECHERCHE : poste organisateur dans entreprise désireuse développer méth. d'org. et automatisation du travail adm. (section BCO/JCB/BD 488).

CADRE COMMERCIAL F. 48 a., anglais, espagnol. Solide expérience dans l'industrie pharmaceutique (marketing, formation, animation, gestion informatique, goût du terrain de la négociation).
RECHERCHE : poste de responsable des ventes dans PME, Paris et R.P., disponible immédiatement (section BCO/GR 489).

DIRECTEUR DE PRODUCTION, prêt-à-porter féminin, 50 ans, formation modéliste patronnier, coupeur gradeur. Grande expérience responsabilité, programmation cycle de fabrication, coordination différents services et ateliers de création, sous-traitance, usines.
RECHERCHE : poste de responsabilité, adjoint au chef d'entreprise, Paris et R.P., déplacements acceptés (section BCO/JCB 490).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

emplois régionaux

L'avenir appartient aux

CADRES GÉNÉRALISTES

qui domineront les connaissances modernes et auront une pratique diversifiée en entreprise.
Les entreprises jugeront autant votre personnalité que votre savoir à

L'ESCAE AMIENS - PICARDIE

l'école « AUTREMENT » 50 % des études consacrées au développement de la personnalité

ESCAE AMIENS PICARDIE

18, place Saint-Michel,
80038 AMIENS CEDEX.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 296-15-01

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LE PROJET DE LOI SUR « LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE »

Neuf mesures pour relancer la création d'entreprises

M. Jacques Delors présentera, jeudi 29 mars, au conseil des ministres son projet de loi *sur « le développement de l'initiative économique »*, partie offensive des restructurations destinée à favoriser la création et la reprise d'entreprises, donc de créer ou de maintenir des emplois dans la France entière et pas seulement dans les pôles de conversion. Cette loi courte comporte trois titres (création et reprise, fiscalité de l'investissement et du capital risque, participation des salariés à l'investissement et à la reprise de leur entreprise) et neuf articles, dont nous résumons ci-dessous le contenu. Voilà trente ans que banques et fiscalité incitent les Français à acheter l'appartement dans lequel ils vivent. Cette loi les aidera peut-être à acheter l'entreprise dans laquelle ils travaillent ou à en créer une. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, notamment aux États-Unis.

● Livret d'épargne-entreprise : à l'image de l'épargne-logement.

Le but est d'aider à la création d'une petite entreprise jusqu'à dix salariés ou à l'extension et à la *modernisation* d'une *entreprise* artisanale déjà existante. La nouveauté est d'instituer une épargne-entreprise comme il existe une épargne-logement. Toute personne intéressée devra épargner pendant au moins deux ans (versements réguliers). Les fonds ainsi mis de côté – 200 000 F au maximum – seront rémunérés au taux initial de 5 % (75 % du taux du livret A). Au *terme* des deux ans, *l'épargnant* pourra utiliser son capital comme fonds propres pour créer son entreprise. Il bénéficiera d'un prêt au taux de 8 %, dont le montant sera fonction des intérêts accumulés sur son épargne initiale (le rapport sera probablement de 1,5, soit par exemple 150 000 F de prêt à 8 % pour une épargne de 100 000 F).

Ainsi seront constitués les fonds propres de l'entreprise. Pour le reste, le créateur d'entreprise pourra emprunter (prêts spéciaux à l'artisanat) et bénéficier du nouveau dispositif fiscal qui a été mis en place pour les intérêts des emprunts souscrits par les créateurs d'entreprise *(voir ci-dessous)*.

● Traitement fiscal des emprunts personnels de créateurs d'entreprises en cas de reprise.

Il s'agit d'assurer la neutralité fiscale pour les personnes physiques qui empruntent de l'argent pour compléter *le* capital social de leur entreprise. Les intérêts de ces emprunts seront déductibles à hauteur de 50 %, avec un plafond de 100000 F.

● Participation : possibilité de récupérer sa mise en cas de départ.

Les sommes bloquées pendant cinq ans dans l'entreprise au titre de l'intéressement des salariés (régime de la participation institué par l'ordonnance du 17 août 1967) ne peuvent actuellement être récupérées que si le contrat de travail est rompu. Le congé pour création d'entreprise ne permet donc pas au salarié de récupérer sa mise (il n'y a pas rupture de contrat de travail). *Aussi cette clause du régime de la* participation va-t-elle être modifiée.

● Dépenses de recherche et d'informatisation : amortissement en un an.

Les dépenses de recherche mais également les dépenses de création ou d'acquisition de logiciel informatique pourront être amorties librement, c'est-à-dire – si tel est l'avantage du chef d'entreprise – en un an. Cette mesure extrêmement novatrice va entraîner une modification essentielle du code général des impôts. Elle représente à terme (deux ou trois ans) une source de moins-values fiscales importantes pour l'Etat, mais elle est aussi un encouragement essentiel à la modernisation et à l'informatisation des entreprises.

● Association du capital et de la matière grise : pas d'impôt sur les sociétés.

Cette mesure importante vise à encourager la recherche et l'innovation au sein des entreprises. Elle concerne trois partenaires : un inventeur, une entreprise et une société acceptant de prendre les risques financiers pour permettre à l'inventeur de travailler au sein de l'entreprise.

Le schéma est le suivant : un investisseur a des idées mais n'a pas d'argent pour créer une société. Une entreprise a de l'argent mais ne veut pas prendre trop de risques avec une invention. Une société financière d'innovation (SFI) accepte de prendre les risques : elle supporte pendant un certain temps les dépenses de salaires, de recherches attachées à l'innovation, et cela jusqu'à la commercialisation du produit ou du procédé. De deux choses l'une : l'invention est rentabilisée, et la SFI en tire des bénéfices (actions de la société, redevances); l'invention est un échec, et la SFI perd toute sa mise. Pour encourager ces sociétés à hauts risques, l'Etat leur accorde la transparence fiscale, ce qui revient à les exonérer de l'impôt sur les sociétés (seul l'impôt sur le revenu est dû au titre des personnes physiques).

● Développement des fonds communs de placements à risques.

Les personnes physiques qui *investissent dans ces fonds, qui* prêtent des sommes significatives à des entreprises non cotées, seront exonérées d'impôts sur les revenus et les plus-values si ces sommes sont bloquées pendant cinq ans.

● Fonds salariaux.

Il s'agit là d'une mesure technique destinée à *éviter* la spoliation des salariés qui auraient participé à un tel fonds, en cas de dépôt de bilan. Ceux-ci bénéficieront donc de l'association de garantie des salariés, assurance patronale créée en 1973, qui permet le règlement en deux étapes des sommes dues aux salariés.

● Plans de souscriptions d'actions par les salariés d'une société : relance d'une vieille formule.

Une loi du 31 décembre 1970 a institué en France un système d'options sur actions inspiré de la législation américaine sur les *stocks options*. En gros, il s'agissait d'offrir à l'*employé d'une société, en plus* de son salaire et des primes, la possibilité d'acquérir des titres de cette société, en les payant plus tard mais à un prix fixé dès le départ. Ainsi, un employé qui reçoit une option sur cent titres d'une société, valant, au moment de l'option, 100 F pièce, peut lever son option, disons cinq ans après, à ce même prix de 100 F, même si le cours en Bourse a atteint *200 F, 300 F ou 400 F*. Il faut, bien évidemment, que les cours des actions soient orientés à la hausse, sinon cette procédure n'a plus aucun intérêt.

En France, suivant la loi de 1970, la société se procure les titres nécessaires à la levée de l'option, soit par augmentation de capital, soit par rachat en Bourse, et la durée de l'option est plafonnée à cinq ans. Sur le plan fiscal, le bénéficiaire doit conserver son titre pendant cinq ans après la levée de l'option s'il veut être exonéré de tout impôt, sur le revenu ou sur les plus-values de cession en cas de revente des titres.

Depuis la mise en vigueur de la loi de 1970, cette procédure a rencontré bien peu de succès, pas plus de trois entreprises par an. Sans doute, à l'exception de l'année 1983, les cours de la Bourse ont-ils peu monté, ce qui a découragé les candidatures. Par ailleurs, un certain nombre d'anomalies et de verrous ont bloqué *le système*. En particulier, les *salariés* qui revendent les titres acquis avant la durée fatidique des cinq ans sont imposés sur le montant de la plus-value constatée au moment où ils ont levé leur option, par rapport au cours de la Bourse. Or, à la date de la cession du titre, leur cours peut avoir fléchi par rapport à celui de la levée de l'option, et cette moins-value n'est pas déductible. Il s'agirait, maintenant, de faire sauter ce verrou en permettant la déductibilité de la moins-value.

● LMBO : pour faciliter la transmission d'une petite entreprise sans héritier

Le LMBO *(Leverage Management Buy Out)* est une formule assez courante aux Etats-Unis, qui, transposée en France, devra faciliter la transmission à des cadres d'une entreprise dont le propriétaire veut se retirer mais n'a pas d'héritier.

Aux Etats-Unis, le leverage management buy out est apparu depuis une quinzaine d'années. C'est une technique d'acquisition des entreprises par leurs propres cadres. La formule est *grosso modo* la suivante : une association de cadres crée une société holding grâce à des apports personnels, des participations d'investisseurs (établissements financiers, compagnies d'assurances...) et des emprunts. La holding acquiert progressivement la majorité du capital de l'entreprise. Quand l'opération est terminée, la holding est dissoute et disparaît.

L'Etat facilite cette opération en allégeant les droits de mutation (ceux-ci, actuellement de 16,6 % sur les fonds de commerce, pourraient être ramenés à 4 %) et en permettant la déductibilité sur les bénéfices imposables de l'ancienne société des intérêts des emprunts effectués par la holding.

On estime que plusieurs centaines d'opérations de ce genre pourraient être très rapidement réalisées. Elles nécessiteraient cependant un agrément de l'Etat qui, en tout état de cause, ne serait accordé que dans le seul cas d'une reprise de cette société par ses salariés.

Un risque qu'on peut prendre lorsqu'on est célibataire

« Après quatre ans passés comme directeur adjoint d'une entreprise d'informatique, j'ai fondé ma propre société le 1er février 1983. Aujourd'hui, la région de Bretagne m'a accordé deux primes, l'une pour la création de Logirex, l'autre pour l'emploi de six personnes. »

Fonder une entreprise aujourd'hui, c'est d'abord constituer des dossiers administratifs, et ces formalités sont plutôt dissuasives. Le premier jour de son arrivée à Morlaix, Patrick Le Bras (trente et un ans) avait dans sa boîte aux lettres trois missives, qui lui demandaient de régulariser sa situation : la mairie, l'ANPE, l'administration des impôts. Mais personne ne se proposait pour l'aider dans la constitution des dossiers. Il lui a fallu tout faire lui-même : inscription au greffe du tribunal de commerce, contact avec l'Institut national des propriétés industrielles, bail commercial, rencontre des banquiers.

« En participant à un forum de créateurs d'entreprise, j'avais appris que le Crédit mutuel de Bretagne proposait un prêt de 100 000 F, sans exiger de garanties. Lorsque je l'ai sollicité, on me l'a refusé. La banque m'a mis en relation avec une société de leasing qui m'a proposé des prêts dépassant le taux de l'usure. Heureusement, une entreprise avec laquelle j'avais travaillé m'a proposé un prêt intéressant. »

La société Logirex a été créée avec un capital de 40 000 F : *« Pour moitié mes économies, le reste m'a été prêté par des amis ou des collègues. »* L'entreprise a commencé avec 80000 F de matériel d'occasion. Un informaticien a été recruté. Le salaire de Patrick Le Bras a été divisé par 2,5. *« J'ai désormais un revenu de 5500 F par mois. »* Logirex était né.

Reste à trouver les moyens de se développer : *« J'ai appris que le conseil régional proposait des aides aux créateurs d'entreprise et d'emplois. Mon comptable connaissait la marche à suivre. Nous avons dû envoyer un dossier très complet comportant un plan cohérent de développement de la société, la justification de nos objectifs, etc. Nous y avons passé trois mois. J'ai aussi été contacté à plusieurs reprises par un fonctionnaire de l'État et par le conseil régional. Il y a une semaine, j'ai su que je recevrai 70000 F pour la création de six emplois et 100000 F pour mes investissements. »*

Après un an d'existence, Logirex a fait sa percée. *« Je connais bien le tissu industriel breton. Je suis né à Guingamp, j'ai fait mes études à Rennes, j'ai commencé à travailler à Nantes. J'ai parié sur la nécessité pour les entreprises de s'informatiser. Nous vendons des services, des programmes informatiques. Notre première expérience d'équipement d'un centre de gestion a été concluante, et nous passons actuellement des contrats avec un constructeur français. »*

Nombreux sont les industriels de la région – où prédominent les PME – à recourir désormais à l'informatique. Reste, et Patrick Le Bras le sait, que *« dans ce domaine il y a presque autant de disparitions d'entreprise qu'on enregistre de créations »*. Un risque qu'on peut prendre *« lorsqu'on est célibataire »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

1 915 ENTREPRISES ONT ÉTÉ DÉFAILLANTES EN FÉVRIER

En février 1984, 2 241 entreprises *ont été concernées par* les règlements judiciaires et liquidations de biens publiées. Après correction des variations saisonnières et pour l'ensemble des activités économiques, on enregistre en fait 1 915 nouvelles entreprises défaillantes, contre 1 966 en janvier et 1 239 en février 1983.

« Ainsi donc, écrit l'INSEE, qui publie ces chiffres, *cette série s'écarte peu, depuis quatre mois, d'un chiffre moyen mensuel de 2 000 défaillances. »* Toutefois, ajoute l'INSEE, *« la tendance générale reste orientée à la hausse »*, notamment pour les services rendus aux particuliers et, à un degré moindre, dans l'industrie, le commerce, le bâtiment et le génie civil.

● ERRATUM. – Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à la société Tilly dans *le Monde* daté 18-19 *mars*. Les trois principaux abatteurs bretons de Poulets export sont Doux, Tilly et UNACO, et non UNICOPA (société coopérative). La filiale de cette dernière, la SABCO, est également une société d'abattage.

AGRICULTURE

La FNSEA appelle à une manifestation « de caractère national » le 26 mars

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a appelé, jeudi 22 mars, les agriculteurs à une manifestation « de caractère national » *lundi 26 mars. Les participants à cette manifestation sont conviés à converger en tracteurs vers le centre des départements. La veille, l'échec du sommet de Bruxelles avait été largement évoqué par les responsables du monde agricole.*

« L'Europe quand même », *a affirmé, le 21 mars, M. Louis Lauga, vice-président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), devant les sept cents délégués du congrès réuni à Versailles,* « consternés » *mais* « pas surpris » *par l'échec du sommet de Bruxelles (voir pages 3 et 4)* « L'Europe peut juridiquement fonctionner à neuf, au moins pour fixer les prix agricoles avant le 1er avril », *a déclaré de son côté M. Luc Guyau, président du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), qui attendra la fin du congrès de l'organisation aînée, la FNSEA, pour décider des actions syndicales à mener.*

Le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), M. Louis Perrin, s'est dit « atterré » *par l'échec de Bruxelles et a affirmé que* « les agriculteurs ne laisseront pas sans réactions violentes mourir l'Europe », *tandis que la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans estime pour sa part que* « ce nouvel échec montre l'intérêt de l'Angleterre à vouloir s'approvisionner prioritairement sur le marché mondial au détriment de la préférence communautaire ».

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) estime qu'il ne faut pas « baisser les bras » *mais au contraire qu'il faut* « reprendre la négociation agricole sur des bases saines ».

Tout au long de la deuxième journée du congrès de la FNSEA, les représentants des différents secteurs de l'agriculture, comme ceux des régions, *sont montés* à la tribune, en bon ordre, et à l'avance, pour qu'il n'y ait pas de temps mort. Calmement ils ont lu le texte préparé, et, malgré la spécificité des diverses productions, les mêmes thèmes sont revenus sur la fiscalité inadaptée, la protection nécessaire, le soutien des cours, avec la même conclusion : un refus de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. *« Incapable de régler les problèmes d'hier et d'aujourd'hui, l'Europe est prête à s'en créer de nouveaux »*, dit le porte-parole du secteur des fruits et légumes, qui doute que les Espagnols soient en mesure de respecter les règles communautaires.

Vins de table, œufs et volaille, viande de porc, lait, répercussion imminente des difficultés laitières sur la viande bovine, culture oléagineuse déficitaire : la litanie des crises bien connues de tous les congressistes se dévide dans les murmures traditionnels mais maussades des salles de congrès. On fera silence un instant pour écouter attentivement M. Neeser, vice-président de la puissante Association générale des producteurs de blé (AGPB), qui, devant la stagnation de certains marchés après leur forte croissance – comme pour les céréales, le lait – parle de la nécessité d'augmenter les ressources des pays en voie de développement, pour en faire des clients solvables. Quant aux problèmes intérieurs, *« il dépend entièrement du gouvernement français de mettre en place une fiscalité dynamique, d'assurer la formation des jeunes, de favoriser les investissements collectifs »*.

La lourde machine du congrès de la FNSEA, sur le thème largement annoncé sur une banderole de *« Liberté et responsabilité des paysans en 1984 »*, vit dans l'attente du dernier temps fort : le discours de M. François Guillaume et la réponse de M. Michel Rocard, jeudi après-midi.

JOSÉE DOYÈRE.

SOCIAL

LES CENT ANS DU SYNDICALISME

Haut les cœurs !

La CFDT faisant exception, les quatre autres confédérations syndicales représentatives et la FEN n'ont pas fait la fête le 21 mars pour célébrer les cent ans de la loi Waldeck-Rousseau. Mais les pouvoirs publics l'ont fait pour six. A la réception que le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale avait organisé pour souffler les bougies des syndicats, M. Mauroy en personne a été l' « invité surprise » de la dernière heure, mais étaient également présents Mme Roudy, MM. Ralite, Mexandeau — qui a présenté le timbre du centenaire à l'effigie de Waldeck-Rousseau — et Jean Auroux. Très entouré, l'ancien ministre du travail, actuel secrétaire d'Etat à l'énergie, a pu constater qu'il avait conservé une bonne image de marque auprès des partenaires sociaux.

Ont-elles eu le sentiment qu'on les honorait à défaut de les écouter suffisamment ? Toujours est-il que les plus grandes organisations n'avaient pas dépêché leurs leaders chez M. Bérégovoy. M. Krasucki (en voyage au Japon) était représenté par M. Viannet ; M. Maire, par M. Kaspar ; M. Bergeron, par Mme Hoffman et M. Mourgue ; M. Gattaz, par M. Chotard ; M. Bernasconi, par M. Brunet. Seuls étaient présents comme numéros un MM. Pommatau (FEN), Bornard (CFTC) et Menu (CGC). Une occasion supplémentaire pour les partenaires sociaux d'échanger ou de confronter leurs vues. M. Bérégovoy n'avait pas de cadeau surprise à annoncer aux syndicalistes, alors même que le gouvernement venait de reporter les décisions sur les restructurations.

Le ministre ne s'est pas borné dans son allocution à leur rendre hommage. Tout en saluant la loi de 1884, qui *« a ouvert la voie à d'autres conquêtes sociales et à d'autres libertés »*, tout en rendant hommage au *« dévouement »*, à l' *« intelligence »* et à la *« conviction »* des syndicalistes, tout en souhaitant, comme le premier ministre, *« des organisations syndicales et patronales fortes »*, il a invité implicitement le syndicalisme à s'adapter et à se responsabiliser : *«La liberté de licencier est-elle compatible avec la liberté de travailler? Et l'exercice de la première ne doit-elle pas être fondé sur le droit, qui garantit la seconde contre l'arbitraire? (...) La liberté vraie se fonde sur le droit, c'est-à-dire sur des règles collectivement acceptées. (...) Personne n'a intérêt à revenir à une situation caractérisée par une absence de règles collectives, ni les salariés ni les chefs d'entreprise, à moins de n'accepter comme issue aux conflits que l'affrontement et la violence.»* M. Bérégovoy a même souligné qu'il ne considérait pas ces règles *«immuables»*, les partenaires sociaux étant à même de se rencontrer *«pour juger des aménagements susceptibles d'être apportés à l'exercice des libertés sociales»*. Haut les cœurs! Les applaudissements ont été polis.

L'ambiance était toute autre à la CFDT, qui avait choisi, à l'occasion du vernissage, en présence de MM. Lang et Auroux, d'une exposition de plus de deux cents photos sur cent ans de syndicalisme (1), une commémoration culturelle. Après des chansons enlevées d'une troupe du Théâtre de l'Opprimé, M. Edmond Maire a jugé *«incroyable»* qu'il ait fallu près d'un siècle après ce *«droit historique»* pour obtenir la reconnaissance de la section d'entreprise en 1968 et les lois Auroux en 1982. Comme quoi, a noté le secrétaire général de la CFDT, *«il faut intégrer la durée pour un changement»*... La CGT a publié une déclaration de son bureau confédéral affirmant que, *«des maîtres de forges aux dirigeants actuels du CNPF, la même aversion à l'égard des droits syndicaux se perpétue»*. Au même moment, deux organisations très éloignées l'une de l'autre, la Confédération nationale du travail (CNT se réclamant du *«syndicalisme révolutionnaire»*) et la CSL s'en prenaient aux *«méfaits»* du monopole syndical... Le *« mal syndical »*, dit la CSL...

M. N.

(1) *Cette exposition est ouverte* gratuitement au public dans les locaux de la CFDT, 5, rue Cadet (75009 Paris), du 22 mars au 27 avril inclus.

Manifestations de sidérurgistes en Lorraine

Des manifestations ont eu lieu mercredi 21 mars dans plusieurs régions où se trouvent des industries en crise, notamment la sidérurgie, les décisions concernant ce secteur ayant été repoussées au conseil des ministres du jeudi 29 mars. En Lorraine, notamment, cette attente supplémentaire accroît l'inquiétude. M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional, maire de Metz et sénateur UDF, a déclaré : *«Il faut maintenir la part de la Lorraine dans la production nationale, éviter les fermetures d'installations encore performantes»* et *«engager les investissements décidés en 1982»* (notamment le train universel de Grandrange et le train à froid de Sollac).

Les sidérurgistes d'Usinor-Neuves-Maisons (2150 salariés), les plus menacés (seul le train à fil serait maintenu avec 150 salariés), ont bloqué la circulation dans plusieurs rues de Toul et de Nancy et barré plusieurs voies d'accès à cette ville. Des sidérurgistes d'Usinor-Longwy (5900 salariés), où 3500 emplois pourraient être supprimés, ont aussi interrompu la circulation en déversant des feuillards et des rouleaux de fil et dressé des barrages au poste frontière franco-luxembourgeois de Longlaville et à celui, franco-belge, de Mont-Saint-Martin. Des militants CGT de Pompey (2900 salariés), où 2100 postes sont menacés d'ici à 1986, ont «filtré» la circulation sur la RN 54. Enfin, à Marseille, environ quatre cents salariés d'Ugine-Aciers de Fos se sont réunis devant la préfecture de région.

A Maubeuge (Nord), un millier de personnes ont défilé à l'appel de la CGT et de la CFDT pour la défense de l'emploi dans le bassin de la Sambre.

Manifestations aussi dans deux chantiers navals, autre secteur en crise. A La Seyne-sur-Mer (Var), une centaine de salariés ont mis à sac, en fin de matinée, les bureaux de la direction, qui avait suspendu des élections professionnelles commencées le vendredi précédent. A Cherbourg, 500 des 750 ouvriers des Chantiers navals de Normandie ont empêché, par un sit-in, la mise à l'eau d'un patrouilleur destiné à la marine nationale, afin d'obtenir l'intégration de primes dans les salaires. D'autre part, les représentants CGT des mineurs des bassins du Centre et du Midi, qui participaient à un comité d'entreprise, ont occupé brièvement le bureau du directeur général des Charbonnages de France pour protester contre le refus de la direction d'annoncer « clairement » les répercussions du plan de réduction de la production charbonnière dans les différents bassins.

Par ailleurs, les agents de conduite du dépôt SNCF de Caen ont commencé, mercredi 21 mars, à 18 heures, une grève illimitée à l'appel de l'intersyndicale pour des problèmes de déroulement de carrière. Cette grève devrait entraîner des perturbations dans le trafic des voyageurs, notamment les omnibus. La ville du Mans (Sarthe) a été privée de transports en commun mercredi, à la suite de la grève d'une partie des conducteurs, qui ont bloqué le dépôt : ils jugent insuffisantes les augmentations de salaires prévues pour 1984.

L'aide au retour des travailleurs immigrés fera encore l'objet de nombreuses discussions

Le conseil des ministres a adopté, le 21 mars, le texte de l'ordonnance instituant le nouveau régime d'assurance-chômage, tel qu'il a été défini par la convention signée par tous les partenaires sociaux, le 24 février dernier. Il comprend des précisions concernant la situation des marins-pêcheurs, des dockers, des artistes non salariés, et indique que les aides versées aux chômeurs créateurs d'entreprise seront désormais à la charge de l'Etat.

La disposition la plus attendue devait porter sur la participation de l'UNEDIC au financement d'une aide au retour pour les travailleurs immigrés (*le Monde* du 21 mars). Or, si le communiqué final mentionne cette mesure, il le fait en termes très généraux, puisqu'il est écrit que, *« selon les modalités qui seront convenues entre les partenaires sociaux, il pourra être prévu, au profit des travailleurs étrangers qui quittent la France pour s'installer dans leur pays d'origine, la possibilité, sur leur demande, de capitaliser en un versement unique leurs droits à l'attribution d'un revenu de remplacement »*.

Contrairement à ce qui avait été souhaité, l'ordonnance ne comporte pas de précisions, car il est apparu que le gouvernement ne pouvait fixer, par la loi ou par décrets, une contribution de l'UNEDIC, organisme paritaire, sans que la commission paritaire en ait pris la décision. Les partenaires sociaux, qui ont admis le principe d'une participation de l'UNEDIC à l'aide au retour, n'en avaient pas établi les modalités lors de la réunion, le 19 mars, de la commission paritaire de l'UNEDIC. Le lendemain, à l'occasion de la réunion de la commission permanente du comité supérieur de l'emploi, le texte de l'ordonnance, sur ce sujet, était donc retiré de l'ordre du jour, et le conseil des ministres ne pouvait, le 21 avril, qu'indiquer une hypothèse de travail.

Pour certaines organisations syndicales, notamment, des précautions doivent être prises, en effet, avant de fixer le montant de la prime et d'établir les règles d'attribution. Elles veulent s'assurer que la mesure n'aura pas de portée générale et entendent que son usage soit limité au seul cas du licenciement collectif en y ajoutant une condition d'adhésion volontaire.

Pour sa part, le gouvernement, en utilisant la procédure d'ordonnance qui lui a été accordée par le Parlement jusqu'au 31 mars pour régler le dossier de l'assurance-chômage, espérait soustraire des débats d'assemblée une disposition aussi délicate que l'aide au retour. Il souhaitait, en outre, établir une corrélation entre la capitalisation pour l'aide au retour, à la charge de l'UNEDIC, et la capitalisation pour l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, à la charge de l'Etat.

En s'interdisant d'intervenir en lieu et place des partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC, le conseil des ministres a dû se contenter d'une formule vague. L'aide au retour fera encore l'objet de nombreuses discussions. Le secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés précise d'ailleurs dans un communiqué que *« les versements pourront être complétés par l'aide du dernier employeur, ainsi que par une aide publique à la réinsertion. Les modalités de l'aide publique seront arrêtées prochainement par les accords bilatéraux que la France a proposé de conclure avec chaque pays d'origine concerné, ou, à défaut, par les textes nécessaires de droit interne français »*.

A. L.

POINT DE VUE

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ne pas perdre de vue l'intérêt des jeunes

par NICOLE NOTAT (*)

CONVAINCUE de l'urgente nécessité de proposer aux jeunes contraints au chômage des formules nouvelles d'insertion sociale et professionnelle, la CFDT a apprécié positivement l'action du gouvernement en ce domaine. Elle a souhaité qu'une négociation s'ouvre entre le CNPF et les organisations syndicales pour créer l'indispensable mobilisation des entreprises et des forces sociales autour de cet objectif.

Le 26 octobre, un accord était conclu entre le CNPF et quatre organisations syndicales : CFDT, FO, CFTC, CGC. Il offre aux jeunes de seize à vingt-cinq ans la possibilité d'acquérir une qualification ou de s'adapter à un premier emploi avec un contrat de travail de type particulier. Il définit, pour des jeunes stagiaires de la formation professionnelle, un contrat d'initiation à la vie professionnelle leur permettant de réaliser, dans le cadre d'un processus d'orientation, une expérience concrète de travail de trois à six mois.

Il a fallu attendre plus de trois mois pour que le gouvernement opère une partielle et partiale traduction législative des dispositions contenues dans l'accord contractuel, sous prétexte d'arguments peu crédibles. Le dispositif contractuel n'allait-il pas détourner des jeunes du contrat d'apprentissage ? Sur ce point, la crainte n'est pas fondée. Le contrat de qualification n'est pas alternatif au contrat d'apprentissage ; il peut, au contraire, en assurer le développement dans les milieux industriels où l'apprentissage est limité. Le contrat n'allait-il pas encore faire concurrence au dispositif Rigout, tenter des jeunes que l'éducation nationale s'emploie légitimement à conduire au terme d'un cycle de formation ? A ce sujet, qu'il nous soit permis de redire que nous ne nous sommes pas situés sur ce terrain, convaincus que nous sommes de la nécessaire complémentarité d'actions à réaliser entre tous les acteurs concernés par la formation des jeunes. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'alternance associant apprentissage de connaissances et de savoir-faire à une expérience concrète de travail, principe sur lequel le gouvernement prétend appuyer ses propres actions, ne se développera pas sans la reconnaissance de la fonction de formation du milieu de travail et sans l'affirmation du rôle et de la responsabilité des partenaires de l'entreprise dans la définition des conditions et des modalités de son exercice.

Cet accord instaure cette responsabilité, oblige à compter sur cette question avec des acteurs nouveaux. Forts de leur légitimité intrinsèque à penser, à concevoir, à organiser la formation professionnelle des jeunes, y compris alternée, l'Etat et ses ministères ne sont finalement pas convaincus que l'intervention des partenaires sociaux dans la définition et les modalités de l'alternance soit légitime. Or, elle est non seulement légitime, elle est aussi indispensable à la réussite de l'objectif. Si cet obstacle de fond était levé, nous pourrions trouver les voies et les moyens d'une articulation saine des responsabilités des uns et des autres. L'éducation nationale y trouverait elle-même intérêt et renouveau.

Chantage

Le CNPF tente, parallèlement — pour des raisons qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'insertion professionnelle des jeunes, — de déclarer l'accord *« caduc »*. Qui plus est, il utilise ce prétexte pour faire du chantage à la suspension de la politique contractuelle. Que le CNPF soit tenté par quelques mises en scène non totalement dépourvues d'intentions politiques, qu'il ait recours au coup d'éclat pour faire pression sur le gouvernement dans le but d'obtenir les concessions qu'il attend, cela n'étonnera personne. Mais, qu'à cette fin — et quels que soient les problèmes réels créés par la loi Rigout, — il joue avec un accord qui n'est pas sa seule propriété, cela n'est pas impossible.

Le CNPF nous a habitués à moins de laxisme dans la gestion de ses engagements contractuels. L'accord n'est pas caduc. Il faut occuper l'espace déjà ouvert par la loi, l'élargir autant que possible. Cela concerne, bien sûr, le chef d'entreprise, cela suppose aussi la mobilisation des organisations syndicales et des institutions représentatives du personnel à qui l'accord et la loi confèrent à cet effet un rôle nouveau. Cela suppose aussi de nouveaux rapports à créer entre les organismes de formation — dont l'éducation nationale — et les entreprises.

Cet accord y contribue. Si nous surmontons les obstacles qu'il a révélés, les jeunes en seront les premiers bénéficiaires.

(*) Secrétaire nationale de la CFDT.

LES DISPOSITIONS POUR L'ASSURANCE-CHOMAGE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE SONT PROLONGÉES DE DEUX MOIS

Pour se donner le temps de trouver une solution, la commission paritaire de l'UNEDIC a décidé, lors de sa réunion du 19 mars, de prolonger de deux mois l'actuel mode d'indemnisation des travailleurs intermittents du spectacle au chômage.

Les syndicats de la profession s'étaient émus de la situation créée par l'application de la nouvelle convention d'assurance-chômage, signée le 24 février dernier, qui prévoyait, dans ses annexes réglementaires, d'assimiler les travailleurs intermittents à des travailleurs temporaires (*le Monde* du 13 mars). En vertu de ce texte, en préparation, les gens du spectacle auraient été indemnisés pendant une période de trois mois, tous les deux ans, à l'issue d'un engagement de trois mois.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Fusion entre le nº 3 et le nº 5 de l'acier

LTV, le numéro trois de l'acier aux Etats-Unis, pourra finalement prendre le contrôle de Republic Steel, le numéro cinq. Le département américain de la justice ne s'y oppose plus, à la condition que Republic Steel se sépare de deux de ses usines d'ici à six mois.

Pour restructurer et moderniser leurs installations, les deux groupes avaient fait connaître leur intention d'unir leurs forces en septembre 1983. Mais, invoquant les lois antitrust, le département de la justice avait, en février dernier, mis son veto à cette opération qui aurait conduit *« à une trop grande concentration de la sidérurgie et à un risque de hausse des prix »*, selon les déclarations faites par M. Paul Mac Grath, responsable de la division antitrust. Ce veto avait fait capoter l'autre projet de concentration, le rachat du numéro quatre, National Steel, par le numéro un, US Steel. Les deux partenaires renonçaient. Mais l'opposition du département de la justice avait soulevé une vague de protestations des puissants maîtres des forges, qui jugent la rationalisation de la sidérurgie inévitable et indispensable pour lutter contre les importations. M. Malcolm Baldridge, ministre du commerce, prenait le relais et parlait d'une *« erreur de première grandeur »*. M. Reagan lui-même souhaitait publiquement que la fusion se réalise.

M. Mac Grath est donc revenu, le 21 mars, *sur sa première décision*, en déclarant : *« Toute idée que la politique ait pu jouer un rôle* [dans son revirement] *est absurde... »*

La sidérurgie américaine a donc désormais la voie libre. Pour les Européens, qui craignaient que le veto du département de la justice n'engendre un renforcement du protectionnisme, déjà important, des Etats-Unis, sur l'acier, il s'agit plutôt d'un soulagement.

Bonjour les trusts

Le revirement du département de la justice conduit à s'interroger sur le rôle des lois antitrusts dans la crise actuelle. Règle d'or du libéralisme, la lutte contre les monopoles a fait, historiquement, l'objet de soins attentifs des autorités de tous les pays occidentaux. Un monopole fausse le jeu, en théorie « pur », de l'offre et de la demande et se *révèle en conséquence malsain*, anti-écononomique : il doit être combattu.

Or la crise actuelle provoque partout une révision de cette conception. Dans la « guerre » économique que se livrent les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, la force des grands groupes monopolistes est un atout de taille. Aussi a-t-on pu voir M. Reagan *abandonner en 1981 le procès* antitrust intenté contre IBM. La « déréglementation » des télécommunications et l'éclatement d'American Telephone and Telegraphe (ATT), qui visent apparemment à « *démonopoliser* » ce secteur, ont surtout pour objet de renforcer la position internationale des groupes américains.

Les sénateurs américains qui avaient préparé une série de mesures pour s'opposer légalement à la « fusionnite » observée dans le secteur pétrolier, viennent brusquement de remettre leurs propositions dans un tiroir.

Le débat dépasse les frontières américaines. En RFA, le Bundeskartelamt (commission antitrust) ne s'oppose plus au rachat de Grundig par Philips (après avoir bloqué la reprise par Thomson), même s'il essaie d'y mettre des conditions. En France, la constitution de « pôles » par secteurs industriel va dans la même direction. L'organisation spécifique japonaise des groupes, et leur lien avec le MITI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur), avait déjà, dans les années 60, montré la voie.

« Small is beautiful », affirme le néo-libéralisme. Peut-être. Mais *big* est, en fin de compte, *au moins* aussi important.

E.L. B.

Le président Reagan n'exclut pas une augmentation des impôts

S'exprimant devant les parlementaires républicains, le président Reagan *les a appelés à s'unir pour faire* adopter son projet de réduction de 150 milliards de dollars du déficit budgétaire, mais il a rappelé qu'il opposerait son veto à tout alourdissement de la charge fiscale qui ne serait pas accompagné d'une diminution des dépenses. Toutefois, il ne s'est pas déclaré hostile, par principe, à une augmentation des impôts, y compris sur les personnes physiques. Mais il ne s'engagera dans cette voie que si le Congrès réduit les dépenses dans une proportion jugée *« suffisante »* et si, dans cette hypothèse, le déficit reste encore trop important. Selon lui, néanmoins, les coupes qu'il a proposées dans le budget rendent inutile toute augmentation des impôts.

Bien qu'entourée de toutes les précautions d'usage et assortie de réserves expresses, cette déclaration marque une évolution dans la doctrine du président Reagan qui, jusqu'à présent, avait énergiquement rejeté toute augmentation d'impôts, contraire à son credo et en contradiction avec sa politique antéireure de dégrèvements fiscaux. Elle fait suite à sa volte-face sur les dépenses militaires : on sait qu'il s'est résigné à ramener leur progression, en termes réels (hors inflation), de 13 % à 7,5 %, soit 40 milliards de dollars d'économies.

Les parlementaires démocrates ont, par ailleurs, présenté leur propre plan de réductions budgétaires, soit 185 milliards de dollars, dont 95 milliards de dollars sur le budget de la défense, plus du double de la proposition Reagan, ce que ce dernier juge *« inacceptable »*.

Toutefois, une certaine convergence a été notée entre républicains et démocrates sur une centaine de milliards de dollars, au moins, d'économies, ce qui a permis au président de la commission budgétaire du Sénat de qualifier d'*« excellentes »* les chances de voir aboutir le projet d'économies de la Maison Blanche.

LE « TROU NOIR » DES STATISTIQUES SUR LES ÉCHANGES MONDIAUX

Les échanges mondiaux font apparaître un « trou » de 79 milliards de dollars (630 milliards de francs) en 1983, qui correspond à un déficit des pays en voie de développement dont il n'est trouvé nulle trace dans les excédents des nations industrialisées, selon une étude de la Banque nationale de Paris (BNP). L'an dernier, les pays industrialisés ont réalisé 16 milliards de dollars d'excédents dans leur échanges (marchandises, services, capitaux) avec le reste du monde (hors pays de l'Est). La balance des paiements de l'ensemble des pays en développement, qui, par symétrie, devrait faire apparaître un résultat exactement inverse, *révèle en fait un déficit de... 95 milliards de dollars*. La contrepartie de cet écart, 79 milliards de dollars, existe *« de par le monde »*, constate la banque française, mais sa localisation ne peut être précisée.

Les auteurs de l'étude en tirent comme première conclusion que l'interprétation des statistiques sur les échanges mondiaux *« est devenue hasardeuse »*, d'autant que ce qu'ils appellent le *« trou noir »* des balances de paiements n'a pratiquement pas cessé de s'approfondir depuis 1980 (20 milliards de dollars à l'époque). Evalué à 1 % des échanges mondiaux à la fin des années 70, l'écart aurait atteint environ 3 % en 1982 et 1983, estime la BNP.

Le décalage résulte d'abord des imperfections cumulées des statistiques nationales : aux Etats-Unis, le poste « erreurs et omissions » de la balance des paiements a représenté environ 38 milliards de dollars en 1983, indique l'étude. Mais, d'après la BNP, les principaux responsables du creusement du « trou noir » seraient les échanges d'*« invisibles »* (frais de transports, assurances, courtage, revenus des investissements).

AFFAIRES

IBM S'ASSOCIE A MERRILL LYNCH DANS LE SECTEUR DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

IBM vient de passer un accord avec Merril Lynch, l'une des principales firmes de courtage aux Etats-Unis. Les deux groupes s'associent pour développer et proposer aux opérateurs boursiers un nouveau système *d'informations financières* bâti autour d'ordinateurs (dont des micros) d'IBM. Les boursiers auront ainsi à leur disposition, sur terminal, un ensemble de données et devraient pouvoir, à terme, passer directement des ordres d'achat ou de vente par ce système. Les deux groupes s'attaquent ainsi aux réseaux électroniques d'informations financières, marché en plein développement où l'on trouve des sociétés comme Reuter ou Telerate.

Cette association permet à IBM d'entrer par la grande porte sur ce marché. Le géant américain de l'informatique multiplie désormais ces formules d'association avec des partenaires de choix dans l'ensemble des nouveaux créneaux de la communication.

En Grande-Bretagne, avec British Telecom, IBM va bâtir le réseau de paiement électronique qui permettra aux commerçants de débiter le compte d'un client directement. Aux Etats-Unis, IBM s'est associé à la chaîne de télévision CBS et aux magasins Sears Roebuck pour *apporter* des informations au domicile des Américains par vidéotex. Peu à peu, IBM conquiert donc des réseaux électroniques face à ATT, son principal concurrent.

CHRISTIAN-DIOR : L'IMBROGLIO CONTINUE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Christian-Dior SA, le 21 mars, ne s'est finalement pas prononcée sur les deux propositions inscrites à son ordre du jour. Ainsi, il ne lui a pas été demandé de modifier un article des statuts de la société (ramener de soixante-quinze ans à soixante-cinq ans l'âge limite pour être PDG de l'entreprise). Pas davantage elle n'a eu à approuver la nomination de cinq administrateurs supplémentaires (*le Monde* du 3 et du 7 mars).

Un nouvel administrateur a toutefois été désigné : M. Paul Audrain, trente-neuf ans, secrétaire général de la maison de haute couture. Il y était entré comme directeur financier en 1974.

Il semble que les responsables actuels de Christian-Dior aient choisi d'attendre que soit clarifiée la situation juridique du groupe Boussac-Saint frères (propriétaire à 58 % de la société de l'avenue Montaigne) pour se prononcer. Ces atermoiements ne nuiront-ils pas finalement à la conduite de l'entreprise dont la situation est délicate ?

Pour être encore plus compétitif

ROTTERDAM VA RÉDUIRE SES TARIFS PORTUAIRES

Rotterdam *(AFP)*. – Le port de Rotterdam envisage une réduction substantielle des droits portuaires à partir du 1er juillet prochain pour les cargos porte-conteneurs, ont indiqué les autorités du port.

Cette mesure a pour but de renforcer *la compétitivité* de Rotterdam face à Anvers, Zeebrugge, Le Havre et Hambourg.

Les autorités portuaires ont précisé que, si le conseil municipal approuve le projet, les droits portuaires seront réduits de 10 à 35 %, selon que les cargos seront chargés partiellement ou à plein.

Vers la mi-1984, l'entreprise néerlandaise de transbordement ECT inaugurera à Rotterdam un nouveau terminal avec une capacité initiale de cinq cent mille conteneurs par an. ECT est la plus grande entreprise de transbordement de conteneurs du monde en traitant actuellement environ un million de conteneurs par an dans le port de Rotterdam (lui-même le premier port du monde).

Une lettre du PDG DE TF 1

Dans un article intitulé « L'informatique domestique : une norme européenne ou japonaise ? », paru dans *le Monde* du 13 mars 1984, consacré aux négociations entre Thomson et Philips, nous écrivions que l'ordinateur MO5 du groupe nationalisé *« doit être lancé grâce aux émissions d'initiation à l'informatique que TF 1 doit diffuser à partir du mois d'octobre à des heures de grande écoute : les mardis, à 21 h 30 et les samedis à 13 h 30 »*.

M. Henri Bourges, PDG de TF 1, nous écrit :

« S'il est exact que TF 1 est engagé, en collaboration avec l'Agence de l'informatique et le ministère de l'éducation nationale, dans la production d'émissions d'initiation à l'informatique, il me paraît indispensable de vous apporter les précisions suivantes :

1) La date de diffusion n'est pas encore définitivement fixée, compte tenu de l'avancement actuel de la production ; a priori, *il est tout à fait prématuré de fixer aujourd'hui des horaires de diffusion ;*

2) Les émissions seront réalisées en faisant appel à plusieurs types de matériel. Notre objectif est, comme vous le savez, de participer au développement de l'usage de l'informatique en France ; nous ne saurions limiter notre public aux détenteurs d'un seul type de matériel ;

3) Un des micro-ordinateurs utilisés servira plus spécialement à certaines présentations. Son choix sera effectué à l'issue d'un appel d'offres lancé par la DIELI et l'Agence de l'informatique qui n'a pas encore abouti. »

Faits et chiffres

BELGIQUE

● **Ford investit 1,5 milliard de francs français en Belgique.** – Ford a annoncé le 21 mars sa décision d'investir 10 milliards de francs belges (1,5 milliard de francs français) en 1984 et 1985 pour moderniser l'usine de Genk, au nord-est de la Belgique. Cette usine, qui emploie onze mille personnes, produit les modèles Sierra et Transit et des pièces détachées pour les Fiesta et les Escort.

Industrie

● **Informatique : accord entre Control Data et Trilogy.** – Le fabricant américain de très grands ordinateurs, Control Data a acheté le droit d'utiliser les technologies développées par Trilogy, autre société américaine. L'accord passé entre les deux sociétés prévoit un versement initial de 2 millions de dollars par Control Data et le paiement de royalties calculées sur le chiffre des affaires faites en utilisant la technologie de Trilogy.

Social

● **Percée de FO aux élections des délégués du personnel à Peugeot-Sochaux.** – FO a réalisé une percée aux élections des délégués du personnel qui ont eu lieu, le 21 mars, à l'usine Peugeot de Sochaux, cette progression s'étant accompagnée d'une augmentation des abstentions et d'un recul de la CGT, de la CFDT et de la CGC. Dans le premier collège, les résultats ont été les suivants : participation 83,93 % (86,5 % en 1983), CGT 32,6 % (– 3 points), CFDT 16,7 % (– 3,2), FO 11,3 % (+ 1,84), SIAP-CSL 7,8 % (– 0,7), CFTC 7,70 % (identique). Dans le deuxième collège, la participation a été de 82,15 % (92,5 % en 1983). Ont obtenu : CGT 3,5 % (– 0,6 point), CFDT 11,5 % (– 2,1), FO 15,4 % (+ 4,2), SIAP-CSL 4,1 % (identique), CFTC 6 % (+ 0,2), CGC 46,7 % (– 2,8). Dans le premier collège, la CGT a obtenu 40 sièges, la CFDT 20, FO 13, le SIAP-CSL 9 et la CFTC 9.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1375	8,1400	+ 118	+ 138	+ 245	+ 280	+ 590	+ 710
$ can.	6,3849	6,3893	+ 123	+ 154	+ 227	+ 270	+ 524	+ 633
Yen (100)	3,5935	3,5962	+ 172	+ 186	+ 349	+ 371	+ 1086	+ 1150
DM	3,0795	3,0816	+ 171	+ 181	+ 356	+ 376	+ 998	+ 1052
Florin	2,7293	2,7311	+ 139	+ 149	+ 291	+ 307	+ 826	+ 876
F.B. (100)	15,0472	15,0560	– 102	– 9	– 103	+ 44	– 160	+ 226
F.S.	3,7460	3,7490	+ 263	+ 279	+ 552	+ 576	+ 1576	+ 1650
L (1 000)	4,9797	4,9827	– 193	– 166	– 394	– 351	– 1157	– 1044
£	11,6423	11,6516	+ 340	+ 385	+ 710	+ 785	+ 2035	+ 2240

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/8	10 3/8	10 7/16	10 9/16	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11 1/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	6	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	11 3/4	12 1/4	12 3/4	13 1/4	12 1/2	13	12 3/8	12 7/8
F.S.	2 1/4	2 3/4	3 7/8	4	3 7/8	4	4	4 1/8
L (1 000)	15	16	16 1/4	16 3/4	16 1/2	17	17 1/8	17 5/8
£	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F. franç.	11 7/8	12	12 3/4	13	13 3/4	14	14 3/4	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Introduction en Bourse le 26 mars 1984

Le Crédit mobilier industriel SOVAC et ses filiales exercent une activité de distribution de financements spécialisés destinés principalement aux particuliers. Le capital de CMI SOVAC, composé de 4 000 000 d'actions, est actuellement contrôlé à près de 82 % par EURAFRANCE, holding du groupe Lazard.

A la fin de l'exercice 1983, les encours consolidés du groupe représentaient 22,8 milliards de francs. Le crédit immobilier et le crédit automobile sont les principaux secteurs d'activité du groupe, représentant respectivement 46 % et 29 % des encours consolidés.

Le groupe SOVAC se caractérise également par son organisation. Les différents produits financiers proposés à la clientèle sont en effet diffusés par un réseau unique, réparti en 117 agences sur l'ensemble du territoire français. Ces agences sont constituées d'équipes pluridisciplinaires et assistées régionalement par des structures fonctionnelles largement décentralisées. Cette structure permet le maintien d'une organisation légère et adaptable aux évolutions du marché ; CMI SOVAC et ses filiales gérées emploient environ 1 900 personnes.

Au cours des dix dernières années, le groupe a développé sensiblement ses activités et enregistré une évolution régulière de ses résultats, au-delà des influences conjoncturelles qui ont pu marquer ses domaines d'intervention principaux que sont le financement d'acquisition d'automobiles et les crédits immobiliers acquéreurs.

Depuis 1977, le résultat net d'exploitation consolidé revenant à la SOVAC a progressé en moyenne de 11,4 % l'an, la situation financière du groupe permettant une politique de distribution en progression régulière.

L'exercice 1983 a enregistré un résultat net consolidé d'exploitation de 273,8 MF soit 68,45 F par action.

Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires de distribuer un *montant de dividendes de 70 MF soit 17,50 F par action.*

∴

400 000 actions SOVAC seront mises sur le marché à un prix d'offre de 400 F. Ces actions porteront jouissance au 1.1.1983.

(BALO du 12 mars 1984).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE-Obligations 11,20 % - Février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1983 au 13 avril 1984 sur les obligations Electricité de France 11,20 % - Février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1984 à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1.12 F faisant ressortir un net de 82,89 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % - Novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Electricité de France 10,20 % - Novembre 1975 seront payables à partir du 25 avril 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,02 F faisant ressortir un net de 75,49 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % - Mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1983 au 29 avril 1984 sur les obligations Electricité de France 10,20 % - Mai 1976 seront payables à partir du 30 avril 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

*En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complé*ment de prélèvement libératoire sera de 15,29 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,02 F faisant ressortir un net de 75,49 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE-Obligations 14,90 % - Avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984 sur les obligations Electricité de France 14,90 % - Avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1984, à raison de 670,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74,50 F (montant global : 745 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 111,70 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,45 F faisant ressortir un net de 551,35 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

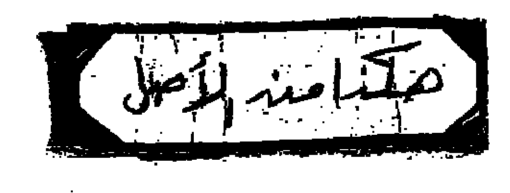
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 15 % - Avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1983 au 24 avril 1984, sur les obligations Electricité de France 15 % - Avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1984 à raison de 675 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75 F (montant global : 750 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 112,45 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,50 F, faisant ressortir un net de 555,05 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banque.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 mars

Très résistant

Le plus grand calme a régné mercredi à la Bourse de Paris. La réponse des primes avait lieu ce jour. Mais la majorité d'entre elles ayant été abandonnées, une faible quantité d'actions ont été acquises et revendues. Le marché n'a donc pas eu à absorber ce « papier » et s'est contenté de fonctionner au ralenti. Cependant, la faiblesse de l'activité, très souvent génératrice d'effritement, n'a pas été vraiment un handicap. Dans l'ensemble, malgré une certaine irrégularité dans tous les compartiments, les valeurs françaises se sont bien tenues, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, les professionnels s'ennuyaient ferme. Manifestement, une fois encore, les opérateurs n'ont pas été convaincus par les meilleures dispositions de Wall Street. Le marché américain est-il lui-même sûr de ses forces, partagé, qu'il est entre la crainte d'un resserrement du crédit auquel pourrait conduire une croissance accélérée et l'espoir d'échapper à une telle contrainte avec le possible aboutissement du projet visant à réduire le déficit budgétaire. Ici, en attendant, l'on continue de s'interroger sur l'attitude à prendre. L'échec du sommet de Bruxelles n'a pas eu la moindre influence. « De toute façon, disait-on, un accord interviendra ».

Seul fait à retenir : Amrep a encore baissé de 4,5 % environ, ce qui porte sa perte à près de 17 % en trois jours.

Statu quo *sur la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,28 F et 10,32 F contre 10,25/10,33 F.*

L'or s'est encore un peu tassé à Londres : 392 dollars l'once contre 393,85 dollars.

Avec la hausse du dollar, à Paris le lingot a progressé de 850 F, s'établissant à 102 100 F, mais, à parité, le métal jaune s'est plutôt effrité : 391,38 dollars l'once contre 392,32 dollars. Nouvel affaiblissement du napoléon à 635 F (– 5 F).

NEW-YORK

Nouvelle éclipse

Un jour plus souriant, le lendemain plus pincé, Wall Street a, mercredi, choisi la seconde attitude. Après avoir évolué de façon irrégulière dans une marge assez étroite, les cours ont eu plutôt tendance à s'orienter vers la baisse et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un recul de 4,92 points à 1 170,85, perdant ainsi ce qu'il avait regagné la veille. Le bilan de la journée a tout à fait reflété cette valse hésitation. Sur 1973 valeurs traitées, 773 se sont repliées, 734 ont monté et 466 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels commençaient à trouver le temps long. *« Cela fait six semaines que le marché s'efforce de jeter les bases d'une reprise, sans grand succès »,* disait le responsable d'un « broker ».

Il est vrai que les rumeurs sur un possible relèvement du taux d'escompte n'étaient pas de nature à favoriser les initiatives.

L'intérêt, néanmoins, comme les jours précédents, s'est concentré sur les valeurs pétrolières à cause des bruits incessants de fusion, et sur l'action Walt Disney. Mais, faisait remarquer un analyste, ce phénomène n'est pas un signe de fermeté générale.

L'activité a porté sur 87,17 millions de titres, contre 86,46 millions.

VALEURS	Cours du 20 mars	Cours du 21 mars
Alcoa	41 3/4	41 1/8
A.T.T.	17	16 3/8
Boeing	39 3/4	39 3/4
Chase Manhattan Bank	50	50 1/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 1/2
Eastman Kodak	67	66 1/8
Exxon	38 3/8	37 7/8
Ford	37 1/2	37 3/4
General Electric	53	52 3/4
General Foods	48 3/8	48 5/8
General Motors	66 1/2	66 1/2
Goodyear	26 1/8	26 1/2
I.B.M.	114 3/4	114 1/8
I.T.T.	41	40 7/8
Mobil Oil	30 1/8	30 7/8
Pfizer	35 1/2	35 7/8
Schlumberger	52	51 1/4
Texaco	38 5/8	38 1/8
U.A.L. Inc.	34 1/8	33 1/2
Union Carbide	54 7/8	55 1/4
U.S. Steel	30 7/8	30 3/8
Westinghouse	47 5/8	47 5/8
Xerox Corp.	41 1/8	41 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPÉE. – Amélioration promise, objectif atteint. Pénalisés en 1983, à cause des mauvais résultats de l'année précédente, les actionnaires du groupe recevront, pour l'exercice écoulé, un dividende net de 13,50 F majoré de 12,50 %. La société aurait pu faire mieux, mais elle a voulu se plier aux recommandations gouvernementales ; pu faire mieux car son bénéfice net s'est accru de 160,6 % à 172 millions de francs. Sur un plan comptable, il est vrai, c'est-à-dire compte tenu des plus-values (1 million environ) et des provisions (63 millions) constituées pour éponger les pertes du « réfractaire » et de l' « ingénierie », le résultat net atteint seulement 109 millions de francs, contre 122 millions.

Les comptes consolidés ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais il ressort que le montant des profits dépasserait 250 millions de francs. Il sera ainsi trois fois plus élevé qu'en 1982 (75 millions), restant cependant inférieur au niveau atteint en 1981 (365 millions). Les actionnaires, s'ils le souhaitent, pourront recevoir leurs dividendes sous forme d'actions.

UTA. – Bénéfice net pour 1983 : 162,74 millions de francs, contre 7,25 millions. Cet important décalage s'explique par une plus-value de 143,4 millions dégagée sur une cession d'obligations libellées en dollars achetés en 1980 et en 1981 pour minimiser les risques de change. Le dividende net est majoré de 5 % à 13,65 F.

RHONE-POULENC. – Les investissements du groupe au Brésil, pour 1984, s'élèveront à 40 millions de dollars, a indiqué le président Loïk le Floch Prigent, au cours d'une réunion avec des hommes d'affaires.

Ces investissements seront réalisés par l'intermédiaire de la filiale Rhodia. Quelque 10 millions de dollars seront destinés à la production de 4 000 tonnes par an d'acide salicylique, la matière de base de l'aspirine.

L'entreprise investira également quelque 4 millions de dollars dans la production annuelle de 3 000 tonnes de paraterciobutilphenol (PTBT), matière de base des colles, encres et emaux. Les 26 millions de dollars restant seront destinés à d'autres secteurs de l'entreprise. Rhodia espère que ses exportations s'élèveraient, en 1984, à 60 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1981)

	20 mars
Valeurs françaises	103,8
Valeurs étrangères	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 mars	21 mars
Indice général	160,9	161,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 mars ...... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 mars	22 mars
1 dollar (en yens)	226,30	226,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 MARS

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1600	1550
C.D.M.E.	475	465
C. Equip. Elect.	200	200
Daisa	355	351
Dauphin O.T.A.	1359	1360
Merlin Immobilier	1835	1830
Métallurg. Minière	180	180
M.M.B.	262	263
Novotel S.I.E.H.	1579	....
Om. Gest. Fin.	217	217
Petit Bateau	400	400
Petrofigaz	545	545
Poron	475	480
S.C.G.P.M.	234	236
Far East Hotels	1 34	1 30
Sodexho	2900	2784
Sofibus	204	205
Zodiac	1284	1284

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 50	....
Alsor	171	176
Cellulose du Pin	29	31
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	500	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 46	1 25 o
Imp. G.-Lang	2	1 84 o
La Mure	58	....
Promoptim	159 50	....
Rorento N.V.	707	706
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60	....
Ufimex	230	230

SICAV 21/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Laffitte-France	205 58	196 24
Laffitte-Oblig.	146 92	140 26
Laffitte-Placements	.....	.....
Laffitte-Rend.	210 87	201 31
Laffitte-Tokyo	1007 44	961 76
Lion-Associations	11499 20	11499 20
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1859 50	1866	1866	+ 0 34
3364	C.N.E. 3 %	3415	3412	3410	– 0 14
880	Europe n° 1	840	841	841	+ 0 15
850	Facom	826	825	826	– 0 12
[illegible]					
725	Gen. Motors	683	690	689	+ 0 87
89	Goldfields	92	91 80	91 80	– 0 21
235	Harmony	241 50	237	236	– 2 27
37	Hitachi	39 05	38 50	38 80	– 0 64
715	Hoechst Akt.	712	700	685	– 3 79
91	Imp. Chemical	93	94 50	94 50	+ 1 61
143	Inco. Limited	143	141 50	141 80	– 0 83
1170	IBM	1172	1189	1182	+ 0 85
[illegible]					
290	T.D.K.	305	306 30	306 20	+ 0 39
870	Unilever	886	893	893	+ 0 79
645	Unit. Techn.	625	631	626	+ 0 16
1340	Vaal Reefs	1405	1423	1419	+ 0 99
605	West Deep	659	658	654	– 0 75
515	West Hold.	554	552	548	– 1 08
450	Xerox Corp.	416	426	426	+ 2 40
2 36	Zambia Corp.	2 67	2 61	2 61	– 2 24

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 118	8 180	7 950	8 350
Allemagne (100 DM)	308 210	307 920	295	315
Belgique (100 F)	15 085	15 058	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	273 220	273 040	260	280
Danemark (100 krd)	84 280	84 170	79	87
Norvège (100 k)	107 120	107 300	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 679	11 673	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 850	7 850	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 972	4 971	4 745	5 200
Suisse (100 fr.)	375 480	375 620	365	388
Suède (100 krs)	104 130	104 160	99	106
Autriche (100 sch)	43 800	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 353	5 355	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 085	6 085	6 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 357	6 398	6 230	6 570
Japon (100 yens)	3 594	3 610	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/3
Or fin (kilo en barre)	102500	103000
Or fin (en lingot)	102100	102950
Pièce française (20 fr)	640	635
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	638	632
Pièce latine (20 fr)	615	617
Souverain	771	770
Pièce de 20 dollars	4705	4700
Pièce de 10 dollars	2150	2202 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4070
Pièce de 10 florins	638	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LENDEMAIN DE RUPTURE : « La confusion des sentiments », par Jean-René Bernard ; « Pour une stratégie de rechange », par René Lejeune.
– LU : *les Relations internationales depuis 1968*, de Jean-Marie Lebreton.

ÉTRANGER

3-4. APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET EUROPÉEN DE BRUXELLES
– L'intervention télévisée du président de la République.
6. AMÉRIQUES
6-7. EUROPE
– GRANDE-BRETAGNE : la famille Thatcher sur la sellette.
8. PROCHE-ORIENT
– Le conflit du Liban.
– Un entretien avec le président du CRIF.
9. ASIE

POLITIQUE

10. L'entretien de M. Mitterrand à *Paris-Match*.
11. Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

12. Routiers : détente à la frontière franco-espagnole.
13. Un centre autonome de fécondation *in vitro* à Clamart.
14. Les mutations dans la police.
15. Les états d'âme des « cathos de la laïque ».

SUPPLÉMENT

17 à 24. LE SALON DU LIVRE : la saga des « poche ».

LE MONDE DES LIVRES

25. Jacques-Francis Rolland à l'heure de la mémoire ; le FEUILLETON : *Stendhal comme Stendhal*, de Jacques Laurent ; BILLET : Les soliloques d'un juste ; BIOGRAPHIE : l'ombre de David Goodis.
26. LA VIE LITTÉRAIRE.
27. AU FIL DES LECTURES.
28. PORTRAIT : Roger Vailland sous le regard des femmes.
29. LETTRES ÉTRANGÈRES : le dernier Manuel Scorza.
30. ESSAIS : l'œuvre de Gershom Scholem.

CULTURE

31. MUSIQUE : journées arabes à Nanterre.
34. COMMUNICATION : premiers contrats entre les radios libres et les sociétés d'auteurs.

ÉCONOMIE

36. CONJONCTURE.
37. SOCIAL.
38. ÉTRANGER.

RADIO-TÉLÉVISION (33)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :
L'heure d'été ; « Journal officiel » ; Loterie nationale ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (35) ; Carnet (34) ; Programmes des spectacles (32-33) ; Marchés financiers (39).

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN FICHIER DES CANDIDATS

La direction de SKF reconnaît avoir fait procéder à des enquêtes de « moralité » avant d'embaucher dans son usine d'Ivry

La direction de l'usine SKF à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) avait l'habitude de faire procéder à des enquêtes sur les candidats à l'embauche dans l'entreprise de roulements à billes.

L'affaire, révélée par le quotidien *l'Humanité*, le 22 mars, remonte à 1971 et se prolonge jusqu'en 1982. Elle a été découverte il y a quatre mois, par des militants de la CGT, quand commença l'occupation des locaux à la suite de l'autorisation, par l'inspection du travail, du licenciement de quatre cent soixante-neuf salariés, entraînant la fermeture définitive de l'usine (*le Monde* du 3 novembre 1983).

Un cahier « à couverture noire », précise le quotidien du PCF, aurait été trouvé sur le bureau de l'adjoint au chef du personnel. Il comprenait une liste de cinq cents quatre-vingt-dix-huit personnes, nommément désignées, qui s'étaient présentées à l'embauche, et comportait des annotations sur chaque cas. Des observations très précises suivaient la décision d'embauche ou non, indiquant si le candidat était *« honnête, sérieux, travailleur »* ou *« autoritaire », « fainéant », « de réputation douteuse »*. Les renseignements de caractère privé ou personnel (*« mœurs légères », « vie sentimentale agitée »*, pour les femmes ; *« tapage nocturne », « criblé de dettes », « caractère violent »* pour les hommes), avoisinaient avec des précisions sur l'engagement politique ou syndical (*« CGT mais honnête », « a été vu aux dernières réunions électorales du PC », « délégué CFDT aux HLM », « CGT », « rouge à 100 % »*).

Selon la CGT, qui s'est livrée à une enquête avant de dévoiler ce dossier, le fichier était établi à partir d'informations collectées auprès des services de renseignements généraux, des commissariats de police d'Ivry et de Vitry et des anciens employeurs. Une société domiciliée à Chantilly, dans l'Oise, se chargeait des enquêtes pour un prix forfaitaire dont le mode de règlement était précisé dans le cahier. La CGT estime d'ailleurs que, outre l'usine d'Ivry, tous les établissements de SKF, en France, avaient recours à cette officine. *« Des milliers de personnes ont sans doute été fichées »*, précisait-on le 22 mars, au siège de l'Union départementale CGT du Val-de-Marne.

Finalement, 20 % des personnes « fichées » ont été embauchées au cours de ces onze années et l'on ajoute, à l'UD-CGT, que si l'organisation syndicale était toujours majoritaire au sein de l'usine, elle le devait à une forte implantation qui était antérieure à 1971. *« Ceux qui occupent aujourd'hui l'usine ont été embauchés avant cette date »*, précise-t-on, en soulignant que, quand l'usine employait encore 600 salariés, la CGT comptait environ 200 adhérents.

La direction générale de SKF-France (filiale du groupe suédois), dont le siège social est situé à Clamart (Haut-de-Seine) ne démentait pas cette information, le 22 mars au matin. Faisant observer que la CGT avait obtenu 70 % des voix aux dernières élections professionnelles de 1982, et qu'elle détenait alors 5 des 6 sièges au comité d'établissement, elle assurait qu'aucune embauche *« n'a été faite sur des critères politiques ou raciaux »*. *« A preuve,* ajoute-t-elle, tout en reconnaissant *qu'elle avait peu embauché après* 1971, *nos effectifs qui comportaient 132 travailleurs étrangers. A preuve, aussi, la proposition de 217 reclassements en province qui ont finalement bénéficié à 100 salariés de l'usine d'Ivry »*.

Pour se justifier, la direction générale évoque le climat particulier qui régnait *« depuis dix ans »* à l'usine d'Ivry. *« Il y a eu des menaces, des coups de barre de fer »*, rappelle-t-on. *« En 1972, l'un de nos cadres a été victime d'une agression qui a nécessité une hospitalisation. »* Quant aux enquêtes elles-mêmes, on affirme, à SKF-France, *« qu'elles sont de pratique courante »* et relèvent *« de précautions normales »*. *« Ils est évident qu'il y a eu des enquêtes de moralité générale et professionnelle »*, poursuit-on sans la moindre gêne. *« C'était notre devoir que de sauvegarder l'essentiel et de prendre les meilleures précautions avant d'embaucher. »*

DOLLAR INDÉCIS : 8,14 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a reperdu, jeudi 22 mars, une partie de son avance de la veille, s'établissant à 2,6450 DM contre 2,6570 DM sur la place de Francfort et à 8,14 F environ contre 8,18 F sur celle de Paris. Le repli du mark vis-à-vis du dollar a profité au franc, qui s'est redressé vis-à-vis de la monnaie allemande, dont le cours, mercredi, a même glissé un moment sous la barre des 3,08 F avant de revenir à ce niveau.

Visiblement, les milieux financiers internationaux sont partagés sur le sens de l'évolution des cours du dollar. Pour les uns, la tension croissante des taux aux Etats-Unis (on attend le relèvement du taux d'escompte officiel après celui du taux de base des banquiers) ne peut que favoriser le « billet vert ». Pour les autres, la défiance subsiste puisque les déficits du budget, de la balance commerciale et de celle des paiements restent toujours aussi importants et n'ont guère de chance de diminuer avant 1985 ou 1986.

Entre Hongkong et Pékin

UN BOEING BRITANNIQUE A ÉTÉ DÉTOURNÉ VERS TAIWAN

Un Boeing 747 de la compagnie britannique British Airways reliant Hongkong à Pékin a été détourné ce jeudi 22 mars vers Taiwan par un pirate de l'air chinois, qui a été arrêté par la police de l'aéroport Tchang-Kaï-Chek, a annoncé un porte-parole de la compagnie à Hongkon. Les trois cent trente-huit passagers et les dix-sept membres d'équipage du Boeing sont sains et saufs, a précisé le porte-parole.

Le pirate de l'air, qui était interrogé par la police de l'aéroport, serait un Chinois d'environ vingt-quatre ans, qui, semble-t-il, a demandé l'asile politique à Taiwan.

A Pékin, un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne a confirmé que l'appareil n'avait subi aucun dommage. Il a ajouté que l'avion devait regagner Hongkong avant de continuer sa route vers Pékin, sa destination d'origine.

La British Airways assure depuis un peu plus de deux mois une liaison hebdomadaire entre Hongkong et Pékin.

Aux Etats-Unis

L'AVANCE DE M. MONDALE SUR M. HART

Après les élections primaires de l'Illinois, mardi 20 mars, M. Walter Mondale a considérablement augmenté son avance sur le sénateur Hart dans la course à l'investiture démocrate. M. Mondale peut déjà compter sur 639 délégués pour voter en sa faveur au premier tour de scrutin de la convention de San-Francisco, qui se tiendra du 16 au 19 juillet. Le sénateur Hart n'a que 357 délégués ; le pasteur Jackson en a, lui, 79, alors que 268 délégués déjà élus n'ont aucun mandat impératif. La convention sera composée de 3 933 délégués au total.

Les résultats pratiquement définitifs de l'Illinois accordent 41 % des voix à M. Mondale, 35 % à M. Hart et 20 % au pasteur Jackson. La prochaine élection primaire importante sera celle du Connecticut, le 27 mars. Le sénateur Hart y est donné favori, M. Mondale concentrant ses efforts sur l'Etat de New-York (3 avril) et la Pennsylvanie (10 avril).

Trois incendies criminels au siège parisien de l'UNESCO

Aucun document susceptible d'intéresser une éventuelle « commission de vérification » des comptes de l'UNESCO n'a brûlé dans les trois incendies criminels qui ont ravagé 3 000 mille mètres carrés des bureaux parisiens de l'organisation, au cours de la soirée du mercredi 21 mars, assurait-on jeudi matin.

« Le feu a essentiellement touché la « division du courrier et du classement », c'est-à-dire des documents dont existent des doubles à d'autres endroits du bâtiment, nous a indiqué un membre de la direction. *Les archives du budget se trouvent dans une autre aile, et celle du personnel dans un autre bâtiment. Quant aux archives personnelles du directeur général, elles sont à l'opposé du lieu des sinistres. »*

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow avait rappelé, le 13 mars dernier, dans un communiqué *« qu'il accueillerait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et la documentation nécessaires »* (*le Monde* du 14 mars). Le Congrès américain enquêtait alors sur d'éventuelles malversations financières du directeur général.

Les deux incendies, qui se sont déclarés vers 18 h 45 et 21 h, n'ont fait aucune victime, les quelques employés présents ayant évacué les bureaux dans le calme. Le feu a été maîtrisé par l'intervention d'environ deux cents sapeurs-pompiers, venus de onze casernes parisiennes. Si l'origine criminelle ne fait aucun doute, la technique, « rudimentaire » *selon la justice*, fait davantage penser à un pyromane déséquilibré qu'à une véritable tentative de destruction de documents.

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1984 a été tiré à 464240 exemplaires

Sur le vif

Au bout du fil

Vous avez remarqué, plus on monte dans l'échelle sociale, plus on multiplie les barrages, les contrôles, les chicanes. Quand on arrive en haut, il faut être inaccessible. Et quand on n'y arrive pas, il faut le paraître. Surtout au téléphone, carrefour de toutes les frustrations et de toutes les vanités. L'autre jour, je discutais avec quelqu'un dans mon bureau un truc très important, un pot au troisième, est-ce *qu'il aurait lieu lundi à 11 heures* ou mardi à midi... Là-dessus, le téléphone sonne. C'est toujours la même chose. Impossible d'avoir une conversation sérieuse sans être dérangé. Je décroche. *« Allô ! Je voudrais parler à Mme Sarraute de la part de Mme Bizoux. – C'est moi. Salut Louisette, je ne reconnaissais pas ta voix. – Mme Sarraute ? Ne quittez pas, je vous passe Mme Bizoux. »* J'attends interminablement. Rien. Personne.

Je raccroche. Ça lui apprendra à Louisette. En voilà des façons de faire poireauter les gens. Je n'ai rien demandé, moi. Si elle veut me parler, elle n'a qu'à être là. Non, mais c'est vrai, qu'est-ce qu'elle se croit ? Une nana qui vous balance sa secrétaire à la tête, quand ce n'est pas, excusez du peu, son secrétariat, comme les petites bourgeoises le faisaient de leur bonne autrefois. Depuis que les femmes en ont, les secrétaires sont un peu dévaluées aux yeux des hommes. Leur signe extérieur de réussite, à présent, c'est le chauffeur.

Bon, je repars dans mon histoire de pot avec la collègue. Et, naturellement, ça resonne. Cette fois, c'est elle qui décroche : *« Mme Sarraute pour Mme Bizoux, s'il vous plaît. »* Alors ma copine avec un clin d'œil rigolard : *« Passez-moi Mme Bizoux et je la branche sur Mme Sarraute. »* Alors le « secrétariat » : *« Désolée, on m'a bien dit d'avoir Mme Sarraute en ligne avant de la passer à Mme Bizoux. »* Alors ma copine : *« Oui, seulement moi, c'est pareil, ma patronne ne prend les communications que quand le demandeur est au bout du fil. »* Alors l'autre : *« Rien à faire, j'ai des consignes. »* Alors la mienne...

Voyez, ça y est, j'ai attrapé le virus. Je dis la mienne comme si j'avais une fille à mon service. Elles ont réussi à raccrocher toutes les deux en même temps. L'honneur des patronnes était sauf. N'empêche, je vais l'avoir au tournant Louisette. La prochaine fois qu'elle m'appelle, j'arrête un mec dans le couloir et je lui demande de me servir de secrétaire. Ça lui en mettra plein la vue à la mère Bizoux.

CLAUDE SARRAUTE.

En Inde

APRÈS DES AFFRONTEMENTS AVEC LES DOCKERS

Des policiers auraient tué plus de cent personnes dans le port de Paradip

New-Delhi *(AFP-UPI)*. – Des policiers auraient tué plus d'une centaine de personnes et incendié de nombreux baraquements, en représailles après la mort de quatre des leurs, au cours des affrontements qui ont marqué, lundi 19 mars, la grève des dockers, dans le petit port de Paradip (Etat de l'Orissa, sur la côte Est) (*le Monde* du 21 mars). Ces accusations ont été portées par les membres d'une délégation de treize parlementaires (conservateurs et communistes, opposants au gouvernement de Mme Gandhi) de l'Assemblée locale, qui ont enquêté sur place. Un journaliste du quotidien conservateur de New-Delhi, *Hindustan Times*, qui accompagnait la délégation, avance même le chiffre de trois cents morts.

Mme Satpathy, ancien chef du gouvernement de l'Orissa, qui était en tête de la délégation parlementaire, cite le cas d'une femme, Surathi Maiti, qui affirme que son mari, Sajan Maiti, blessé par balles, mais encore vivant, fut jeté dans les flammes par les policiers. L'*Hindustan Times*, écrit : *« Des cadavres à moitié brûlés, des carcasses d'animaux, des ustensiles de cuisine informes jonchent le sol sur plus d'un kilomètres dans la poussière et la cendre. » « Ici et là*, ajoute-t-il, *la fumée monte encore des ruines, l'odeur des cadavres est insoutenable. »*

Le journal rapporte ainsi les propos d'une des victimes, Jaydav Rout, dont la femme et les deux enfants ont disparu : *« Je ne sais même pas s'ils sont encore en vie. Les policiers m'ont poussé hors de ma boutique et ont mis le feu à mes biens. »* Les parlementaires n'ont pas été autorisés à rencontrer les trente-deux personnes que les policiers ont reconnu avoir emmenées pour interrogatoire, et estiment que le nombre des détenus est probablement plus élevé.

M. Mitterrand en Scandinavie en mai. – M. Mitterrand fera une visite officielle en Norvège les 14 et 15 mai, et en Suède les 16 et 17 mai, confirme-t-on à l'Élysée.

Les nouveaux suppléments du « Monde »

QUESTIONS A NOS LECTEURS

Le Monde publiera, dans ses éditions de fin de semaine, un questionnaire destiné à recueillir les avis de ses lecteurs sur ses deux nouveaux suppléments : celui du vendredi, daté samedi, *le Monde Loisirs* ; celui du samedi, daté dimanche-lundi, *le Monde Aujourd'hui*.

Nous remercions tous ceux qui nous permettront ainsi de continuer à améliorer la qualité de notre journal.

A B C D . F G H

